



Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE RELATIF A L'EXERCICE 2021 ET AU 1^{er} SEMESTRE 2022

Enregistrement de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)

Conformément aux dispositions de la circulaire de l'AMMC, le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC en date du 14 décembre 2022 sous la référence EN/EM/034/2022.

Le présent document de référence ne peut servir de base pour effectuer du démarchage ou pour la collecte des ordres dans le cadre d'une opération financière que s'il fait partie d'un prospectus dument visé par l'AMMC.

Mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de CD

A la date d'enregistrement du présent document de référence, la mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de certificats de dépôt est composée :

- Du présent document de référence ;
- De la note relative au programme de certificats de dépôt enregistrée par l'AMMC en date du 28 octobre 2019, sous la référence EN/EM/003/2019 et disponible sur le lien suivant :

http://www.ammc.ma/sites/default/files/NOTE_CD_BMCI_003_2019.pdf

Avertissement

Enregistrement du document de référence

Le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC. L'enregistrement du document de référence n'implique pas authentification des informations présentées. Il a été effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée.

L'attention du public est attirée sur le fait que le présent document de référence ne peut servir de base pour le démarchage financier ou la collecte d'ordres de participation à une opération financière s'il ne fait pas partie d'un prospectus visé par l'AMMC.

Le présent document de référence peut faire l'objet d'actualisation ou de rectifications. Les utilisateurs de ce document de référence sont appelés à s'assurer de disposer, le cas échéant, desdites actualisations et rectifications.

Abréviations

AABM	: ABN Amro Bank Maroc
AGO	: Assemblée Générale Ordinaire
ALM	: Asset Liability Management
ALCO	: Asset Liability Committee
AMMC	: Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
ANAPEC	: Agence Nationale pour la Promotion de l'emploi des Cadres
AWB	: Attijari Wafa Bank
BAM	: Bank Al Maghrib
BCP	: Banque Centrale Populaire
BDSI	: Banque des Systèmes d'Information
BDDI	: Banque de Détail à l'International
BERD	: Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement
BMCI	: Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie
BNP	: Banque Nationale de Paris
BNCIA	: Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie Afrique
BNPI	: Banque Nationale de Paris Intercontinentale
BNPP IRB	: BNP Paribas International Retail Banking
CAM	: Crédit Agricole du Maroc
CDG	: Caisse de dépôt et de Gestion
CD	: Certificats de Dépôts
CDM	: Crédit du Maroc
CIH	: Crédit Immobilier et Hôtelier
CNRGE	: Comité des nominations, des rémunérations et du gouvernement d'entreprise
COO	: Chief Operating Officer
DAT	: Dépôts à terme
EC	: Etablissements de crédit
GAB	: Guichet Automatique Bancaire
GPBM	: Groupement Professionnel des Banques du Maroc
IR	: Impôt sur les Revenus
IS	: Impôts sur les Sociétés
ISO	: Organisation Internationale de Normalisation

IVT	: Intervenant en Valeurs de Trésor
MAD	: Dirhams
MASEN	: Agence Marocaine de l’Energie Solaire
MMAD	: Millions de Dirhams
Md MAD	: Milliards de Dirhams
NDOD	: New Definition Of Default.
OPCI	: Organisme de Placement Collectif Immobilier
OPCVM	: Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
NPS	: Net Promoter Score
PAM	: Partie Authenticité et Modernité
PWM	: Private Wealth Management
PNB	: Produit Net Bancaire
ROE	: Return On Equity
ROA	: Return On Assets
SICAV	: Société d’Investissement à Capital Variable
SLA	: Service Level Agreement
TPME	: Très Petite et Moyenne Entreprise
TVA	: Taxe sur la Valeur Ajoutée
UFAC	: Union Africaine de Crédit
USD	: Dollar américain

Définitions

Certificat de Dépôt Standards : Titres de créance négociables émis par les établissements de crédits, dont les modalités de rémunération sont définies à la souscription du Certificat de Dépôt en fonction de sa durée. Les intérêts sont perçus à l'échéance.

Certificat de Dépôt Structurés : Titres de créance négociables émis par les établissements de crédits, dont les modalités de rémunération dépendent d'un taux défini à la souscription du Certificat de Dépôt en fonction de sa durée en plus de la performance d'un sous-jacent.

Emetteur / Société : Fait référence à la BMCI

Sommaire

AVERTISSEMENT	2
ABRÉVIATIONS	3
DEFINITIONS	5
SOMMAIRE	6
I. ATTESTATIONS ET COORDONNEES	7
1. LE PRESIDENT DU DIRECTOIRE	8
2. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES	9
3. LE CONSEILLER FINANCIER	11
4. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE	13
5. L'AGENCE DE NOTATION	13
II. INFORMATIONS RELATIVES A LA BMCI	14
1. PRESENTATION GENERALE DE LA BMCI.....	15
2. GOUVERNANCE DE BMCI.....	31
3. ACTIVITE DU GROUPE BMCI.....	52
4. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES	124
5. STRATEGIE D'INVESTISSEMENT ET MOYENS TECHNIQUES	140
6. SITUATION FINANCIERE DU GROUPE BMCI.....	151
7. PERSPECTIVES DU GROUPE BMCI	204
8. FAITS EXCEPTIONNELS.....	240
9. LITIGES ET AFFAIRES CONTENTIEUSES	241
10. FACTEURS DE RISQUE	242
III. ANNEXES	251
1. STATUTS	252
2. RAPPORT FINANCIER ANNUEL :	252
3. RAPPORT DE RESPONSABILITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
4. COMMUNIQUE DE PRESSE.....	252

I. Attestations et coordonnées

1. Le Président du Directoire

1.1 Identité

Dénomination ou raison sociale	BMCI
Représentant légal	M. Philippe DUMEL
Fonction	Président du Directoire
Adresse	26, Place des Nations Unies. Casablanca
Adresse électronique	philippe.dumel@bnpparibas.com
Numéro de téléphone	05.22.46.11.59
Numéro de fax	05.22.22.46.04

1.2 Attestation

Objet : Document de référence relatif à l'exercice 2021 et au 1^{er} semestre 2022

Le Président du Directoire atteste que les données du présent document de référence dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité.

Elles comprennent toutes les informations nécessaires au public pour fonder son jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la BMCI. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Philippe DUMEL
Président du Directoire
BMCI

2. Les Commissaires aux Comptes

2.1 Identité des Commissaires aux Comptes de la BMCI

Dénomination ou raison sociale	Deloitte Audit	PwC Maroc
Représentant	M. Hicham BELEMQADEM	M. Mohamed RQIBATE
Fonction	Associé	Associé
Adresse	La Marina Casablanca Bâtiment C/Ivoire III, Boulevard Sidi Mohamed Ben Abdellah.	Lot 57, Tour CFC, Etage N19, Quartier Casa-Anfa, Hay Hassani, Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.22.47.34	05.22.99.98.02
Numéro de fax	05.22.22.47.59	05.22.23.88.70
Adresse électronique	hbelemqadem@deloitte.com	mohamed.rqibate@pwc.com
Date du 1^{er} exercice soumis au contrôle	2014	2017
Date de renouvellement du mandat des CAC	AGO ayant statué sur l'exercice 2019	AGO ayant statué sur l'exercice 2019
Date d'expiration du mandat	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2022	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2022

2.2 Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative aux comptes sociaux et aux états financiers consolidés en normes IAS/IFRS pour les exercices clos aux 31 décembre 2019, 2020 et 2021 et aux situations intermédiaires arrêtées au 30 juin 2021 et 2022

Objet : Document de référence relatif à l'exercice 2021 et au 1^{er} semestre 2022

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans le présent document de référence en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec :

- Les états de synthèse annuels sociaux tels qu'audités par nos soins au titre des exercices clos le 31 décembre 2019, le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2021.
- Les états financiers annuels consolidés en normes IAS/IFRS tels qu'audités par nos soins au titre des exercices clos le 31 décembre 2019, le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2021.
- La situation intermédiaire des comptes sociaux ayant fait l'objet d'un examen limité par nos soins arrêtée au 30 juin 2022 et au 30 juin 2021.
- La situation intermédiaire des comptes consolidés en normes IAS/IFRS ayant fait l'objet d'un examen limité par nos soins arrêtée au 30 juin 2022 et au 30 juin 2021.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières fournies dans le présent document de référence, avec les états de synthèse et les situations intermédiaires précités.

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit

Hicham BELEMQADEM
Associé

PwC Maroc

Mohamed RQIBATE
Associé

3. Le Conseiller Financier

3.1 L'identité

Dénomination ou raison sociale	BMCI
Représentant légal	M. Mohamed FEHRI
Fonction	Directeur Financier
Adresse	26, Place des Nations Unies. Casablanca
Adresse électronique	mohamed.fehri@bnpparibas.com
Numéro de téléphone	05.22.46.12.99
Numéro de fax	05.22.22.46.04

3.2 Attestation

Objet : Document de référence relatif à l'exercice 2021 et au 1^{er} semestre 2022

Le présent document de référence a été préparé par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse des éléments juridiques, comptables, fiscaux et financiers ainsi que l'analyse de l'environnement économique et financier de la BMCI.

Le contenu de ce document de référence a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- Les commentaires, analyses et statistiques fournis par les dirigeants de la BMCI et recueillis par nos soins lors de la procédure de due diligence effectuée auprès de ceux-ci ;
- Les statistiques du GPBM au titre des exercices 2019, 2020, 2021 et 30 juin 2022 ;
- Les rapports de gestion de la BMCI relatifs aux exercices 2019, 2020 et 2021 ;
- Les liasses fiscales de la BMCI pour les exercices 2019, 2020 et 2021 ;
- Les comptes sociaux et consolidés IFRS de la BMCI pour les exercices 2019, 2020 et 2021 ;
- Les comptes sociaux et consolidés IFRS de la BMCI au 30 juin 2021 et au 30 juin 2022;
- Les rapports généraux des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux de la BMCI pour les exercices 2019, 2020 et 2021 ;
- Les rapports des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés IFRS de la BMCI pour les exercices 2019, 2020 et 2021 ;
- Les rapports spéciaux des commissaires aux comptes de la BMCI relatifs aux exercices clos aux 31 décembre 2019, 2020 et 2021 ;
- Les attestations d'examen limité des commissaires aux comptes sur la situation intermédiaire des comptes sociaux et consolidés en normes IAS/IFRS de la BMCI au 30 juin 2021 et au 30 juin 2022 ;
- Les procès-verbaux des réunions du Directoire, du Conseil de Surveillance, des AGO et des AGE tenues durant les exercices 2019, 2020 et 2021 et de l'exercice en cours jusqu'à la date d'enregistrement du présent document de référence.

A notre connaissance, le document de référence contient toutes les informations nécessaires au public pour fonder son jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la BMCI. Il ne comporte pas d'omission de nature à en altérer la portée.

La Direction Financière fait partie de la BMCI, compte-tenu de ce qui précède, nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

Mohamed FEHRI
Directeur Financier
BMCI

4. Le Responsable de l'Information et de la Communication Financière

Pour toute information et communication financière, prière de contacter :

Nom et prénom	M. Abdelkerim GUERGACHI
Fonction	Directeur de la Communication et de l'Engagement
Adresse	26, Place des Nations Unies. Casablanca
Adresse électronique	abdelkerim.guergachi@bnpparibas.com
Numéro de téléphone	05.22.46.13.18
Numéro de fax	05.22.29.94.06

5. L'Agence de notation

Agence	FitchRatings
Adresse	Fitch Ratings, 30 North Colonnade, London E14 5GN
Adresse électronique	jamal.elmellali@fitchratings.com
Numéro de téléphone	+44 (0)79 83 55 31 57

II. Informations relatives à la BMCI

1. Présentation générale de la BMCI

1.1 Renseignements à caractère général

Dénomination sociale	Banque Marocaine pour le Commerce & l'Industrie, par abréviation «BMCI »
Siège social	26, place des Nations Unies- Casablanca- Maroc
Téléphone	(212) 5 22 46 10 00
Télécopie	(212) 5 22 29 94 06
Site Internet	www.bmci.ma
Forme juridique	SA à Directoire et à Conseil de Surveillance
Date de constitution	1940
Durée de vie	99 ans
Registre de Commerce	RC N° 4091 – Casablanca
Exercice social	Du 1er janvier au 31 décembre
Objet social (extrait article 3 des statuts)	<p>« La Banque a pour objet :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ de faire pour elle-même, pour le compte de tiers ou en participation, au Maroc et à l'étranger, toutes les opérations de Banque, d'escompte, d'avance, de crédit ou de commission, toutes souscriptions et émissions et, généralement, toutes les opérations, sans exception, financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières qui pourront en être la conséquence ;▪ de proposer au public et sous réserve de l'agrément de Bank Al Maghrib, à travers une fenêtre cantonnée et autonome, les activités et produits prévus par le titre III de la loi n°103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés ainsi que les opérations commerciales, financières et d'investissements jugées conformes au conseil supérieur des Ouléma (CSO) ;▪ de faire également pour elle-même, pour le compte de tiers ou en participation, au Maroc ou à l'étranger, notamment sous forme de fondation de Sociétés, toutes opérations et entreprises pouvant concerner l'industrie, le commerce ou la banque ou s'y rattachant directement ou indirectement. »
Capital social (au 30 septembre 2022)	1 327 928 600 MAD, composé de 13 279 286 actions de 100 MAD de valeur nominale chacune.
Documents juridiques	Les documents sociaux, comptables et juridiques dont la communication est prévue par la loi ainsi que les statuts, peuvent être consultés au siège social de la société.
Textes législatifs et réglementaires applicables	<p>La BMCI est une société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, de droit privé, elle est régie par :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Loi n°17-95 telle que modifiée et complétée ;▪ Le Dahir n° 1-14-193 du 1er Rabii I 1436 portant promulgation de la loi n° 103-12 relative aux établissements de crédits et organismes assimilés (loi bancaire). <p>De par sa cotation à la Bourse de Casablanca, ainsi, que ces émissions de titres de créances, elle est soumise à toutes les dispositions légales et réglementaires relatives au marché financier et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Le règlement Général de la Bourse des Valeurs approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°2208-19 du 3 juillet 2019 ;▪ le Dahir portant loi n°19-14 relative à la bourse des valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier ;

Régime Fiscal

Tribunal compétent en cas de litige

- Le Dahir n°1-13-21 du 1^{er} jourmada I 1434 (13 mars 2013) portant promulgation de la loi n° 43-12 relative à l'Autorité Marocaine des Marchés des capitaux ;
- Le règlement général de l'AMMC approuvé par arrêté du ministre de l'économie et des finances n°2169-16 du 14 Juillet 2016 ;
- le Dahir n°1-12-55 du 14 safar 1434 (28 décembre 2012) portant promulgation de la loi n° 44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne ;
- la circulaire de l'AMMC ;
- les circulaires et directives de Bank Al Maghrib ;
- le Dahir 1-95-03 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables tel que modifié et complété et l'arrêté du ministère des finances et des investissements extérieurs n° 2560-95 du 09 octobre 1995 relatif au titre de créances négociables tel que modifié et complété ;
- le Dahir n°1-96-246 du 09 janvier 1997 portant promulgation de la loi n°35-96 relative à la création du dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs, modifié et complété par la loi n°43-02 ;
- le Règlement Général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932- 98 du 16 avril 1998, complété et modifié par l'arrêté 1961-01 publié au bulletin officiel 4966 du 3 janvier 2002 et l'arrêté 77-05 du 17 mars 2005;
- le Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier marocain, telle que modifiée et complétée par la loi n°46-06

La Banque est régie par la législation commerciale et fiscale de droit commun. Elle est ainsi assujettie à l'Impôt sur les Sociétés au taux de 37%. Le taux de la TVA applicable aux opérations de Banque est de 10%.

Tribunal du Commerce de Casablanca.

1.2 Renseignements sur le capital de l'émetteur

1.2.1 Composition du capital social

Le capital social de la BMCI à fin septembre 2022 s'établit à 1 327 928 600 MAD. Il est intégralement libéré et se compose de 13 279 286 actions d'un nominal de 100 MAD, toutes de même catégorie.

1.2.2 Historique du capital social de la BMCI

Depuis 2004, le capital social de la BMCI a évolué comme suit :

Année	Nature de l'opération	Capital social (avant opération) KMAD	Nombre d'actions émises	Valeur nominale en MAD	Montant nominal de l'opération en KMAD	Prix d'émission en MAD	Capital après opération en KMAD
2004	Conversion d'obligations en actions	775 173	534 259	100	53 426	100	828 599
2005	Conversion d'obligations en actions	828 599	1 596	100	159,6	100	828 759
2006	Conversion d'obligations en actions	828 759	390	100	39	100	828 798
2006	Incorporat/. de réserves et attribut/. gratuite d'actions	828 798	1 657 595	100	165 760	100	994 557
2006	Conversion d'obligations en actions	994 557	57 145	100	5 715	438	1 000 272
2007	Conversion d'obligations en actions	1 000 272	32	100	3	438	1 000 275
2007	Conversion des dividendes	1 000 275	346 451	100	34 645	1000	1 034 920
2008	Conversion d'obligations en actions	1 034 920	202 149	100	20 215	420	1 055 135
2008	Conversion des dividendes	1 055 135	145 248	100	14 525	1000	1 069 660
2008	Souscrip/. en numéraire avec droit préférentiel	1 069 660	2 139 319	100	213 932	701,15	1 283 592
2009	Conversion des dividendes	1 283 592	442 925	100	44 293	720	1 327 884
2014	Apport en nature	1 327 884	443	100	44	784	1 327 929

Source : Groupe BMCI

Depuis sa création, la BMCI a procédé à de nombreuses augmentations de capital par souscription en numéraire, par incorporation de réserves, par règlement optionnel de dividendes en actions, par conversion d'obligations en actions et à l'occasion d'un apport-fusion.

Depuis 2004, le capital social de la BMCI a évolué comme suit :

- L'AGE, tenue le 30 juillet 1999, a décidé la réalisation d'une émission d'obligations convertibles en actions BMCI d'un montant maximum de 400 millions de DH en une ou plusieurs tranches dans un délai maximum de 3 ans. Le Directoire dans sa réunion du 23 décembre 2004 a constaté la première période de conversion d'obligations en actions portant ainsi le capital de 775 173 KMAD à 828 599 KMAD ;
- Le Directoire dans sa réunion du 14 décembre 2005 a constaté la 2ème période de conversion d'obligations en actions portant ainsi le capital de 828 599 KMAD à 828 759 KMAD ;
- Le Directoire dans sa réunion du 13 avril 2006 a constaté la 3ème période de conversion d'obligations en actions portant ainsi le capital de 828 759 KMAD à 828 798 KMAD ;
- L'AGE dans sa réunion du 26 mai 2006 a décidé de l'augmentation du capital de la BMCI par incorporation de réserves et par attribution gratuite d'actions nouvelles portant le capital de 828 798 KMAD à 994 557 KMAD ;
- Le Directoire dans sa réunion du 13 Septembre 2006 a constaté la 4ème période de conversion d'obligations en actions portant ainsi le capital social de la BMCI à 1 000 272 KMAD ;
- Le Directoire dans sa réunion du 11 avril 2007 a constaté l'augmentation de capital par la conversion d'obligations en actions portant ainsi le capital de 1 000 272 KMAD à 1 000 275 KMAD ;

- Le Directoire dans sa réunion du 26 juin 2007 a constaté l'augmentation de capital social par règlement optionnel du dividende de l'exercice 2006 en actions BMCI portant le capital de 1 000 275 KMAD à 1 034 920 KMAD ;
- Le Directoire dans sa réunion du 12 décembre 2007 a constaté l'augmentation de capital par la conversion d'obligations en actions portant ainsi le capital de 1 034 920 KMAD à 1 055 135 KMAD ;
- Dans sa réunion du 28 mai 2008, l'AGE a :
 - Confirmé la décision d'augmentation du capital social par le règlement optionnel du dividende de l'exercice 2007 portant ainsi le capital de 1 055 135 KMAD à 1 069 660 KMAD ;
 - Autorisé une nouvelle augmentation par la souscription en numéraire d'un montant maximum de 1 500 000 KMAD prime d'émission comprise à réaliser en une seule fois. Le Directoire, tenu le 31 décembre 2008, a constaté l'augmentation de capital de 213 932 KMAD portant ainsi le capital social à 1 283 592 KMAD.
- L'AGE, tenue le 26 mai 2009, a autorisé l'augmentation de capital social par le règlement optionnel du dividende de l'exercice 2008 portant ainsi le capital de 1 283 592 MMAD à 1 327 884 KMAD ;
- L'AGE, tenue le 30 juin 2014, a décidé de la fusion par voie d'absorption de la société BMCI Crédit Conso (BCC). Par conséquent, le capital de la BMCI a été augmenté de 44 KMAD le portant de 1 327 884 KMAD à 1 327 929 KMAD, par la création de 443 actions de 100 MAD chacune de valeur nominale, entièrement libérées à attribuer aux actionnaires de BCC autres que BMCI, en rémunération des apports effectués par BCC.

1.2.3 Actionnariat de la BMCI

Actionnariat à fin Septembre 2022

Le capital social de la BMCI est entièrement libéré. A fin septembre 2022, la répartition du capital se présente comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	% du Capital	% des Droits de Vote
BNP Paribas IRB Participations*	8 862 017	66,74%	66,74%
Axa Assurances Maroc	1 181 616	8,90%	8,90%
Atlantasanad Assurance	1 035 367	7,80%	7,80%
Divers actionnaires**	2 200 286	16,57%	16,57%
TOTAL	13 279 286	100%	100%

* Les membres du Conseil de Surveillance et en l'occurrence les membres appartenant au Groupe BNP Paribas, savoir, M. Michel PEBEREAU, M. Alain FONTENEAU, M. Yves MARTRECHAR, M. François BENAROYA, M. Christian DE CHAISEMARTIN et M. Jean-Paul SABET, détiennent conformément aux statuts de la BMCI 100 actions de fonctions. Les membres indépendants ne détiennent pas d'actions.

** M. Hassan BENSALAH détient 150 actions de fonctions.

Source : Groupe BMCI

Chaque action détenue confère un droit de vote simple à son propriétaire (une action est égale à une voix).

Evolution de l'actionnariat de BMCI

L'évolution de l'actionnariat de la BMCI au cours des cinq dernières années se présente comme suit :

A fin 2021 :

Actionnaires	déc-21	
	Actions	En %*
BNP Paribas IRB Participations	8 862 017	66,74%
Axa Assurances Maroc	1 181 616	8,90%
Atlantasanad Assurance	1 035 367	7,80%
Divers actionnaires	2 200 286	16,57%
TOTAL	13 279 286	100%

Source : Groupe BMCI

(*) % de capital et de droit de vote

Entre 2017 et 2020 :

Actionnaires	déc-17		déc-18		déc-19		déc-20	
	Actions	En %*						
BNP Paribas IRB Part.	8 862 017	66,74%	8 862 017	66,74%	8 862 017	66,74%	8 862 017	66,74%
Axa Assurances Maroc	1 178 803	8,88%	1 181 616	8,90%	1 181 616	8,90%	1 181 616	8,90%
Atlanta	638 199	4,81%	638 199	4,80%	583 325	4,39%		
Sanad	477 487	3,60%	477 487	3,60%	451 542	3,40%		
ATLANTASANAD assurance							1 034 867	7,79%
Divers actionnaires	2 122 780	15,99%	2 119 967	16,00%	2 200 786	16,57%	2 200 786	16,57%
TOTAL	13 279 286	100%						

(*) % de capital et de droit de vote

Source : Groupe BMCI

Franchissement de seuil

Entre 2016 et 2019 aucun franchissement de seuil n'a été enregistré sur l'action BMCI.

En 2020, dans le cadre de l'opération de fusion-absorption de Sanad par Atlanta, la société Atlantasanad Assurance (absorbante) a reçu un transfert de 451 542 actions BMCI de la part de la société Sanad (absorbée), et a de ce fait franchi à la hausse le seuil de participation de 5% dans le capital de la BMCI. Suite à ce transfert, Atlantasanad Assurance détenait 1 035 367 actions BMCI, soit 7,8% du capital de la banque.

Pendant toute l'année 2021 et jusqu'à la date du 30 septembre 2022, aucun franchissement de seuil de participation n'a été enregistré sur l'action BMCI.

1.2.4 Renseignements relatifs aux principaux actionnaires (sur base individuelle) :

■ BNP Paribas IRB Participations

Activité	Société de Prise de Participation
Adresse	1, Bd Haussmann 75009 – Paris
Capital social au 31/12/2021	46 MEUR
Chiffre d'affaires 2021	75 MEUR
Résultat net au 31/12/2021	99 MEUR
Fonds propres au 31/12/2021	204 MEUR
Actionnariat au 31/12/2021	100% BNP Paribas

Source : Document d'enregistrement universel et rapport financier annuel 2021 - BNP Paribas

▪ **AXA Assurances Maroc**

Activité	Assurances et Réassurances
Adresse	120 - 122, Avenue Hassan II - Casablanca
Chiffre d'affaires global en 2021	5 567 MMAD
Résultat net 2021	424 MMAD
Fonds propres au 31/12/2021	4 305 MMAD
Actionnariat au 31/12/2021	AXA Holding Maroc : 100%

Source : Axa Assurances Maroc

▪ **Atlantasanad Assurance**

Activité	Assurances et Réassurances
Adresse	181- Boulevard d'Anfa - Casablanca
Chiffre d'affaires global en 2021	6 217 MMAD
Résultat net 2021	417 MMAD
Fonds propres au 31/12/2021	2 104 MMAD
Actionnariat au 31/12/2021	Holmarcom Insurance Activities (55,9%), Holmarcom (11,1%), CIH (10%), CDG (9,6%), divers actionnaires (13,4%)

Source : Atlantasanad Assurance

1.2.5 Pactes d'actionnaires

A la date d'enregistrement du présent document de référence, aucun pacte d'actionnaires n'existe entre les actionnaires de la BMCI.

1.2.6 Capital potentiel de la BMCI

A la date d'enregistrement du présent document de référence, aucune opération potentielle ou en cours pouvant avoir un impact sur le capital social ou modifier significativement la structure de l'actionnariat n'a été conclue.

1.2.7 Négociabilité des titres

Les actions BMCI sont cotées à la Bourse de Casablanca, et sont librement cessibles ou transmissibles. Il n'existe dès lors aucune restriction en matière de négociabilité visant les actions BMCI.

La valeur BMCI est cotée à la Bourse de Casablanca sous le code de cotation 10 811.

A fin septembre 2022, le flottant du titre BMCI est de 16,57% du capital, soit 2 200 286 actions.

La performance boursière périodique réalisée par l'action BMCI depuis le 31 Décembre 2019 jusqu'au 30 septembre 2022 ressort à -37%.

Caractéristiques des actions BMCI

Date de Cotation des actions	28 février 1972
Libellé	BMCI
Ticker	BCI
Code ISIN	MA0000010811
Compartiment	Principal A
Secteur	Banques

Source : Groupe BMCI

Le graphique ci-dessous retrace l'évolution de l'action BMCI du 02 janvier 2020 au 30 septembre 2022, en comparaison avec l'indice MASI (Moroccan All Shares Index) :



Source : Bourse de Casablanca

Critère	période	Cours le plus haut	cours le plus bas	volume des transactions	volume quotidien moyen
Sur les trois années	2019	784	600	263 779 634,0	1 072 275,0
	2020	789	520	307 686 220,0	1 230 745,0
	2021	733	612	503 072 943,5	2 020 373,3
Par trimestre	T1 2021	719,8	615	81 690 499,4	1 317 588,7
	T2 2021	732,9	623	259 020 950,6	4 111 443,7
	T3 2021	703	612	81 562 748,6	1 337 094,2
	T4 2021	688	620	80 798 744,9	1 282 519,8
	T1 2022	670	575,1	105 751 599,5	1 678 596,8
	T2 2022	610	460	241 424 480,9	3 832 134,6
	T3 2022	484,95	450	489 749 569,0	7 534 608,8
Par mois sur les 6 derniers mois	avr-22	610	580	64 237 830,0	2 919 901,0
	mai-22	545,3	460	169 757 009,0	8 934 579,0
	juin-22	550	446	154 168 429,1	7 007 655,9
	juil-22	499,95	450	4 087 913,6	204 395,7
	août-22	474	450	833 039,9	36 219,1
	sept-22	484,95	450	484 828 615,6	22 037 664,3

Source : Bourse de Casablanca

Le cours de la BMCI a évolué entre un maximum de 789 MAD et un minimum de 446 MAD entre 2020 et fin septembre 2022.

Le cours de l'action de la BMCI est resté relativement stable en 2019 avec un cours moyen de 670 MAD sur l'année.

En 2020, le cours le plus haut de l'action de la BMCI, à savoir 789 MAD, a été enregistré au premier trimestre soit avant le déclenchement de la crise sanitaire au Maroc. La tendance baissière du cours de l'action de la BMCI constatée au second trimestre 2020 s'explique par la déclaration de l'état d'urgence, dans le pays, liée à la pandémie du Covid-19. La reprise du cours de l'action de la BMCI s'est manifestée dès le début du second semestre 2020 du fait de l'adoption par le gouvernement marocain d'un certain nombre de mesures de relance pour contenir les effets de la crise sanitaire.

En 2021 le cours le plus haut de l'action était de 733 MAD, ce cours a été enregistré durant le mois de Mai.

Le cours de la BMCI a évolué entre un maximum de 789 MAD et un minimum de 446 MAD entre 2019 et fin septembre 2022.

En 2022, le cours le plus haut de l'action de la BMCI, à savoir 670 MAD, a été enregistré au premier trimestre soit avant le déclenchement du conflit politique Russie Ukraine.

La tendance baissière du cours de l'action de la BMCI constatée au second trimestre 2022 s'explique par le contexte macroéconomique liée à la guerre.

A fin septembre 2022, le cours de l'action de la Banque sur la Bourse de Casablanca s'établit à 450 dirhams, en baisse de 30% par rapport au cours du 31 décembre 2021. Le MASI a quant à lui baissé de 13.06% sur la même période pour atteindre une valeur de 11 613.11 à fin Septembre 2022.

Le volume global des transactions sur le titre BMCI entre le 3 janvier 2022 et fin septembre 2022 s'élève à 836 925 649,53 MAD.

La valeur BMCI n'a fait l'objet d'aucune suspension durant les exercices, 2019, 2020, 2021 et jusqu'à fin Septembre 2022.

1.2.8 Politique de distribution des dividendes

A la clôture de chaque exercice, le Directoire dresse un inventaire des différents éléments de l'actif et du passif social existant à cette date et établit les états de synthèse annuels, conformément à la législation en vigueur.

Conformément aux dispositions de l'article 29 des statuts de la Banque, les produits de l'exercice, déduction faite des charges de la période de tous amortissements et de toutes provisions généralement quelconques constituent le résultat net de l'exercice.

En cas de résultat positif, le bénéfice net ainsi dégagé, diminué le cas échéant des pertes nettes antérieures, fait l'objet d'un prélèvement de cinq pour cent (5%) affecté à la formation d'un fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve excède le dixième du capital social.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice net de l'exercice, après dotation de la réserve légale et de toute autre réserve rendue obligatoire par la loi et affectation des résultats nets antérieurs reportés.

Sur ce bénéfice, l'assemblée générale peut prélever toute somme qu'elle juge opportun d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires ou de reporter à nouveau. Le reliquat est attribué aux actionnaires sous forme de dividendes.

Dans les limites de la loi, l'assemblée générale peut décider, à titre exceptionnel, la mise en distribution des sommes prélevées sur les réserves facultatives dont elle a la disposition.

Conformément à l'article 30, relatif au paiement des dividendes, les modalités de mise en paiement des dividendes votés par l'assemblée générale ordinaire sont fixées par elle-même ou à défaut, par le Directoire.

Cette mise en paiement doit avoir lieu dans un délai maximum de 9 mois après clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par ordonnance du président du tribunal statuant en référé, à la demande du Directoire.

Lorsque la société détient ses propres actions, leur droit au dividende est supprimé.

Les dividendes non encaissés sont prescrits au profit de la société au bout de 5 ans à compter de la date de leur mise en paiement.

Les sommes non perçues et non prescrites constituent une créance des ayants-droit ne portant pas intérêt à l'encontre de la société, à moins qu'elles ne soient transformées en prêts à des conditions déterminées d'un commun accord.

Si les actions sont grevées d'un usufruit, les dividendes sont dus à l'usufruitier ; Toutefois, le produit de la distribution de réserve, hors le report à nouveau, est attribué au propriétaire.

Le taux de distribution des dividendes de la BMCI entre 2019 et 2021 se présente comme suit :

Eléments (En KMAD)	2019	2020	2021
Dividendes distribués au titre de l'exercice	0	571 009	132 793
Résultat net social	520 405	276 026	521 260
Dividende par action	0	43	10
Part dividende ordinaire	0	43	10
Bénéfice par action	39,2	20,8	39,3
Taux de distribution	0,00%	206,9%	25,5%

Source : Groupe BMCI

Au titre de l'année 2021, BMCI enregistre un résultat net social de 521 MMAD contre 276 MMAD en 2020 et 520 MMAD en 2019.

L'Assemblée Générale Ordinaire prévue pour le 07 Juin 2022 a décidé de distribuer un dividende de 10 MAD par action au titre de l'exercice 2021.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 07 mai 2021 a décidé de distribuer un dividende de 43 MAD par action au titre de l'exercice 2020.

Au titre de l'exercice 2019, l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 30 juin 2020 a décidé de suspendre toute distribution de dividende au titre de l'exercice 2019, conformément à l'instruction générale de Bank Al-Maghrib.

Le Comité Capital, dans le cadre de ses prérogatives, suit l'évolution des ratios de solvabilité et anticipe les besoins en capital de la Banque. A cet effet, il émet des recommandations sur la politique de distribution des dividendes de la Banque afin de respecter les ratios prudentiels et de faire face au développement de l'activité.

1.3 Endettement

1.3.1 Dette privée

1.3.1.1 Certificats de Dépôt

Depuis 1999, la BMCI émet régulièrement des Certificats de Dépôt sur le marché de la dette privée.

A fin Septembre 2022, l'encours des émissions de Certificats de Dépôt de la BMCI s'élève à 7 446 700 KMAD.

Caractéristiques du programme	
Nature du programme	Certificats de Dépôts
Plafonds	12 000 000 KMAD
Encours du programme au 30/09/2022	7 446 700 KMAD
Valeur Nominale des Titres	100 KMAD
Nombre de Titre	74 467

Source : Groupe BMCI

Caractéristiques des émissions de CD standards (à taux fixe) en cours à fin septembre 2022

A fin Septembre 2022, l'encours des Certificats de Dépôts Standards de la BMCI hors intérêts courus non échus s'élève à 7 446.7 MMAD.

Code ISIN	Maturité	Date d'émission	Échéance	Valeur nominal en KMAD	Nombre de titres	Montant en KMAD	Taux	Nature du taux
MA0001523036	23 mois	09/11/2020	07/10/2022	100	435	43 500	2,30	Fixe
MA0001523077	23 mois	03/12/2020	02/11/2022	100	237	23 700	2,30	Fixe
MA0001523101	23 mois	17/12/2020	17/11/2022	100	745	74 500	2,40	Fixe
MA0001523325	23 mois	04/02/2021	03/01/2023	100	2 706	270 600	2,40	Fixe
MA0001523556	23 mois	07/04/2021	06/03/2023	100	308	30 800	2,40	Fixe
MA0001523598	23 mois	14/04/2021	13/03/2023	100	2 166	216 600	3,00	Fixe
MA0001523655	23 mois	22/04/2021	21/03/2023	100	836	83 600	3,00	Fixe
MA0001523747	23 mois	10/05/2021	07/04/2023	100	232	23 200	3,00	Fixe
MA0001523754	23 mois	10/05/2021	07/04/2023	100	544	54 400	3,30	Fixe
MA0001523929	18 mois	17/06/2021	15/12/2022	100	5 000	500 000	1,85	Fixe
MA0001524125	26 mois	05/08/2021	05/10/2023	100	1 200	120 000	2,20	Fixe
MA0001524299	12 mois	04/10/2021	05/10/2022	100	1 698	169 800	2,05	Fixe
MA0001524307	23 mois	11/10/2021	08/09/2023	100	400	40 000	2,40	Fixe
MA0001524398	12 mois	29/10/2021	31/10/2022	100	2 157	215 700	2,05	Fixe
MA0001524455	12 mois	25/11/2021	24/11/2022	100	10 000	1 000 000	1,75	Fixe
MA0001524471	12 mois	30/11/2021	01/12/2022	100	2 125	212 500	2,05	Fixe
MA0001524489	12 mois	29/12/2021	28/12/2022	100	5 000	500 000	1,80	Fixe
MA0001524505	12 mois	30/12/2021	02/01/2023	100	1 983	198 300	2,05	Fixe
MA0001524513	23 mois	30/12/2021	27/11/2023	100	852	85 200	2,90	Fixe
MA0001524695	12 mois	28/02/2022	01/03/2023	100	2 361	236 100	2,05	Fixe
MA0001524786	12 mois	31/03/2022	03/04/2023	100	1 805	180 500	2,10	Fixe
MA0001524869	23 mois	21/04/2022	20/03/2024	100	150	15 000	2,25	Fixe
MA0001524943	12 mois	29/04/2022	02/05/2023	100	1 190	119 000	2,10	Fixe
MA0001524950	23 mois	05/05/2022	04/04/2024	100	350	35 000	2,90	Fixe
MA0001525072	23 mois	27/05/2022	26/04/2024	100	880	88 000	3,00	Fixe
MA0001525080	12 mois	30/05/2022	31/05/2023	100	155	15 500	2,20	Fixe
MA0001525098	12 mois	31/05/2022	01/06/2023	100	633	63 300	2,10	Fixe
MA0001525148	12 mois	13/06/2022	12/06/2023	100	5 690	569 000	2,00	Fixe
MA0001525155	9 mois	16/06/2022	16/03/2023	100	1 930	193 000	1,95	Fixe
MA0001525247	12 mois	06/07/2022	07/07/2023	100	3 468	346 800	2,10	Fixe
MA0001525320	12 mois	03/08/2022	04/08/2023	100	1 934	193 400	2,10	Fixe
MA0001525338	12 mois	15/08/2022	16/08/2023	100	649	64 900	2,20	Fixe
MA0001525346	6 mois	23/08/2022	21/02/2023	100	6 000	600 000	2,15	Fixe
MA0001525387	12 mois	31/08/2022	01/09/2023	100	1 373	137 300	2,20	Fixe
MA0001525395	12 mois	05/09/2022	06/09/2023	100	313	31 300	2,20	Fixe
MA0001525411	12 mois	26/09/2022	27/09/2023	100	200	20 000	2,40	Fixe
MA0001525429	12 mois	29/09/2022	02/10/2023	100	2 762	276 200	2,30	Fixe
MA0001525437	3 mois	30/09/2022	22/12/2022	100	4 000	400 000	2,65	Fixe

Source : Groupe BMCI

La BMCI procède au rachat de ses Certificats de Dépôts. Le montant des Certificats de Dépôts rachetés par la BMCI s'élève à 1019.3 MMAD à fin Septembre 2022.

Caractéristiques des émissions de CD structurés à fin Septembre 2022

À fin Septembre 2022, la BMCI ne dispose pas d'encours de Certificats de Dépôts Structurés.

1.3.1.2 Emprunts Obligataires Subordonnés

En novembre 2012, la BMCI a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global de 750 MMAD dans le but de renforcer ses fonds propres réglementaires et d'améliorer ses ratios prudentiels de solvabilité et de liquidité.

L'emprunt obligataire subordonné, d'une maturité de 10 ans, a été proposé sous forme de quatre tranches, dont trois ont été souscrites (une tranche cotée à un taux fixe, une tranche non cotée à un taux fixe et une tranche non cotée à un taux révisable annuellement).

En septembre 2018, la BMCI a procédé à un second emprunt obligataire subordonné d'un montant global de 1 000 MMAD. Ce second emprunt obligataire a été proposé en deux tranches (fixe et variable) dont seule la tranche variable a été souscrite. L'objectif de cet emprunt est de renforcer les fonds propres de la Banque pour améliorer son ratio de solvabilité et financer son développement.

En novembre 2019, la BMCI a réalisé une troisième émission obligataire subordonnée d'un montant global de 500 MMAD et d'une maturité de 10 ans. Les deux tranches proposées (fixe et variable) ont été souscrites. Cet emprunt obligataire avait pour principaux objectifs l'optimisation des fonds propres de la BMCI en vue d'améliorer son ratio de solvabilité et le financement de la croissance de son activité.

Caractéristiques des trois emprunts obligataires subordonnés de la BMCI à fin septembre 2022

A fin septembre 2022, l'encours des emprunts obligataires de la BMCI hors intérêts courus non échus s'élève à 2 250 MMAD.

Date de jouissance*	Montant de l'émission (MMAD)	Tranches	Montant ¹ par tranche (MMAD)	Cotation	Nature du taux	Nominal en MAD	Taux d'intérêt en vigueur**	Prime de risque (Pbs)	Maturité	Mode de rembours.	Date d'échéance
12/11/2019	500	Tranche A	74,8	Non cotée	Fixe	100 000	3,38%	55	10 ans	<i>In fine</i>	12/11/2029
		Tranche B	425,2	Non cotée	Révisable annuellement	100 000	2,10%	55	10 ans	<i>In fine</i>	12/11/2029
24/09/2018	1 000	Tranche B	1 000	Non cotée	Révisable annuellement	100 000	2,21%	65	10 ans	<i>In fine</i>	24/09/2028
22/11/2012	750	Tranche A	255	Cotée	Fixe	100 000	6,04%	120	10 ans	<i>In fine</i>	22/11/2022
		Tranche C	270	Non cotée	Fixe	100 000	6,04%	120	10 ans	<i>In fine</i>	22/11/2022
		Tranche D	225	Non cotée	Révisable annuellement	100 000	2,66%	110	10 ans	<i>In fine</i>	22/11/2022
Total	2 250		2 250								

Source : Groupe BMCI

(*) La date d'émission correspond à la date de jouissance

(**) Le taux d'intérêt pour les tranches révisables constitue le taux en vigueur à fin juin 2022

Emissions décidées par les instances mais non encore réalisées

Conformément aux dispositions de l'article 292 et à la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, l'Assemblée Générale du 1^{er} août 2019 a approuvé et autorisé un programme d'émission d'emprunts obligataires subordonnés d'un montant maximum d'un milliard de dirhams à réaliser en une ou plusieurs fois, dans un délai de cinq ans, à compter de la date de tenue de l'assemblée.

L'Assemblée Générale du 1^{er} août 2019 a également approuvé et autorisé la limitation du montant de chaque émission liée à ce programme au montant effectivement souscrit si l'émission concernée n'est pas totalement souscrite.

Le reliquat non encore émis de ce programme est de 500 M MAD.

¹ Encours hors intérêts courus non échus

1.3.2 Dettes bancaires

Au regard de l'activité de la Banque, la BMCI a recours notamment aux dettes envers les établissements de crédits et assimilés et dépôts de la clientèle pour se financer.

Le tableau ci-après détaille l'évolution des dettes envers les établissements de crédit et assimilés sur la période 2019-Juin 2022 :

En MMAD	2019	2020	Var. 20/19	2021	Var. 21/20	juin-22	Var. 06-22/12-21
. A vue	495	1 814	>100%	2 626	44,75%	1 606	-38,84%
. A terme	1 089	1 270	16,62%	742	-41,60%	4 869	556,22%
Total	1 584	3 084	94,70%	3 367	9,19%	6 475	92,31%

Source : BMCI – Comptes sociaux

Les dettes envers les établissements de crédits et assimilés de la BMCI s'élèvent à 6 475 MMAD à fin juin 2022 contre 3 367 MMAD à fin décembre 2021 en hausse de 3 108 MMAD (soit +92,31%). Elles sont constituées à hauteur de 25% de dettes à vue et 75% de dettes à terme en juin 2022.

Les dettes envers les établissements de crédits et assimilés de la BMCI s'élèvent à 3 367 MMAD à fin décembre 2021 contre 3 084 MMAD à fin 2020 en hausse de 283 MMAD (soit +9.19%). Elles sont constituées à hauteur de 78,0% de dettes à vue et 22,0% de dettes à terme en 2021. les dettes à vue ont augmentée de 812 MMAD (soit +44,75%), les dettes à terme ont baissée de 528 MMAD (soit-41,6%)

A fin 2020, les dettes envers les établissements de crédits et assimilés de la BMCI s'élèvent à 3 084 MMAD contre 1 584 MMAD à fin 2019 en hausse de 1 500 MMAD (soit +94.7%). Elles sont constituées à hauteur de 58,8% de dettes à vue et 41,2% de dettes à terme en 2020.

A la date d'enregistrement du document de référence, la BMCI ne dispose pas de covenants sur ses dettes bancaires.

1.3.3 Engagements hors bilan

L'évolution des engagements hors bilan de la BMCI entre 2019 et fin 2022 se présente comme suit :

En MMAD	2019	2020	Var. 20/19	2021	Var. 21/20	juin-22	Var. 06-22/12-21
Engagements donnés	22 455	18 994	-15,41%	19 370	2,00%	20 623	6,47%
<i>Dont engagements vis-à-vis des filiales</i>	<i>25,05%</i>	<i>9,68%</i>	<i>-15,40%</i>	<i>9,70%</i>	<i>7,00%</i>	<i>9%</i>	<i>-11,34%</i>
Eng. de financ. donnés en faveur d'EC & assimilés	0	0	Na	50	Na	50	0%
Eng. de financ. donnés en faveur de la clientèle	6 309	6 815	8%	7 842	15,10%	9 084	15,83%
Eng. de garantie d'ordre d'EC & assimilés	9 802	5 921	-39,60%	5 236	-11,60%	5 291	1,04%
Eng. de garantie d'ordre de la clientèle	6 283	6 202	-1,30%	6 241	0,60%	6 120	-1,94%
Autres titres à livrer	61	56	-8,20%	-	-100%	79	Na
Engagements reçus	4 417	5 234	18,50%	4 305	-17,80%	5 930	37,75%
<i>Dont engagements vis-à-vis des filiales</i>	<i>0%</i>	<i>0%</i>	<i>Na</i>	<i>-</i>	<i>Na</i>	<i>0%</i>	<i>Na</i>

Engagements de garantie reçus d'EC & assimilés	4 356	4 341	-0,30%	2 795	-35,60%	4 258	52,35%
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	0	886	Na	1 496	68,90%	1 627	8,75%
Autres titres à recevoir	61	7	-88,50%	13	82,10%	45	253,3%

Source : BMCI – Comptes sociaux

Revue analytique Juin 2022-2021

Au 30 juin 2022, les engagements donnés s'élèvent à 20 623 MMAD contre 19 370 MMAD à fin 2021 soit une hausse de 6,47%. Cette augmentation s'explique essentiellement par la hausse des engagements de financement donnés en faveur de la clientèle de 15,8% à 9 084 MMAD contre 7 842 MMAD à fin 2021. La quote-part des engagements donnés vis-à-vis des filiales s'élève à 8,6% en juin 2022 en baisse de 1,1 point par rapport à 2021.

A fin 2021, les engagements reçus s'affichent à 5 930 MMAD contre 4 305 MMAD à fin 2021 en hausse de 37,75% sur la période. Cette évolution s'explique par la hausse de 1 463 MMAD des engagements de garantie reçus d'EC & assimilés, et la hausse de 131 MMAD des engagements de garantie reçus de l'état et d'organismes de garantie divers.

Revue analytique 2021-2020

Au 31 décembre 2021, les engagements donnés s'élèvent à 19 370 MMAD contre 18 994 MMAD à fin 2020 soit une hausse de 2%. Cette augmentation s'explique essentiellement par l'effet combiné de (i) la baisse des engagements de garantie d'ordre des établissements de crédits et assimilés de 12% à 5 236 MMAD en 2021 contre 5 921 MMAD en 2020 et (ii) la hausse des engagements de financement donnés en faveur de la clientèle de 15% à 7 842 MMAD contre 6 815 MMAD à fin 2020. La quote-part des engagements donnés vis-à-vis des filiales s'élève à 9,75% en 2021 en quasi-stagnation par rapport à 2020.

A fin 2021, les engagements reçus s'affichent à 4 305 MMAD contre 5 234 MMAD à fin 2020 en baisse de 17,8% sur la période. Cette évolution s'explique par l'effet compensé de la baisse de 1 546 MMAD des engagements de garantie reçus d'EC & assimilés, et la hausse de 610 MMAD des engagements de garantie reçus de l'état et d'organismes de garantie divers.

Revue analytique 2020-2019

Au 31 décembre 2020, les engagements donnés s'élèvent à 18 994 MMAD contre 22 455 MMAD à fin 2019 soit une baisse de 15,4%. Ce fléchissement s'explique essentiellement par l'effet combiné de (i) la baisse des engagements de garantie d'ordre des établissements de crédits et assimilés de 39,6% à 5 921 MMAD en 2020 contre 9 802 MMAD en 2019 et (ii) la hausse des engagements de financement donnés en faveur de la clientèle de 8% à 6 815 MMAD contre 6 309 MMAD à fin 2019. La quote-part des engagements donnés vis-à-vis des filiales s'élève à 9,7% en 2020 en baisse de 15,4 pts par rapport à 2019.

A fin 2020, les engagements reçus s'affichent à 5 234 MMAD contre 4 417 MMAD à fin 2019 en hausse de 18,5% sur la période. Cette évolution s'explique par la hausse de 886 MMAD des engagements de garantie reçus de l'état et d'organismes de garantie divers.

1.3.4 Nantissement d'actions

A la date d'enregistrement du présent document de référence, les actions BMCI détenues par BNP Paribas IRB Participations, Atlantasanad Assurance et AXA Assurance Maroc ne font l'objet d'aucun nantissement.

1.3.5 Nantissement d'actifs

A la date d'enregistrement du présent document de référence, les actifs de la BMCI ne font pas l'objet d'un nantissement.

1.3.6 Notation

La mission de notation est menée annuellement par l'agence internationale Fitch Ratings.

L'agence Fitch Ratings a confirmé, sur son échelle de notation nationale², en février 2022 les ratings suivants de la BMCI traduisant sa solidité financière.

Critère	Février 2022
Note à long terme	AAA (mar)
Perspective d'évolution de la note à long terme	Stable
Note à court terme	F1+ (mar)

Source : Fitch Ratings

La version traduite du texte intégral de la notation publiée sur le site de l'agence de notation Fitch se détaille comme suit :

Facteurs Clés de la Note

Les notes Nationales de BMCI reflètent le soutien que la banque pourrait recevoir de son actionnaire majoritaire, BNP Paribas S.A. (BNPP ; A+/Stable) détenteur de 66.7% du capital de BMCI. L'appréciation du support par Fitch tient compte de la forte capacité de BNPP - reflétée à travers sa notation à long-terme – et de sa volonté à soutenir BMCI.

Filiale Stratégiquement Importante : BMCI a une franchise modeste au Maroc avec une part de marché de 5%. Cependant, BMCI est la plus grande filiale africaine de BNPP et soutient la franchise du groupe dans la région Méditerranée au sens large.

Facile à Soutenir : BMCI est de petite taille par rapport à BNPP, représentant moins de 5% du total des actifs consolidés du groupe à fin juin 2021. Par conséquent, tout soutien serait gérable pour BNPP.

Forte Intégration avec BNPP: BMCI est très intégrée dans BNPP, les deux entités partageant la même marque commerciale, les mêmes systèmes informatiques, procédures internes et plateformes informatiques. L'équipe de direction de BMCI est nommée par BNPP et BNPP contrôle le conseil de surveillance de BMCI et définit sa stratégie.

Absence d'Historique de Soutien Extraordinaire : BMCI n'a jamais eu recours au soutien extraordinaire de BNPP. Cependant, le soutien ordinaire de BNPP se manifeste sous la forme de contre-garanties qui permettent à BMCI d'octroyer des prêts à des entreprises marocaines pour des montants élevés, tout en restant sous le seuil de la limite des grands risques.

Franchise Modeste : BMCI détient une part de marché locale d'environ 5%-6% en termes de crédits et n'a ainsi pas l'envergure pour pratiquer une tarification supérieure au marché, l'expertise de BNPP en France et en Afrique sur la clientèle entreprises procure un avantage concurrentiel à BMCI pour cibler des entreprises multinationales. Le modèle de la banque est axé sur les activités bancaires traditionnelles avec un large éventail de services financiers.

Profil de Risque Conservateur : Le profil de risque conservateur de BMCI se manifeste par des conditions d'octroi de crédits strictes reflétant les propres conditions de BNPP et adaptées aux conditions économiques du marché local marocain. Les systèmes de contrôle des risques chez BMCI sont bons, les limites respectées, tout comme les procédures. Les procédures du groupe BNPP sont appliquées, ce qui sous-tend la solidité du système de contrôle des risques de BMCI.

² Les notations nationales ne peuvent être comparées aux notations internationales, dont les paramètres de rating diffèrent sensiblement de celles retenues pour les sociétés locales.

Créances Douteuses Elevées : le ratio créances douteuses/créances brutes de BMCI de 14.3% à fin juin 2021 était largement supérieur à la moyenne de 9.7% pour le secteur. Selon nous, cela reflète des méthodes de classification des créances et de reconnaissance des prêts douteux plus strictes chez BMCI. Le ratio de couverture des créances douteuses de 88% à fin juin 2021 était raisonnable et globalement en ligne avec la moyenne du secteur.

Rentabilité Sous la Moyenne Sectorielle : Les indicateurs clés de performance de BMCI ont été historiquement en dessous de la moyenne du secteur en raison de plus faibles rendements sur ses actifs compte tenu de l'exposition de la banque à des clients à faible risque. Le résultat opérationnel a atteint 1.3% (annualisé) des actifs pondérés par les risques au premier semestre 2021 contre 0.6% en 2020, principalement en raison d'un montant plus faible de provisions pour dépréciation des créances.

Capitalisation Juste Adéquate : le ratio d'adéquation des fonds propres de catégorie 1 (CET1) de 10.7% à fin juin 2021 se compare favorablement à celui des pairs. Cependant, nous considérons les coussins d'absorption comme juste adéquats compte tenu d'un stock important de créances douteuses non couvertes par les provisions (équivalent à 14% des fonds propres règlementaires de catégorie 1 à fin juin 2021) ainsi que de forte concentrations par signature individuelle (les 20 plus grandes expositions représentaient 20% du total des créances brutes à fin juin 2021).

Ressources et Liquidité Adéquates : Tout comme pour les pairs, les dépôts de la clientèle constituent la principale source de financement de BMCI. Ces dépôts proviennent exclusivement du marché local et représentaient 78% des ressources totales de la banque à fin juin 2021. La liquidité est strictement contrôlée par BNPP et est satisfaisante.

Sensibilités de la Note

Facteur pouvant, de manière individuelle ou collective, mener à une action de notation négative/dégradation :

Les notes Nationales de BMCI pourraient être dégradées en cas d'une dégradation de plusieurs crans de la note de BNPP ou si la volonté de BNPP de soutenir BMCI s'affaiblissait. Nous considérons ces deux scénarios comme peu probables actuellement.

Facteur pouvant, de manière individuelle ou collective, mener à une action de notation positive/amélioration :

Les notes Nationales de BMCI sont au plus haut dans l'échelle nationale et ne peuvent donc s'améliorer.

La liste des actions prises sur les notes est la suivante :

- Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie
- Note Nationale à Long-Terme confirmée à 'AAA(mar)' ; Perspective Stable
- Note Nationale à Court-Terme confirmée à 'F1+(mar)'
- Note de Support de '3' retirée

SCÉNARIO LE PLUS FAVORABLE ET SCÉNARIO LE MOINS FAVORABLE

Pour la notation sur l'échelle internationale des émetteurs relevant du champ des Institutions Financières et des Obligations Sécurisées, Fitch réalise un scénario le plus favorable et un scénario le moins favorable. Le scénario le plus favorable se définit comme le 99ème percentile de la matrice de transition des notes, avec une perspective de rehaussement de la note de trois crans dans un horizon de temps de trois ans. Le scénario le moins favorable se définit comme le 99ème percentile de la matrice de transition des notes, avec une perspective d'abaissement de la note de trois crans dans un horizon de temps de trois ans. Dans ces scénarios, les notes s'étalent de 'AAA' à 'D'. Le scénario le plus favorable et le moins favorable reposent sur les performances historiques des émetteurs. Pour plus d'informations sur la méthodologie utilisée par Fitch pour établir ses scénarios : <https://www.fitchratings.com/site/re/10111579>

Evolution de la notation BMCI sur la période entre 2019 et 2022

L'agence Fitch Ratings a maintenu stable, sur son échelle de notation nationale, la notation de la BMCI depuis 2019 :

Critère	2019	2020	2021	Fév. 2022
Note à long terme	AAA (mar)	AAA (mar)	AAA (mar)	AAA (mar)
Perspective d'évolution de la note à long terme	Stable	Stable	Stable	Stable
Note à court terme	F1+ (mar)	F1+ (mar)	F1+ (mar)	F1+ (mar)

Source : Fitch Ratings

2. Gouvernance de BMCI

2.1 Dispositions régissant les assemblées générales

2.1.1 Assemblées d'actionnaires

Les décisions collectives des actionnaires sont prises en assemblée, lesquelles sont qualifiées d'assemblée générale ordinaire ou extraordinaire selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre.

L'assemblée générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires, ses décisions sont obligatoires pour tous, même pour les absents, les incapables, les opposants ou les actionnaires privés du droit de vote.

2.1.2 Convocations des assemblées

L'Assemblée Générale est convoquée par le Directoire, à défaut, et en cas d'urgence elle peut être également convoquée :

- Par les commissaires aux comptes ;
- Par le ou les liquidateurs en cas de dissolution de la société et pendant la période de liquidation ;
- Par un mandataire désigné par le Président du tribunal statuant en référé à la demande soit de tout intéressé en cas d'urgence, soit d'un ou plusieurs actionnaires réunissant au moins le dixième du capital social ;
- Par le Conseil de Surveillance.

Les convocations sont faites, trente jours francs au moins avant la réunion au moyen d'un avis inséré dans un journal d'annonces légales agréé ; cet avis doit mentionner la dénomination, la forme, le capital, le siège et/ou le numéro d'immatriculation au registre de commerce de la société, le texte de résolutions qui sera présenté à l'assemblée par le Directoire, ainsi que le délai pendant lequel les actionnaires peuvent demander l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour. L'avis de convocation doit préciser une description précise des procédures que les actionnaires doivent suivre pour participer et voter à l'assemblée, en particulier des modalités de vote par procuration ou par correspondance.

Le ou les commissaires aux comptes ne peuvent convoquer l'assemblée des actionnaires qu'après avoir vainement requis sa convocation par le Conseil de Surveillance et le Directoire.

En cas de pluralité de commissaires aux comptes, ils agissent d'accord entre eux et fixent l'ordre du jour. S'ils sont en désaccord sur l'opportunité de convoquer l'assemblée, l'un d'eux peut demander au président du tribunal, statuant en référé, l'autorisation de procéder à cette convocation, les autres commissaires aux comptes et le président du Conseil de Surveillance et du Directoire dûment appelés.

L'assemblée se réunit aux jours et à l'heure désignés dans l'avis de convocation, soit au siège social soit en tout autre lieu de la ville où ce siège est situé.

2.1.3 Ordre du jour

L'ordre du jour des assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation.

Toutefois un ou plusieurs actionnaires représentant la proportion du capital social prévue par la loi ont la faculté de requérir l'inscription d'un ou plusieurs projets de résolutions à l'ordre du jour, par lettre recommandée adressée au siège social dix jours au plus tard à compter de l'avis de convocation.

L'assemblée ne peut délibérer sur une question qui n'est pas inscrite à l'ordre du jour, néanmoins, elle peut, en toutes circonstances, révoquer un ou plusieurs membres du Directoire et procéder à leur remplacement.

L'ordre du jour de l'assemblée ne peut être modifié sur deuxième convocation.

2.1.4 Composition

L'assemblée générale se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions.

Les sociétés actionnaires se font représenter par leur mandataire spécial qui peut ne pas être lui-même actionnaire.

Un actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire ou par son tuteur, par son conjoint ou par un ascendant ou descendant, sans qu'il soit nécessaire que ces derniers soient personnellement actionnaires.

Les copropriétaires d'actions indivises sont représentés aux assemblées générales par l'un d'eux ou par un mandataire unique.

L'actionnaire qui a donné ses actions en nantissement conserve seul le droit d'assister aux assemblées générales.

Les actionnaires peuvent assister à l'assemblée générale sur simple justification de leur identité à condition soit d'être inscrits sur les registres sociaux cinq jours au moins avant l'assemblée, s'ils sont titulaires d'actions nominatives, soit de produire un certificat attestant le dépôt de leurs actions auprès d'un établissement agréé, s'ils sont titulaires d'actions au porteur.

2.1.5 Vote

Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions^[1].

Le droit de vote attaché à l'action appartient à l'usufruitier dans les assemblées générales ordinaires et au nu-propriétaire dans les assemblées générales extraordinaires.

En cas de nantissement des actions, le droit de vote est exercé par le propriétaire.

La société ne peut voter avec les actions qu'elle a acquises ou prises en gage.

2.1.6 Assemblées Générales Ordinaires

Attributions

L'assemblée générale ordinaire statue sur toutes les questions excédant la compétence du Directoire et du Conseil de Surveillance et qui ne sont pas de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire.

Une assemblée générale ordinaire est réunie tous les ans, dans les six premiers mois qui suivent la date de clôture de l'exercice social.

Cette assemblée entend notamment le rapport du Directoire, les observations du Conseil de Surveillance et les rapports des commissaires aux comptes ; elle discute, redresse, et approuve ou rejette les comptes et statue sur la répartition et l'affectation des bénéfices.

Elle nomme les commissaires aux comptes.

Quorum et majorité

Pour délibérer valablement, l'assemblée générale ordinaire doit réunir le quart, au moins, des actions ayant le droit de vote, à l'exclusion des actions acquises ou prises en gage par la société ; si elle ne réunit pas ce quorum, une nouvelle assemblée est convoquée pour laquelle aucun quorum n'est requis.

Pour le calcul du quorum, il n'est pas tenu compte des actions que la société a acquises ou prises en gage.

Dans les assemblées générales ordinaires, les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

^[1] Les statuts de la Banque ne prévoient pas l'attribution d'actions ayant un droit de vote double (une action est égale à une voix)

2.1.7 Assemblées Générales Extraordinaires

Attributions

L'assemblée générale extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions.

Elle ne peut toutefois changer la nationalité de la société ni augmenter les engagements des actionnaires.

Elle peut décider la transformation de la société en société de toute autre forme, sa fusion avec une autre société, sa scission en deux ou plusieurs entités distinctes ou l'apport d'une partie de son actif, avec ou sans prise en charge de passif, sous réserve du respect des dispositions légales applicables en la matière.

Elle est seule habilitée à autoriser la ou les cessions de plus de 50% des actifs de la société, conformément aux dispositions de l'article 104 de la loi n° 20-19, complétant et modifiant la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes.

Quorum et majorité

L'assemblée générale extraordinaire n'est régulièrement constituée et ne peut valablement délibérer que si elle est composée d'un nombre d'actionnaires représentant au moins sur première convocation, la moitié, et sur deuxième convocation, le quart des actions ayant le droit de vote, à l'exclusion des actions acquises ou prises en gage par la société.

A défaut de réunir le quorum du quart, cette deuxième assemblée peut être reportée à une date ultérieure de deux mois au plus à partir du jour pour lequel elle avait été convoquée et se tenir valablement avec la présence ou la représentation d'un nombre d'actionnaires représentant le quart au moins du capital social.

Pour le calcul du quorum, il n'est pas tenu compte des actions que la société a acquises ou prises en gage.

Dans les assemblées générales extraordinaires, les délibérations sont prises à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés.

2.2 Dans les assemblées générales extraordinaires, les délibérations sont prises à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés. Organes de surveillance

2.2.1 Le Conseil de surveillance

Suivant l'article 15 des statuts de la BMCI, le Conseil de Surveillance est composé de trois membres au moins et de quinze membres au plus. En cas de fusion, le nombre maximum de membres du Conseil de Surveillance pourra être porté à 27 ou 30, en application et dans le respect des stipulations de l'alinéa 2 de l'article 83 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes.

Les membres sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire et la durée de leur fonction est fixée à trois années. Ils sont rééligibles et ne peuvent être révoqués que par décision d'une Assemblée Générale Ordinaire.

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Banque par le Directoire.

L'Assemblée Générale peut allouer aux membres du Conseil de Surveillance, à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle, qu'elle détermine librement, et que le Conseil répartit entre ses membres dans les proportions qu'il juge convenables.

2.2.2 Composition du Conseil de Surveillance

A fin septembre 2022, le Conseil de Surveillance de la BMCI se compose des membres suivants :

Nom	Qualité	Date de nomination	Expiration du mandat
M. Jaouad HAMRI	Président – Membre indépendant	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Michel PEBEREAU	Vice-Président Etat-major comité direct mandataire social au sein de BNP Paribas	27-mai-04	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
Mme Janie LETROT	Membre indépendant	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Mohamed Hassan BENSALAH	Membre	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Christian DE CHAISEMARTIN	Membre – Responsable des risques IRB au sein de BNP Paribas	21-juin-18	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Alain FONTENEAU	Membre	26-mai-09	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Yves MARTRENCAR	Membre – Etat-major Comité de direction Ressources Humaines Groupe au sein de BNP Paribas	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. François BENAROYA	Membre – Responsable zone géographique IRB au sein de BNP Paribas	22-février-22	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Jean-Paul SABET	Membre	21-juin-18	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
Mme Dounia TAARJI	Membre indépendant	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
AXA Assurance Maroc	Représentée par Mme. Meryem CHAMI, Directeur Général de AXA Assurance Maroc	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
Atlantasanad Assurance	Représentée par M. Mustapha BAKKOURY	27-nov-20	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
BNP Paribas IRB Participations	Représentée par M. Didier MAHOUT, responsable des activités Corporate au sein d'International Retail Banking du Groupe BNPP	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Source : Groupe BMCI

2.2.3 Curriculum Vitae des membres du Conseil de Surveillance

- M. Jaouad HAMRI

Diplômé d'un Master en Economie & Finance à l'université de Grenoble avant d'obtenir ses certificats supérieurs (juridiques et fiscaux et de révision comptable) à l'Institut des Etudes Commerciales.

Fonctions précédentes :

- Evolution dans le secteur privé et l'entrepreneuriat en France et au Maroc depuis 1981 ;
- Conseiller du ministre de l'économie et des finances au Maroc (2008-2010) ;
- Directeur de l'Office des Changes au Maroc (2010-2015).

Autres mandats :

- Université Internationale de Rabat :
 - o Administrateur indépendant
 - o Président Comité nomination et rémunération et de gouvernance
 - o Membre du comité d'audit
 - o Membre du comité stratégie et investissement
- Bourse de Casablanca : Administrateur
 - o Membre du comité de gouvernance

- Membre du comité d'audit
- Membre du comité stratégie
- Groupe Ateliers de Haute Garonne Toulouse (Secteur de l'aéronautique) :
 - Consultant du groupe pour les investissements au Maroc
- Consul honoraire de l'Ile Maurice au Maroc
- Président du conseil d'administration de BMCI FINANCE
- Président du conseil de surveillance de BMCI BOURSE
- Administrateur indépendant BMCI LEASING
- Administrateur Indépendant dans BMCI OFFSHORE

- M. Michel PEBEREAU

Diplômé de l'école polytechnique en 1961 et de l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) en 1967, il est Grand Officier de la Légion d'Honneur et Commandeur de l'Ordre National du Mérite français. Il occupe plusieurs fonctions :

- Président d'honneur de BNP Paribas depuis 2011 ;
- Président de la Fondation BNP Paribas depuis 2011 ;
- Président de la Fondation ARC pour la Recherche sur le Cancer de 2014 à 2018, il en est devenu Président d'honneur en 2018 ;
- Président du Centre des Professions Financières depuis 2014 ;
- Président de la Fondation Jean-Jacques Laffont -Toulouse School of Economics depuis décembre 2018 ;
- Président de l'association du Club des Partenaires de TSE depuis 2008 ;
- Membre de l'académie des Sciences Morales et Politiques depuis 2007 et du Conseil d'Orientation de l'Institut de l'Entreprise et de la Fondation Nationale des Sciences Politiques depuis 2001.

Fonctions précédentes :

- Il a occupé plusieurs postes au ministère de l'Economie et des Finances à Paris (1967 – 1982) ;
- Directeur Général délégué puis Président Directeur Général du Crédit Commercial de France (CCF) de 1987 à 1993 ;
- PDG de la Banque Nationale de Paris (BNP) puis de BNP Paribas (1993 – 2003).

Autres mandats :

- Gérant M.J.P Conseil
- Membre du Conseil d'administration Tofane global
- Membre du Conseil d'administration Financière P
- Associé Paris Fait son cinéma (PFSC)

- Mme Janie LETROT

Diplômée de l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) en 1985 après avoir obtenue une licence d'Histoire Géographie à la Sorbonne en 1974.

Fonctions précédentes :

- Administrateur civil à la direction Générale des Impôts à Paris (1985 – 1989) ;
- Conseillère commerciale puis Conseillère Financière à l'Ambassade de France à Rabat (1989 – 1996) ;
- Conseillère Economique et Financière à la mission permanente de la France auprès des Nations Unies à New York (1996 – 1999) ;
- Conseillère du Commerce Extérieur de la France (2000 – 2014) ;
- Déléguée Générale Vivendi au Maroc puis Directrice Générale Affaires Juridiques et Règlementaires de Maroc Telecom et membre du Directoire (1999 – 2014).

Autres mandats :

- DIGIFI : administratrice indépendante et présidente du comité d’audit et des risques
- DISWAY : membre indépendant du conseil de surveillance, membre du comité d’audit et des risques et du comité Nominations, Rémunérations, Gouvernance

- **M. Christian DE CHAISEMARTIN**

Diplômé de l’IHEDREA à Paris en économie Gestion et Finance en 1987.

Fonctions précédentes :

- A occupé plusieurs postes à la BBL entre 1988 et 1999 ;
- Responsable du Département Particuliers et professionnels puis Directeur du département Transport, Logistique, automobile et services à ING Banque France (1999 – 2006) ;
- Directeur du département automobile et équipements industriels chez BNP Paribas Fortis (2006 – 2009) ;
- Directeur adjoint du crédit management puis Senior Manager chez BNP Paribas CIB (2010 – 2014) ;
- Senior Manager et membre de la plateforme Corporate Debt et Export Finance chez BNP Paribas puis Directeur du département Risque (2014 – 2017) ;
- Directeur des Risques de BNP Paribas IRB (depuis 2017).

Autres mandats :

- Pas d’autres mandats

- **M. Alain FONTENEAU**

Diplômé d’un DEA en macroéconomie appliquée à l’université Paris X en 1977.

Fonctions précédentes :

- Maître de conférences en micro et macro économie à l’ENA et à l’Institut d’études politiques de Paris (1980 – 1990) ;
- Responsable des recherches à l’Institut National pour la Recherche Scientifique (1977 – 1982) ;
- Manager en Ingénierie Financière chez BRED – Banque Populaire en France ;
- Directeur adjoint du département Asset Manager (1995 – 1999) ;
- Responsable ALM chez BNP Paribas (1999 – 2008) ;
- CFO chez IRB BNP Paribas (2009 - 2017).

Autres mandats :

- Pas d’autres mandats

- **M. Yves MARTRENCAR**

Diplômé de l’école polytechnique de Paris.

Fonctions précédentes :

- Divers postes en régions dans le Réseau BNP Paribas en France (1980 – 1993) ;
- Directeur du Département des particuliers et professionnels à la Direction Centrale des Réseaux Métropolitains (1993 – 1996) ;
- Directeur de distribution, produits et marchés à la Banque de détail en France chez BNP Paribas (2000 – 2003) ;
- Directeur de BDDF Retail (2003 – 2009) ;
- Responsable de Distribution, Marchés et Solutions pour BNP Paribas Retail Banking (2009 – 2012), et à partir de 2010 Chief Operating Officer de BNP Paribas Retail Banking ;
- Directeur des Ressources Humaines Groupe BNP Paribas depuis 2012 jusqu’au 1er novembre 2020 ;
- Senior Advisor de BNP Paribas depuis le 2 novembre 2020.

Autres mandats :

- Administrateur BNP Paribas Cardif

- Administrateur BNL (Italie)
- Président du Conseil d'administration de BNP Paribas (Suisse) SA

- **M. François Benaroya**

Diplômé de l'école Polytechnique, de l'École Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique (ENSAE) et de l'Université de Tilburg (Pays-Bas).

Fonctions précédentes :

- Intégration du Groupe BNP Paribas en 2004 en tant que responsable de la stratégie du Groupe au sein du Développement Groupe ;
- De 2007 à 2011, Directeur Général Adjoint de la filiale ukrainienne du Groupe BNP Paribas en charge de la banque de détail ;
- Membre du Comex d'IRB, en charge de la ligne de métier Retail et SME, intervenant sur l'ensemble des géographies d'IRB ;
- En 2014, Directeur général adjoint de la filiale polonaise du Groupe BNP Paribas en charge de l'intégration de la banque BGZ ;
- En 2017, membre du Comex d'IRB et responsable de la région Europe Centrale et Orientale – Turquie ;
- Depuis octobre 2021, Adjoint du responsable d'IRB, et responsable d'Europe Méditerranée, et à ce titre responsable de l'ensemble des banques des régions Afrique et Europe Centrale et Orientale/ Turquie au sein de BNP Paribas.

Autres mandats :

- Membre du Conseil d'administration de BNP Paribas Bank Polska
- Membre du Conseil d'administration d'Ukrsibbank ;
- Membre du Conseil d'administration de TEB.

- **M. Jean-Paul SABET**

Diplômé de HEC Paris en 1976.

Fonctions précédentes :

- Divers postes chez Banque Paribas (1976 – 1996) ;
- Directeur Général Adjoint puis Président Directeur Général de la Société Centrale d'Investissement à Paris (1996 – 1998) ;
- Membre du Directoire de Klepierre et responsable du pôle Actifs et Services Immobiliers de Paribas (1998 – 2003) ;
- Membre du comité exécutif de BDDF et responsable du pôle Finance et Stratégie chez BNP Paribas (2004 – 2006) ;
- Responsable de l'intégration de BNL dans BNP Paribas puis Chief Operating Officer de BNL (2006 – 2009) ;
- Co responsable d'Europe Méditerranée en charge de la Turquie (2010 – 2012) ;
- Responsable Adjoint d'IRB en charge de l'Europe de l'Est, de la Turquie et de l'Asie pour BNP Paribas (2013 – 2017) ;
- Responsable Adjoint d'IRB en charge de la supervision d'Europe Méditerranée et directement de l'Afrique pour BNP Paribas depuis 2018.

Autres mandats :

- Administrateur de TEB Holding (Turquie) ;
- Vice-Président de BGZ BNP PARIBAS (Pologne) ;
- Membre du Conseil de Surveillance de LDC (France).

- **Mme Dounia TAARJI**

Diplômée en option Finance de l'ESC Paris en 1987 et de la Sorbonne en 1992 en droit des affaires et de la Société Française des Analystes Financiers (SFAF) en 1995.

Fonctions précédentes :

- Chargé d'affaires en financement de projets au Crédit Lyonnais (1987 - 1990) ;
- Chargé de missions chez Clinvest, la Banque d'affaires du Crédit Lyonnais (1990 – 1995) ;
- Directeur Général de CDMC, société de bourse de Crédit du Maroc (1995 – 1998) ;
- Associée au sein de CFG Finance (1998 – 2001) ;
- Directeur Général du CDVM (2001 – 2009) ;
- Directeur Général de Malya Conseil (2009 – 2010) ;
- Directeur Général du Cabinet International de Conseil en Stratégie Monitor Group (2011 – 2013).

Autres mandats :

- Depuis février 2019, Présidente du Directoire du Fonds Hassan II.
- Administrateur indépendant d'Alliances et membre de son comité d'audit.

- **Mme Meryem CHAMI**

Diplômée de Telecom Bretagne et du EMBA de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées de Paris / Casablanca.

Fonctions précédentes :

- Divers postes au sein de Devoteam – Siticom (1999-2001) ;
- Divers postes au sein de Attijariwafa Bank (2004-2008) ;
- Divers postes au sein de l'OCP (2008-2014) ;
- Directeur Général Altran Maroc (2015 - 2017) ;
- Directeur Général Altran Maroc & Tunisie (Juin 2017 - Février 2020) ;
- Directeur Général Délégué en charge de la Transformation et de l'Efficiency (mars - octobre 2020) et Directeur Général de AXA Assurance Maroc (depuis octobre 2020).

Autres mandats :

- Administrateur dans les sociétés : AXA CREDIT Maroc / AMDIE / AGMA / ONA COURTAGE / CGEM / HPS
- Représentant permanent d'AXA Assurance Maroc à :
 - o AXA ASSISTANCE MAROC
 - o BMCI
 - o CAT
 - o CFG GROUP

- **M. Mustapha BAKKOURY**

Diplômé de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées de Paris et titulaire d'un DESS banque et finances.

Fonctions précédentes :

- Divers postes dans le secteur financier et bancaire ;
- Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion ;
- Responsable du pôle Banque d'affaires à la BMCI et membre exécutif de la Banque ;
- Secrétaire Général du PAM (2012-2016).

Autres mandats :

- Président Directeur Général de Masen ;
- Président Directeur Général de Masen Capital ;
- Président Directeur Général de Masen Services ;
- Président de l'Association Cluster Solaire ;
- Président du Conseil de Surveillance d'Alsolen ;

- Membre du Conseil d'Administration de l'Université EUROMED de Fès ;
- Membre du Conseil d'Administration (Administrateur Indépendant) de Tanger Med Port Authority « TMPA SA » ;
- Président (non exécutif) de 3 G (Holding familial) ;
- Président de la Fondation FATEMA.

- M. Didier MAHOUT

Diplômé de HEC Paris en 1979.

Fonctions précédentes :

- Divers postes chez Banque Paribas (1982 – 2000) ;
- Responsable Pays Allemagne–Europe Centrale & Orientale, CIB, Direction Europe, Paris (2000 – 2003) ;
- DG Succursale de Bruxelles et Responsable Pays, Bruxelles (2003 – 2007) ;
- DG Australie - Nouvelle Zélande, Sydney (2007 – 2015) ;
- DG Europe Centrale et Responsable Pays Hongrie, Budapest (2015 – 2018) ;
- Responsable Corporate Banking – Membre du Comité Exécutif d'IRB, Paris (depuis 2018).

Autres mandats :

- Administrateur de BNPP ED validée (en attente d'agrément de la Banque centrale) au sein de BNP Paribas El DJAZAÏR.

- M. Mohamed Hassan BENSALAH

Diplômé en Gestion et Finances de l'université de la Sorbonne et de l'école des cadres de Paris.

Fonctions :

- PDG du Groupe Holmarcom depuis 1993.

Autres mandats :

- Membre du Conseil d'administration du CIH
- Membre du Conseil d'administration de la CIMR
- Administrateur AKWA AFRICA
- Président Fédération marocaine des sociétés d'assurances et de réassurance
- Vice-Président Fondation Abdelkader Bensalah-HOLMARCOM
- Membre du Conseil d'administration de la CGEM
- Membre du Conseil d'administration de la Bourse des Valeurs de Casablanca
- Membre du Conseil d'administration de la Fondation Mohamed VI
- Membre du Conseil d'administration du Conseil Economique Social et Environnemental

2.2.4 Critère d'indépendance et parité Hommes / Femmes des membres du Conseil de Surveillance

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, notamment la loi n° 103-12 et la circulaire 5/W/2016 de Bank Al-Maghrib sur la gouvernance au sein des Établissements de Crédit, le Conseil de Surveillance de la BMCI compte trois membres indépendants³.

La qualité du membre indépendant du conseil de surveillance répond aux critères définis dans la circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib du 5/W/2016 du 10 juin 2016 fixant les conditions et les modalités de désignation

³ A ce titre, l'autoévaluation du fonctionnement du conseil de surveillance au titre de l'exercice 2021 a mis l'accent sur la nécessité de nommer un quatrième membre indépendant, de préférence une femme pour accroître la diversité des profils et anticiper l'application des dispositions de la loi sur la Société Anonyme relatives à une représentation plus équilibrée des femmes et des hommes au sein des organes de gouvernance.

d'administrateurs ou membres indépendants au sein de l'organe d'administration ou de surveillance des établissements de crédit.

Par ailleurs, la diversité des genres et la promotion des femmes font partie des engagements prioritaires de la BMCI, avec quatre grands axes d'actions pour favoriser l'égalité professionnelle : la sensibilisation, le développement des compétences, le networking et le mentoring.

La nomination et la promotion de plusieurs collaboratrices au sein du Conseil de surveillance s'inscrivent dans le cadre de la politique mise en œuvre afin de favoriser l'égalité professionnelle.

Ainsi, le nombre de femmes au sein du Conseil de Surveillance s'élève à trois à fin 2021 contre quatre à fin 2020 soit 23,1% de l'effectif total du Conseil de surveillance en 2021 contre 30,8% en 2020 et 23,1% en 2019.

En ce qui concerne la nomination d'un quatrième membre indépendant au sein du conseil de surveillance, le sujet a bien été abordé au niveau du CNRGE et est actuellement en cours de traitement.

2.2.5 Comités rattachés au Conseil de Surveillance

Le système de gouvernance mis en place respecte les principes généraux de gouvernance d'entreprise.

Les comités rattachés au Conseil de Surveillance ont pour vocation d'exercer le contrôle permanent de la gestion de la Société par le Directoire.

a. Comité d'audit

Se réunissant à une fréquence trimestrielle, une semaine avant la tenue du Conseil de Surveillance, le Comité d'audit est composé d'un président et de trois membres permanents dont un membre est indépendant. Le président et les membres permanents sont choisis parmi les membres du Conseil de Surveillance.

Le comité d'audit est chargé d'assister le Conseil de Surveillance dans l'évaluation de la qualité et de la cohérence du dispositif de contrôle interne conformément aux dispositions de la circulaire du gouverneur de Bank Al-Maghrib relatives au contrôle interne des établissements de crédit.

Le système de contrôle interne consiste en un ensemble de dispositifs visant à assurer en permanence, notamment : la vérification des opérations et des procédures internes ; la mesure, la maîtrise et la surveillance des risques ; la fiabilité des conditions de collecte, de traitement, de diffusion et de conservation des données comptables et financières ; l'efficacité des systèmes d'information et de communication

Dans ces conditions, le comité d'audit assure la surveillance et l'évaluation de la mise en œuvre du dispositif de contrôle interne, de la gestion des risques et de la conduite de l'activité d'audit sur l'ensemble du groupe BMCI.

Le comité a notamment pour attributions :

- De porter une appréciation sur la qualité du système de contrôle interne et de proposer, le cas échéant, des actions complémentaires à ce titre ;
- D'évaluer le dispositif de vigilance et de veille interne relatif au risque de blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme ;
- D'évaluer la pertinence des mesures correctrices prises ou proposées pour combler les lacunes ou insuffisances décelées dans le système de contrôle interne ;
- De recommander la nomination des commissaires aux comptes ou, à titre dérogatoire, le renouvellement de leur mandat au-delà de deux mandats consécutifs ;
- De définir les zones de risques minimales que les auditeurs internes et les commissaires aux comptes doivent couvrir ;
- De vérifier la fiabilité et l'exactitude des informations financières destinées au Conseil de Surveillance et aux tiers et de porter une appréciation sur la pertinence des méthodes comptables adoptées pour l'élaboration des comptes individuels et consolidés ;

- D'approuver la charte d'audit et le plan d'audit et d'apprécier les moyens humains et matériels alloués à la fonction d'audit interne et de s'assurer que les auditeurs internes possèdent les compétences nécessaires et proposer éventuellement les mesures à prendre à ce niveau ;
- De prendre connaissance des rapports d'activité et des recommandations des fonctions d'audit interne, de contrôle permanent et de conformité, des commissaires aux comptes et des autorités de supervision ainsi que des mesures correctrices prises ;
- D'examiner l'efficacité du dispositif de gestion des risques sur la base de reporting de missions d'audit spécifiques.

A fin septembre 2022, le comité d'audit est composé de :

- Mme Janie LETROT, Présidente ;
- M. Mohamed Hassan BENSALAH, Membre ;
- M. Alain FONTENEAU, Membre ;
- Mme Meryem CHAMI, Membre.

b. Comité des risques

Se réunissant à une fréquence trimestrielle, le Comité des risques est composé de quatre membres non exécutifs du Conseil de Surveillance dont le Président est membre indépendant.

Aucun quorum n'est requis pour la tenue des réunions du comité des risques.

Le comité des risques est chargé d'accompagner le Conseil de Surveillance en matière de stratégie et de gestion des risques, conformément aux dispositions de la circulaire de Bank-Al-Maghrib sur le contrôle interne.

La mission du comité porte sur les risques de toute nature : de crédit, de marché, opérationnel, de taux d'intérêt, de la concentration de crédit, de liquidité, de règlement-livraison, pays et de transfert, ainsi que des risques liés aux activités externalisées.

Le comité a notamment pour attributions :

- De conseiller le Conseil de Surveillance concernant la stratégie en matière de risque et le degré d'aversion aux risques ;
- De s'assurer que le niveau des risques encourus est contenu dans les limites fixés par le directoire conformément au degré d'aversion aux risques défini par le Conseil de Surveillance ;
- D'évaluer la qualité du dispositif de mesure, maîtrise et surveillance des risques de la BMCI et de son groupe ;
- De s'assurer de l'adéquation des systèmes d'information eu égard aux risques encourus ;
- D'apprécier les moyens humains et matériels alloués aux fonctions de gestion et de contrôle des risques et de veiller à leur indépendance.

A fin septembre 2022, le comité des risques est composé des membres suivants :

- Mme Dounia TAARJI, Président, Membre indépendant ;
- M. Didier MAHOUT, Membre ;
- M. Christian de CHAISEMARTIN, Membre.

c. Comité des nominations, des rémunérations et du gouvernement d'entreprise

Instance émanant du Conseil de Surveillance, le Comité des nominations, des rémunérations et du gouvernement d'entreprise est composé de trois membres non exécutifs du Conseil de Surveillance, dont un indépendant. Ce Comité se réunit annuellement ou chaque fois que nécessaire à la discrétion des membres du Comité.

Aucun quorum n'est requis pour la tenue des réunions du comité des nominations, des rémunérations et du gouvernement d'entreprise.

Au titre de sa compétence sur les nominations, ce comité est chargé d'assister le Conseil de Surveillance dans le processus de nomination et de renouvellement de ses membres ainsi que ceux de l'organe de direction. Ce comité veille également à ce que le processus de nomination et de réélection soit organisé d'une manière objective, professionnelle, et transparente.

Au titre de sa compétence sur les rémunérations, ce comité est chargé d'accompagner le Conseil de Surveillance dans la conception et le suivi du bon fonctionnement du système de rémunération. Il veille à ce qu'il soit approprié et en conformité avec la culture de la Banque, sa stratégie à long terme des risques, sa performance et l'environnement de contrôle ainsi qu'avec les exigences législatives et réglementaires.

Au titre du gouvernement d'entreprise, la mission du comité est de veiller à la bonne application de la directive de Bank Al-Maghrib sur la gouvernance des établissements de crédit, ainsi que sur la conformité des règles de gouvernance de la BMCI avec les principes généraux du groupe BNP Paribas dans ce domaine.

A fin septembre 2022, le comité des nominations, rémunérations et gouvernance d'entreprise est composé de :

- M. Jean-Paul SABET, Président ;
- M. Jaouad HAMRI, Membre indépendant ;
- M. Yves MARTRENCAR, Membre.

2.2.6 Rémunérations attribuées aux membres du Conseil de Surveillance

2.2.6.1 Jetons de présence

Les jetons de présence alloués au Conseil de Surveillance au titre des trois derniers exercices se détaillent comme suit :

En MMAD	2019	2020	2021
Jetons de présence à allouer au Conseil de Surveillance	3,6	3,6	3,7

Source : BMCI

L'Assemblée Générale Ordinaire prévue le 07 Juin 2022, dans sa neuvième résolution, a proposé de fixer le montant des jetons de présence à allouer au Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2021 à un montant global brut de 3,7 MMAD.

Les membres du Conseil de Surveillance n'ont perçu aucune rémunération exceptionnelle au cours des 3 dernières années.

2.2.6.2 Prêts accordés

Les prêts accordés aux membres du Conseil de Surveillance sont réalisés aux conditions de marché et de garanties d'usage.

Les prêts accordés par la BMCI aux membres⁴ du Conseil de Surveillance au titre des trois derniers exercices se détaillent comme suit :

En MMAD	2019	2020	2021
Prêts accordés par la BMCI aux membres du Conseil de Surveillance (en MMAD)	7,4	0	0

Source : BMCI

2.3 Le Directoire

2.3.1 Composition du Directoire

⁴ Personnes physiques membres du Conseil de Surveillance et représentants des sociétés membres du Conseil de Surveillance.

BMCI est dirigée par un Directoire qui assume ses fonctions sous le contrôle d'un Conseil de Surveillance.

Conformément à la loi n° 17-95 régissant les sociétés anonymes telle que modifiée et complétée et aux dispositions statutaires (art. 14), les membres du Directoire sont nommés par le Conseil de Surveillance, dont le nombre est compris entre deux et sept.

La durée de fonctions des membres du Directoire est fixée à trois années à compter de la date de réunion du Conseil de Surveillance qui les a nommés. Leur mandat expire à la date de la première réunion du Conseil de Surveillance renouvelé et/ou nommé par l'Assemblée Générale annuelle ayant statué sur les comptes du 3^{ème} exercice suivant (i) la nomination et/ou (ii) le renouvellement dudit Conseil de Surveillance dont la réunion doit se tenir, au plus tard, à la date d'expiration du mandat des membres du Directoire.

Le Conseil de surveillance de la BMCI s'est réuni le 31 août 2022 sous la présidence de Jaouad Hamri. Il a décidé de nommer Hicham Seffa comme Directeur Général et membre du Directoire de la banque, à compter du 1er novembre 2022. Hicham Seffa a vocation à succéder à Philippe Dumel à la Présidence du Directoire dans les premiers mois de 2023, sous réserve de la validation par les autorités compétentes. Le Conseil de surveillance a également pris acte de la décision de Rachid Marrakchi, actuellement Directeur Général, de faire valoir ses droits à la retraite à compter du 31 décembre 2022.

Hicham Seffa mettra l'expertise qu'il a su développer pendant 27 ans dans 4 banques de référence au Maroc et à l'international au service de la BMCI. Il a occupé plusieurs postes à responsabilité au sein du Crédit du Maroc dans les métiers du Commerce, des flux et des transactions, avant d'intégrer le Groupe Attijariwafa Bank en 2005.

C'est dans ce cadre que Hicham Seffa a occupé plusieurs fonctions au Maroc et à l'étranger, en l'occurrence en tant que Directeur des Services de Traitement Clientèle au Maroc et pour le compte de certaines filiales internationales du Groupe Attijariwafa Bank. Par la suite, M. Hicham Seffa a été nommé Directeur Général et Administrateur d'Attijariwafa Bank Tunisie en 2011, puis Directeur Général et Administrateur d'Attijariwafa Bank Egypt, en 2019.

A fin septembre 2022, le Directoire de la BMCI se compose des membres suivants :

Nom	Fonctions au sein de la BMCI	Date du début du mandat	Date d'expiration du mandat
M. Philippe DUMEL	Président du Directoire	01-mar-20	Première réunion du Conseil de Surveillance qui suivra l'AGO qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Rachid MARRAKCHI	Directeur Général	06-déc-05	Première réunion du Conseil de Surveillance qui suivra l'AGO qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Karim BELHASSAN	Secrétaire Général	01-janv-21	Première réunion du Conseil de Surveillance qui suivra l'AGO qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Hicham SEFFA	Directeur Général	01-nov-22	Première réunion du Conseil de Surveillance qui suivra l'AGO qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Source : BMCI

2.3.2 CV des membres du Directoire

– **Philippe DUMEL, Président du Directoire depuis le 1^{er} mars 2020**

Ingénieur Civil des Mines, ENS des Mines de Saint Etienne et docteur en économie à l'ENS des Mines de Paris.

Fonctions précédentes :

- 2015 – 2019 : Directeur Général et Responsable du territoire Ukraine d'UKRSIBBANK (BNP Paribas) en Ukraine ;
- 2010 – 2012 : Chief Operating Officer et Membre du comité exécutif de TEB (BNP Paribas – IRB) ;
- 2007 – 2010 : Directeur des activités France et DOM et Membre du comité exécutif chez BNP Paribas Personal Finance ;
- 2004 - 2007 : Directeur commercial et membre du comité de direction puis Administrateur Directeur Général chez Banca UCB (Groupe BNP Paribas) à Milan ;
- 1987 – 2003 : Plusieurs postes de responsabilité chez UCB France, filiale de BNP Paribas (Chef de projet, Directeur d'agence, responsable marketing, Directeur commercial puis Directeur Général d'UCB Entreprise et membre du comité de Direction générale en charge des plateformes de servicing) ;
- 1985 - 1987 : Responsable de l'engineering et de la maintenance chez CEET France ;
- 1982 – 1985 : Début de carrière chez Renault France en tant qu'ingénieur.

Autres mandats :

- Membre du Conseil de Surveillance de BMCI Bourse ;
- Administrateur de BMCI Finance ;
- Administrateur de BMCI Offshore ;
- Administrateur de BMCI Asset Management ;
- Président du conseil d'administration de DIGIFI ;
- Administrateur d'Arval Maroc.

– **Rachid MARRAKCHI, Directeur Général depuis le 06 décembre 2005**

Ingénieur de l'école Centrale de Paris, Maîtrise en Mathématiques Appliquées.

Fonctions précédentes :

- 1998 - 2005 : Directeur des Grandes Entreprises et des Institutionnels BMCI ;
- 1996 - 1998 : Responsable du plan financier Groupe Ciments Français ;
- 1993-1996 : Responsable Financier Ciment du Maroc ;
- 1988 : Début de carrière bancaire à la BCM.

Autres mandats :

- Administrateur BMCI Asset Management
- Président du CA de BMCI Leasing
- Président du CA de BMCI Offshore
- Représentant permanent BMCI administrateur de BMCI Finance.
- Membre du CS BMCI Bourse
- Représentant permanent BMCI membre du Conseil de Surveillance de BMCI BOURSE

- Administrateur ARVAL

– **Karim BELHASSAN, Secrétaire Général de la BMCI depuis le 1^{er} janvier 2021**

Titulaire d'un DESS en commerce extérieur de l'université Paris IIX et d'une maîtrise AES (Finances et comptabilité) de l'IAE Lyon III, il a été nommé au poste de Secrétaire Général et membre du Directoire de la BMCI par le Conseil de Surveillance tenu le 27 novembre 2020.

Fonctions précédentes au sein de BNP Paribas Suisse :

- 1997 - 2000 : Responsable Organisation Métier Business Management Métier Energy & Commodities ;
- 2000 - 2005 : Responsable Management Support Métier Energy Commodities Export & Project ;
- 2005 - 2009 : Responsable Centre Opérationnel ;
- 2009 - 2011 : Responsable Centre Opérationnel et Responsable Organisation CIB ;
- 2011 - 2013 : Responsable Centre Opérationnel et Co-responsable Country Business Project & Support ;
- 2013 - 2014 : Responsable Centre Opérationnel et Collateral Control Team ;
- 2014 - 2015 : Responsable Management Support & Continuous Improvement ;
- 03/2015 - 09/2015 : Responsable Expertise opérationnelle ;
- 2015 - Novembre 2020 : COO Conformité.

Autres mandats :

- Administrateur BMCI Asset Management
- Représentant permanent de BMCI qui est administrateur BDSI

– **Hicham SEFFA, Directeur Général à partir du 1^{er} Novembre 2022**

Ingénieur de l'école centrale de Paris, 27 ans d'expérience bancaire

Fonctions précédentes :

2019 – 2022 : Directeur Général de AttijariWafa bank Egypt

2011 – 2019 : Directeur Général de AttijariWafa bank Tunisie

2005 – 2011 : Directeur des services et traitement clientèle de AttijariWafa bank

2002 – 2005 : Directeur de la direction des flux et des transactions chez Crédit du Maroc

1995 : Début de carrière bancaire au Crédit du Maroc.

2.3.3 Comités rattachés au Directoire

a. Comité de Direction

Le Comité de Direction se réunit à une fréquence bimensuelle. Il assure le suivi de la feuille de route de la banque dans sa globalité, le respect des objectifs transversaux mis en place et l'échange autour de sujets majeurs pour plus d'efficacité. Au 30 Septembre 2022, il est composé des responsables des principales fonctions centrales en plus de ceux des lignes de métier Retail et Corporate.

b. Comité commercial

Le Comité Commercial se réunit mensuellement. Il veille à la bonne exécution de la feuille de route en termes de revenus, résultats commerciaux, plans d'actions, développement de dynamiques et de synergies entre les différentes lignes de métiers. A fin septembre 2022, il est composé des membres suivants :

- Des responsables des entités commerciales ;
- Des responsables des entités réseaux Retail ;
- Des métiers spécialisés ;
- Des Directeurs Généraux des filiales ;
- Du MID.

c. Comité ALCO

Le comité ALCO a pour mission :

- Analyser les indicateurs de risque de taux, de liquidité et de change ;
- Analyser les besoins de liquidité et valider la politique de gestion et de couverture des risques proposée par l'ALMT ;
- Prendre le cas échéant les décisions suite à l'activation du Liquidity Contengy Plan (LCP) ;
- Valider les méthodologies et les modèles utilisés pour mesurer et gérer les risques financiers de taux et de liquidité dont les hypothèses comportementales employées (remboursements anticipés, etc.).

Le comité ALCO se réunit au cours du 2^{ème} mois de chaque trimestre. Au 30 septembre 2022, il se compose des membres permanents suivants :

- Le Président du Directoire ;
- Le Directeur Finance ;
- Le Directeur des Risques ;
- Le Responsable de l'ALM Trésorerie et des activités de Marchés.

Les autres personnes habituellement invitées au comité ALCO sont :

- Les membres du Directoire ;
- Le Responsable de la Conformité ;
- Les responsables des lignes Métiers ;
- Le Responsable des Risques de Marchés ;
- Les Représentants IRB.

Le comité peut inviter à assister à ses réunions, toute personne compétente appartenant à la Banque ou en dehors de celle-ci, pouvant apporter des indications utiles ou une expertise, sur des questions inscrites à l'ordre du jour du comité.

d. Comité Directoire Ressources Humaines

Le Comité Directoire des Ressources Humaines se réunit le deuxième lundi de chaque mois. Au 30 septembre 2022, ce comité est composé de l'ensemble des membres du Directoire et du Directeur des Ressources Humaines. La présence de l'ensemble des membres du comité est obligatoire.

Ce Comité traite des sujets concernant la gestion des ressources humaines de la Banque, tant sur le plan de la rémunération, de la mobilité, des recrutements, que de la formation.

e. Comité de Crédit

Le Comité de Crédit se réunit une fois par semaine (chaque jeudi), et en fonction du volume des dossiers à traiter.

Le Directoire soumet à ce Comité composé du Président du Directoire, et/ou du Directeur Général, du Directeur des Risques et/ou du Directeur des Crédits et des membres du Directoire représentant les lignes de clientèle

concernées, tous les dossiers de crédits présentés par le réseau d'exploitation. La présence de l'ensemble des membres du comité est obligatoire.

Le Comité est présidé par le Président du Directoire ou par le Directeur Général. Les décisions d'octroi de crédit sont prises par le Président du Comité conjointement avec le Directeur des Risques ou en leur absence par le Directeur Général et le délégué du Directeur des Risques.

Le Comité de Crédit peut déléguer s'il le juge nécessaire tout ou partie de ses pouvoirs à une ou plusieurs personnes agissant seules ou conjointement.

Pour tous les dossiers de crédits dont les montants sont supérieurs à des seuils fixés, les décisions sont prises, après avis technique de la Direction des Risques de BNP PARIBAS.

f. Comité de la Conformité

Le Comité de la Conformité se réunit une fois par mois (chaque 2^{ème} mercredi du mois). Au 30 septembre 2022, il est composé des membres suivants :

- Le Président du Directoire ;
- Le Directeur Général ;
- Le Directeur Général Adjoint en charge des fonctions support ;
- Le Directeur Général Adjoint en charge des métiers du commerce ;
- Le Directeur de la Conformité.

La présence au minimum de trois membres du comité est obligatoire.

Ce Comité a pour mission d'examiner tous les sujets liés à la Conformité, et de faire le point notamment sur:

- Son activité pendant le mois précédent ;
- Les principales statistiques et les alertes remontées ;
- Les relations avec le régulateur : nouveautés réglementaires, missions menées par les régulateurs ... ;
- Les décisions à prendre sur les dossiers qui sont présentés au Comité.

g. Comité de Sécurité et Hygiène

Le Comité de Sécurité et Hygiène se réunit, une fois par trimestre (au cours du 2^{ème} mois de chaque trimestre). Conformément aux dispositions du Code du Travail, le Comité peut se réunir en urgence, en cas d'accident grave ou pouvant avoir des conséquences graves. A fin septembre 2022, il est composé des membres suivants :

- Le Directeur Général Adjoint en charge des fonctions support ;
- Le Directeur des fonctions supports ;
- Le Directeur d'IMEX (Immobilier d'Exploitation) ;
- Le Directeur des Ressources Humaines ;
- Deux délégués élus par les salariés ;
- Deux délégués syndicaux désignés ;
- Le (les) médecin(s) du travail.

La présence de l'ensemble des membres du comité est obligatoire. Le membre absent peut désigner une personne pour le représenter.

Le comité de sécurité et d'hygiène est en charge des missions suivantes :

- Détecter les risques professionnels auxquels sont exposés les salariés de la Banque ;

- Assurer l'application des textes législatifs et réglementaires concernant la sécurité et l'hygiène ;
- Veiller au bon entretien et au bon usage des dispositifs de protection de salariés contre les risques professionnels ;
- Veiller à la protection de l'environnement au sein de la Banque ;
- Présenter des propositions concernant la réadaptation des salariés handicapés dans l'entreprise ;
- Donner son avis sur le fonctionnement du service médical du travail ;
- Développer le sens de prévention des risques professionnels et de sécurité au sein de la Banque ;
- Procéder à une enquête à l'occasion de tout accident du travail, de maladie professionnelle ou à caractère professionnel ;
- Etablir un rapport annuel sur l'évolution des risques professionnels au sein de la Banque.

h. Comité capital

Le Comité Capital se réunit une fois par semestre. Cependant, le comité peut être convoqué exceptionnellement à la demande du président du comité ou de la direction finance pour traiter des sujets et/ou événements importants touchant les exigences réglementaires minimums du capital de la Banque

Le Comité Capital est chargé de suivre l'évolution des ratios de solvabilité et d'anticiper les besoins en capital de la Banque.

Au 30 Septembre 2022, le Comité Capital se compose des membres suivants :

BMCI	International Retail Banking (IRB) de BNP Paribas
<ul style="list-style-type: none"> • Président du Directoire • Directeur Général • Directeur Général Adjoint en charge des métiers du commerce • Directeur Finance • Directeur des Risques • Responsable ALMT & CAPM (Capital Market) 	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur Afrique • Directeur Finance • Directeur des Risques • Responsable Gestion du Capital IRB • Directeur ALMT • Responsable Contrôle de Gestion

La présence du président du Directoire, du Directeur Général, du Directeur Finance de la BMCI et du Directeur Finance IRB est obligatoire. En l'absence de ces membres, la réunion ne se tient pas.

i. Comité Monétique

Le comité monétique a pour objectifs de (i) Valider et ajuster la stratégie monétique de la BMCI et de la feuille de route y afférente ; (ii) Etablir une Vision 360° de l'activité monétique à travers un suivi périodique de la rentabilité et des indicateurs de performance et de qualité et enfin, (iii) de s'enquérir de l'état d'avancement des projets structurants de l'activité monétique.

Le Comité est composé des membres permanents suivants :

- L'ensemble des membres du Directoire ou un quorum équivalent à celui de la tenue d'un Directoire ;
- Le Responsable de la ligne de métier *Retail* ou un délégué désigné par lui ;
- Le Responsable de la ligne de métier *Corporate* ou un délégué désigné par lui ;
- Le Responsable de la ligne de métier *Business Unit Personal Finance* ou un délégué désigné par lui ;
- Le Responsable de la Direction Financière ou un délégué désigné par lui ;

- Le Responsable de la Direction SI ou un délégué désigné par lui ;
- Le Responsable de la *Direction Marketing Innovation & Digital* « MID » ou un délégué désigné par lui ;
- Le responsable de la Direction de la Production et de l'Appui Commercial « DPAC » ou un délégué désigné par lui.

j. Comité Tarification

Le Comité a pour objectif de challenger la tarification appliquée dans la banque en s'appuyant sur la veille concurrentielle et en établissant un suivi sur l'impact de l'évolution tarifaire sur la rentabilité.

Le Comité est composé des membres permanents suivants :

- L'ensemble des membres du Directoire ou un quorum équivalent à celui de la tenue d'un Directoire ;
- Le Responsable de la ligne de métier *Retail* ou un délégué désigné par lui ;
- Le Responsable de la ligne de métier *Corporate* ou un délégué désigné par lui ;
- Le Responsable de la ligne de métier *Business Unit Personal Finance* ou un délégué désigné par lui ;
- Le Responsable de la ligne de métier *Asset Liabilities Market Treasury* ou un délégué désigné par lui ;
- Le Responsable de la Direction Financière ou un délégué désigné par lui ;
- Le Responsable de la Direction SI ou un délégué désigné par lui
- Le Responsable de la ligne de métier *Marketing Innovation et Digitalisation* « MID » ou un délégué désigné par lui.

2.3.4 Rémunérations et prêts accordés aux membres du Directoire

2.3.4.1 Rémunération brute

La rémunération annuelle brute attribuée aux dirigeants de la BMCI au titre des trois derniers exercices s'établit comme suit :

En MMAD	2019	2020	2021
Rémunération annuelle brute attribuée aux membres du Directoire	15,1	16,9	14,4

Source : BMCI

2.3.4.2 Prêts accordés aux membres du Directoire

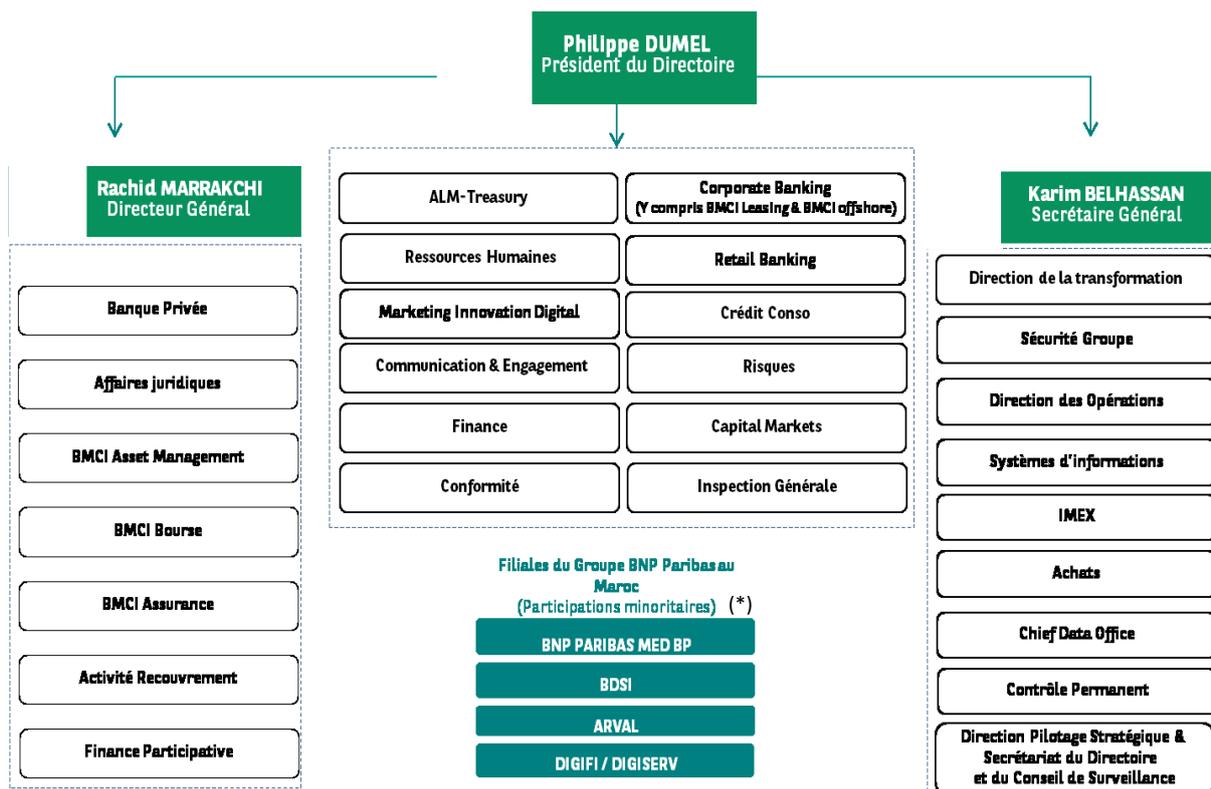
Les prêts accordés aux membres du Directoire sont réalisés conformément aux normes définies par le Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM).

L'encours des prêts accordés aux membres du Directoire sur les trois derniers exercices s'établit comme suit :

En MMAD	2019	2020	2021
Encours des prêts accordés aux membres du Directoire	15,4	14,6	2,4

Source : BMCI

2.4 Organigramme fonctionnel de la BMCI a fin Septembre 2022



(*) A l'exception de DIGIFI qui est détenue à hauteur de 51% par la BMCI

La BMCI a opéré en 2018 une évolution de son organisation dans l'optique d'améliorer son efficacité opérationnelle en créant une Direction en charge des Entreprises, des Particuliers & Professionnels et du Crédit à la Consommation en regroupant les 3 lignes de Métier : Corporate Banking, Retail Banking et Crédit à la Consommation sous la supervision de M. Idriss BENSMAIL.

Une nouvelle direction globale a été créée en 2018 en charge du Marketing, de l'Innovation, du Digital et de la Stratégie baptisée MID.

En 2019, la BMCI a lancé sa filiale DIGIFI et a créé DIGISERV conjointement avec BNP Paribas. DIGIFI portera le projet d'établissement de paiement « Smart Flouss » et DIGISERV proposera des services digitaux non financiers.

En 2020, la Direction Qualité & RSE a été dissoute et ses pôles ont été réorganisés au sein de la banque : le pôle RSE a ainsi migré au sein de la Direction Communication & Engagement ; le Service Traitement des Réclamations a intégré la direction MIDS et les missions du pôle Qualité ont été ventilées entre les différentes filières de la Banque.

L'exercice 2020 a également connu la création d'une nouvelle direction chargée de la gestion des risques opérationnels et des contrôles permanents intitulée Operational Permanent Control (OPC).

En 2021, et dans l'optique de sécuriser la bonne marche du Plan Stratégique 2021-2024 [Twenty4Change], la BMCI s'est dotée d'une nouvelle Direction "Pilotage Stratégique & Secrétariat du Directoire et du Conseil de surveillance" rattachée au Secrétariat Général de la BMCI. Agissant en tant que relais entre la Direction Générale et les différentes parties prenantes impliquées dans l'exécution du Plan Stratégique, cette entité a pour ambition d'être le garant du pilotage et de la bonne exécution de la feuille de route définie. Ce rôle sera focalisé dans un premier temps sur les initiatives du Plan Stratégique [Twenty4Change] et pourra, par la suite, s'étendre à d'autres chantiers structurants au sein de la banque.

Parallèlement, et dans un contexte marqué par une évolution constante et structurante de la banque et de son environnement, la BMCI s'est dotée en août 2021 d'une « Direction Transformation » pour garantir et

accompagner le changement, de manière efficace et agile, en assurant la mise en œuvre opérationnelle des projets stratégiques et structurants. Sa valeur ajoutée pourra ainsi se retrouver dans toutes les étapes d'une transformation: depuis le diagnostic jusqu'à la déclinaison opérationnelle et le pilotage de plans d'actions critiques.

Enfin, les Lignes de Métiers Commerciales (Banque de l'Entreprise, Banque des Particuliers & Professionnels, Activités de Marchés et Crédit à la Consommation) rapportent directement au Président du Directoire à compter du 1^{er} octobre 2021.

3. Activité du Groupe BMCI

3.1 Historique de l'émetteur

1940	Implantation au Maroc de la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie via sa filiale la BNCIA dont le siège était installé à Alger.
1943	Création de la BMCI avec apport par la BNCIA de ses biens immeubles.
1964	Marocanisation de la BMCI et augmentation de son capital social à 8.000.000 MAD
1972	Introduction en bourse des actions BMCI
1977	Filialisation de l'activité du crédit à la consommation et création de la société Union Africaine de Crédit (UFAC)
1986	Création d'InterLeasing (BMCI Leasing) spécialisée dans le crédit-bail.
1994	Mise en place du « Plan de restructuration 1994-97 » et augmentation du capital de la Banque. Réorganisation de la Banque par métiers et re-engineering de la force de vente par segments de clientèle. <ul style="list-style-type: none">- Restructuration de l'actionariat de la BMCI à travers la consolidation de la part d'Al Amane à 20% et l'entrée de deux nouveaux actionnaires, la SANAD et le Groupe Holmarcom, à hauteur de 6% chacun.- Développement des activités financières à travers :<ul style="list-style-type: none">• la filialisation de l'activité d'intermédiation boursière par la création de la société de Bourse BMCI Securities (actuelle BMCI Bourse),• la mise en place de la Salle des Marchés spécialisée dans les opérations de trésorerie et de changes la création de deux Sicav dans le but de répondre au besoin de diversifier les produits de placement de la clientèle capitaliste.
1995	
1996	<ul style="list-style-type: none">- Mise en place du département « Trade Finance », spécialisé dans les relations internationales.- Exploitation d'une structure Off-Shore à Tanger précédemment gérée par la BNP.- Création du département de l'Ingénierie Financière spécialisé dans les opérations de haut de bilan.
1997	<ul style="list-style-type: none">- Achèvement du plan de redressement et élaboration d'un plan de développement « Horizon 2000 ».
1998	<ul style="list-style-type: none">- Réorganisation du réseau et spécialisation des sièges par filière : Agences Entreprises, Agences Particuliers et Professionnels.- Regroupement de l'ensemble des activités financières au sein de la « Banque Financière »- Création de BMCI Finance, Banque d'affaires de la BMCI- Filialisation de la gestion des OPCVM par la création de BMCI Gestion.
1999	<ul style="list-style-type: none">- Lancement de BMCI Net, site boursier transactionnel- Lancement du programme Prêt Habitat, une nouvelle formule du crédit immobilier à taux variable.- Changement de dénomination de la filiale spécialisée dans le crédit à la consommation. UFAC devient ainsi BMCI Salaf.
2000	<ul style="list-style-type: none">- Emission du premier emprunt obligataire convertible en actions, coté en bourse, au Maroc (400 MMAD).- Désignation de la BMCI par le Trésor comme IVT (Intervenant en Valeurs du Trésor).- Obtention de la certification ISO 9002 pour les activités de crédit et de remise documentaires.- Création du Pôle Factoring.- Augmentation du capital de BMCI Off-Shore de 500 000 USD à 5,5 millions USD.- Obtention des notes F1 à court terme et de A+ à long terme par l'agence Maghreb Rating, filiale régionale de l'agence internationale FITCH, et de la note BBpi par Standard & Poor's.- Lancement d'une nouvelle version de BMCI Net, comportant pour la première fois au Maroc, un espace dédié aux entreprises : « BMCI Net Entreprise ».
2001	<ul style="list-style-type: none">- Prise de participation majoritaire de CETELEM France dans le capital de BMCI SALAF- la BMCI participe à la création de la société Maroc Télécommerce- Première opération de paiement de dividendes en numéraire ou en actions pour une société cotée au Maroc.- La Fusion-Absorption avec l'ex-AABM devenue effective le 2 Novembre 2001.

2002	<ul style="list-style-type: none"> - Reconduction de la certification ISO 9002 des activités documentaires. - BNP Paribas - BMCI et Merrill Lynch - BMCE, désignées Banque-conseil du gouvernement marocain pour l'émission d'un emprunt obligataire international. - L'agence de rating FITCH relève les notes attribuées à la BMCI de F1 à F1+ et de A+ à AA-, confirmant la solidité financière de la Banque après le rachat de l'ex-ABN AMRO Bank Maroc. - Inauguration d'Arval PHH Maroc, filiale spécialisée dans la location de longue durée, - La BMCI devient membre du Comité de Soutien Permanent de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité. - Transfert de la totalité de la participation de la BNPI dans le capital de la BMCI à BNP Paribas BDDI - Participations, dans le cadre de la réorganisation des participations de BNP Paribas à l'international.
2003	<ul style="list-style-type: none"> - Changement du mode de gouvernance à une société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance. - Reconduction de la certification de ces opérations sous la nouvelle norme ISO 9001 version 2000.
2004	<ul style="list-style-type: none"> - La BMCI a obtenu la reconduction de la certification de ces opérations sous la nouvelle norme ISO 9001 version 2000. - Conversion de 410 968 obligations en actions pour un montant nominal global de 287 677 600 MAD. - La BMCI change de logotype et adopte l'identité visuelle de la "courbe d'envol" de son actionnaire de référence, BNP Paribas. - Nouvelle émission de Certificats de Dépôt BMCI pour un montant de 275 MMAD sur 3 et 5 ans. - La BMCI est chef de file associé pour le placement des actions Maroc Telecom à l'occasion de son introduction en Bourse.
2005	<p>Février : La BMCI est chef de file du syndicat de placement des obligations de la Société Financière Internationale (SFI), première émission obligataire en monnaie locale initiée par un organisme non résident dans la région Afrique et Moyen-Orient. BMCI FINANCE a été le Conseil pour cette opération (1 Md de MAD émis sur 7 ans à 4,54%).</p> <p>Mai : La BMCI lance la première gamme de cartes affaires au Maroc, destinées exclusivement aux entreprises, quelles que soient leur taille et leur activité. Composée de la carte VISA BUSINESS (valable au Maroc) et de la carte VISA CORPORATE (valable dans le monde entier).</p> <p>Juin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reconduction de la certification de ces opérations sous la nouvelle norme ISO 9001 version 2000. <p>Novembre: CETELEM Maroc, société spécialisée dans le crédit à la consommation absorbe par voie de fusion la société BMCI Salaf opérant dans le même secteur.</p> <p>Décembre : Nomination de M. Rachid MARRAKCHI au poste de Directeur Général de la BMCI en remplacement de M. Etienne BAREL, rappelé pour d'autres fonctions au sein de BNP Paribas Paris.</p>
2006	<p>Mai : M. Mourad CHERIF succède à M. Mustapha FARIS à la présidence du Conseil de Surveillance de la BMCI. M. Faris demeure membre du Conseil de Surveillance de la BMCI et est nommé Président d'Honneur de la Banque.</p> <p>Juin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La BMCI lance en avant-première au Maroc les premières cartes à puce à usage national. Elles présentent un niveau de sécurité élevé. Toutes les cartes bancaires de la BMCI sont désormais dotées de la technologie de la carte à puce. - La BMCI a reconduit la certification ISO 9001 de ses activités de crédits et de remises documentaires.
2007	<p>Février :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La BMCI étend la technologie des cartes à puce à sa gamme des Cartes Affaires et remplace ainsi les cartes magnétiques VISA Business et VISA Corporate par des cartes à puce. <p>Juin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du capital de la BMCI par conversion totale ou partielle du paiement du dividende de l'exercice 2006 en actions BMCI. <p>Novembre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La BMCI certifie les virements internationaux et reconduit la certification ISO 9001 (version 2000) de ses activités documentaires.

2008	<p>Janvier : Fitch Ratings confirme les notes attribuées à la BMCI en novembre 2006, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Note à long terme : AAA (mar) • Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable • Note à court terme : F1+ (mar) • Note de soutien extérieur : 2 <p>Février :</p> <ul style="list-style-type: none"> - BMCI Bourse est la première société de bourse marocaine et la première filiale du Groupe BMCI à avoir obtenu la certification ISO 9001 (version 2000). <p>Septembre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. Jacques ARDANT succède à M. Joël SIBRAC à la Présidence du Directoire de la BMCI. <p>Décembre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La BMCI réalise une augmentation de capital social de 1 069 659 900 MAD à 1 283 591 800 MAD par apport en numéraire réservée aux actionnaires actuels et aux détenteurs des droits de souscription de la BMCI.
2009	<p>Juillet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La BMCI réalise une augmentation de capital social de 44 292 500 MAD par conversion de dividendes en actions. Le Capital social de la BMCI est ainsi porté de 1 283 591 800 MAD à 1 327 884 300 MAD. <p>Décembre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fitch Ratings a confirmé, sur son échelle de notation nationale, les notes attribuées à la BMCI, à savoir: • Note à long terme : AAA (mar) • Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable • Note à court terme : F1+ (mar) • Note de soutien extérieur : 2
2010	<p>Janvier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lancement officiel de l'activité de Banque privée baptisée «BMCI BNP Paribas Banque Privée». <p>Le Bureau Veritas a renouvelé la certification ISO 9000/2000 de la BMCI pour ses opérations de crédit et remises documentaires ainsi que les virements internationaux.</p> <p>Mars :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un nouveau site Internet de la BMCI, www.bmci.ma, est né de la fusion des deux anciens sites: www.bmcinet.com et www.bmcinet.net. <p>Décembre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'agence de notation internationale Fitch a confirmé les notations de la BMCI en 2010 sur l'échelle nationale, à savoir AAA (mar) et F1+ (mar) respectivement pour les notes à long et à court terme.
2011	<p>Janvier : Lancement du Corporate Banking.</p> <p>Février - Mars : Mise en place progressive de la nouvelle organisation de la filiale Entreprise. Lancement des plans d'épargne Actions, Logement et Education.</p> <p>Mai - Juin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Opération de fusion-absorption entre Cetelem Maroc (société absorbante), dont le capital est détenu à 80% par BNP Paribas Personal Finance et 20% par la BMCI, et BMCI Crédit Conso, dont le capital est détenu par la BMCI à hauteur de 51% et par Cetelem Maroc à hauteur de 49%. <p>Après la réalisation de l'opération de fusion absorption, opérée en juin 2011, la BMCI a procédé à l'acquisition de la totalité des actions détenues par BNP Paribas Personal Finance dans Cetelem Maroc pour détenir 99,87% du capital social de Cetelem Maroc. Un changement de dénomination sociale a eu lieu : Cetelem Maroc est devenu BMCI Crédit Conso.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lancement par BMCI en synergie avec BNPP Développement de l'activité Private Equity « BMCI Développement ». - Mise en place de l'outil E-jobs, destiné à la gestion de la mobilité internationale et de l'évolution de carrière.

2012	<p>Janvier : Ouverture du Trade Center de BMCI à Tanger.</p> <p>Février : BMCI s'est vue décerner, par VIGEO, le trophée de la meilleure performance sur le critère « Gestion des carrières, formation et promotion de l'employabilité ».</p> <p>Mars : L'agence internationale de rating Fitch a reconduit les notes attribuées l'année dernière sur son échelle de notation nationale. L'agence confère à la BMCI la notation suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Note à long terme : AAA (mar) • Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable • Note à court terme : F1+ (mar) • Note de soutien extérieur : 2 <p>Juin : Lancement de BMCI-BNP Paribas Banque Privée à Marrakech.</p> <p>Décembre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ouverture du Centre d'Affaires Meknès couvrant les régions du Centre et de l'Oriental auquel seront rattachées les Agences Entreprises de Fès et Oujda. - Lancement par BMCI 2S d'une nouvelle solution de vote à distance « Proxy Voting » à l'intention des actionnaires situés à l'étranger et qui sont dans l'incapacité d'assister physiquement aux assemblées générales.
2013	<p>Février :</p> <ul style="list-style-type: none"> - FITCH confère à la BMCI la notation suivante : • Note à long terme : AAA (mar) • Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable • Note à court terme : F1+ (mar) • Note de soutien extérieur : 2 <p>- La BMCI lance pour la 1ère fois une campagne Corporate Banking.</p> <p>Avril : La BMCI adopte la démarche Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) du Groupe BNP Paribas.</p> <p>Juillet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la Fondation BMCI reçoit le prix de la citoyenneté et de l'engagement décerné par l'association Al Jisr pour son engagement tout au long de l'année scolaire 2012-2013. - BMCI Gestion devient BMCI Asset Management <p>Septembre : BMCI Asset Management reçoit la confirmation de la Note Nationale de Fonds Monétaire 'AAAmf (mar)' de BMCI Trésorerie, par Fitch ratings.</p> <p>Octobre: Laurent DUPUCH succède à Jacques ARDANT en tant que président du Directoire.</p> <p>Décembre : BMCI BNP Paribas Banque Privée lance son premier certificat de dépôt à taux révisable sur le Forex.</p>
2014	<p>Janvier : Idriss BENSMAIL succède à Najib RAIHANI en tant que membre de Directoire en charge du Corporate Banking.</p> <p>Février : BMCI BNP Paribas Banque Privée ouvre un nouveau centre à Tanger</p> <p>Mai : Fusion absorption de BMCI Crédit Conso</p> <p>Aout : La notation locale à long terme de la BMCI a été maintenue à «AAA» avec des perspectives stables par l'agence internationale de rating Fitch pour l'année 2013.</p> <p>Octobre : BMCI devient la première Banque à recevoir le label de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) par le comité d'attribution du Label CGEM.</p>
2015	<p>Janvier: Lancement d'une nouvelle capsule « Les Experts Banque » sponsorisée par la BMCI</p> <p>Mai :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lancement du « Coffre-fort intelligent - Crédit sur fichier », solution innovante permettant aux entreprises de sécuriser la gestion de leurs flux espèces et d'optimiser leur trésorerie - L'ouverture du 3eme Trade center à Agadir - BMCI a conseillé la société Les Eaux Minérales d'Oulmès dans son émission obligataire. <p>Juin : Démission de M. Mourad CHERIF et nomination de M. Jaouad HAMRI en tant que président du conseil de surveillance de la BMCI.</p> <p>Juillet : Fitch Ratings confirme la notation nationale à long terme attribuée à la BMCI à 'AAA (mar)' avec une Perspective Stable et une Note de Soutien de '2'.</p> <p>Aout : lancement de la nouvelle application BMCI Mobile permettant aux clients de gérer leurs comptes au quotidien.</p>

2016	<p>Février:</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Fondation BMCI inaugure à Tétouan le programme bibliothèques de classe pour les 8 écoles primaires publiques parrainées. - En partenariat avec l'association Al Jisr et les AREF, la Fondation BMCI équipe chaque année 20 écoles primaires publiques en bibliothèques de classe à travers tout le Maroc. - Nomination de M. Didier DUFOUR en tant que Directeur Général Adjoint de la BMCI et membre du Directoire par le Conseil de Surveillance. <p>Aout: L'agence de notation internationale « Fitch Ratings » a confirmé dans son rapport du 02 août 2016 les ratings de la BMCI « AAA » sur une échelle nationale.</p> <p>Octobre : lancement pour la première fois au Maroc d'un certificat de dépôt à taux révisable dont le rendement est associé à la performance de l'Indice Ethical Europe Climate Care.</p>
2017	<p>Janvier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fitch Ratings confirme la Note Nationale de Fonds Monétaire 'AAAmf (mar)' de la SICAV « BMCI Trésorerie » gérée par BMCI Asset Management pour la 7e année consécutive. - Obtention de l'agrément de BAM pour exercer la finance participative <p>Mars: La BMCI annonce qu'elle allait déployer ses activités sous la dénomination "Najmah". Une quinzaine d'agences ont ainsi été retenues pour la commercialisation de ces produits.</p> <p>Juin : Dans le cadre de sa bonne performance en matière d'activités RSE, la BMCI a reçu le Certificat Top Performers 2017 de la part de Vigeo Eiris⁵.</p> <p>Juillet : L'agence de notation internationale « Fitch Ratings » a confirmé dans son rapport du 05 juillet 2017 les ratings de la BMCI « AAA » sur une échelle nationale avec une Perspective Stable et une Note de Soutien de '2'.</p> <p>Novembre : La BMCI a reçu le prix Spécial du Jury, à l'occasion de la première édition des Trophées Défis RSE Maroc 2017. Ce prix récompense l'ensemble de la politique RSE de la BMCI et notamment sa responsabilité auprès de ses collaborateurs, de ses clients et de la société dans sa globalité.</p>
2018	<p>Janvier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Première application de la norme IFRS 9 le 1er janvier 2018 - Signature d'une convention de partenariat entre le Kluster CFCIM et la BMCI - Inauguration du Programme bibliothèques de classes 2017 avec 11 écoles primaires de quartiers défavorisés soutenues et lancement du Concours des bibliothèques de classes dans la DPMEN (Direction Provinciale du Ministère de l'Education Nationale) de Nouaceur – Casablanca à l'école Ibn Battouta <p>Février : Démarrage de l'activité Finance Participative à travers la fenêtre BMCI Najmah</p> <p>Mars : Obtention du renouvellement du Label RSE de la CGEM</p> <p>Juillet : Fitch Ratings confirme la notation nationale à long terme attribuée à la BMCI à 'AAA (mar)' avec une Perspective Stable et une Note de Soutien de '2'.</p> <p>Septembre: La BMCI signe un contrat de partenariat avec la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) pour le programme WIB (Women In Business)</p> <p>Décembre: La BMCI clôture son programme « open innovation 2018 », et s'engage avec 3 start-Ups.</p>
2019	<p>Janvier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - BNP PARIBAS précise dans un communiqué de presse que son implantation en Afrique fait pleinement partie de son dispositif international et n'entend pas se retirer du continent. <p>Février :</p> <ul style="list-style-type: none"> - BMCI signe un partenariat avec la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) pour le programme GEFF Morocco en sa qualité de leader dans ce segment. - Fitch Ratings confirme la notation nationale à long terme attribuée à la BMCI à 'AAA (mar)' avec une Perspective Stable et une Note de Soutien de '2'. - BMCI sacrée « Meilleure Banque Privée au Maroc » pour l'année 2019 par le magazine Global Finance <p>Mars: Migration et mise en production du Lot 1A du nouveau système d'information, dans le cadre du projet de refonte du système d'information.</p> <p>Mars: BMCI classée 1^{ère} entreprise au classement du Trophée 2018 de l'égalité professionnelle Femme-Homme, organisé au niveau national par le ministère du Travail et de l'Insertion Professionnelle.</p> <p>Juin : Obtention d'une demande d'agrément auprès de BAM pour la création d'un établissement de paiement mobile⁶.</p> <p>Juillet:</p> <ul style="list-style-type: none"> - La BMCI a signé avec la BERD une ligne de financement pour soutenir les transactions internationales des exportateurs et importateurs marocains.

⁵ Vigeo Eiris est une agence internationale d'analyse des entreprises sur des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

⁶ Lancement de la filiale DIGIFI spécialisée dans le paiement mobile suite à l'accord de Bank al Maghrib le 21 juin 2019.

-BMCI clôture de la 2^{ème} phase du programme « Open Innovation » et accompagne les trois startups finalistes du Hackathon 2018 sur le plan technique et financier (BSENSEI, BIFREE et HR Advisor).

- BMCI a signé une convention avec le Réseau Entreprendre Maroc pour le soutien de l'entrepreneuriat social, solidaire et féminin avec pour objectif de contribuer au financement et au lancement des projets d'entrepreneurs.

- Création de la nouvelle filiale de paiement DIGIFI détenue à 51% par BMCI et 49% par BNP Paribas et qui portera le lancement de l'établissement de paiement « Smart Flous », une solution de paiement innovante de la banque.

Octobre :

- Lancement de plusieurs services digitaux non financiers à travers la filiale DIGISERV pour faciliter les besoins des particuliers (dans un 1er temps les services Dayra et Bricall).

- Bascule du Lot 1B du nouveau système d'information, dans le cadre du projet de refonte du système d'information.

Décembre :

- BMCI a rouvert l'agence Historique Mohammed V qui a été entièrement repensée et conçue dans une optique « Nouvelle génération ».

- Lancement de l'application mobile « Crédit F'yidi » pour faciliter l'octroi du crédit à la consommation pour les clients et non clients de la banque (possibilité d'effectuer des simulations et des demande d'octroi de crédit et obtention d'un accord de principe).

Février :

- Annonce de la nomination de M. Philippe DUMEL en tant que nouveau Président du Directoire à partir du 1^{er} mars 2020.

- Mise en place du dispositif BMCI pour l'accompagnement et l'appui des porteurs de projets et TPME dans le cadre du programme INTELAKA.

- L'agence internationale de rating Fitch a confirmé sur son échelle de notation nationale les notations suivantes de la BMCI traduisant sa solidité financière :

- Note à long terme : AAA (mar)
- Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable
- Note à court terme : F1+ (mar)
- Note de soutien extérieur : 3

Mars :

- Déclenchement d'une crise sanitaire mondiale due à la propagation de la pandémie du Coronavirus.

- Déclenchement du Plan de Continuité d'Activité de la BMCI suite à la crise sanitaire.

- Contribution du Groupe BMCI au fonds spécial pour la gestion de la pandémie au Maroc d'un montant de 85 MMAD.

Juin : Lancement des crédits « Damane Relance » et « Relance TPE » dans le cadre des mesures de relance mises en place par le Comité de Veille Économique (CVE) pour la relance de l'économie Marocaine. Ce financement est adossé à la garantie de la Caisse Centrale de Garantie (CCG).

- Dans le cadre de sa bonne performance en matière d'activités RSE et de gestion de ses risques de durabilité, la BMCI a reçu le Certificat Top Performers 2020 de la part de Vigeo Eiris.

Novembre : Lancement du « Smart Flouss » de la filiale DIGIFI.

Décembre :

- Obtention de l'agrément par l'AMMC relatif au projet de règlement de gestion de la SPI – RFA « CLEO PIERRE » de la BMCI sous la référence n° AG/SPI/005/2020.

- Nomination de M. Karim BELHASSAN en tant que COO en charge des fonction support de la BMCI et membre du Directoire par le Conseil de Surveillance, en remplacement de M. Didier Dufour, qui a fait valoir ses droits à la retraite.

2020

Février : BMCI-BNP Paribas Banque Privée se positionne dans le top 10 du classement « Euromoney Private Banking & Wealth Management Survey 2021 » en Afrique.

Mars :

- Signature d'un partenariat stratégique entre la BMCI et Aradei Capital se traduisant par l'entrée de la BMCI dans le capital d'Aradei Capital à hauteur d'un peu moins de 5% d'une part et l'acquisition par Aradei Capital de l'intégralité des actions de l'OPCI « CLEO PIERRE SPI-RFA » qui détient un portefeuille d'agences bancaires exploitées par la BMCI.

- La BMCI reçoit le Certificat d'Excellence pour l'Égalité Professionnelle Femme – Homme organisé au niveau national par le Ministère du Travail et de l'insertion Professionnelle.

- BMCI Asset Management obtient la distinction internationale BB+ par Fitch Ratings pour les fonds «BMCI Trésor Plus» et «Instiobligations État».

- La BMCI devient la première entreprise marocaine signataire de la charte #JamaisSansElles.

2021

Avril : La BMCI a reçu les prix de la meilleure stratégie digitale et la meilleure expérience client pour son application BMCI Connect. Ces récompenses ont été attribuées à la BMCI, à l'issue d'une étude, réalisée par le cabinet Trusted Advisors, sur la transformation digitale des banques d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (MENA) selon une approche analytique, ayant concerné plusieurs banques de la région.

Août : à l'issue de la finalisation des travaux préparatoires du troisième et dernier lot du programme de refonte du système d'information, la banque a mis en production son dernier lot à partir du lundi 23 août 2021.

Février : BMCI a annoncé le lancement du premier bracelet NFC en partenariat avec Visa, ce bracelet vise à aider les clients à rester connectés grâce à une puce intégrée permettant aux utilisateurs d'effectuer les paiements en gardant les mains libres.

Mai : La BMCI a été récompensée pour son engagement en faveur de la mixité en recevant le Certificat d'Excellence pour l'Égalité Professionnelle Femme-Homme au titre de l'année 2021, lors de la 6^{ème} édition du trophée de l'égalité.

Juin :

- Organisation d'une convention G200 à Casablanca le 01^{er} Juin 2022 entre les 200 managers de BMCI et divers représentants de BNP Paribas afin d'échanger sur le futur de la banque, la genèse de la transformation informatique, les nouveautés de la BMCI, la culture d'entreprise ainsi que le plan stratégique Twenty4change.

- Organisation de la première édition du forum de la finance durable, marquant ainsi l'engagement de la banque dans les sujets de la finance durable au Maroc.

- BMCI Factoring s'est vue décerner la 3^{ème} place au prix *Import and Export Factor of the year* pour la région Afrique et Moyen Orient. Cette dernière fait partie des trois entités récompensées par la FCI lors de son séminaire annuel qui s'est tenu à Washington en Juin.

Juillet : Inauguration de la BMCI Academy, après des travaux qui ont duré plus de 12 mois. Ce nouvel espace de 600 m² a entièrement été remis aux normes pour offrir aux collaborateurs un espace de partage, de développement et de création de synergies.

2022

Source : Groupe BMCI

3.2 Appartenance de la BMCI au Groupe BNP Paribas

Au 31 décembre 2021, et à travers BNP PARIBAS IRB Participations, le Groupe BNP Paribas détient 66,74% du capital de la BMCI.

A travers la filiale BNP Paribas IRB Participations (anciennement BNP Paribas BDDI Participations) contrôlée à 100% par le Groupe BNPP, la BMCI fait partie de l'ensemble opérationnel Réseaux Marchés Émergents (rebaptisé en décembre 2009, Europe Méditerranée).

Cette activité s'exerce de longue date en Afrique, notamment au travers des BICIs (Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie) qui constituent l'un des premiers réseaux bancaires d'Afrique francophone.

3.2.1 Présentation du groupe BNP Paribas⁷

BNP Paribas est la première banque de l'Union européenne et un acteur bancaire international majeur. Présent dans 65 pays, le Groupe rassemble près de 190 000 collaborateurs, dont près de 145 000 en Europe.

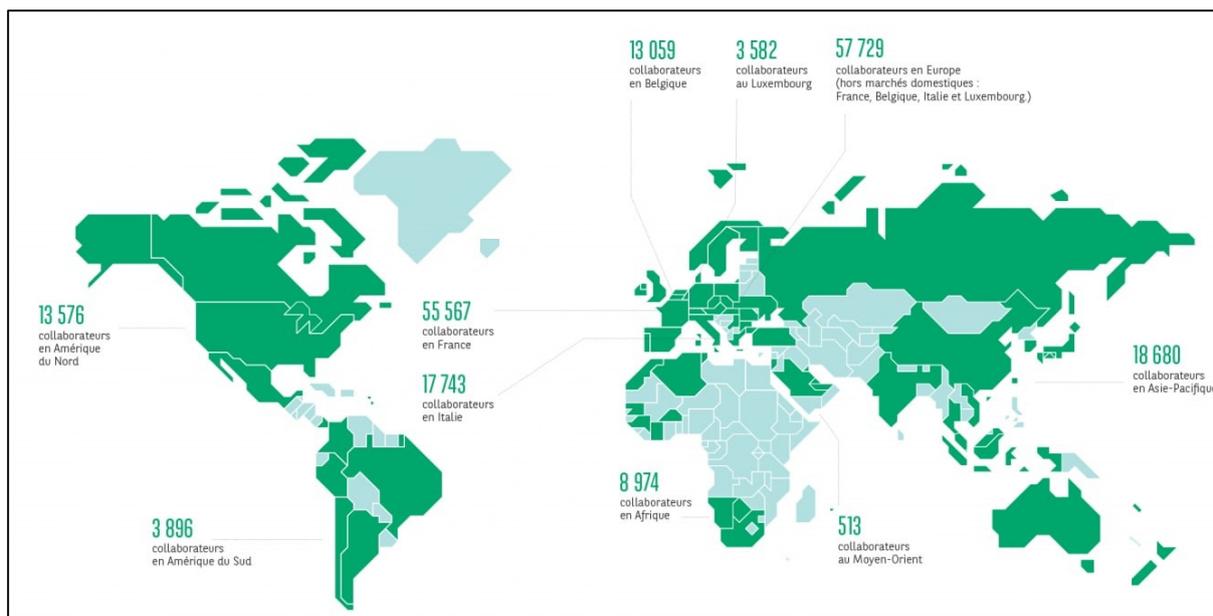
- Un Groupe européen d'envergure internationale

Acteur bancaire international de premier plan, le Groupe dispose de plateformes et de métiers leaders en Europe, d'une forte présence dans la zone Amériques, ainsi que d'un dispositif solide et en forte croissance en Asie-Pacifique.

En Europe, BNP Paribas est composé de quatre marchés domestiques : la Belgique, la France, l'Italie et le Luxembourg. Le Groupe déploie également son modèle intégré de banque de détail dans les pays du bassin méditerranéen, en Turquie, en Europe de l'Est et en Afrique.

BNP Paribas est implanté dans 65 pays et territoires avec près de 190 000 collaborateurs.

⁷ Document d'enregistrement universel et rapport financier annuel 2021 - BNP Paribas



- **Une structure financière solide (chiffres à fin 2021)**

<p>46,2</p> <p>milliards d'euros de Produit Net Bancaire</p>	<p>9,5</p> <p>milliards d'euros de Résultat net part du Groupe</p>	<p>12,9%</p> <p>RATIO CET1 (CRD4, y compris dispositions transitoires IFRS9)</p>
---	---	---

Fort de ces atouts et conformément à sa raison d'être le Groupe joue pleinement son rôle de financeur de l'économie, d'investisseur responsable et d'accélérateur dans la nécessaire transition vers une économie durable.

a. Une gamme complète de solutions adaptées aux besoins de tous nos clients

L'organisation de BNP Paribas s'appuie sur **trois pôles opérationnels** :

- Commercial, Personal Banking & Services (CPBS),
- Investment & Protection Services (IPS),
- Corporate & Institutional Banking (CIB).

Les pôles opérationnels de BNP Paribas sont organisés pour intensifier la coopération entre les métiers et répondre ainsi aux attentes évolutives des clients, des collaborateurs, des investisseurs et de l'ensemble des parties prenantes. Une approche globale et conjointe permet d'enrichir les expertises proposées aux clients afin de les accompagner de façon continue sur le long terme, dans l'ensemble de leurs projets. Le Groupe BNP Paribas continue ainsi à leur proposer le meilleur de la technologie, un accompagnement personnalisé de proximité dans le cadre d'une relation de confiance de long terme, et des solutions durables et incitatives.

La complémentarité entre ces trois pôles de BNP Paribas permet de combiner les capacités de banque de financement et d'investissement avec l'expertise en banque de détail, en gestion d'actifs, en assurance, en crédit à la consommation et en immobilier, afin de créer des solutions durables et efficaces à travers les secteurs, les typologies de clients et les stratégies.

- **Commercial, Personal Banking & Services**

Le pôle Commercial, Personal Banking & Services (CPBS) fédère les réseaux des banques commerciales de BNP Paribas et des métiers spécialisés dans le crédit, le financement et la mobilité.

Le pôle Commercial, Personal Banking & Services (CPBS) s'appuie sur le modèle diversifié et intégré de BNP Paribas et sur les expertises de ses équipes pour proposer à ses clients une large gamme de produits et services. Chacune de ses entités place l'innovation, la sécurité et le conseil au cœur de son modèle.

Le pôle Commercial, Personal Banking & Services rassemble les réseaux de banques commerciales : France, Belgique avec BNP Paribas Fortis, Italie avec BNL BNP Paribas, au Luxembourg avec BGL BNP Paribas et dans neuf autres pays (Turquie, Ukraine, Pologne, Sénégal, Côte d'Ivoire, Algérie, Maroc, Chine et Etats-Unis).

Le pôle Commercial, Personal Banking & Services rassemble aussi des métiers spécialisés dans : (i) La mobilité avec Arval, (ii) les solutions de financement et de location d'équipements avec BNP Paribas Leasing Solutions, (iii) les financements aux particuliers avec BNP Paribas Personal Finance, (iv) des services bancaires digitaux en Allemagne et en Inde avec l'entité BNP Paribas Personal Investors ou encore, (v) le compte courant ouvert à tous avec Nickel

Le pôle Commercial, Personal Banking & Services en chiffres

44	118 703	60 Millions
C'est le nombre de pays dans lesquels CPBS est présent	collaborateurs travaillent au sein de CPBS	de clients particuliers, professionnels, entrepreneurs et entreprises

- Investment & Protection Services

Le pôle Investment & Protection Services (IPS) regroupe les activités de BNP Paribas dédiées à la protection, à l'épargne, à l'investissement et aux services immobiliers.

Le pôle Investment & Protection Services rassemble quatre métiers spécialisés :

- L'assurance, la protection et la retraite avec BNP Paribas Cardif
- La gestion d'actifs avec BNP Paribas Asset Management
- La banque privée pour les clients fortunés avec BNP Paribas Wealth Management
- Les services et l'investissement immobiliers avec BNP Paribas Real Estate

Ces quatre métiers spécialisés conçoivent des solutions d'épargne, d'investissement et de protection à valeur ajoutée et responsables, à destination des clients particuliers, entreprises, associations, ONG, Etats et institutionnels. Cette offre est distribuée en direct ou via des partenaires tels que les réseaux de banque commerciale, d'assurance et de banque privée du groupe BNP Paribas, des conseillers indépendants ou encore des partenaires industriels hors secteur financier.

- Corporate & Institutional Banking

BNP Paribas Corporate & Institutional Banking (CIB) propose aux entreprises et aux institutions à travers le monde une large gamme de produits et services financiers adaptés à leurs besoins, en combinant les indispensables exigences d'un développement durable avec une rigoureuse maîtrise des risques et de la réglementation.

BNP Paribas Corporate & Institutional Banking (CIB) s'appuie sur trois grands domaines d'activité pour accompagner ses clients entreprises et institutionnels dans le monde entier avec une gamme complète de solutions et d'expertises :

- Les services de financement et le conseil stratégique pour les entreprises et les investisseurs institutionnels, avec Corporate Banking
- L'investissement et le financement sur les marchés de capitaux, avec Global Markets
- La conservation des titres, avec Securities Services

En tant que leader européen dans le domaine de la finance durable, les équipes de CIB collaborent étroitement avec leurs clients et partenaires, pour répondre aux besoins d'une économie en mutation

3.2.2 Conventions réglementées entre BMCI et le Groupe BNP Paribas⁸

3.2.2.1 Conventions entre BMCI et BNP Paribas

3.2.2.1.1 Contrat de prestation de services informatiques (BUILD et RUN) et de Licence d'œuvres développées de BNP Paribas SA

Entités concernées : BNP Paribas (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations), actionnaire majoritaire de BMCI et M. Didier Mahout, représentant permanent de BNP Paribas IRB Participations et membre du Conseil de Surveillance de BMCI.

Nature et objet de la convention : Les applicatifs et services IT couverts par ce nouveau contrat, étaient d'ores et déjà utilisés/consommés par la BMCI au titre d'un Contrat Cadre datant de 2012 et de Contrats d'Applications y rattachés (Aml Net Reveal, Apce/Apcp, Atlas 2, BNPINET (dont prestations Mobile Banking), Chorus Flows, Confirming VCOM, Connexis Cash, Connexis Trade, Infocentre, Ivision, Kondor, Ligis, Mib, Mpayment, Neos, Sab Lot1, Shine, Smid, Sonar, Sun, Swift Sibes, Vinci et Webdoc).

Cette nouvelle convention, composée de conditions générales et de conditions particulières, annule et remplace le contrat cadre de 2012 et ses contrats d'application et vise à :

- La régularisation des factures non émises par BNPP de 2016 à 2020 ;
- La simplification du schéma contractuel et la consolidation de la documentation contractuelle régissant la relation entre la BMCI et BNP Paribas - via sa filière IRB -, portant sur l'ensemble des applicatifs demeurant dans le patrimoine d'IRB et des services qui leurs sont associés.

La mise à niveau des termes contractuels en considération :

- du caractère « essentiel » des services concernés ;
- de l'évolution de la réglementation applicable en la matière (confidentialité, protection des données, ...) et des normes de sécurité, le tout conformément aux standards internationaux.

Les services couverts par ce nouveau contrat correspondent :

1. Services de Build : Ces services se présentent comme suit :
 - Création et déploiement d'Œuvres Développées ;
 - Création et Déploiement infrastructure Serveurs ;
 - Création et Déploiement Poste de travail.
2. Services de Run (Services d'hébergement)
3. Concession de Licence d'utilisation des œuvres développées de BNP Paribas.

Conditions et modalités de rémunération : BMCI versera les redevances à BNP Paribas en contrepartie des droits d'utilisation, de prestations de maintenance applicative et des prestations d'hébergement pour chacun des applicatifs ci-avant.

Date d'autorisation de la convention : Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 31 Août 2021 et conclue le 20 septembre 2021.

Durée : Le contrat débute rétroactivement au 1er janvier 2016 et conclue pour une durée indéterminée

Montant comptabilisé au titre de l'exercice : Aucun montant n'a été comptabilisé au titre de l'exercice 2021.

Montant décaissé au titre de l'exercice : Le montant décaissé au titre de l'exercice 2021 s'élève à 9 426, 4 KMAD.

⁸ Rapport spécial des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2021.

3.2.2.1.2 Avenant n°1 au contrat de prestation de services informatiques (BUILD et RUN) et de Licence d'œuvres développées de BNP Paribas SA

Entités concernées : BNP Paribas (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations), actionnaire majoritaire de BMCI et M. Didier Mahout, représentant permanent de BNP Paribas IRB Participations et membre du Conseil de Surveillance de BMCI.

Nature et objet de la convention : L'avenant a pour objectif d'ajouter aux services IT et aux licences d'utilisation des œuvres développées de BNP PARIBAS, au titre des conditions particulières, la mise à disposition de la BMCI du nouveau master de core banking incluant le Datalake et en interface avec les actifs existants déjà fournis avec le groupe ou encore à souscrire par BMCI prochainement.

Cette mise en service intervient au terme de trois activités majeures dans le programme de refonte SI, à savoir :

- L'installation de la solution dans le contexte Cloud du Bénéficiaire ;
- L'insertion du nouveau SI dans l'existant ;
- La migration des données de l'ancien SI vers le nouveau SI.

Le master de Core Banking mis à disposition du Bénéficiaire s'articule ainsi autour des assets suivants :

- Un Core Banking System, couvrant la majeure partie des besoins métiers ;
- Une couche d'échange (SELF), incluant des fonctionnalités d'API/l'ensemble des interfaces aux applications tierces ;
- Un Datalake ;
- Des outils de data management.

Conditions et modalités de rémunération : BMCI devra verser les redevances à BNP Paribas au titre des Services objet de l'Avenant et portant sur la facturation de la licence d'utilisation de la refonte SI et de l'hébergement IT de la refonte SI.

Date d'autorisation de la convention : Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 31 août 2021 et conclue le 20 septembre 2021.

Durée : L'avenant prend effet à partir du 1er Janvier 2021.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice : Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2021 s'élève à 135 891 ,3 KMAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice : Aucun décaissement n'a été constaté au titre de l'exercice 2021.

3.2.2.1.3 Avenant n°2 au contrat de prestation de services informatiques (BUILD et RUN) et de Licence d'œuvres développées de BNP Paribas SA

Entités concernées : BNP Paribas (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations), actionnaire majoritaire de BMCI et M. Didier Mahout, représentant permanent de BNP Paribas IRB Participations et membre du Conseil de Surveillance de BMCI.

Nature et objet de la convention : L'Avenant n°2 a pour objectif de préciser les conditions financières applicables aux applicatifs ci-après et aux Services y afférents, pour l'année 2021.

- AML NET REVEAL ;
- ATLAS 2 ;
- BNPINET (dont prestations Mobile Banking) ;
- NEOS ;
- SONAR ;
- SWIFT SIBES ;
- VINCI ;
- WEBDOC.

Conditions et modalités de rémunération : BMCI versera les redevances à BNP Paribas en contrepartie des droits d'utilisation, de prestations de maintenance applicative et des prestations d'hébergement pour chacun des applicatifs ci-avant.

Date d'autorisation de la convention : Cette convention conclue le 20 septembre 2021, a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 31 août 2021.

Durée : L'avenant prend effet à partir du 1er janvier 2021.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice : Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2021 s'élève à 31 635 ,051 KMAD

Montant décaissé au titre de l'exercice : Aucun décaissement n'a été constaté au titre de l'exercice 2021.

3.2.2.1.4 Contrat de prestation de services informatiques (BUILD) avec BNP PARIBAS SA (déploiement outil OMR)

Entités concernées : BNP Paribas (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations), actionnaire majoritaire de BMCI et M. Didier Mahout, représentant permanent de BNP Paribas IRB Participations et membre du Conseil de Surveillance de BMCI.

Nature et objet de la convention : Le contrat s'inscrit dans le cadre de la réalisation des services de Build par BNP Paribas SA (via sa filiale CIB) pour l'outil OMR, en remplacement de l'outil Arpson.

Le Contrat fixe les conditions générales et particulières de réalisation par BNP Paribas des Services de Build en faveur de la BMCI, et qui se présentent comme suit :

- Etude et Développement ;
- Déploiement (qualification et mise en production) ;
- Matériel (mise en place du hardware éventuellement nécessaire) ;
- Editeur (relation avec l'éditeur pour le développement d'évolutions éventuellement nécessaires dans le cadre du projet de déploiement).

Conditions et modalités de rémunération : BMCI verse les redevances à BNP Paribas au titre des services Build.

Date d'autorisation de la convention : Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 17 décembre 2021 et conclue le 17 décembre 2021.

Durée : Le contrat a pris effet le 1er janvier 2021 et se poursuit jusqu'au 31 décembre 2021.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice : Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2021 s'élève à 16 341 ,2 KMAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice : Le montant décaissé au titre de l'exercice 2021 s'élève à 16 341,2 KMAD.

3.2.2.1.5 Convention de Funding en devise accordé par BNP PARIBAS SA à la BMCI

Entités concernées : BNP Paribas (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations), actionnaire majoritaire de BMCI et M. Didier Mahout, représentant permanent de BNP Paribas IRB Participations et membre du Conseil de Surveillance de BMCI.

Nature et objet de la convention ; La convention porte sur les termes et conditions du funding, accordé par BNP PARIBAS SA à la BMCI notamment les conditions financières applicables à la BMCI en tant qu'emprunteur (emprunts en devises dans le cadre des enveloppes validée/accordées par BNP PARIBAS à BMCI.

Conditions et modalités de rémunération : Le taux d'emprunt est calculé par devise, sur la base des courbes de taux internationales et les coûts de liquidité de BNP Paribas.

Taux d'emprunt = Taux de référence de la durée concernée + Le coût de Liquidité Intragroupe de la maturité concernée.

Reuters sert de base pour recueillir les taux sur le marché international (Ester, Euribor, etc.) au jour le jour, et le Groupe communique ses coûts de liquidité chaque mois.

Date d'autorisation de la convention : Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 26 novembre 2021 et conclue le 17 décembre 2021.

Durée : Le contrat a pris effet à compter de sa date de signature et est conclue pour une durée indéterminée sauf résiliation par l'une ou l'autre des parties.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice :

Le montant des charges comptabilisées au titre de l'exercice 2021 s'élève à 481,6 KMAD.

Le montant des produits comptabilisés au titre de l'exercice 2021 s'élève à 410,8 KMAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice :

Le montant décaissé au titre de l'exercice 2021 s'élève à 481,6 KMAD.

Le montant encaissé au titre de l'exercice 2021 s'élève à 410,8 KMAD.

3.2.2.1.6 Service d'accompagnement du Programme de refonte IT

Entités concernées : BNP Paribas détient, à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations, 66,74% dans le capital de BMCI. BNP Paribas est intéressée indirectement, elle est administrateur au sein du conseil de surveillance de la BMCI.

Nature et objet de la convention : Contrat de prestations réalisées par BMCI dans le cadre du programme de refonte IT.

Conditions et modalités de rémunération : Les prestations sont facturées sur la base des coûts directs supportés par la BMCI, majorés d'une marge de 5%.

Date d'autorisation de la convention : Cette convention a été conclue le 16 avril 2019, et conclue pour une durée indéterminée avec date d'entrée en vigueur rétroactive au 1er janvier 2017.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice : Le montant comptabilisé par BMCI au titre de l'exercice 2021 s'élève à 9 576,8 KMAD.

Montant encaissé au titre de l'exercice : Le montant encaissé par BMCI au titre de l'exercice 2021 s'élève à 41 325,7 KMAD.

3.2.2.1.7 Contrats d'application au contrat cadre d'assistance technique et informatique en faveur de la BMCI

Entités concernées

BNP PARIBAS S.A. détient 66,74% du capital de la BMCI, à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations, membre du conseil de surveillance de la BMCI.

- Contrat de mise à disposition de l'application CLIENT FIRST

Nature et objet de la convention : Cette convention fixe les modalités de mise à disposition de l'application CLIENT FIRST et la fourniture du support. Il s'agit d'un outil Corporate Banking ayant pour visée de favoriser l'intensité relationnelle et développer le Cross Selling. L'application est destinée à supporter les interactions entre l'équipe commerciale de la banque et ses clients. Elle permet aux chargés de clientèle de documenter un certain

nombre d'informations pertinentes relatives à leurs clients comme notamment les contacts et les rapports d'entretien.

Conditions et modalités de rémunération : En contrepartie de la mise à disposition de l'application et de la concession du droit d'utilisation, la BMCI verse une somme annuelle et forfaitaire fixe.

En cas de changement majeur de la version de l'application installée, la BNP Paribas se réserve la possibilité de faire évoluer les prix. Le déploiement de ladite version pourra être refacturé en sus.

La révision du prix induite par un changement majeur de la version de l'application ou par toute opération de rachat ou reprise d'activité fera l'objet d'un avenant.

Date de conclusion : Cette convention a été conclue le 25 juillet 2014 avec date d'entrée en vigueur rétroactivement au 1^{er} janvier 2013.

Durée : La présente convention est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice : Aucun montant n'a été comptabilisé au titre de l'exercice 2021.

Montant décaissé au titre de l'exercice : Aucun décaissement n'a été effectué au titre de l'exercice 2021.

- **Contrat de mise à disposition de l'application RAPIDO**

Nature et objet de la convention : Cette convention fixe les modalités de mise à disposition de l'application RAPIDO. Cette application est destinée aux agences et au Back Office. Elle permet de faciliter la transmission de documents clients par la numérisation ainsi que le traitement de tous types de documents client indépendamment du processus de traitement et du système d'information utilisé.

Conditions et modalités de rémunération

Le prix pour l'année en cours est déterminé par palier, en fonction des effectifs (équivalent temps plein) de la Banque au 31 décembre de l'année précédente.

En cas de changement majeur de la version de l'application, la BNP Paribas se réserve la possibilité de faire évoluer les prix. Le déploiement de ladite version pourra être refacturé en sus.

Date de conclusion

Cette convention a pris effet en date du 1^{er} janvier 2013.

Durée

La présente convention est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de trois ans.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice : Aucun montant n'a été comptabilisé au titre de l'exercice 2021.

Montant décaissé au titre de l'exercice : Aucun décaissement n'a été effectué au titre de l'exercice 2021.

- **Contrat de mise à disposition de l'application SEARCHSPACE**

Nature et objet de la convention : Cette convention fixe les modalités de mise à disposition de l'application SEARCHSPACE, la fourniture de production informatique centralisée et de prestations complémentaires. Il s'agit d'un outil d'analyse comportementale au travers des mouvements enregistrés sur les comptes d'un client ou sur certains évènements extra comptables. Il permet de mettre en exergue des comportements sensibles par rapport aux techniques de blanchiment connues et fournit des outils de reporting et un outil de workflow permettant de faciliter le travail d'investigation inhérent aux alertes.

Cet outil s'inscrit dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent conformément aux exigences légales imposées aux établissements financiers.

Conditions et modalités de rémunération : le prix de la production informatique centralisée pour l'année N est calculé selon les principes suivants :

- Détermination des coûts centraux dépensés en N-1 pour la production informatique centralisée de l'application, pour l'ensemble des environnements centraux des filiales de BNP Paribas dans le périmètre « Europe Méditerranée » bénéficiant desdites prestations ;

- Répartition d'une partie de ces coûts centraux sur l'ensemble de ces filiales selon une règle basée sur deux critères : le nombre total des comptes à vue ouverts ATLAS 2, ainsi que le nombre de mouvements cumulés ATLAS 2, mesurés au 31 décembre de l'année N-1 pour une instance de production.

Le montant ainsi défini peut varier selon les évolutions de l'assiette des coûts, les volumes de comptes et de mouvements mesurés et la quote-part portée par le bénéficiaire dans la répartition des coûts totaux.

Afin de limiter les hausses pouvant être induites par les variations de volume, le montant facturé pour l'année N ne peut pas augmenter de plus de 30% par rapport au montant facturé en année N-1.

En cas de changement majeur de la version de l'application installée, la BNP Paribas se réserve la possibilité de faire évoluer les prix. Le déploiement de ladite version pourra être refacturé en sus.

Date de conclusion : Cette convention a été conclue le 14 mai 2013 avec date d'entrée en vigueur rétroactivement au 1^{er} janvier 2011.

Durée : La présente convention est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de trois ans.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice : Aucun montant n'a été comptabilisé au titre de l'exercice 2021.

Montant décaissé au titre de l'exercice : Aucun décaissement n'a été effectué au titre de l'exercice 2021.

- **Contrat de mise à disposition de l'application WEALTH MANAGEMENT FINANCIAL PORTFOLIO TOOL**

Nature et objet de la convention : Cette convention fixe les modalités de mise à disposition de l'application WEALTH MANAGEMENT FINANCIAL PORTFOLIO Tool et la fourniture des prestations de maintenance applicative, évolution de l'application, la production informatique centralisée, l'assistance et le support. Il s'agit d'un outil du marché capable de couvrir les besoins de la banque en matière de gestion de portefeuilles financiers, mis à la disposition des utilisateurs Front Office et Middle Office de la Banque Privée, et adossés aux systèmes back-offices de la banque et de son dépositaire. Elle consiste en une version packagée du progiciel SOLIAM, incluant les paramétrages, les processus BNP Paribas Wealth Management, et une documentation tant pour l'installation que pour son utilisation. L'application gère en particulier les activités de gestion conseillée et la production de reporting clients à haute valeur ajoutée y incluant la mesure de performance.

Conditions et modalités de rémunération : En contrepartie de la concession du droit d'utilisation et de la mise à disposition de l'application, la BMCI verse un montant annuel et forfaitaire basé sur les éléments suivants :

- Le nombre minimum théorique d'utilisateurs de l'application convenu entre les parties ;
- Le montant annuel facturé et calculé sur la base de ce nombre d'utilisateurs de l'application ;
- Le principe d'un réajustement mettant à profit la dégressivité du prix en fonction du nombre total des utilisateurs de l'application ainsi que le nombre de pays où l'application est déployée et appliquée. Le réajustement est pris en compte dans la facturation annuelle.

Au titre de la facturation des coûts récurrents, la BMCI verse un montant forfaitaire fixe révisé chaque année, en janvier, selon la variation de l'indice SYNTEX.

En cas de changement majeur de la version de l'application installée, la BNP Paribas se réserve la possibilité de faire évoluer les prix. Le déploiement de ladite version pourra être refacturé en sus.

La révision du prix induite par un changement majeur de la version de l'application ou par toute opération de rachat ou reprise d'activité fera l'objet d'un avenant.

Date de conclusion : Cette convention a été conclue en date du 25 juillet 2014 avec date d'entrée en vigueur rétroactivement au 1^{er} janvier 2013.

Durée : La présente convention est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de trois ans.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice relatif aux contrats d'application au contrat cadre d'assistance technique et informatique en faveur de la BMCI : Aucun montant n'a été comptabilisé au titre de l'exercice 2021.

Montant décaissé au titre de l'exercice relatif aux conventions contrats d'application au contrat cadre d'assistance technique et informatique en faveur de la BMCI : Aucun montant n'a été comptabilisé au titre de l'exercice 2021.

3.2.2.2 Conventions entre BMCI et filiales étrangères de BNP Paribas S.A.

3.2.2.2.1 Contrat d'Application Intra-Groupe entre BRIC et la BMCI rattaché au Contrat Cadre pour les prestations de services Intra-Groupe

Entités concernées : BNP Paribas Regional Investment Company (BRIC) et BMCI sont toutes les deux filiales de BNP Paribas SA.

Nature et objet de la convention : BRIC via son HUB Capital Markets (ci-après « HUB »), fournira à la BMCI les prestations suivantes :

- Définition de la stratégie globale : IRB Capital Markets (Hub logé au sein de BRIC) co-définit avec le management local LCAPM de la BMCI la stratégie des activités Capital Markets qui s'inscrivent dans la stratégie globale d'IRB. Le Hub accompagne LCAPM sa mise en œuvre localement.
- Pilotage des activités Capital Markets : ce pilotage comprend la gestion prudentielle, le développement commercial et la structuration des activités de marché d'IRB.
- Accompagnement du développement commercial : le Hub favorise le développement commercial de l'activité Capital Markets et veille à ce que les produits offerts soient en cohérence avec les business line d'IRB, c'est-à-dire qu'ils tiennent compte des spécificités locales (réglementaire, besoin des clients, concurrences, etc...)
- Application des règles de conformité : l'équipe veille au respect des règles de conformité et du code de conduite relatif aux activités Capital Markets et imposés par le groupe et par les régulateurs locaux et globaux.

Conditions et modalités de rémunération : Les coûts de la prestation sont facturés sur la base des éléments ci-après :

- Le Taux J/H Moyen (TJM) : 16 538 MAD ;
- Le nombre d'experts affectés pour la prestation : 4 experts ;
- Le nombre de jour de prestation.

Le Service sera facturé trimestriellement et de la manière suivante : trois premières factures identiques établies sur la base de l'exercice budgétaire et une quatrième (dernière) facture dite « d'ajustement ». Celle-ci prendra en compte la consommation réelle du budget.

Date de conclusion : Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 26 mai 2021 et conclue le 16 juillet 2021.

Durée : Le contrat a pris effet rétroactivement à compter du 1er janvier 2021 et demeure en vigueur pour une durée indéterminée, sauf en cas de résiliation motivée ou de résiliation pour convenance en conformité avec les stipulations du Contrat Cadre.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice : Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2021 s'élève à 5 751 KMAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice : Le montant décaissé au titre de l'exercice 2021 s'élève à 3 924,5 KMAD.

3.2.2.2.2 Convention de services auprès de la BMCI

Entités concernées : Banque Internationale pour le Commerce l'Industrie et l'Agriculture du Burkina (BICIAB) est filiale de BNP Paribas, qui détient 66,74% dans le capital de la BMCI à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations, membre du conseil de surveillance de la BMCI.

Nature et objet de la convention : Prestations de services réalisées par le « Centre de Services Partagés (CSP) Monétique » du Prestataire pour le compte de la BMCI et portant sur le suivi quotidien des activités monétiques frauduleuses et la gestion de la survenance des fraudes monétiques, notamment par l'analyse et la remontée de l'alerte, la mise en place immédiate d'une solution préventive ainsi que l'initiation d'une cellule de crise pour action et résolution rapide.

Conditions et modalités de rémunération : Les charges de fonctionnement sont réparties entre les sites bénéficiant des services du CSP Monétiques selon une clé de répartition basée sur le volume numérique de chaque site (transactions, cartes en portefeuille, système d'acceptation).

Le coût des prestations de services est déterminé par la somme des rubriques suivantes :

- Les frais de personnel et d'hébergement à Ouagadougou ;
- Les dépenses de transport et d'hébergement engagés par le CSP à l'occasion de ses missions ;
- Les dépenses de fonctionnement autres que le transport et hébergement engagés par le CSP.

La BICIAB transmet trimestriellement une facture correspondant à la quote-part de la BMCI indexée sur la base de la clé de répartition calculée pour l'année N-1, nette de tous impôts et taxes.

Date de conclusion : Cette convention a été conclue en date du 24 avril 2014.

Durée : La présente convention s'étale sur une durée de 3 ans, renouvelable par tacite reconduction pour une période de 3 ans.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice : Aucun montant n'a été comptabilisé au titre de l'exercice 2021.

Montant décaissé au titre de l'exercice : Aucun montant n'a été décaissé au titre de l'exercice 2021.

3.2.2.2.3 Convention de mise à disposition d'un logiciel de gestion informatique

Entités concernées : BNP Paribas Factoring IT Services (FITS) est filiale de BNP Paribas, qui détient 66,74% dans le capital de la BMCI à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations, membre du conseil de surveillance de la BMCI.

Nature et objet de la convention : Cette convention décrit les modalités de mise à disposition d'un logiciel de gestion informatique, de centralisation et de mutualisation des activités IT pour l'activité de Factoring de la BMCI.

Conditions et modalités de rémunération : La redevance est déterminée sur la base de la méthode de répartition des coûts supportés par FITS.

Conformément à cette méthode de facturation, tous les coûts directs supportés par FITS dans l'exécution des services seront refacturés à la BMCI augmentés de 8%.

Date de conclusion : Cette convention a été conclue en date du 30 juin 2013 avec date d'entrée en vigueur rétroactivement au 1er janvier 2013.

Durée : La présente convention s'étale sur une durée indéterminée.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice : Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2021 s'élève à 2 537 KMAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice : Le montant décaissé par BMCI en 2021 s'élève à 2 174,5 KMAD.

3.2.2.2.4 Convention portant sur l'hébergement et l'infogérance au profit de la BMCI

Entités concernées : COFICABAIL (Ex LEVAL DEVELOPPEMENT) est filiale de BNP Paribas Personal Finance, elle-même filiale de BNP Paribas qui détient 66,74% dans le capital de la BMCI à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations membre du Conseil de Surveillance de la BMCI.

Nature et objet de la convention : Cette convention fixe les modalités des prestations d'hébergement et d'infogérance du Logiciel Système (SICLID), intégrant l'assistance et les améliorations du programme d'exploitation des Batch de production et l'assistance pour les opérations de maintenance.

Conditions et modalités de rémunération :

a. Un forfait HT annuel de 90 KEUR correspondant aux services suivants ajusté annuellement pour prendre en considération l'accroissement de l'index SYNTEC :

- Mise à disposition et maintenance des environnements ;
- Accès continu au téléprocessing et traitement des batchs quotidiens ;
- Procédures de back-up ;
- Création/mise en place et contrôle de l'évolution du plan de reprise (recovery plan).

b. Un coût HT annuel s'élevant à 0,6 EUR par dossier actif ajusté annuellement pour prendre en considération l'accroissement de l'index SYNTEC, conformément à la formule mentionnée ci-après, appliqué au nombre de dossiers clients actifs en DB2 en fin de mois. Ce montant correspond aux coûts liés :

- A l'espace de stockage ;
- A la puissance des processeurs ;
- Aux outils nécessaires à la fourniture des services et les tarifs sont proportionnels à la puissance des machines COFICABAIL (Ex LEVAL DEVELOPPEMENT).

c. Un coût HT annuel s'élevant à 0,3 EUR par dossier inactif ajusté annuellement pour prendre en considération l'accroissement de l'index SYNTEC, conformément à la formule mentionnée ci-après, appliqué au nombre de dossiers clients inactifs en DB2 en fin de mois. Ce montant correspond aux coûts liés :

- A l'espace de stockage ;
- Aux outils nécessaires à la fourniture des services et les tarifs sont proportionnels à la puissance des machines COFICABAIL (Ex LEVAL DEVELOPPEMENT).

Date de conclusion : Cette convention a été conclue en date du 30 juin 2002 modifiée par avenants, successivement le 1^{er} décembre 2004, le 6 décembre 2007 et le 1^{er} janvier 2009.

Durée : La présente convention s'étale sur une durée de dix ans renouvelable par tacite reconduction.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice : Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2021 s'élève à 2 547,6 KMAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice : Le montant décaissé par BMCI au titre de l'exercice 2021 s'élève à 2 587,3 KMAD.

3.2.2.2.5 Convention cadre de prestation de services de télécommunication et services accessoires au profit de la BMCI

Entités concernées : BNP PARIBAS NET LIMITED est filiale de BNP Paribas IRB Participations qui détient 66,74% dans le capital de BMCI, laquelle est membre du Conseil de Surveillance de la BMCI.

Nature et objet de la convention : Les services fournis à la BMCI par BNP PARIBAS NET LIMITED se présentent comme suit :

- Services DATA : mise à disposition de la BMCI du réseau international qui relie la Banque à BNP Paribas à travers le monde ;
- Services à valeur ajoutée sur le réseau international : en particulier en matière de sécurité (antivirus, filtrage etc.) les services téléphoniques et services de réseau WIFI Groupe et prestation de maintenance et d'administration.

Conditions et modalités de rémunération : Les frais au titre des services sont facturés comme suit :

- Réseau de données et lignes dorsales : tarif forfaitaire ;
- Téléphonie par commutation et RAN : tarif variable ;
- Autres services : tarif forfaitaire.

Date de conclusion : Cette convention a été conclue en date du 7 juillet 2011.

Durée : La présente convention s'étale sur une durée indéterminée.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice : Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2021 s'élève à 4 058,7 KMAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice : Le montant décaissé par BMCI au titre de l'exercice 2021 s'élève à 4 402,5 KMAD

3.2.2.2.6 Convention portant sur la maintenance de l'applicatif informatique SICLID au profit de la BMCI

Entités concernées : BNP PARIBAS Personal Finance est filiale de BNP Paribas qui détient 66,74% dans le capital de la BMCI à travers sa filiale BNP IRB Participations, membre du Conseil de Surveillance de la BMCI.

Nature et objet de la convention : Fourniture des Prestations de maintenance corrective et de maintenance évolutive et prestations de développement de SICLID, l'outil informatique utilisé par la Business Unit Crédit Conso pour la production et la gestion des crédits à la consommation et de ses composantes à savoir :

- STARC : Outil utilisé par le Marketing pour le reporting sur les campagnes commerciales et
- TELEMATIQUE « TELEM-Fonc » : Outil de distribution des crédits sur les lieux de vente pour l'activité de « Distribution » et sur Internet.

Conditions et modalités de rémunération : La rémunération au titre de cette convention se détaille comme suit :

a. Coût HT (de départ en 2001) annuel pour 1000 dossiers gérés de 50 EUR. La facture est calculée au prorata sur la base de 50 EUR pour 1000 dossiers. Cette rémunération est payable trimestriellement à terme échu.

Le montant de la rémunération peut être révisé lors de chaque renouvellement après accord entre les parties.

b. Les coûts de base par dossier de chaque année seront indexés le 1^{er} janvier de chaque année en fonction des variations de l'indice SYNTEC.

Les réajustements des coûts de base selon cette indexation s'effectuent sans formalité.

Date de conclusion : Cette convention a été conclue en date du 1^{er} décembre 2001 avec date d'entrée en vigueur rétroactivement au 1^{er} juillet 2001.

Durée : La présente convention est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice : Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2021 s'élève à 4 016,6 KMAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice : Le montant décaissé par BMCI au titre de l'exercice 2021 s'élève 8 018,5 KMAD.

3.2.2.2.7 Convention portant sur la concession de licence RATANET au profit de la BMCI

Entités concernées : BNP Paribas Personal Finance est filiale de BNP Paribas qui détient 66,74% dans le capital de la BMCI à travers sa filiale BNP IRB Participations, membre du Conseil de Surveillance de la BMCI.

Nature et objet de la convention : La présente convention fixe les modalités de la concession d'une licence d'utilisation du Progiciel RATANET et de fourniture de prestations d'adaptations aux besoins et aux pratiques de la Banque. Il s'agit d'un nouvel outil informatique utilisé par la Business Unit Crédit Conso pour la production et la gestion des crédits à la consommation.

Conditions et modalités de rémunération : Montant forfaitaire de 350 KEUR dont 50 KEUR au titre de la licence d'utilisation et 300 KEUR au titre des développements.

Cette rémunération ne comprend pas le coût des éventuels progiciels ou logiciels nécessaires pour l'utilisation du progiciel objet de la convention, et qui ne seraient pas des progiciels standards développés par BNP PARIBAS Personal Finance.

Règlement du montant susvisé comme suit :

- Avance de 70 KEUR HT payée dès signature du contrat ;
- Livraison Lot 1 de 130 KEUR HT ;
- Livraison Lot 2 de 50 KEUR HT ;
- Livraison Lot 3 de 50 KEUR HT ;
- Livraison Lot 4 de 50 KEUR HT.

Date de conclusion : Cette convention a été conclue en date du 12 mai 2014 avec date d'entrée en vigueur rétroactivement au 15 octobre 2013.

Durée : La présente convention est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice :

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2021 s'élève à 213,2 KMAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice :

Le montant décaissé par BMCI au titre de l'exercice 2021 s'élève à 213,2 KMAD.

3.2.2.2.8 Convention portant sur la télématique au profit de la BMCI

Entités concernées : BNP PARIBAS Personal Finance est filiale de BNP Paribas qui détient 66,74% dans le capital de la BMCI à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations, membre du Conseil de Surveillance de la BMCI.

Nature et objet de la convention : La présente convention fixe les modalités de la fourniture des prestations de services d'exploitation, de développements informatiques et de supports liés à la télématique des outils de la BU Crédit Conso.

Conditions et modalités de rémunération

- Services télématiques : La rémunération de départ (fixée en 2008) au titre des services (hébergement et exploitation) est de 0,1 EUR HT par instance. La rémunération au titre des services télématiques sera calculée sur la base du nombre d'instances réalisées à la date de la facturation telle que définie ci-après ;
Développements télématiques : La redevance de départ (fixée en 2008) de 0,6 EUR par instance s'applique aux développements télématiques, la petite maintenance évolutive et le support, dans les limites suivantes :
 - 10 mois/homme/année pour les développements corporate ;
 - 3 mois/homme/année pour la petite maintenance évolutive ;
 - 3 mois/homme/année pour le support.

Tarifification réajustable au 1^{er} janvier de chaque année en fonction de l'indice Syntec.

La tarification applicable aux autres prestations de développements, maintenance et support télématique non comprise dans la redevance ci-dessus, est égale (en 2008) à 686 EUR HT jour-homme. Tarifification réajustable au 1^{er} janvier de chaque année.

Date de conclusion : Cette convention a été conclue en date du 16 septembre 2008 avec date de prise d'effet à compter du 1^{er} janvier 2002.

Durée : La présente convention est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice : Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2021 s'élève à 35,9 KMAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice : Le montant décaissé par BMCI au titre de l'exercice 2021 s'élève à 35,5 KMAD.

3.2.2.2.9 Convention « Procurement Technology »

Entités concernées : BNP Paribas, à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations, est actionnaire majoritaire de BMCI et actionnaire à 100% de Procurement Technology.

Nature et objet de la convention : La convention permet de faire bénéficier BMCI de conditions contractuelles et financières avantageuses, négociées par Procurement Technology avec les éditeurs de logiciels pour le compte de BNP Paribas et de l'ensemble de ses filiales dans le monde.

Cette convention remplace celle conclue avec Procurement Technology portant sur les prestations de maintenance des outils et applications informatiques au profit de la BMCI.

Conditions et modalités de rémunération : Les conditions financières applicables à chaque commande sont prévues dans les conditions particulières et prises fermes.

Date de conclusion : Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance réuni le 26 février 2020.

Durée : La convention a une durée indéterminée à compter de la signature des conditions particulières.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice : Le montant comptabilisé par BMCI au titre de l'exercice 2021 s'élève à 8 268,2 KMAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice : Le montant décaissé par BMCI au titre de l'exercice 2021 s'élève à 15 390 KMAD.

3.2.2.2.10 Conventions tripartite RATANET IT Service Master Agreement

Entités concernées : BNP Paribas Groupe Service Center S.A. (filiale de BGZ BNP Paribas) en sa qualité de prestataire de services informatiques, BNP Paribas Personal Finance en sa qualité de propriétaire de l'outil RATAMA et la BMCI bénéficiaire.

BNP Paribas Personal Finance et BNP Paribas Groupe Service Center S.A. sont des filiales de BNP Paribas, qui détient 66,74% dans le capital de la BMCI à travers sa filiale BNP IRB Participations, membre du Conseil de Surveillance de la BMCI.

Nature et objet de la convention : Contrat tripartite portant sur la fourniture des prestations relatives aux nouveaux développements informatiques sur l'outil RATAMA et sa maintenance, étant rappelé que la BMCI dispose déjà d'une licence d'utilisation de cet outil.

Conditions et modalités de rémunération : Au titre des prestations de développement, suivant un devis arrêté sur la base du nombre de jour-homme calculé sur la base d'un coût jour-homme de 325 EUR HT (majoré de 50% pendant les jours/heures d'astreinte). Au titre de la maintenance :

- Pour la solution actuelle : redevance annuelle de 53 KEUR HT, qui représente 15% du coût de licence acquise et développements initiaux ;
- Pour chaque nouveau lot développé : redevance annuelle sur la base de 15% HT du coût de chaque nouveau lot développé ;
- Les développements inférieurs à un jour-homme sont exclus de la base de calcul de la maintenance ;
- La facturation annuelle au titre de la maintenance est capée à 91 KEUR, couvrant une enveloppe de 60 jour-homme.

Date de conclusion : Cette convention a été autorisée par le conseil de surveillance réuni le 2 mars 2018 et est entrée en vigueur rétroactivement au 1^{er} janvier 2018.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice : Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2021 s'élève à 1 826,5 KMAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice : Le montant décaissé par BMCI s'élève 1 826,5 KMAD.

3.2.2.3 Conventions entre BMCI et filiales marocaines de BNP Paribas S.A.

3.2.2.3.1 Avenant n°1 au contrat de prestation de services informatiques (Build & Run) et de licence d'œuvres développées entre BMCI et BDSI

Entités concernées : BNP Paribas, actionnaire commun et BDSI qui est détenue par BMCI à hauteur de 11%, laquelle est administrateur au sein de BDSI.

Nature et objet de la convention : Contrat de prestation de services informatiques (Build & Run) et de licence d'œuvres développées par BDSI initialement conclue en 2019.

Cet avenant portant sur les conditions particulières a été mis en place principalement en vue d'introduire la possibilité de dépassement du plafond établi par le contrat initial, dans le cas où la BMCI serait amenée à demander des JH supplémentaires pour faire face à des demandes ponctuelles non prévues initialement.

Outre la mise en place de la gouvernance applicable en cas de dépassement des plafonds définis, l'avenant a pour objet de :

1. Clarifier la méthodologie de calcul des frais facturés par BDSI au titre des prestations fournies ;
2. Prévoir la possibilité de la révision des prix des services après vérification de leur adéquation avec les coûts directs et indirects ;
3. Soumettre le contrat de prestation de services à la loi marocaine, en application des dispositions de la nouvelle loi n° 05-20 relative à la cybersécurité en matière de prestations externalisées.

Conditions et modalités de rémunération : L'avenant ne modifie pas la tarification et/ou la méthodologie de calcul des prestations.

Il introduit toutefois la possibilité de dépassement des plafonds annuels arrêtés entre les parties et prévoit la possibilité de révision de la tarification appliquée.
Dans ce cadre, BDSI procédera annuellement à la vérification de l'adéquation des coûts des services et des licences avec ses coûts directs et indirects.

Date de conclusion : Cette convention conclue en date du 18 décembre 2021, a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 17 Décembre 2021.

Les termes de cet avenant seront applicables avec effet rétroactif au 1er janvier 2020 et ne modifie pas la durée du contrat initial (reconduit tacitement d'année en année, sauf résiliation anticipée).

Montant comptabilisé au titre de l'exercice :

Le montant supporté par la BMCI au titre de l'exercice 2021 en frais de fonctionnement, s'élève à 113 154,7 KMAD

Le montant supporté par la BMCI au titre de l'exercice 2021 en investissement, s'élève à 19 832,07 KMAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice :

Le montant décaissé par BMCI au titre de l'exercice 2021 en frais de fonctionnement s'élève à 124 799,1 KMAD.

Le montant décaissé par BMCI au titre de l'exercice 2021 en investissement s'élève à 8 154,2 KMAD.

3.2.2.3.2 Convention de prestation de services entre la BMCI et BNP Paribas Méditerranée Business & Process (MED BP)

Entités concernées : MED BP est filiale de BNP Paribas et est détenue par la BMCI à hauteur de 4%, laquelle est administrateur au sein du Conseil d'Administration de MED BP.

Nature et objet de la convention

La convention annule et remplace la convention d'assistance technique datant du 15 octobre 2013. Elle porte sur la mise à jour du périmètre et domaines d'intervention de la BMCI, qui incluent désormais les domaines des finances et ressources humaines, ainsi que les indicateurs de performance.

Conditions et modalités de rémunération : La facturation sera établie annuellement sur la base du coût J/H fixé à 2.700 MAD.

Le paiement des factures sera effectué dans un délai de 60 jours maximum après la date de réception de la facture par MED BP.

Le taux journalier de facturation fixé en 2021, devient un montant révisé de plein droit et sans formalités, en janvier de chaque année, selon la variation de l'indice SYNTEC.

Date de conclusion : Cette convention conclue en date 8 juin 2021 a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 26 mai 2021.

Durée : Le contrat a pris effet rétroactivement à compter du 1er janvier 2021 pour une durée d'une année, renouvelable tacitement sauf résiliation de l'une ou de l'autre des parties.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice : Le montant comptabilisé par BMCI en 2021 s'élève 571 ,05 KMAD.

Montant encaissé au titre de l'exercice : Le montant encaissé au titre de l'exercice 2021 s'élève à 2 287,2 KMAD.

3.2.2.3.3 Conventions d'assistance technique au profit de BDSI

Entités concernées : BDSI est filiale du Groupe BNP Paribas et est détenue à hauteur de 11% par la BMCI, laquelle est administrateur au sein de BDSI.

Nature et objet de la convention : Cette convention prévoit l'assistance de BDSI dans les domaines suivants :

- Ressources humaines ;

- Gestion comptable ;
- Assistance juridique ;
- Autres.

Conditions et modalités de rémunération : La rémunération annuelle servie à BMCI est calculée sur la base de la charge de travail par domaine d'intervention et prenant en compte le nombre, la durée et les frais des interventions effectives opérées par la BMCI, ou sur la base de tarifs préalablement définis dans les annexes du contrat pour un certain nombre de prestations.

Date de conclusion : Cette convention a été conclue le 1er janvier 2006.

Durée : La présente convention est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice : Le montant comptabilisé par BMCI en 2021 s'élève à 2 241,3 KMAD.

Montant encaissé au titre de l'exercice : Le montant encaissé au titre de l'exercice 2021 s'élève à 2 689,6 KMAD.

3.2.2.3.4 Contrat de prestation de services informatiques (Build and run) et de licence d'œuvres développées par BDSI⁹

Entités concernées : BMCI est actionnaire et administrateur chez BDSI. Celle-ci est aussi filiale du Groupe BNP Paribas et est détenue à hauteur de 11% par la BMCI, laquelle est administrateur au sein de BDSI.

Nature et objet de la convention : Contrat de prestation de services informatiques (Build and run) et de licence d'œuvres développées par BDSI

Conditions et modalités de rémunération : Le prix des services découlant du contrat varie en fonction du service commandé et est calculé sur la base d'indicateurs : unités d'œuvres (UO), ou au temps passé selon le tarif journalier moyen arrêté.

Date de conclusion : Contrat autorisé par le Conseil de Surveillance réuni le 17 mai 2019.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice : Le montant supporté par la BMCI au titre de l'exercice 2021 en frais de fonctionnement, s'élève à 47 002,6 KMAD. Le montant supporté par la BMCI au titre de l'exercice 2021 en investissement, s'élève à 51 259,8 KMAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice : Le montant décaissé par BMCI au titre de l'exercice 2021 en frais de fonctionnement et d'investissement s'élèvent respectivement à 23 052,5 KMAD et à 46 314,2 KMAD.

3.2.2.3.5 Contrat de crédit long terme

Entités concernées : BMCI est actionnaire et administrateur de BDSI.

Nature et objet de la convention : Cette convention porte sur un contrat de crédit long terme de 50 millions de dirhams, sans garanties.

Conditions et modalités de rémunération : Remboursement sur 10 ans au taux d'intérêt de 5,62%.

Date d'autorisation de la convention : Le contrat de crédit a été autorisé par le Conseil de Surveillance réuni le 02 mars 2018.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice : Aucun montant n'a été comptabilisé au titre de l'exercice 2021.

Montant décaissé au titre de l'exercice : Aucun décaissement n'a été effectué au titre de l'exercice 2021.

⁹ Le contrat de prestation de services informatiques (Build and run) et de licence d'œuvres développées par BDSI autorisé par le Conseil de Surveillance du 17 mai 2019 remplace la convention cadre de prestation de service informatique conclue avec la BDSI

3.2.3 Flux entre la BMCI et le groupe BNP Paribas au cours des trois dernières années

Les flux entre la BMCI et le groupe BNP Paribas sur les trois dernières années s'établissent comme suit :

(KMAD)			2019	2020	2021			
Relation	Nature de la convention	Société concernée	Encaiss/ Décaiss	Prdts/ Chrgs	Encaiss/ Décaiss	Prdts/ Chrgs	Encaiss/ Décaiss	Prdts/ Chrgs
BNP Paribas	Service d'accompagnement du Programme de refonte IT	BNP Paribas	47 131	49 607	69 349	57 993	41 325	9 576
	Assistance technique et informatique en faveur de BMCI	BNP Paribas	-	-2 094	-	-829	-	-
	Contrat de prestation de services informatiques (BUILD et RUN) et de Licence d'œuvres développées de BNP Paribas SA (**)	BNP Paribas (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations)	-	-	-	-	-9 426	-
	Avenant n°1 au contrat de prestation de services informatiques (BUILD et RUN) et de Licence d'œuvres développées de BNP Paribas SA*	BNP Paribas (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations)	-	-	-	-	-	-135 891
	Avenant n°2 au contrat de prestation de services informatiques (BUILD et RUN) et de Licence d'œuvres développées de BNP Paribas SA*	BNP Paribas (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations)	-	-	-	-	-	-31 635
	Contrat de prestation de services informatiques (BUILD) avec BNP PARIBAS SA (déploiement outil OMR) (**)	BNP Paribas (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations)	-	-	-	-	-16 341	-16 341
	Convention de Funding en devise accordé par BNP PARIBAS SA à la BMCI(**)	BNP Paribas (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations)	-	-	-	-	-481	-481
			-	-	-	-	410	410
Filiales étrangères BNP Paribas	Convention de services au profit de la BMCI	Banque Internationale pour le Commerce l'Industrie et l'Agriculture (BICIAB)	-1 262	-217	-	-	-	-
	Convention de Mise à disposition d'un logiciel de gestion informatique	BNP Paribas Factoring IT Services (FITS)	-2 804	-2 352	-1 516	-2 028	-2 174	-2 537
	Convention hébergement et infogérance au profit de BMCI	LEVAL Développement	-2 342	-3 327	-3 440	-2 786	-2 587	-2 547
	Convention cadre de prestation de services de télécommunication et services accessoires au profit de la BMCI	BNP Paribas NET LIMITED	-10 516	-8 539	-4 809	-7 514	-4 403	-4 059
	Convention sur la maintenance de l'applicatif informatique SICLID au profit de la BMCI	BNP Paribas Personal Finance	-754	-993	-658	-3 566	-8 019	-4 017
	Convention portant sur la concession de la licence RATANET au profit de la BMCI	BNP Paribas Personal Finance	-	-	-305	-260	-213	-213
	Convention portant sur la télématique au profit de la BMCI	BNP Paribas Personal Finance	-	-	-43	-34	-36	-36
	Convention portant sur les prestations de maintenance des outils et applications informatiques au profit de la BMCI	BNP Paribas PROCUREMENT TECH	-3 801	-8 104	-6 069	-8 629	-15 390	-8 268
	Convention tripartite RATANET IT Services master agreement	BNP Paribas Groupe Service Center S.A BNP Paribas Personal Finance	-593	-593	-603	-603	-1 827	-1 827
	Contrat d'Application Intra-Groupe entre BRIC et la BMCI rattaché au Contrat Cadre pour les prestations de services Intra-Groupe **	BNP Paribas Regional Investment Company (BRIC)	-	-	-	-	-3 924	-5 751
Convention d'assistance technique	BDSI	2 329	2 038	-	2 241	2 690	2 241	

Filiales Marocaines de BNP Paribas	Convention d'assistance technique	BNP MED BP	1 090	953	-	953	-	-
	Convention de prestation de services (***)	BNP MED BP	-	-	-	-	2 287	571
	Contrat de prestation de services informatiques (Build & Run (*))	BDSI	-110 902	-85 627	-69 367	-98 262	-132 934	-132 987
	Convention cadre de prestation de service informatique	BDSI	-	-	-	-	-	-
	Contrat de crédit long terme	BDSI	-	-	-	-	-	-
Total			-82 424	-59 248	-17 461	-63 324	-151 041	-333 791

Source : Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes relatifs aux exercices 2019, 2020 et 2021

(*) Conventions modifiées ou complétées par des avenants

(**) Convention conclue en 2021

(***) Cette convention conclue en date 8 juin 2021 a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 26 mai 2021. La convention annule et remplace la convention d'assistance technique datant du 15 octobre 2013.

Les flux faisant l'objet de conventions règlementées et détaillés ci-dessus constituent les seuls flux entre BMCI et le groupe BNP Paribas.

Les conventions règlementées entre BMCI et le Groupe BNP Paribas ont généré en 2021 des produits de 12 798 KMAD et des charges de 346 589 KMAD. L'essentiel des produits générés provient de la convention relative au service d'accompagnement du Programme de refonte IT signée en 2019. L'essentiel des charges générées est issu de la convention cadre de prestation de service informatique avec BDSI (Build & Run), contrat de prestation de services informatiques (BUILD et RUN) et de Licence d'œuvres développées de BNP Paribas SA et la convention Contrat de prestation de services informatiques (BUILD) avec BNP PARIBAS SA (déploiement outil OMR).

Ces conventions ont conduit à des encaissements de 46 712 KMAD et des décaissements de 197 753 KMAD en 2021. Les encaissements proviennent principalement de la convention relative au service d'accompagnement du Programme de refonte IT signée en 2019. De même, les décaissements sont principalement liés aux conventions générant l'essentiel des charges (la convention cadre de prestation de service informatique avec BDSI, la Convention portant sur les prestations de maintenance des outils et applications informatiques au profit de la BMCI avec BNP Paribas Procurement Tech, et Contrat de prestation de services informatiques (BUILD) avec BNP PARIBAS SA (déploiement outil OMR).

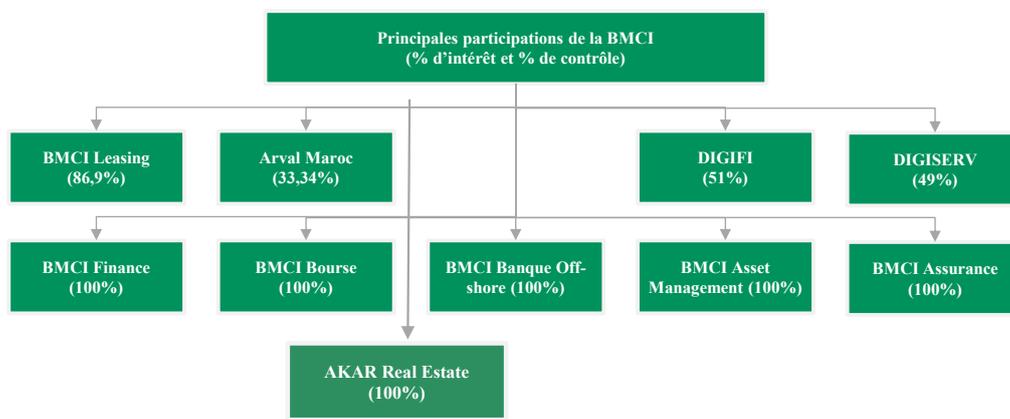
3.3 Filiales de BMCI

Parallèlement à son activité de banque commerciale, la BMCI est présente dans de nombreux métiers à travers des filiales ou des sociétés spécialisées qui se présentent comme suit :

- ✓ BMCI Leasing (Crédit-bail) ;
 - ✓ BMCI Bourse (Intermédiation boursière) ;
 - ✓ BMCI Asset Management (Gestion d'actifs) ;
 - ✓ BMCI Finance (Prise de participations) ;
 - ✓ BMCI Banque Offshore (présente sur la place Offshore de Tanger) ;
 - ✓ BMCI Assurance (Courtier en Produits d'Assurances) ;
 - ✓ Arval Maroc (Location Longue Durée) ;
 - ✓ DIGIFI (établissement de paiement) ;
 - ✓ DIGISERV (services digitaux) ;
- AKAR Real Estate (Ex Immobilière Sidi Maârouf- Société immobilière).

3.3.1 Structure des participations à fin décembre 2021

A fin 2021, la structure des principales participations de la BMCI se présente comme suit :



Source : Groupe BMCI

3.3.2 Présentation des principales filiales de la BMCI

■ BMCI Banque Offshore ^[1]

En 1992, la promulgation de la loi 58-90 a permis la création d'une place financière offshore dans la ville de Tanger. Le Groupe BNP a été parmi les premiers à s'y installer, avant de céder son activité en 1995 à la BMCI, donnant ainsi naissance à BMCI Banque Offshore.

Bénéficiant de synergies avec le groupe BNP Paribas, BMCI Banque Offshore fait bénéficier sa clientèle de son expertise, de son réseau de correspondants, ainsi que de conditions préférentielles, notamment en matière de commerce international.

BMCI Banque Offshore est détenue à 100% par BMCI, et intervient en tant que banque offshore.

La filiale offshore propose une gamme complète de produits et services aux entreprises implantées dans les Zones Franches d'Exportation au Maroc :

- Financement en devises des investissements et des besoins en fonds de roulement pour la clientèle installée en Zone Franche et également les sociétés Marocaines et ce dans le respect de la réglementation de change ;
- Émission de cautions et avals en couverture des risques commerciaux et souverains ;
- Ouverture d'accréditifs ;
- Achat de créances sans recours sur les cédants (factoring, escompte delets, etc.) ;
- Opérations de leasing en devises ;
- Produits d'électronique Banking – Connexis Cash.

Suite au nouveau régime fiscal et aux changements portés dans le cadre de la réglementation en vigueur concernant le financement des opérations en devises import/export de la clientèle Onshore, les banques locales (Onshore) sont autorisées à financer directement les opérations en devises de leurs propres clients.

Ces opérations, traitées auparavant au niveau de la BMCI Banque Offshore ont basculées vers la BMCI au 4ème trimestre 2020.

Activité	Banque Offshore : le financement et la gestion des opérations en devises
Capital Social au 31/12/21 / Nombre d'actions	5 500 KUSD – 49 MMAD** / 110 000 actions
Siège social	Zone Franche de Tanger – Route de Rabat – Tanger
Capitaux propres au 31/12/2021	7 958 KUSD – 74* MMAD
% de détention et du droit de vote	100% BMCI
Dividendes à distribuer à BMCI en 2022 au titre de l'exercice 2021 *	1 870 KUSD – 17 MMAD**
Dividendes à distribuer à BMCI en 2021 au titre de l'exercice 2020	5 720 KUSD - 51 MMAD ***
Effectif	10

* Sous réserve de la validation de l'AGO prévue le 15 Juin 2022

** Sur la base du cours de clôture au 31-12-2021 USD/MAD 9,28

*** Sur la base du cours de clôture au 31-12-2020 USD/MAD 8,90

L'évolution des principaux indicateurs financiers se présente comme suit :

En MMAD	2019*	2020**	2021***	Var 20-19	Var 21-20
Produit Net Bancaire	83	93	40	12,05%	-56,99%
Résultat Brut d'Exploitation	75	86	32	14,67%	-62,79%
Résultat net	49	51	16	4,08%	-68,63%

* Sur la base du cours de clôture au 31-12-2019 USD/MAD 9,59

** Sur la base du cours de clôture au 31-12-2020 USD/MAD 8,90

*** Sur la base du cours de clôture au 31-12-2021 USD/MAD 9,28

Source : Groupe BMCI

Les performances BMCI Banque Offshore réalisées au cours de l'année 2021, se sont matérialisées par l'octroi des crédits à la clientèle et l'augmentation des marges d'intermédiation, en poursuivant son effort pour se positionner en amont de plusieurs nouvelles implantations qu'ont connu les zones d'accélération industrielles à savoir : Trelleborg, Continental, Ceisis, TMSA, Labormet, ALS, Recticel, Solar Maroc, FS Free Zone, Atlantis, Laboratoire Métrologique..

Le PNB de BMCI Banque Offshore a ainsi baissé de 57% pour s'établir à 40 MMAD à fin 2021 contre 93 MMAD à fin 2020, et ce en lien avec la bascule du stock de refinancement vers BMCI (le PNB aurait progressé de 2% hors effet bascule de ces crédits court terme) et le résultat brut d'exploitation a baissé de 62,8% pour atteindre 32 MMAD en 2021 contre 86 MMAD en 2020. Le résultat net est passé de 51 MMAD en 2020 à 16 MMAD en 2021 soit une baisse de 68,6%.

Dans le cadre de ses opérations de Commerce international, la BMCI octroie des financements en devises à ses clients importateurs et exportateurs justifiant d'une opération commerciale sous-jacente. Pour des considérations fiscales, (Absence de TVA, Retenue à la Source...); ce processus passait à travers sa filiale BMCI Offshore située dans la place financière de Tanger.

En 2019, et suite à la publication de la loi de Finance de cette année, les Banques Offshore ne bénéficient plus d'un régime fiscal dérogatoire et sont désormais assujetties à l'ensemble des impôts et taxes locales, devenant ainsi similaires aux Banques locales.

Par conséquent, les opérations de financement en devises servies au client de la Banque, auparavant exonérées de la TVA, sont soumis aux diverses taxes et impôts en vigueur. Du coup, le booking de ces opérations sur l'une des entités (BMCI/BMCI Offshore) n'aura plus de valeur ajoutée sur le plan fiscal.

Les propos de cette loi viennent compléter la recommandation de la mission BAM qui a eu lieu en T4 2018, précisant que ces opérations de financement Import/Export devraient être comptabilisées sur les livres de la Banque, pour motif, absence de liens juridiques entre le client BMCI et la Banque Offshore (interdiction d'ouvrir un compte C/C chez l'Offshore, absence de relation commerciale, absence de contrat direct ...).

BMCI Leasing

Créée en 1986, BMCI Leasing a développé une expertise dans l'activité du leasing, en profitant de l'expérience du groupe BNP Paribas et de l'appui du réseau de la BMCI. BMCI Leasing propose des solutions sur mesure pour le financement des projets d'investissement :

- Le crédit-bail immobilier, permet le financement de l'intégralité des investissements immobiliers pour l'acquisition de bureaux, sièges sociaux, locaux commerciaux, usines, hangars, etc. ;
- Le crédit-bail automobile, pour le financement de voitures en déduction de la TVA ;
- Le crédit-bail équipement, pour l'acquisition de matériel ou de véhicules utilitaires, tout en préservant les fonds propres de l'entreprise et en bénéficiant d'avantages fiscaux importants ;
- Ijara wa Iqtina, pour le financement des biens immobiliers à destination des particuliers.

Activité	Financement en Leasing de biens mobiliers et immobiliers
Capital Social au 31/12/21 / Nombre d'actions	80 MMAD / 800 000 actions
Siège social	Lot N° 3, Lotissement La Colline II, Route de Nouasser Sidi Maârouf - Casablanca
Capitaux propres au 31/12/2021	238.2 MMAD
% de détention et du droit de vote	(86,91%) BMCI - (12,90%) RMA - CBI (0,19%)- Divers (0,01%)
Dividendes distribués à BMCI en 2022 au titre de l'exercice 2021	44.8 MMAD
Dividendes distribués à BMCI en 2021 au titre de l'exercice 2020	-
Effectif	28

Source : Groupe BMCI

L'évolution des principaux indicateurs financiers de BMCI Leasing se présente comme suit :

En MMAD	2019	2020	2021	Var 20-19	Var 21-20
Produit Net Bancaire	115	89	135	-22,6%	51.7%
Résultat Brut d'Exploitation	70	46	92	-34,5%	100%
Résultat net	14	-16	45	> -100%	> -100%

Source : Groupe BMCI

BMCI leasing s'est mobilisée pour faire face à l'urgence imposée par la crise sanitaire et à traiter en priorité, dans le cadre des mesures édictées par le Conseil de Veille Economique, ses effets sur la situation de la clientèle. Ainsi, plus de 2 000 demandes de report ont été traitées en faveur de plus de 600 clients.

La production du marché du crédit-bail enregistre une hausse de 30% entre 2020 et 2021, s'établissant à 14,7 milliards de dirhams. De même l'encours financier du marché du crédit-bail enregistre une légère hausse de (0,3%) en 2021 par rapport à 2020 pour s'établir à 48,6 milliards de dirhams en raison de la hausse de la production sur l'année. Dans ce contexte, BMCI Leasing a clôturé l'année 2021 avec une production en hausse de 22%, en passant de 1 030 MMAD à 1 256 MMAD en 2021. Le PNB s'est établi à 135 MMAD soit une hausse de 51,3% par rapport à 2020, conduisant à une hausse du RBE de 101.5%. Le résultat net au titre de l'exercice 2021 s'élève à 45 MMAD contre -16 MMAD en 2020.

■ Arval Maroc

Spécialisée dans la location longue durée et la gestion de véhicules d'entreprise, Arval Maroc a démarré ses activités en octobre 2002, en association et collaboration avec la BMCI, toutes les deux filiales du groupe BNP Paribas.

Arval propose une solution en location longue durée¹⁰ accompagnée de tous les services à valeur ajoutée à savoir : maintenance, pneumatique, assurance, assistance & véhicule relais.

¹⁰ La Location Longue Durée (LLD) de véhicules avec services est la solution qui permet d'externaliser l'ensemble des risques liés à la gestion d'une flotte automobile. Cette solution est flexible et s'adapte en permanence aux besoins des clients.

Activité	Location Longue Durée et gestion de véhicules d'entreprise
Capital Social au 31/12/21/ Nombre d'actions	30 MMAD / 300 000 actions
Siège social	Lotissement TAOUFIK – Immeuble le Zénith Millénum ¾ 4ème étage 20190 Casablanca
% de détention et du droit de vote	33,34% BMCI – 66,66% Arval service lease
Capitaux propres au 31/12/21	38,7 MMAD
Dividendes distribués à BMCI en 2022 au titre de l'exercice 2021	1,9 MMAD
Dividendes distribués à BMCI en 2021 au titre de l'exercice 2020	1,8 MMAD
Effectif	57

Source : Groupe BMCI

L'évolution des principaux indicateurs financiers se présente comme suit :

En MMAD	2019	2020	Var 20-19	2021	Var 21-20
Chiffre d'affaires	389,5	367,7	-5,60%	332,5	-9,57%
Résultat d'exploitation	-70,6	-76,5	8,36%	-101,6	-32,81%
Résultat net	8,6	5,4	-37,21%	5,7	5,56%

Source : Groupe BMCI

Dans un marché fortement concurrentiel, Arval Maroc demeure un acteur qui accompagne de près sa clientèle privée sur le marché de la location longue et moyenne durée.

L'année 2020, marquée par la pandémie Covid-19, a connu une baisse de la flotte financée de 9,9% par rapport à l'année 2019 atteignant 6 503 véhicules en 2020. Ce recul s'explique notamment par la conjoncture économique, de nombreuses sociétés ayant décidé de réduire leur flotte de véhicules d'entreprises, ainsi qu'aux choix stratégiques de gestion de l'exposition de la filiale sur certains secteurs.

L'année 2021 a été marquée par les effets de la crise sanitaire et par les difficultés de livraisons des constructeurs automobiles liées à la pénurie des semi-conducteurs. Ce contexte explique principalement la légère baisse du parc de véhicules ARVAL à fin Décembre 2021 de -1% par rapport l'année antérieure, pour atteindre 6435 véhicules au 31/12/2021. Aussi, et malgré un environnement très concurrentiel, marqué par une guerre des prix féroce, l'année 2021 reste une année historique en terme de prise de commande, puisqu'avec 2049 nouvelles commandes, la performance est de +115% par rapport à 2020, avec la signature de 29 nouveaux clients.

Le chiffre d'affaires s'est établi à 332,5 MMAD en 2021 contre 367,7 MMAD en 2020 soit une baisse de 35,2 MMAD (- 9,6%). Quant au Résultat Net, il s'est amélioré de +5,6% par rapport à 2020 pour atteindre 5,7 MMAD.

BMCI Bourse

Créée en 1995, BMCI Bourse est une société de bourse au capital social de 20 Millions de Dirhams, filiale à 100 % de la BMCI.

Elle doit sa création à la volonté de la banque d'être un acteur de première importance dans le marché boursier marocain. BMCI Bourse a obtenu la certification ISO 9001 version 2008 en janvier 2008.

BMCI Bourse a pour principales missions l'exécution de transactions sur les valeurs mobilières, le conseil en placement boursier pour le compte de la clientèle, la réalisation des opérations de contrepartie et la participation au placement de titres.

Elle s'adresse à une clientèle qui présente un profil d'épargnant dynamique mais aussi aux institutionnels, notamment les compagnies d'assurances, les caisses de retraite et les OPCVM.

Enfin, BMCI Bourse offre la possibilité à ses clients d'agir directement sur le marché boursier par téléphone, par fax ou via le site www.bmci.ma.

L'offre BMCI Bourse s'adresse à :

- Des clients directs : Particuliers, Institutionnels, Entreprises ayant formalisé la relation commerciale par la signature d'une Convention d'intermédiation avec BMCI Bourse
- Des clients du réseau BMCI : Les ordres de bourse de cette catégorie de clientèle sont transmis directement aux agences BMCI.

Activité	Intermédiation boursière
Capital Social au 31/12/21 / Nombre d'actions	5 MMAD
% de détention et du droit de vote	100% BMCI
Siège social	Bd Bir Anzarane, Quartier Maârif, Imm. Romandie I - Casablanca
Capitaux propres au 31/12/21	13,8 MMAD
Dividendes distribués à BMCI en 2022 au titre de l'exercice 2021	-
Dividendes distribués à BMCI en 2021 au titre de l'exercice 2020	-
Dividendes distribués à BMCI en 2020 au titre de l'exercice 2019	-
Effectif	7

Source : Groupe BMCI

L'évolution des principaux indicateurs financiers se présente comme suit :

En MMAD	2019	2020	2021	Var 20-19	Var 21-20
Produit Net Bancaire	10,0	3,8	5,8	-62,3%	52.6%
Résultat Brut d'Exploitation	4,4	-1,9	0,09	>-100%	>-100%
Résultat net	4,1	-2,0	0,06	>-100%	>-100%

Source : Groupe BMCI

Après avoir progressé de 13% durant le dernier trimestre de l'année 2020, l'indice de référence de la Bourse de Casablanca a poursuivi sur sa lancée et a clôturé l'année 2021 sur une progression de 18.3% à 13 358 points atteignant ainsi les plus hauts annuels de ces dix dernières années, à quelques encablures des plus hauts jamais atteints sur le marché boursier marocain.

Dans ce contexte, les revenus de BMCI Bourse ont connu une progression avec un PNB en hausse de 52.6% par rapport à 2020 pour s'établir à 5.8 MMAD en 2021. Le résultat net de la filiale est passé d'un déficit de 2 MMAD en 2020 à + 0.06 MMAD en 2021.

BMCI Asset Management

A fin 2021, BMCI Asset Management, filiale du Groupe BMCI qui exerce une activité de gestion d'actifs, gère 40 OPCVMs, dont 21 fonds commercialisés à travers le réseau de la BMCI et 19 Fonds Communs de Placement dédiés à des institutionnels ou à des grandes entreprises.

Appartenant à la ligne de métier de gestion d'actifs de BNP Paribas Investment Partners, du Groupe BNP Paribas, BMCI Asset Management propose des produits de placement offrant une performance corrigée du risque en fonction des horizons de placements souhaités. Elle a ainsi mis en place une politique de gestion selon les standards internationaux et un contrôle des risques fiable.

Activité	Gestion d'actifs
Capital Social au 31/12/21 / Nombre d'actions	1 MMAD / 10 000 actions
Siège social	25, bd Massira El Khadra, 2ème étage - Casablanca
% de détention et du droit de vote	100% BMCI
Capitaux propres au 31/12/21	3.6 MMAD
Dividendes distribués à BMCI en 2022 au titre de l'exercice 2021	2.5 MMAD
Dividendes distribués à BMCI en 2021 au titre de l'exercice 2020	4 MMAD
Effectif	19

Source : Groupe BMCI

L'évolution des principaux indicateurs financiers se présente comme suit :

En MMAD	2019	2020	2021	Var 20-19	Var 21-20
Produit Net Bancaire	22,5	22,2	21.2	-1,3%	-4.5%
Résultat Brut d'Exploitation	5,9	6,4	3,7	7,9%	-44.8%
Résultat net	4,0	4,7	2,4	18,7%	-48.9%

Source : Groupe BMCI

Les actifs sous gestion de BMCI Asset Management se sont élevés à 10.6 milliards de dirhams à fin 2021 contre 10.8 milliards de dirhams au 31.12.2020, en baisse de -3.8%,

Le PNB de BMCI Asset Management s'élève à 21.2 MMAD en 2021 contre 22.2 MMAD en 2020 soit une baisse de – 1 MMAD corrélée aux évolutions des actifs sous gestion. Le résultat net de la filiale ressort à 2.4 MMAD en baisse de 49% par rapport à 2020 sous l'impact du dénouement du contrôle fiscal.

■ BMCI Finance

L'exercice 2014 a été marqué par une réorientation majeure de l'activité de BMCI Finance : le métier Corporate Finance (conseil financier), auparavant principale activité de la société, a été réintégré au sein de la BMCI.

BMCI Finance, filiale à 100% de la BMCI, a été transformée en véhicule de participation, à travers laquelle le groupe BMCI exercera ses activités de Capital Investissement notamment.

Activité	Capital investissement - Placements financiers
Capital Social au 31/12/21 / Nombre d'actions	8,5 MMAD / 85 000 actions
Siège	26, Place des Nations-Unies
% de détention et du droit de vote	100% BMCI
Capitaux propres au 31/12/21	9,2 MMAD
Dividendes distribués à BMCI en 2022 au titre de l'exercice 2021	-
Dividendes distribués à BMCI en 2021 au titre de l'exercice 2020	-

Source : Groupe BMCI

L'évolution des principaux indicateurs financiers se présente comme suit :

En MMAD	2019	2020	2021	Var 20-19	Var 21-20
Produit Net Bancaire	0,3	0,4	0,4	18,5%	0.0%
Résultat Brut d'Exploitation	0,2	-0,2	0.14	>-100%	>-100%
Résultat net	9,7	-0,2	0.13	>-100%	>-100%

Source : Groupe BMCI

BMCI Finance a réorganisé son activité en 2014 pour devenir un véhicule de participation à travers lequel le groupe BMCI exerce ses activités de Capital Investissement. De ce fait, le métier Corporate Finance (conseil financier), auparavant principale activité de BMCI Finance, a été réintégré au sein de la BMCI.

La filiale a enregistré un PNB de 0,4 MMAD en 2021 contre 0,4 MMAD en 2020. Le résultat net de la filiale s'est établi à 0.13 MMAD contre de -0,2 MMAD en 2020.

En 2019 la filiale avait réalisé un bénéfice de 9,7 MMAD due à une plus-value sur cession des titres de participation Dislog.

En 2021, le résultat réalisé est de 0,13 MMAD revenant uniquement au dividende sur le seul portefeuille restant 'DOC ARCHIVE'.

BMCI Assurance

Créée en septembre 2005, BMCI Assurance est une société de courtage en produits d'assurances au capital social de 100 000 Dirhams, filiale à 100 % de la BMCI.

BMCI Assurance a permis au groupe BMCI de développer l'activité bancassurance et de commercialiser des produits dommages tels que l'assurance multirisque habitation, multirisque professionnelle, moyens de paiement, automobile...

BMCI Assurance a pour mission de proposer en tant que courtier d'assurances, des produits d'assurances de personnes, des dommages, d'assistance, de Crédit – Caution et de réassurance.

La Clientèle BMCI Assurance est constituée de Particuliers, de Professionnels & Micro-Sociétés, de PME/PMI et des Grandes Entreprises à potentiel.

Activité	Courtier en Produits d'Assurances
Capital Social au 31/12/21 / Nombre d'actions	0,1 MMAD / 1 000 actions
Siège	36A, Bd d'Anfa, 1er étage - Casablanca
% de détention et du droit de vote	100% BMCI
Capitaux propres au 31/12/21	27 MMAD
Dividendes distribués à BMCI en 2022 au titre de l'exercice 2021	27.3 MMAD
Dividendes distribués à BMCI en 2021 au titre de l'exercice 2020	29 MMAD
Effectif	11

Source : Groupe BMCI

L'évolution des principaux indicateurs financiers se présente comme suit :

En MMAD	2019	2020	2021	Var 20-19	Var 21-20
Chiffre d'affaire	53,2	51,6	49,5	-3,1%	-4,0%
Résultat Brut d'Exploitation	46,9	44,9	41,9	-4,3%	-6,7%
Résultat net	31,5	29,9	27,3	-5,2%	-8,6%

Source : Groupe BMCI

En 2021, BMCI Assurance a enregistré un CA de 49.5 MMAD contre 51,6 MMAD en 2020. Le résultat net s'est établi à 27,3 MMAD en baisse de 8.6% par rapport à 2020.

DIGIFI

Créé en juillet 2019, DIGIFI est un établissement de paiement au capital social de 70 millions de Dirhams, filiale à 51 % de la BMCI et à 49% de BNP Paribas. Cette filiale est une structure indépendante avec des moyens dédiés et qui jouit de la force du Groupe en termes d'exigences de sécurité et de conformité.

DIGIFI marque la volonté de la BMCI et BNP Paribas de participer à la dynamique impulsée par Bank Al Maghrib concernant le paiement mobile. Ces deux acteurs se sont en effet mobilisés afin d'obtenir l'agrément Etablissement de Paiement et de lancer sur le marché une offre adaptée aux besoins des marocains. La filiale intervient sur les activités de services de paiement via mobile en proposant une offre de portefeuille mobile simple, lisible et au plus proche des besoins des utilisateurs Marocains.

Le wallet mobile Smart Flous permet au client d'éviter les contraintes liées au cash : manque de monnaie, risque de vol ou de perte, contraintes de transferts d'argents.

Il permet de réaliser l'ensemble des actions possibles avec un porte-monnaie classique comme le fait d'y mettre de l'argent, d'en retirer, payer ses achats et factures effectuer un transfert d'argent ou encore retirer son argent d'un GAB.

L'objectif de SmartFlouss est d'offrir une nouvelle alternative simple, rapide et sécurisée pour pallier à l'usage d'argent en espèces.

Le M-wallet SmartFlouss permet au client d'éviter les contraintes liées au cash : manque de monnaie, risque de vol ou de perte, contraintes de transferts d'argents...

SmartFlouss est le Wallet mobile qui permet au client d'effectuer ses opérations financières de manière simple, instantanée et sécurisée. En déposant de l'argent sur son mobile via 3 fonctionnalités :

- Cash IN auprès d'un Agent SmartFlouss
- Chargement du M-Wallet par Carte Bancaire via la plateforme de paiement en ligne du CMI,
- Virement et transfert reçu d'autre M-Wallet ou Comptes bancaires.

Le client gagne ainsi du temps et oublie les files d'attente en effectuant ses transactions où qu'il soit et quand il le désire, directement depuis son mobile. Paiement de factures, recharges de ligne téléphonique, Paiement de vignette.

Activité	Etablissement de paiement
Capital Social au 31/12/21 / Nombre d'actions	70 MMAD / 70 000 actions
Siège	Lotissement ATTAOUFIK, rue 1et 3 Californie, Agence Mandarona, Casablanca
% de détention et du droit de vote	51% BMCI - 49% BNP Paribas
Dividendes distribués à BMCI en 2022 au titre de l'exercice 2021	-
Dividendes distribués à BMCI en 2021 au titre de l'exercice 2020	-
Effectif	36*

* 20 collaborateurs BMCI détachés à la filiale et 16 collaborateurs externes sous contrat avec un prestataire

Source : Groupe BMCI

DIGIFI a procédé courant T1 2022 à une augmentation de capital de 32 MMAD conformément aux exigences légales en matière de capitalisation pour permettre la continuité de l'activité.

L'évolution des principaux indicateurs financiers se présente comme suit :

En MMAD	2019	2020	2021	Var 20-19	Var 21-20
Produit Net Bancaire	0	0	-4,8	n.a	>-100%
Résultat Brut d'Exploitation	-3,5	-18,0	-45,6	>-100%	>-100%
Résultat net	-3,5	-18,0	-46,6	>-100%	>-100%

Source : Groupe BMCI

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2021, l'activité de la société DIGIFI a été marqué par :

- Augmentation de ses parts de marché (11% du marché à fin 2021) *
- Renforcement de son réseau de partenaires de divers secteurs d'activité et sur tout le royaume : un réseau qui couvre 12 villes au niveau national avec 52 partenaires en plus des agences BMCI **

Parmi les principales réalisations, nous notons :

- L'activation de la fonctionnalité "Payer Mes Factures" depuis Novembre 2021. Cette fonctionnalité évite les déplacements et les files d'attente des clients du M-Wallet. En quelques clics, un moyen simple et rapide pour gérer son temps. Techniquement, la gestion des facturiers a été organisée en plusieurs phases. A fin 2021 le client était capable de payer les recharges et factures des 3 opérateurs téléphoniques, recharger le Pass Jawaz des Autoroutes Du Maroc, de payer la majorité des factures d'eau et d'électricité, payer sa vignette ou encore certains impôts en direct. Chaque mois de 2022 connaît l'ajout de nouveaux facturiers.
- Lancement des campagnes de communication multicanal pour accompagner les évolutions de l'application qui ont apportées une forte valeur ajoutée à l'utilisateur : Radio, Street, Stands en GMS, Sponsoring Digital, SMSing, E-mailing, ... Tout a été mis en œuvre pour accroître la notoriété de la marque et en faire un nouveau moyen de paiement chez les Marocains.
- Un service de paiement de masse proposé à la cible B2B. Cette offre Corporate permet de réaliser, de manière simultanée, plusieurs opérations anciennement effectuées en cash. Ceci présente plusieurs avantages autant pour les collaborateurs que pour l'entreprise.

Digifi a enregistré un résultat brut d'exploitation et un résultat net négatifs en 2021, La perte s'explique par le retard pris sur le démarrage de l'activité suite aux développements informatiques nécessaires (faible chiffre

d'affaire généré sur 2021) comparé aux frais structurels de l'entité (frais généraux et besoin de publicité et communication au vu de la nature de l'activité).

*Données DIGIFI sur la base des chiffres remontés mensuellement par HPS Switch.

** Par partenaire l'établissement de paiement fait référence aux Agents Principaux tel que défini par la réglementation de BAM

DIGISERV

Créée en octobre 2019, DIGISERV est une startup de services digitaux, filiale à 51% de BNP Paribas et à 49 % de BMCI.

DIGISERV est une entité qui s'inscrit dans une spécialisation de développement de services digitaux non bancaires, offrant ainsi aux consommateurs marocains une réponse à leurs besoins quotidiens d'une manière digitalisée.

Dédiée aux activités de développement et commercialisation de services digitaux non-bancaires, cette société pourrait, via des accords de distribution avec BMCI et DIGIFI être amenée à distribuer commercialement des produits bancaires / services de paiement (selon les normes de conformité en vigueur). Proposant ainsi services digitaux non bancaires inspirés des usages du quotidien des marocains permettant plus de fidélisation et un recours récurrent à l'écosystème : Épargne collaborative (Dayra), Co-Voiturage (Mchina), Petits travaux (Bricall), Don de Sang (Leena).

DIGISERV propose des solutions digitales à une cible large englobant Clients et non clients BMCI.

Le quatuor des plateformes actives converge autour de l'innovation ciblant des marchés de niche, à travers une stratégie de distribution diversifiée avec un unique objectif : de la Tech For Good.

- 1- **BRICALL.MA** est une plateforme de mise en relation entre clients et artisans couvrant à ce jour 9 villes et 14 métiers différents dispensés par plus de 400 artisans.

Depuis son lancement, Bricall a permis aux artisans référencés sur la plateforme de se lancer ou de développer leur activité grâce à cette outil d'entrée en relation digitale. A fin 2021, Bricall a pu élargir les domaines d'intervention de ses artisans tout en étant présent dans les principales villes du royaume. Le parcours fluide établi a permis d'avoir près de 12.255 mises en relation.

L'activité de Bricall est axée principalement au centre du Maroc avec 50% au niveau de Casablanca, 20% à Rabat et 11% à Marrakech.

- 2- **DAYRA** est un pur nectar de la culture marocaine. C'est une application qui reprend le concept « tontine » apportant aux utilisateurs une solution de financement alternative, une solution d'épargne, mais aussi une gestion accessible et efficace.

Sur l'année écoulée, Dayra a connu pas moins de 17.000 inscriptions sur la plateforme avec près de 120.000 installations de l'application. Cette activité a permis la création de 12.800 tontines sur l'année dont 626 tontines actives au 31/12/2021. Ces tontines actives connaissent la participation de près de 6000 personnes. Le montant total des cotisations actives dépasse les 3,1 million de Dirhams.

- 3- **MCHINA!** est une réponse évidente au besoin du co-voiturage, couvrant ainsi la totalité du royaume, en garantissant le volet sécurité et en réduisant celui du coût, sans oublier la contribution directe à la préservation de la planète.

Mchina! est l'application qui permet à un conducteur et une personne en besoin d'un transport de voyager ensemble partout au Maroc en toute sécurité, dans une bonne ambiance et à moindre coût.

L'application Mchina! a été téléchargé près de 126.100 fois avec près de 42.000 inscrits et pas mois de 8200 trajets publiés

- 4- **LEENA**, l'application 100% citoyenne, répond à une problématique nationale qui n'est autre que le don de sang. En étroite collaboration avec le centre national de transfusion sanguine au Maroc (CNTS), Leena informe, motive, recrute et fidélise les donneurs, en faisant appel aux valeurs de solidarité et à l'entraide sociale connue du peuple marocain.

Et afin d'étendre le panel des partenaires aux entreprises, Leena Pro arrive avec une solution taillée sur mesure pour le secteur B2B, offrant la possibilité d'organiser et de gérer des journées de don de sang directement dans les locaux désignés, dans le respect le plus total des normes sanitaires.

A noter que cette application permet de :

- Fournir des informations contextuelles, médicales et pratiques nécessaires et utiles ;
- Publier un appel au don pour les patients et le partager sur les réseaux sociaux ;
- Réaliser un test d'éligibilité au don
- Faire une promesse de don
- Localiser le centre de transfusion le plus proche
- Recevoir des notifications et des rappels afin de convertir la promesse

Activité	Services digitaux
Capital Social au 31/12/21 / Nombre d'actions	1 MMAD / 1 000 actions
Siège	Lotissement ATTAOUFIK, rue 1et 3 Californie, Agence Mandarona, Casablanca
% de détention et du droit de vote	49% BMCI - 51% BNP Paribas
Dividendes distribués à BMCI en 2022 au titre de l'exercice 2021	-
Dividendes distribués à BMCI en 2021 au titre de l'exercice 2020	-
Effectif	4

Source : Groupe BMCI

DIGISERV a procédé courant T1 2022 à une augmentation de capital de 32,6 MMAD conformément aux exigences légales en matière de capitalisation pour permettre la continuité de l'activité.

L'évolution des principaux indicateurs financiers se présente comme suit :

En MMAD	2019	2020	2021	Var 20-19	Var 21-20
Produit Net Bancaire	0	0	0	n.a	n.a
Résultat Brut d'Exploitation	-0,6	-4,6	-14,4	>-100%	-9,7%
Résultat net	-0,6	-4,7	-14,4	>-100%	-9,7%

Source : Groupe BMCI

Nouvellement créé, Digiserv a enregistré un résultat brut d'exploitation et un résultat net négatifs en 2021.

3.3.3 Relations financières entre BMCI et les filiales du Groupe BMCI¹¹

Les conventions régissant les relations entre BMCI et ses filiales concernent principalement les domaines de l'assistance technique, le conseil et de placement de TCN, les prestations informatiques, le louage de services, la commission d'apport, les missions d'inspection générales etc.

3.3.3.1 Convention de prestation de services entre la BMCI et DIGIFI

Entités concernées : DIGIFI filiale de BMCI qui détient une participation dans le capital de DIGIFI à hauteur de 51%.

Nature et objet de la convention : La convention porte sur les conditions d'exécution des prestations de services fournies par la BMCI au profit de sa filiale DIGIFI.

Les prestations concernées sont la finance, la gestion des ressources humaines, le contrôle permanent, la sécurité groupe, la communication et publicité, l'immobilier d'exploitation (IMEX), les achats, la conformité, l'assistance juridique et l'assistance informatique.

Conditions et modalités de rémunération : La facturation est établie annuellement sur la base de la formule suivante :

Le coût total de la prestation = Tarif journalier moyen * Nbre JH annuel défini pour la réalisation des prestations.

La facturation se fera en TTC d'une manière annuelle et globale, sur la base d'une facture désignant chaque prestation servie et le prix y afférent.

Le paiement des factures se fera dans un délai de 60 jours maximum après la date de réception de la facture par le client.

Le taux journalier de facturation fixé en 2021, devient un montant révisé de plein droit et sans formalités, en janvier de chaque année, selon la variation de l'indice SYNTEC.

Date de conclusion : Cette convention conclue en date du 6 décembre 2021 a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 26 novembre 2021.

Durée : Cette convention a pris effet rétroactivement le 1er janvier 2021 pour une durée d'une année, renouvelable tacitement sauf résiliation de l'une ou de l'autre des parties.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice : Aucun montant n'a été comptabilisé au titre de l'exercice 2021.

Montant encaissé au titre de l'exercice : Aucun encaissement n'a été constaté en 2021

3.3.3.2 Convention de prestation de services entre la BMCI et DIGISERV

Entités concernées : DIGISERV filiale de la BMCI qui détient une participation dans le capital de DIGISERV à hauteur de 49 %.

Nature et objet de la convention : La convention porte sur les conditions d'exécution des prestations de services fournies par la BMCI au profit de sa filiale DIGISERV.

Les prestations concernées sont la finance, la gestion des ressources humaines, le contrôle permanent, la sécurité groupe, la communication et publicité, l'immobilier d'exploitation (IMEX), les achats, la conformité, l'assistance juridique et l'assistance informatique.

Conditions et modalités de rémunération : La facturation est établie annuellement sur la base de la formule suivante :

Le coût total de la prestation = Tarif journalier moyen * Nbre JH annuel défini pour la réalisation des prestations

La facturation se fera en TTC d'une manière annuelle et globale, sur la base d'une facture désignant chaque prestation servie et le prix y afférent.

Le paiement des factures se fera dans un délai de 60 jours maximum après la date de réception de la facture par le client.

¹¹ A l'exception des flux relatifs aux dividendes perçus des filiales.

Le taux journalier de facturation fixé en 2021, devient un montant révisé de plein droit et sans formalités, en janvier de chaque année, selon la variation de l'indice SYNTEC.

Date de conclusion : Cette convention conclue en date du 6 décembre 2021 a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 26 novembre 2021.

Durée : Le contrat a pris effet rétroactivement le 1er janvier 2021 pour une durée d'une année, renouvelable tacitement sauf résiliation de l'une ou de l'autre des parties.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice : Aucun montant n'a été comptabilisé au titre de l'exercice 2021.

Montant encaissé au titre de l'exercice : Aucun encaissement n'a été constaté au titre de l'exercice 2021.

3.3.3.3 Conventions conclues entre BMCI et Arval Maroc

3.3.3.3.1 Conventions instituant une commission d'apport et une prime de risque

Entités concernées

BMCI détient 33,34% du capital d'Arval Maroc.

Nature et objet de la convention : Cette convention fixe les modalités de collaboration qui consistent pour la BMCI, d'une part, à présenter des produits et services d'Arval Maroc susceptibles d'intéresser ses propres clients et d'autre part, à accompagner Arval Maroc dans ses différentes démarches de conclusion de marchés et d'affaires avec cette clientèle.

Conditions et modalités de rémunération

La convention prévoit :

- Une commission d'apport de 0,75% du montant HT de l'investissement qui sera versée flat à la mise en route du véhicule et ne portera que sur les contrats concrétisés ;
- Une commission de risque de 0.50% du montant HT de l'investissement, que ce soit un client ou un prospect, qui sera calculée sur l'encours des engagements puis versée trimestriellement.

Date de conclusion : Cette convention a été conclue le 23 janvier 2013.

Durée : La présente convention est conclue pour une durée de trois ans renouvelable. Au-delà de ces trois années, elle est renouvelable par tacite reconduction.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice : En 2021, une commission d'apport 2021 a été comptabilisé par la BMCI pour un montant de 1 448,2 KMAD.

Montant encaissé au titre de l'exercice : Aucun encaissement n'a été constaté en 2021.

3.3.3.3.2 Conventions d'assistance technique

Entités concernées : BMCI détient 33,34% du capital d'Arval Maroc.

Nature et objet de la convention : Cette convention prévoit l'assistance d'Arval Maroc dans les domaines suivants :

- Ressources humaines ;
- Sécurité.

Conditions et modalités de rémunération : La rémunération annuelle servie à BMCI est calculée sur la base de la charge de travail par domaine d'intervention et prenant en compte le nombre, la durée et les frais des interventions effectives opérées par BMCI, ou sur la base de tarifs préalablement définis dans les annexes du contrat pour un certain nombre de prestations.

Date de conclusion : Cette convention a été conclue le 1er janvier 2019.

Durée : La présente convention est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice : La rémunération constatée par BMCI au titre de cette convention en 2021 s'élève à 97,6 KMAD.

Montant encaissé au titre de l'exercice : Aucun encaissement n'a été constaté en 2021.

3.3.3.4 Conventions conclues entre BMCI et BMCI LEASING

3.3.3.4.1 Convention d'assistance technique

Entités concernées : M. Jaouad Hamri, Président du Conseil de Surveillance de BMCI et membre indépendant au Conseil d'Administration de BMCI Leasing. Rachid Marrakchi, Directeur général de BMCI et Président du Conseil et BMCI entant qu'actionnaire et administrateur chez BMCI Leasing.

Nature et objet de la convention : Cette convention annule et remplace le contrat d'Assistance Technique datant de 2013 et porte sur la revue du périmètre et domaines d'intervention de la BMCI ainsi que le catalogue de services y afférents.

Ainsi, les domaines couverts par la présente convention sont :

- Finances et Contrôles ;
- Ressources Humaines ;
- Achats ;
- Contrôle Permanent Groupe ;
- Assistance Juridique ;
- Sécurité ;
- Système d'Information ;
- Immobilier d'Exploitation ;
- Risques ;
- Conformité.

Conditions et modalités de rémunération : La facturation sera établie annuellement sur la base de la formule suivante :

Le coût total de la prestation = Tarif journalier moyen * Nbre JH annuel défini pour la réalisation des prestations.
Le paiement des factures sera effectué dans un délai de 60 jours maximum après la date de réception de la facture par la BMCI.

Le montant du coût J/H suivra la variation annuelle de l'indice SYNTEC.

Date de conclusion : Cette convention conclue en date du 6 décembre 2021 a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 26 novembre 2021.

Durée : Le contrat a pris effet à compter du 1er janvier 2021 pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction, sauf résiliation faite par l'une ou l'autre des parties.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice : Le montant comptabilisé par BMCI en 2021 s'élève 3 878 KMAD.

Montant encaissé au titre de l'exercice : Aucun encaissement n'a été constaté au titre de l'exercice 2021.

3.3.3.4.2 Convention d'apport et de partage de risque

Entités concernées : BMCI détient 86,91% du capital de la BMCI Leasing.

Nature et objet de la convention : Cette convention a pour objet de fixer les modalités de collaboration entre BMCI et BMCI Leasing et l'institution d'une commission d'apport pour les dossiers mis en place pour les clients BMCI ainsi qu'une commission de partage des risques.

Conditions et modalités de rémunération : BMCI Leasing verse trimestriellement une commission de 0,35% HT pour tout dossier de crédit-bail mis en place en faveur d'un client du réseau BMCI. BMCI Leasing verse également

trimestriellement une commission de 0,5% HT du montant total de la part contre garantie des dossiers des crédits du réseau BMCI.

Date de conclusion : Cette convention a été conclue le 17 décembre 1999 et révisée le 22 décembre 2000.

Durée : La présente convention est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

En 2021, les produits comptabilisés par la BMCI, y compris la commission de partage de risque, s'élèvent à 11 984 KMAD.

Montant encaissé au titre de l'exercice

Aucun encaissement n'a été constaté au titre de l'exercice 2021.

3.3.3.5 Flux dans le cadre des conventions réglementées entre BMCI et les filiales du Groupe BMCI

Ces conventions sont détaillées au niveau des rapports spéciaux des commissaires aux comptes au titre des exercices clos au 31 décembre 2019, 2020 et 2021 annexés à ce document.

Les flux entre la BMCI et ses filiales sur les trois dernières années s'établissent comme suit :

Nature de la convention (KMAD)	Société concernée	2019		2020		2021	
		Encaiss/ Décaiss	Produits/ Charges	Encaiss/ Décaiss	Produits/ Charges	Encaiss/Déc aiss	Produits/Ch arges
Convention d'assistance technique	Arval Maroc	803	98	-	98	-	98
Convention d'assistance technique*	BMCI Leasing	5 815	3 876	4 411	3 876	-	3 878
Convention d'apport d'affaires et de partage de risque	Arval Maroc	5 531	1 527	-	1 010	-	1 448
Convention d'apport d'affaires et partage de risque	BMCI Leasing	15 700	13 696	14 618	11 855	-	11 984
Total		27 850	19 196	19 029	16 838	-	17 408

Source : Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes relatifs aux exercices 2019, 2020 et 2021

(*) convention conclue en 2021 (annule et remplace celle de 2013)

Les conventions réglementées entre BMCI ses filiales ont généré en 2021 des produits de 17 408 KMAD. Les produits générés proviennent principalement de la convention d'apport d'affaires et de la convention d'assistance techniques conclues avec la filiale BMCI Leasing.

Ces conventions n'ont conduit à aucun encaissement au titre de l'exercice 2021.

3.3.3.6 Flux dans le cadre des conventions réalisées aux conditions de marché entre BMCI et filiales du Groupe BMCI

Les transactions opérées entre BMCI et les parties qui lui sont liées réalisées aux conditions de marché prévalent au moment de la réalisation de transactions :

Relation entre les sociétés consolidées du groupe entre 2019 et 2021 :

(en MMAD)	2019		2020		2021	
	MEQ*	IG**	MEQ*	IG**	MEQ*	IG**
Actif						
Prêts, avances et titres	42	4 716	63	4 025	2	3 521
Comptes ordinaires	42	56	63	103	2	185
Prêts	-	4 660	-	3 922	-	3336
Titres	-	-	-	-	-	-
Actifs divers	-	37	-	69	-	46
Total	42	4 753	63	4 094	2	3 568
Passif						
Dépôts	822	56	579	103	603	185
Comptes ordinaires	-	56	-	103	-	185
Autres emprunts	822	-	579	-	603	-
Passif divers	2	4 696	1	3 991	1	3383
Total	824	4 753	580	4 094	604	3 568
Engagements de financement et de garantie	-	-	-	-	-	-
Engagements donnés	-	5 723	-	1 839	-	1 889
Engagements reçus	-	5 723	-	1 839	-	1 889

Source : Groupe BMCI

(*) Mise en équivalence

(**) Intégration globale

Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées entre 2019 et 2021 :

Une partie liée est une personne ou une entité qui est liée à l'entité qui prépare ses états financiers (dénommée "l'entité présentant les états financiers" dans IAS 24).

* Les parties liées déclarées ci-dessous concernent les filiales qui font partie du périmètre de consolidation du Groupe BMCI :

(en MMAD)	2019		2020		2021	
	MEQ*	IG**	MEQ*	IG**	MEQ*	IG**
Intérêts et produits assimilés	-	182	-	167	-	120
Intérêts et charges assimilés	29	182	27	167	21	120
Commissions (produits)	-	34	-	35	-	33
Commissions (charges)	-	11	-	13	-	12
Prestations de services données	-	-	-	-	-	-
Prestations de services reçues	2	30	2	30	1	31
Loyers reçus	2	7	2	9	3	10

Source : Groupe BMCI

(*) Mise en équivalence

(**) Intégration globale

3.3.4 Synergies entre BMCI et les filiales du Groupe BMCI

Dans le cadre de son plan de transformation 2020, la Banque a fait du développement des synergies inter-métiers sa priorité et a opéré une évolution de son organisation dans l'optique d'améliorer son efficacité opérationnelle.

Les filiales ont renforcé leur dynamique commerciale et ont accentué leur présence sur le marché grâce à l'accroissement des synergies avec les diverses entités du Groupe BMCI.

Les filiales du Groupe BMCI ont également profité de la performance commerciale de la BMCI pour améliorer leur présence sur le marché et bénéficier du réseau d'agences de la Banque.

3.3.5 Participation hors filiales de la BMCI

La situation nette sur la période entre 2019 et 2021 et le pourcentage des actions détenues dans les participations hors filiales de la BMCI se présentent comme suit :

Société	Actions détenues en %	Valeur Comptable Nette 2019 (KMAD)	Valeur Comptable Nette 2020 (KMAD)	Valeur Comptable Nette 2021 (KMAD)
Centre Monétique Interbank	13,20%	13 000	13 000	13 000
Société Interbank	22,00%	2 530	2 530	2 530
BDSI	11,00%	1 760	1 760	1 760
Société Immobilière Interbancaire GPBM	13,30%	2 050	2 050	2 050
SOGEPOS	13,00%	4 622	4 622	4 622
ECOPARC	18,20%	10 000	10 000	13 947
SOGEPIB	5,00%	900	900	900
BNP PARISBAS MED BUSINESS Process	4,00%	584	584	584
SCI Romandie		2 930	2 930	2 930
FGCP		5 000	5 000	5 000
Bourse de Casablanca	3,00%	11 765	11 765	11 765
NOVEC	2,80%	725	725	725
SETTAPARK		6 530	6 530	6 530
Divers		1 593	4 093	2 265
ARADEI	4,00%			171 380
Total		63 989	66 489	239 988

Source : Groupe BMCI

La valeur nette du portefeuille des autres participations de la BMCI s'élève à 239,3 MMAD en 2021, en hausse sur les trois dernières années.

3.4 Secteur d'activité de la BMCI

3.4.1 Cadre législatif et réglementaire¹²

Les établissements bancaires sont placés sous le contrôle et la supervision de Bank-Al-Maghrib et du Ministère des Finances. Ces deux institutions agissent sous la recommandation du Conseil National de la Monnaie et de l'Épargne et du Conseil des Établissements de Crédit.

L'activité bancaire au Maroc est régie par les prescriptions de la loi n°103-12 (loi Bancaire) relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, promulguée par le Dahir n°1-14-193 du 1er rabii I 1436 (24 décembre 2014).

Cette loi est venue renforcer le cadre de supervision du système bancaire et permettre l'émergence de nouveaux services et acteurs bancaires, réviser le cadre institutionnel par l'élargissement des attributions et composition du Comité des établissements de crédit, renforcer la réglementation prudentielle ainsi que la mise en place d'un cadre de surveillance macro-prudentielle et de gestion des crises systémiques.

Les principaux apports de la nouvelle loi bancaire ont porté sur les sujets suivants :

¹² Source : Le rapport annuel 2021 de Bank Al-Maghrib sur la supervision bancaire.

- L'élargissement du périmètre de la supervision bancaire : Supervision intégrale des Associations de Micro-Crédit et Banques offshore y compris agrément, réglementation, traitement des difficultés et application des sanctions ;
- L'introduction de dispositions régissant l'activité de banques participatives, exercée à travers une banque dédiée ou par une banque conventionnelle dans le cadre de fenêtres ;
- Le renforcement des règles relatives à la gouvernance bancaire : introduction des administrateurs indépendants, consécration des comités d'audit et institution d'un comité risque émanant de l'organe d'administration ;
- Le nouveau dispositif de surveillance macro-prudentielle : Institution d'un Comité inter-autorités chargé de la coordination des actions de ses membres, l'évaluation des risques systémiques et la mise en oeuvre de toutes mesures pour les prévenir et en atténuer les effets ;
- Le renforcement du régime de résolution des crises bancaires à travers l'élargissement des instruments juridiques pour le traitement des difficultés d'établissements de crédit et l'introduction d'une procédure d'urgence, si les circonstances le nécessitent ;
- Le renforcement de la protection de la clientèle à travers l'élargissement des prérogatives de Bank Al-Maghrib en la matière et le renforcement du système de garantie des dépôts.

Depuis 2007, les banques publiques sont assujetties au processus de redressement, au même titre que les banques privées, ainsi qu'au respect de l'ensemble des règles monétaires et prudentielles. Le cadre réglementaire s'est ainsi aligné sur les standards internationaux, notamment avec l'entrée en vigueur, en 2007, des dispositions de Bâle II et sur les normes comptables internationales (IFRS). Ces dernières sont entrées en vigueur le 1er janvier 2008.

Sur le plan micro-prudentiel, Bank Al-Maghrib vise à renforcer les assises financières des établissements de crédit et, par suite, à permettre une meilleure gestion des opérations de croissance interne et externe. Ainsi, Bank Al-Maghrib a décidé en avril 2012 de relever à 9% le niveau minimum du Tier I et de rehausser à 12% le ratio de solvabilité. Cette mesure, entrée en vigueur à partir de fin juin 2013, vise à renforcer la résilience du système bancaire et à conforter sa position dans la perspective de la mise en œuvre de l'une des composantes essentielles de la réforme de Bâle III, portant sur les fonds propres. Cette réforme portant sur la surveillance prudentielle, constitue le canal privilégié pour un dialogue structuré entre Bank Al-Maghrib et les établissements bancaires, sur des sujets tels que la qualité de l'évaluation interne et l'adéquation des fonds propres à leur profil de risque.

Bank Al-Maghrib a mené, ces dernières années, plusieurs chantiers pour la mise en place d'un dispositif institutionnel et analytique de surveillance macro-prudentielle.

En application des dispositions de la loi relative à la protection du consommateur, Bank Al-Maghrib est chargée de veiller au respect par les établissements de crédit des dispositions ayant trait aux exigences suivantes:

- L'information appropriée et claire du consommateur sur les produits, biens ou services qu'il acquiert ou utilise;
- Les obligations à respecter à l'occasion de l'octroi du crédit (publicité, offre préalable de crédit, délais de rétractation, etc.), pendant la vie du crédit et en cas de résiliation avant terme du contrat de crédit.

Par ailleurs, la loi 103-12 relative aux établissements de crédits et organismes assimilés a permis de renforcer le cadre légal et réglementaire du secteur bancaire. Adoptée en novembre 2014 et publiée au bulletin officiel le 05 Mars 2015, cette loi porte principalement sur les activités de microcrédit, la finance participative et les moyens de paiement électronique.

Cette loi est venue renforcer le cadre de supervision du système bancaire et permettre l'émergence de nouveaux services et acteurs bancaires, réviser le cadre institutionnel par l'élargissement des attributions et composition du Comité des établissements de crédit, renforcer la réglementation prudentielle ainsi que la mise en place d'un cadre de surveillance macro-prudentielle et de gestion des crises systémiques.

En Juillet 2017, le conseil de gouvernement a examiné et adopté deux projets de décrets relatifs aux Sukuk et au Takaful, présentés par le ministre de l'Economie et des Finances. Ce dernier, a également adopté le projet de décret 2.17.180 complétant le décret 2.08.530 du 17 Rajab 1431 (30 juin 2010) portant application de la loi 33.06 sur la

titrisation des actifs. Le Conseil de gouvernement a également adopté le projet de loi n°40-17 portant statut de Bank Al Maghrib, présenté par le ministre de l'Economie et des Finances.

Ce projet consacre la refonte du statut de Bank Al Maghrib à travers l'élargissement de ses missions à la contribution à la prévention du risque systémique et au renforcement de la stabilité financière. Le texte prévoit ainsi d'attribuer à la banque centrale une autonomie totale en lui conférant le pouvoir de définir l'objectif de stabilité des prix, qui devient son objectif principal, et de conduire la politique monétaire en toute indépendance. Le projet précise que Bank Al Maghrib met en œuvre la politique du taux de change dans le cadre du régime de change et ses orientations fixées par le ministre chargé des finances après avis de la banque.

Dans ce cadre, la banque a été également autorisée à utiliser les réserves de change dans un objectif de défense ou de préservation de la valeur du dirham en cas de régime de change flexible.

L'introduction d'un régime de change flexible a été lancée en janvier 2018. Ce régime est basé sur une bande horizontale (+/-2,5%), à l'intérieur de laquelle le dirham peut fluctuer librement en fonction de l'offre et la demande sur le marché interbancaire des changes. Bank Al-Maghrib interviendra sur le marché uniquement si nécessaire afin de défendre l'intervalle ciblé.

Sur le plan de la consolidation des comptes, Bank Al-Maghrib a accompagné les établissements de crédit, dans le cadre du chantier d'adoption de la norme comptable internationale « IFRS 9 » portant sur les instruments financiers et dont l'entrée en vigueur est fixée au 1er janvier 2018. Cette norme introduit notamment une rupture dans l'approche de dépréciation des portefeuilles de crédits bancaires, en instaurant, en particulier, un provisionnement prospectif des crédits dès leur octroi.

Au cours de l'exercice 2019, la Bank Al Maghrib a finalisé de nouvelles réglementations dans le domaine de la finance participative, de l'intégrité financière et de la protection du consommateur :

- Elle a continué d'accompagner le développement de l'industrie de la finance participative et poursuivi le parachèvement du cadre contractuel et réglementaire. Dans ce cadre, elle a délivré à la Caisse Centrale de Garantie (CCG) un agrément à l'effet d'exercer, à travers une fenêtre dédiée, les activités de la garantie participative et a œuvré à faciliter l'élaboration des contrats produits de financement et d'épargne et leur labellisation par le Conseil Supérieur des Ouléma. Le dispositif réglementaire de cette activité a été également complété par l'élaboration de la circulaire sur le fonctionnement du fonds de garantie des dépôts des banques participatives.
- Dans le cadre des initiatives lancées au niveau national au cours du 4ème trimestre 2019 pour l'amélioration de l'accès des TPE au financement bancaire, Bank Al-Maghrib a engagé une réforme, entrée en vigueur début de 2020, visant à amender la réglementation en vigueur à travers l'introduction d'un facteur de soutien prudentiel destiné à réduire les exigences en fonds propres au titre du risque de crédit, requises des établissements de crédit au titre du financement des TPE.
- Bank Al-Maghrib a modifié et complété en 2019 la circulaire relative au devoir de vigilance incombant aux établissements de crédit et organismes assimilés. Elle a également publié deux directives portant respectivement sur l'approche fondée sur les risques ainsi que sur les modalités d'identification et de connaissance des relations d'affaires, des bénéficiaires, des effectifs et des clients occasionnels. Elle a aussi élaboré un guide relatif aux exigences applicables aux Associations de Micro-Crédit (AMC) en matière de LBC/FT¹³, afin de renforcer la compréhension de leurs obligations en matière de devoir de vigilance et les aider à appliquer les mesures nationales édictées à ce sujet.
- Bank Al-Maghrib a continué d'œuvrer pour le renforcement de la protection de la clientèle et son ancrage dans les priorités stratégiques des établissements assujettis. Dans ce cadre, elle a fixé les règles de délivrance des mainlevées sur garantie visant notamment à optimiser leur délai de traitement et réduire le nombre de différends y afférents. Dans le prolongement de ses actions visant à renforcer la concurrence bancaire, elle a édicté une nouvelle directive portant sur la mobilité bancaire. Elle a, par ailleurs, établi une convention de coopération avec le Conseil de la Concurrence, conclue début 2020, à l'effet de renforcer l'action conjointe des deux autorités.

En 2020, afin de faire face aux impacts économiques de la crise sanitaire liée à la pandémie du Covid-19, Bank Al-Maghrib a adopté plusieurs mesures monétaires et prudentielles visant à renforcer les capacités de

¹³ Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

refinancement des établissements de crédit et soutenir ainsi l'accès au crédit bancaire au profit des ménages et des entreprises. Les mesures mises en œuvre par Bank Al-Maghrib comprennent notamment :

- La baisse du taux directeur de 25 pbs en mars 2020 à 2,00% suivie par une seconde réduction de 50 pbs en juin 2020 à 1,50% ;
- Le renforcement de son programme de refinancement au profit de la TPME ;
- La possibilité de recours par les banques à l'ensemble des instruments de refinancement disponibles en dirham et en devise ;
- L'élargissement des titres et effets acceptés par BAM en contrepartie des refinancements accordés aux banques ;
- La possibilité d'utiliser, en cas de nécessité, au cours du 2ème trimestre 2020, les coussins de liquidité, constitués sous forme d'actifs liquides de haute qualité en deçà du ratio minimum du LCR fixé à 100% ;
- L'autorisation de surseoir au titre de l'arrêté de juin 2020, au provisionnement des crédits qui feront l'objet d'un moratoire par les banques ;
- Le relâchement, sur une période de 12 mois à compter de juin 2020, du coussin de fonds propres de conservation à hauteur de 50 pbs ramenant les ratios minimums réglementaires à 8,5% pour le ratio de fonds propres de catégorie 1 et à 11,5% pour le ratio de fonds propres de solvabilité (sur base sociale et consolidée). Au vu des développements intervenus depuis le déclenchement de la crise du Covid-19, cette mesure d'assouplissement prudentiel a été prorogée jusqu'au 30 juin 2022 par Bank Al-Maghrib ;
- Et enfin, la libération intégrale du compte de réserve au profit des banques.

Bank Al-Maghrib a introduit courant 2021 de nouvelles circulaires et directives en vue de renforcer le cadre réglementaire et prudentiel bancaire. Ce dispositif comprend :

- La directive du Wali de Bank Al-Maghrib n° 2/W/2021 relative à la gestion du risque de taux d'intérêt inhérent au portefeuille bancaire ;
- La directive du Wali de Bank Al-Maghrib n° 3/W/2021 relative au processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes ;
- La directive du Wali de Bank Al-Maghrib n° 4/W/2021 relative aux opérations de dation en paiement et de vente à réméré ;
- La directive du Wali de Bank Al-Maghrib n° 5/W/2021 relative au dispositif de gestion des risques financiers liés au changement climatique et à l'environnement ;
- La directive du Wali de Bank Al-Maghrib n° 6/W/2021 relative aux modalités d'application à l'échelle du groupe des mesures de vigilance ;
- La circulaire n° 1/W/2021 modifiant et complétant la circulaire du Wali de Bank-Al Maghrib n°26/G/2006, telle que modifiée, relative aux exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, marché et opérationnels des établissements de crédit, selon l'approche standard ;
- La circulaire n° 2/W/2021 modifiant et complétant la circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib n°14/G/2013 relative aux fonds propres des établissements de crédit ;
- La circulaire n° 3/W/2021 modifiant et complétant la circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib n°9/W/2018, relative aux exigences en fonds propres portant sur les risques de crédit, marché et opérationnels des banques participatives, selon l'approche standard ;
- La circulaire n° 4/W/2021 modifiant et complétant la circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib n°10/W/2018 relative aux fonds propres des banques et sociétés de financement participatives ;
- La circulaire n° 5/W/2021 modifiant et complétant la circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib n° 15/G/2013 relative au ratio de liquidité des banques ;
- La circulaire n° 6/W/2021 relative au ratio de levier des banques ;
- La circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib n° 7/W/2021 relative à la mesure du risque de taux d'intérêt inhérent au portefeuille bancaire.

Bank Al-Maghrib a introduit courant 2022 de nouvelles circulaires et directives en vue de renforcer le cadre réglementaire et prudentiel bancaire. Ce dispositif comprend :

- Lettre circulaire LC-BKAM-2022-2 relative au programme de soutien au financement des TPME.

- Lettre circulaire LC-BKAM-2022-3 relative au programme de soutien au financement des banques participatives.
- Lettre circulaire LC-BKAM-2022-4 relative au programme de soutien au financement des associations de micro-crédit.

Principaux faits marquants :

Les principaux faits marquants du secteur sur la période depuis 2016 se résument comme suit :

- La réduction par la Banque Centrale de son taux directeur de 25 points de base passant de 2,5% à 2,25% en mars 2016 ;
- La fusion-absorption de la BP El Jadida-Safi par la BCP en juin 2016 ;
- La démutualisation du capital de la Bourse de Casablanca en juin 2016 ;
- L'octroi par le Comité des Etablissements de Crédit de cinq agréments pour l'exercice de l'activité bancaire participative et émission d'avis favorable pour autoriser trois banques à ouvrir des fenêtres participatives (agences ou guichets spécialisés Islamic Window) le 29 novembre 2016 ;
- L'entrée en vigueur de la norme IFRS 9 le 1^{er} janvier 2018 ;
- Le communiqué du Comité des Etablissements de Crédit relatif à l'Octroi d'agréments pour l'exercice de l'activité d'établissement de paiement en 2018.
- La mise en place de la nouvelle norme IFRS 16 et l'IFRIC 23 à partir du 1er janvier 2019 ;
- La baisse par Bank Al-Maghrib de son taux directeur de 25 points de base en mars 2020 à 2,00% suivi d'une réduction de 50 points de base en juin 2020 à 1,50% ;
- La suppression par Bank Al-Maghrib en juin 2020 du taux de la réserve obligatoire des banques, qui passe ainsi de 2% à 0%.
- Signature d'un accord entre Holmarcom et crédit agricole S.A. pour l'acquisition de la totalité de sa participation dans le capital de Crédit du Maroc.

3.4.2 Dispositif prudentiel

Afin de renforcer la solidité du système bancaire marocain et de le mettre au niveau des standards internationaux, des règles prudentielles ont été réaménagées. L'ensemble de ces règles peut être décliné à travers les principaux points suivants :

Ratio	Définition	Taux
Ratio Tier1	Rapport entre les fonds propres de catégorie 1 d'une banque et le total des risques de marché et de crédit pondérés	=> 9% ¹⁴
Ratio de solvabilité	Rapport entre les fonds propres d'une banque et ses engagements pondérés en fonction des risques de signature	=> 12% ¹⁵
Coefficient minimum de liquidité	Rapport entre, d'une part, les éléments d'actif disponibles réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés	=> 100%
Ratio de liquidité des banques (LCR)	Rapport entre le montant des actifs liquides de haute qualité et les sorties nettes de trésorerie, sur les 30 jours calendaires.	=> 100%
Ratio de division des risques	Rapport entre, d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire affecté d'un taux de pondération en fonction de leur degré de risque et, d'autre part, les fonds propres nets de la banque	=< 20%
Règles relatives à la classification des créances en souffrance et leur couverture par des provisions	Les créances en souffrance sont réparties en 3 catégories selon leur degré de risque : Les créances pré-douteuses, douteuses et contentieuses. Les provisions doivent être constatées déduction faite des garanties détenues (sûretés, hypothèques) et des agios réservés.	=>20% ; 50% ou 100%
Ratio de levier Bale III.	Le ratio Levier est le rapport entre les fonds propres de catégorie 1 des banques et le total des expositions de la banque bilan et hors bilan	=> ≥ 3%

3.4.3 Paysage bancaire ¹⁶

En 2021, la structure du système bancaire a connu l'agrément d'une société de financement spécialisée dans l'affacturage et le retrait d'agrément pour deux établissements de paiement et une association de micro-crédit.

Dans un contexte marqué par le recours croissant au digital, le réseau bancaire a enregistré une baisse cette année aussi, tandis que celui des établissements de paiement a connu une hausse non négligeable.

- Structure et actionnariat du système bancaire

Le nombre d'établissements de crédit et organismes assujettis au contrôle de Bank Al-Maghrib a totalisé 91 établissements en 2020, notamment, 19 banques conventionnelles, 5 banques participatives, 27 sociétés de financement, 6 banques offshore, 12 associations de micro-crédit, 20 établissements de paiement.

¹⁴ Le minimum requis par Bank Al-Maghrib pour ce ratio est ramené exceptionnellement à 8.5% jusqu'en juin 2022.

¹⁵ Le minimum requis par Bank Al-Maghrib pour ce ratio est ramené exceptionnellement à 11.5% jusqu'en juin 2022.

¹⁶ Source : Le rapport annuel 2019 de Bank Al-Maghrib sur la supervision bancaire.

Sur les 51 établissements de crédit, 7 banques et 7 sociétés de financement sont contrôlées majoritairement par un actionnariat étranger. Le nombre d'établissements à actionnariat majoritairement public ressort à 11, répartis entre 7 banques et 4 sociétés de financement.

La population des établissements de crédit cotés en bourse s'est maintenue à 10 en 2020, répartie entre six banques et quatre sociétés de financement. Ces établissements représentent près de 34% de la capitalisation boursière, en baisse de 2,7 points par rapport à l'année dernière.

A l'étranger, les groupes bancaires disposent de 51 filiales et 22 succursales présentes dans 35 pays dont 27 en Afrique, 7 en Europe et un en Asie. Ils disposent également de 52 bureaux de représentation dans 17 pays situés principalement en Europe.

- Evolution du réseau bancaire

Après une légère hausse de 0,6% en 2019, le réseau bancaire a enregistré, en 2020, une baisse de 0,4%. Ainsi, le nombre de guichets bancaires s'est réduit de 29 agences pour ressortir à 6.510. Cette évolution résulte d'une baisse de 50 agences pour les banques conventionnelles, dans un objectif d'optimisation de leur réseau, et d'une hausse de 21 agences pour les banques participatives.

Cette évolution s'inscrit dans un contexte de digitalisation du secteur bancaire, les banques recourant de plus en plus aux canaux digitaux.

La densité bancaire, mesurée par le nombre d'habitants par guichet, ressort à 5.500 contre 5.400 une année auparavant. Pour sa part, le nombre d'agences pour 10.000 habitants s'est établi à 1,8 guichet.

Pour ce qui est des banques et fenêtres participatives, celles-ci ont vu leur réseau d'agences et espaces dédiés progresser à 154 agences contre 133 en 2019. Près de 53% de ce réseau se situe au niveau de la région de Casablanca-Settat et Rabat-Salé-Kénitra.

Enfin, suite au démarrage de l'activité des services de paiement par les établissements agréés pour l'exercer, le réseau des établissements de paiement a enregistré une hausse importante de 98,1%, avec une ouverture de 5.911 nouveaux points de vente, soit un additionnel de 78 agences propres et 5.827 points de vente des agents de paiement mandataires. Le réseau a atteint un total de 11.935 points de vente.

3.4.4 Evolution du secteur bancaire

Dans le cadre de la croissance que connaît l'économie marocaine, l'activité bancaire au royaume marque à son tour une croissance.

En 2021, le volume d'activité des banques commerciales présentes au Maroc, a marqué une hausse. Du côté des ressources, la progression des dépôts et le renforcement des fonds propres ont été les principaux éléments ayant induit cette évolution. Du côté des emplois, cette évolution est reflétée principalement au niveau des crédits à la clientèle.

3.4.4.1 Les ressources

L'ensemble des ressources drainées par les banques de la place s'est établi à 1 159,6 Mds MAD à fin juin 2022 contre 1 120,7 Mds MAD un an plus tôt, soit en juin 2021, ce qui nous conduit à une croissance annuelle moyenne de 3,5% sur la période.

Elles sont principalement constituées des dépôts de la clientèle (92,9% en juin 2022). Ceux-ci ont progressé de 4,2% sur une année glissante et de 2,0% par rapport à Décembre 2021.

L'évolution des ressources du secteur sur la période entre Juin 2021 et Juin 2022 se présente comme suit :

En MMAD	Juin.21	Déc. 21	Juin.22	Var Jui22/Jui21	Var Jui22/Déc21
RESSOURCES	1 120 697	1 136 618	1 159 574	3,5%	2,0%
1- Dettes envers les Sociétés de Financement	2 955	3 933	3 851	30,3%	-2,1%
Comptes ordinaires des sociétés de financement	1 191	1 921	1 796	50,8%	-6,5%

Valeurs données en pension au jour le jour et à terme aux Sociétés de Financement	0	93	340	-	265,3%
Emprunts de trésorerie SF (J/J et à terme)	10	70	10	0,0%	-85,7%
Emprunt Financier SF	1 704	1 538	1 468	-13,9%	-4,6%
Autres Comptes Crédeurs et Dettes Diverses en Instance	24	46	51	115,4%	11,0%
2- Dépôts de la clientèle	1 033 320	1 055 084	1 076 699	4,2%	2,0%
Comptes chèques	488 825	499 693	520 004	6,4%	4,1%
Comptes courants	188 232	201 734	209 417	11,3%	3,8%
Comptes d'épargne	171 132	173 508	175 316	2,4%	1,0%
Dépôts à terme	140 836	138 076	127 661	-9,4%	-7,5%
Autres dépôts et comptes créditeurs	44 296	42 072	44 301	0,0%	5,3%
3- Emprunts Financiers Extérieurs	11 487	10 803	12 518	9,0%	15,9%
4- Titres de créance émis	72 935	66 798	66 506	-8,8%	-0,4%
Certificats de Dépôts	61 423	56 359	57 135	-7,0%	1,4%
Emprunts obligataires émis	10 758	9 685	9 311	-13,5%	-3,9%
Autres titres émis	754	754	60	-92,0%	-92,0%

Source : Statistiques GPBM

Les ressources drainées par les banques de la place s'est établit à 1 057,0 Mds MAD à fin 2021 contre 1 083,8 Mds MAD en 2020 et 1 036,9 Mds MAD en 2019, soit une croissance annuelle moyenne de 4,6% sur la période.

Elles sont principalement constituées des dépôts de la clientèle (92,3% en moyenne). Ceux-ci ont progressé de 5,2% par an en moyenne sur la période étudiée.

En MMAD	2019	2020	2021	Var 20/19	Var 21/20
RESSOURCES	1 036 919	1 083 837	1 134 032	4,5%	4,6%
1- Dettes envers les Sociétés de Financement	3 424	4 013	3 928	17,2%	-2,1%
Comptes ordinaires des sociétés de financement	969	1 744	1 919	80,0%	10,0%
Valeurs données en pension au jour le jour et à terme aux Sociétés de Financement	220	51	93	-76,8%	82,5%
Emprunts de trésorerie SF (J/J et à terme)	0	10	70	-	600,0%
Emprunt Financier SF	2 183	2 189	1 534	0,3%	-29,9%
Autres Comptes Crédeurs et Dettes Diverses en Instance	51	19	46	-62,7%	143,0%
2- Dépôts de la clientèle	951 738	999 939	1 053 116	5,1%	5,3%
Comptes chèques	428 579	469 096	498 773	9,5%	6,3%
Comptes courants	160 568	181 211	202 005	12,9%	11,5%

Comptes d'épargne	165 580	168 638	173 481	1,8%	2,9%
Dépôts à terme	155 623	137 426	138 037	-11,7%	0,4%
Autres dépôts et comptes créditeurs	41 388	43 569	40 821	5,3%	-6,3%
3- Emprunts Financiers Extérieurs	10 818	12 483	10 797	15,4%	-13,5%
4- Titres de créance émis	74 363	67 401	66 192	-9,4%	-1,8%
Certificats de Dépôts	64 358	56 624	56 546	-12,0%	-0,1%
Emprunts obligataires émis	9 251	10 554	9 511	14,1%	-9,9%
Autres titres émis	754	223	135	-70,4%	-39,5%

Source : Statistiques GPBM

Evolution Juin 2022 :

A fin juin 2022, les ressources collectées ont atteint 1 159,5 Mds MAD en hausse de 3,5% par rapport à juin 2021 et de 2,0% par rapport à fin 2021, et sont principalement composées des dépôts de la clientèle (92,9%) et des titres de créance émis par les banques (5,7%).

Cette augmentation de 3,5% s'explique par les effets compensés de :

- La progression des dépôts de la clientèle de 4,2% pour s'établir à 1 076,7 Mds MAD ;
- La hausse des emprunts financiers extérieurs de 9,0% pour s'établir à 12,5 Mds MAD ;
- La régression des titres de créances émis de 8,8% due principalement à la baisse des émissions de certificats de dépôts qui reculent de 7%.

Evolution 2021 - 2020

A fin 2021, les ressources collectées ont atteint 1 134,0 Mds MAD en hausse de 4,6% par rapport à fin 2021, et sont principalement composées des dépôts de la clientèle (92,9%) et des titres de créance émis par les banques (5,8%).

Cette évolution est principalement due à la hausse des dépôts de la clientèle de 5,3% pour s'établir à 1 053,1 Mds MAD.

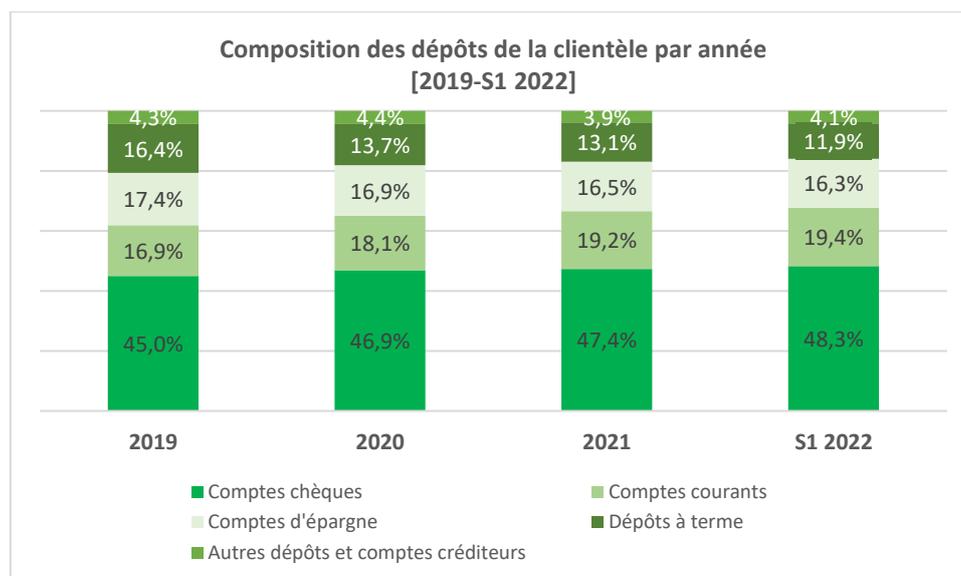
Evolution 2020 - 2019

En 2020, les ressources collectées s'élèvent à 1 083,8 Mds MAD en progression de 4,5% par rapport à 2019. Elles sont constituées majoritairement de dépôts de clientèle (92,3%) et des titres de créance émis par les banques (6,2%).

Cette augmentation s'explique par les effets compensés de :

- La progression des dépôts de la clientèle de 5,1% pour s'établir à 999,9 Mds MAD ;
- La hausse des emprunts financiers extérieurs de 15,4% pour s'établir à 12,5 Mds MAD ;
- La régression des titres de créances émis de 9,4% due principalement à la baisse des émissions de certificats de dépôts qui reculent de 12%.

Evolution de la structure des dépôts de la clientèle par catégorie sur la période 2019 – S1 2022



Source : Statistiques GPBM

L'analyse de la structure des dépôts de la clientèle sur la période 2019 - 2021 fait ressortir une augmentation progressive des ressources non ou faiblement rémunérés dont la part a cru pour les comptes chèques de 45,0% en 2019 à 47,4% en 2021 et pour les comptes courants de 16,9% en 2019 à 19,2% en 2021.

la prépondérance des comptes chèques (45,4% en moyenne), suivie des comptes d'épargne avec une proportion moyenne de 17,1%. Les comptes courants et les dépôts à terme ont, quant à eux, contribué en moyenne à hauteur de 17% et 16% respectivement.

3.4.4.2 Les emplois

Les emplois du secteur bancaire marocain ont atteint 1 035,1 Mds MAD à fin juin 2022 contre 1008,8 Mds MAD à fin juin 2021 et 1006,1 MMAD à fin décembre 2021, soit une hausse de 2,6% en année glissante et de 2,9% par rapport à fin 2021.

L'évolution des emplois du secteur sur la période entre juin 2021 et juin 2022 se présente comme suit :

En MMAD	Juin.21	Déc. 21	Juin.22	Var Jui22/Jui21	Var Jui22/Déc21
CREDITS A L'ECONOMIE	1 008 829	1 006 119	1 035 154	2,6%	2,9%
1 - Créances sur les Sociétés de Financement	54 814	55 573	57 286	4,5%	3,1%
Comptes ordinaires des SF	4 397	3 586	4 331	-1,5%	20,8%
Valeurs reçue en pension au jour le jour et à terme des Sociétés de Financement	351	500	500	42,6%	0,0%
Comptes et prêts de trésorerie au SF	7 863	8 740	8 074	2,7%	-7,6%
Prêts financiers	42 204	42 747	44 381	5,2%	3,8%
Créances en souffrance brutes sur SF	0	0	0	-7,2%	-6,1%
2 - Créances brutes sur la clientèle	954 015	950 546	977 868	2,5%	2,9%
Comptes Chèques débiteurs	6 734	6 910	7 454	10,7%	7,9%

Comptes Courants débiteurs	69 245	65 865	71 182	2,8%	8,1%
Crédits de trésorerie	150 078	152 469	166 600	11,0%	9,3%
Crédits à l'équipement	205 607	196 059	203 137	-1,2%	3,6%
Crédits à la consommation	53 770	53 906	55 457	3,1%	2,9%
Crédits immobiliers	276 195	275 779	279 127	1,1%	1,2%
Autres crédits	108 341	114 670	108 031	-0,3%	-5,8%
Créances en souffrance brutes sur la clientèle	84 044	84 888	86 879	3,4%	2,3%

Source : Statistiques GPBM

Les emplois du secteur bancaire marocain ont atteint 1 006,3 Mds MAD à fin 2021 contre 977,3 Mds MAD à fin 2020 et 940,0 MMAD à fin 2019, soit une hausse annuelle moyenne de 3,5% au cours de cette période.

L'évolution des emplois du secteur sur la période entre 2019 et 2021 se présente comme suit :

En MMAD	2019	2020	2021	Var 20/19	Var 21/20
CREDITS A L'ECONOMIE	940 022	977 262	1 006 300	4,0%	3,0%
1 - Créances sur les Sociétés de Financement	55 363	53 730	55 644	-2,9%	3,6%
Comptes ordinaires des SF	4 222	3 709	3 606	-12,2%	-2,8%
Valeurs reçue en pension au jour le jour et à terme des Sociétés de Financement	400	500	499,837	25,0%	0,0%
Comptes et prêts de trésorerie au SF	11 253	9 751	8 792	-13,3%	-9,8%
Prêts financiers	39 436	39 770	42 747	0,8%	7,5%
Créances en souffrance brutes sur SF	52	0	0,082	-100,0%	100,0%
2 - Créances brutes sur la clientèle	884 659	923 532	950 656	4,4%	2,9%
Comptes Chèques débiteurs	6 708	6 646	6 953	-0,9%	4,6%
Comptes Courants débiteurs	75 659	72 043	65 374	-4,8%	-9,3%
Crédits de trésorerie	106 483	124 572	152 901	17,0%	22,7%
Crédits à l'équipement	209 425	208 014	195 997	-0,7%	-5,8%
Crédits à la consommation	55 265	52 720	53 931	-4,6%	2,3%
Crédits immobiliers	269 387	272 738	276 243	1,2%	1,3%
Autres crédits	91 512	106 533	114 844	16,4%	7,8%
Créances en souffrance brutes sur la clientèle	70 220	80 266	84 412	14,3%	5,2%

Source : Statistiques GPBM

Evolution Juin 2022 :

A fin juin 2022, les crédits à l'économie se sont élevés à 1 035,1 Mds MAD, en progression annuelle de 2,6% par rapport à juin 2021, compte tenu des hausses respectives des (i) créances sur les sociétés de financement de 4,5% pour atteindre 57,2 Mds MAD et (ii) créances brutes sur la clientèle de 2,5% à 977,8 Mds MAD.

Concernant les créances brutes sur la clientèle, les crédits à l'immobilier, en progression de 1,1% sur une année glissante, continuent à dominer les crédits octroyés à la clientèle en 2021, avec une contribution de 28,5%, suivis des crédits de trésorerie y compris les comptes chèques débiteurs et les comptes courants débiteurs (25,1%) puis les crédits à l'équipement (20,8%). Pour leur part, les créances en souffrance, à fin juin 2022, s'élèvent à 86,9 Mds MAD contre 84,0 Mds MAD en juin 2021 en hausse de 3,4%.

Pour ce qui est des créances sur les sociétés de financement, celles-ci sont constituées principalement des prêts financiers à hauteur de 77,5% suivies par les comptes et prêts de trésorerie aux sociétés de financement qui contribuent à hauteur de 14,1% aux créances sur les sociétés de financement.

Evolution 2021 – 2020

A fin 2021, les crédits à l'économie se sont élevés à 1 006,3 Mds MAD, en progression moyenne annuelle de 3,0% par rapport à l'année 2020, compte tenu des hausses respectives des (i) créances sur les sociétés de financement de 3,6% pour atteindre 55,6 Mds MAD et (ii) créances brutes sur la clientèle de 2,9% à 950,7 Mds MAD.

Concernant les créances brutes sur la clientèle, les crédits à l'immobilier, en progression de 1,3%, continuent à dominer les crédits octroyés à la clientèle en 2021, avec une contribution de 29,1%, suivis des crédits de trésorerie y compris les comptes chèques débiteurs et les comptes courants débiteurs (23,7%) puis les crédits à l'équipement (20,6%). Pour leur part, les créances en souffrance, en 2021, s'élèvent à 84,4 Mds MAD contre 80,3 Mds MAD en 2020 en hausse de 5,2%.

Pour ce qui est des créances sur les sociétés de financement, celles-ci sont constituées principalement des prêts financiers à hauteur de 76,8% suivies par les comptes et prêts de trésorerie aux sociétés de financement qui contribuent à hauteur de 15,8% aux créances sur les sociétés de financement.

Evolution 2020 – 2019

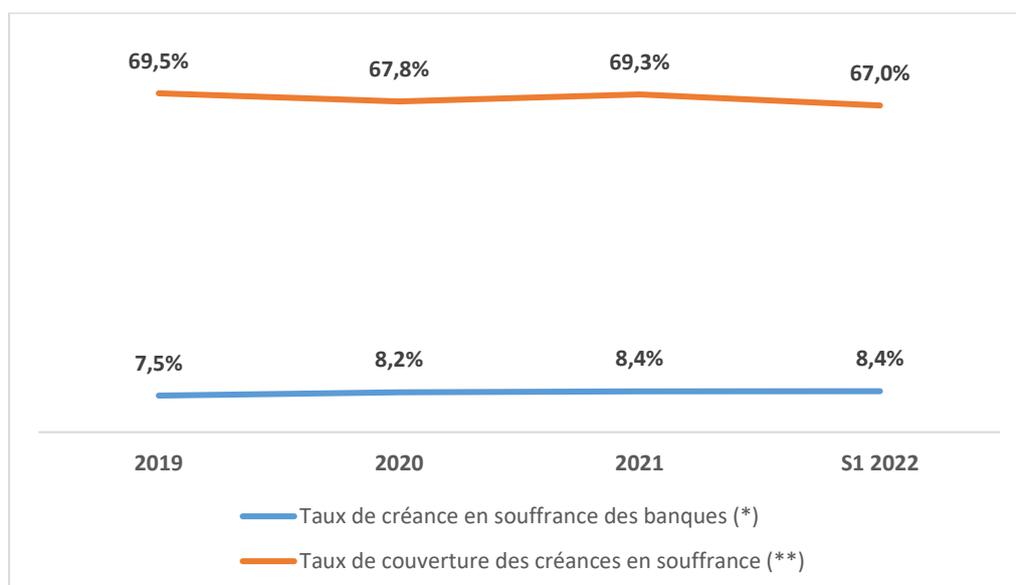
A fin 2020, le total des crédits à l'économie s'élève à 977,3 Mds MAD en hausse de près de 4% par rapport à 2019. Cette évolution résulte essentiellement de la hausse de 4,4% des créances brutes sur la clientèle qui représentent 94,5% du total des créances. Les créances sur les sociétés de financement ont quant à elles enregistré une baisse de près de 2,9% pour atteindre 53,7 Mds MAD en 2020.

Les crédits à l'immobilier, affichent une croissance de 1,2%, et représentent 29,5% des crédits octroyés à la clientèle en 2020, suivis par les crédits à l'équipement (29,0%) puis les crédits de trésorerie y compris les comptes chèques débiteurs et les comptes courants débiteurs (22,0%).

Les créances en souffrance, en 2020, ont progressé de 14,3% pour atteindre 80,3 Mds MAD contre 70,2 Mds MAD en 2019.

Les créances sur les sociétés de financement sont constituées majoritairement des prêts financiers (74%) et des comptes et prêts de trésorerie aux sociétés de financement qui constituent 18,1% des créances sur les sociétés de financement.

Le graphique ci-dessous retrace l'évolution du taux des créances en souffrance sur la période 2019 – S1 2022 :



Source : Statistiques GPBM

* Taux des Créances en Souffrance = Créances En Souffrance Brutes / Crédits à l'Economie (Calculs GPBM)

** Taux Couverture Créances en Souffrance = Total Provisions et Agios Réservés / Créances en Souffrance Brutes sur la clientèle (Calculs GPBM)

3.4.4.3 Les engagements hors bilan

Les engagements par signature concernent les engagements de financement ou de garanties données ou reçus par les banques en faveur de leur clientèle ou d'autres intermédiaires financiers. Il s'agit notamment de crédits documentaires à l'import ou à l'export, des accreditifs, avals, cautions de marchés, cautions de douanes, et autres obligations cautionnées.

L'évolution des engagements hors bilan du secteur bancaire entre S1 2021 et S1 2022 se détaillent comme suit :

En MMAD	Juin.21	Déc. 21	Juin.22	Var Jui22/Jui21	Var Jui22/Déc21
Engagements Hors Bilan Donnés	326 603	353 142	410 205	25,6%	16,2%
Engagements de financement donnés	172 406	180 571	219 737	27,5%	21,7%
Dont engagements de financement en faveur des EC	3 527	3 490	6 108	73,1%	75,0%
Dont engagements de financement en faveur de la clientèle	168 878	177 081	213 629	26,5%	20,6%
Engagements de garantie donnés	154 197	172 571	190 468	23,5%	10,4%
Dont engagements de garantie d'ordre des EC	47 977	56 478	69 869	45,6%	23,7%
Dont engagements de garantie d'ordre de la clientèle	106 220	116 093	120 599	13,5%	3,9%
Engagements Hors Bilan Reçus	131 370	150 905	177 067	34,8%	17,3%
Engagements de financement reçus	4 742	8 025	8 531	79,9%	6,3%
Dont engagements de financement reçus des EC	4 742	8 025	1 572	-66,9%	-80,4%
Engagements de garantie reçus	126 628	142 880	168 536	33,1%	18,0%

Dont engagements de garantie reçus des EC	90 867	99 202	124 296	36,8%	25,3%
Dont engagements de garantie reçus de la clientèle	35 761	43 679	44 240	23,7%	1,3%
Engagements hors bilan en souffrance	3 923	3 713	3 965	1,1%	6,8%
Pour info : provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	2 192	2 593	2 742	25,1%	5,7%

Source : Statistiques GPBM

L'évolution des engagements hors bilan du secteur bancaire entre 2019 et 2021 se détaillent comme suit :

En MMAD	2019	2020	2021	Var 20/19	Var 21/20
Engagements Hors Bilan Donnés	299 619	314 003	348 024	4,8%	10,8%
Engagements de financement donnés	153 187	164 161	178 632	7,2%	8,8%
Dont engagements de financement en faveur des EC	4 602	3 594	2 852	-21,9%	-20,6%
Dont engagements de financement en faveur de la clientèle	148 584	160 566	175 780	8,1%	9,5%
Engagements de garantie donnés	146 433	149 842	169 392	2,3%	13,0%
Dont engagements de garantie d'ordre des EC	42 785	44 601	56 613	4,2%	26,9%
Dont engagements de garantie d'ordre de la clientèle	103 648	105 242	112 778	1,5%	7,2%
Engagements Hors Bilan Reçus	83 754	104 067	147 221	24,3%	41,5%
Engagements de financement reçus	4 353	2 998	7 570	-31,1%	152,5%
Dont engagements de financement reçus des EC	4 353	1 498	1 461	-65,6%	-2,5%
Engagements de garantie reçus	79 401	101 069	139 651	27,3%	38,2%
Dont engagements de garantie reçus des EC	54 380	69 972	98 797	28,7%	41,2%
Dont engagements de garantie reçus de la clientèle	25 021	31 096	40 854	24,3%	31,4%
Engagements hors bilan en souffrance	3 145	3 665	3 712	16,5%	1,3%
Pour info : provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	1 672	1 912	2 455	14,4%	28,4%

Source : Statistiques GPBM

Evolution Juin 2022 :

A fin juin 2022, les engagements hors bilan donnés par le secteur bancaire ont atteint 410,2 Mds MAD contre 326,6 Mds MAD en juin 2021, en hausse de 25,6% sur la période. Cette progression s'explique par les hausses respectives (i) des engagements de financement donnés de 27,5% sur la période et (ii) des engagements de garanties donnés de 23,5%.

Par ailleurs, les engagements hors bilan reçus ont augmenté de 34,8% s'établissant à 177,1 Mds MAD à fin juin 2021 contre 131,4 Mds MAD à fin juin 2021. Cette évolution est due aux effets conjugués des hausses (i) des engagements de financement reçus de 79,9% pour s'établir à 8,5 Mds MAD, et (ii) des engagements de garantie reçus de 33,1% pour s'établir à 168,5 Mds MAD contre 126,6 Mds MAD en juin 2021.

Les engagements hors bilan en souffrance ont enregistré une hausse de 1,1% entre juin 2021 et juin 2022.

Evolution 2021 - 2020

A fin 2021, les engagements hors bilan donnés par le secteur bancaire ont atteint 348,0 Mds MAD contre 314,0 Mds MAD en 2020, en hausse de 10,8% sur la période. Cette progression s'explique par les hausses respectives (i) des engagements de financement donnés de 8,8% sur la période et (ii) des engagements de garanties donnés de 13,0%.

Par ailleurs, les engagements hors bilan reçus ont augmenté de 41,5% s'établissant à 147,2 Mds MAD à fin 2021 contre 104,1 Mds MAD à fin 2020. Cette évolution est due aux effets conjugués des hausses (i) des engagements de financement reçus de 152,2% pour s'établir à 7,6 Mds MAD, et (ii) des engagements de garantie reçus de 38,2% pour s'établir à 139,7 Mds MAD contre 101,1 Mds MAD en 2020.

Les engagements hors bilan en souffrance ont enregistré une décélération à 1,3% entre 2021 et 2020.

Evolution 2020 - 2019

Le volume global des engagements donnés par les banques s'est établi à 314 Mds MAD en 2020 contre 299,6 Mds MAD en 2019. Cette hausse de 4,8% s'explique essentiellement par la hausse de 7,2% du volume des engagements de financement donnés qui ont atteint 164,2 Mds MAD en 2020 contre 153,2 Mds MAD en 2019.

En 2020, les engagements hors bilan reçus par les banques se sont établis à 104,1 Mds MAD contre 83,7 Mds MAD en 2019. Cette augmentation de 24,3% s'explique par l'effet combinée de (i) la hausse des engagements de garantie reçus qui passent de 79,4 Mds MAD en 2019 à 101,1 Mds MAD en 2020, et (ii) le recul des engagements de financement reçus qui passent de 4,4 Mds MAD en 2019 à près de 3 Mds MAD en 2020.

Les engagements hors bilan en souffrance ont enregistré une hausse de 16,5% en passant de 3,1 Mds MAD en 2019 à 3,7 Mds MAD en 2020.

3.5 Activités de BMCI

Les lignes de Métiers Commerciales (Banque de l'Entreprise, Banque des Particuliers & Professionnels, Activités de Marchés et Crédit à la Consommation) rapportent directement au Président du Directoire à compter du 1^{er} octobre 2021.

3.5.1 La Banque Commerciale

Le Corporate Banking

Le Corporate Banking BMCI accompagne ses clients dans la couverture de leurs besoins de trésorerie. L'organisation de la filière entreprise (Corporate Banking), s'appuie sur les axes suivants :

- Un large réseau de Centres d'Affaires animé et appuyé en central par une équipe issue du terrain maîtrisant les problématiques du métier ;
- Une forte synergie entre les métiers et la force de vente du réseau basée sur une meilleure coordination entre le Réseau et les Métiers assurant le développement des Métiers Corporate et favorisant la vente de l'ensemble des produits et services des groupes BMCI et BNP Paribas auprès de la clientèle Corporate ;
- Les Métiers corporate représentent l'ensemble des expertises dédiées aux clients Entreprises : BMCI Leasing, BMCI Finance, BMCI Développement, BMCI 2S, le Trade Center, le Cash Management, les Financements Structurés, le Financement de la Promotion Immobilière et le Factoring ... ;
- Le double coverage des clients Large Corporate (LC) afin d'assurer une couverture à 360° des besoins de ces derniers : le Relation Manager (RM) assure la gestion de la relation au quotidien et le Responsable Grandes Relations (RGR) approche les partenaires LC sur le plan des projets stratégiques ;
- Un desk Multinationales (MNC) dédié à l'accompagnement et le suivi des clients MNC ;

- Un Service d'Assistance aux Entreprises (SAE) qui répond gratuitement aux demandes d'assistance des clients (par tel, fax, e-mail ou courrier) déchargeant les RMs de ces tâches administratives et leur permettant ainsi d'optimiser leur temps commercial ;
- Un desk Institutional Investors pour assurer le double coverage avec le réseau des Institutionnels et Administrations Publiques.

Le Corporate Banking confirme ainsi sa mission de conseil et d'accompagnement de ses clients dans ses démarches à l'International, et aussi dans sa gestion quotidienne à travers ses conférences du Corporate Banking, qui favorisent l'échange autour de thématiques d'actualité.

Le réseau des Centres d'Affaires a quant à lui été réorganisé en véritables centres de compétences pour plus de proximité avec les clients, l'instauration d'un interlocuteur unique et d'experts des problématiques spécifiques.

La Banque de l'Entreprise de la BMCI s'inscrit pleinement dans cette optique à travers la revue de son dispositif de Centres d'Affaires à Casablanca en renforçant ses effectifs et en constituant depuis 2017 des « one stop shop ». L'ambition, avec ce nouveau dispositif à Casablanca, sera d'accélérer encore plus la dynamique de conquête en développant l'activité de financement aux PME et en leur apportant une « Expérience Client » renouvelée et complète.

Ce nouveau dimensionnement permettra la constitution de véritables centres de compétences avec la présence de Senior Relationship Managers et d'Experts Métiers (Assurance, Leasing, Factoring, Trade, Banque Privée, Immobilier) in situ qui travailleront main dans la main et en synergie pour accompagner au mieux les clients.

Le Corporate Banking a poursuivi en 2019 sa dynamique positive grâce à un effort commercial soutenu et à une présence déployée auprès de l'ensemble des clients tout segment confondu.

En 2020, malgré un contexte marqué par les effets de la crise sanitaire, le Corporate Banking a réussi à enregistrer des réalisations positives tant au niveau des ressources à vue que des emplois à court terme en plus de l'équipement des clients par les métiers spécialisés. Bien qu'il y a eu la captation d'importants deals stratégiques, les crédits moyen long termes ont toutefois été impactés négativement en raison de la baisse des investissements durant la période de confinement. Durant 2020 et dès le début de la crise, Le Corporate Banking a mis en place un plan d'accompagnement de ses clients pour soutenir leurs besoins de trésorerie et a aussi entamé les démarches de reports d'échéances pour les crédits amortissables (crédits d'investissement, leasing, refinancement en devises etc.) en lien avec les directives du Conseil de Veille Economique.

Le Corporate Banking a également été au plus près de ses clients en mettant à leur disposition les offres Damane Oxygène et Damane Relance mises en place par l'Etat pour améliorer et favoriser le climat économique des opérateurs nationaux.

Toutes ces réalisations ont été possibles grâce à une forte proximité des clients et à la réactivité et adaptabilité des équipes pour se positionner sur les opportunités du marché dans un climat difficile.

2021 a permis à la Ligne de métier Corporate d'avancer dans la concrétisation des diverses initiatives du programme stratégique « Twenty4Change ». A ce titre, plusieurs initiatives ont pu avancer de manière satisfaisante et vont permettre de contribuer à l'amélioration de la capacité de la banque à générer du Produit Net Bancaire. Par ailleurs, 2021 restera l'année de la bascule définitive du système d'information. Cette dernière bascule a fait suite à des travaux entamés depuis plus de 4 ans et a représenté la dernière étape permettant à la Banque de se doter d'un outil informatique capable de prendre en charge ses ambitions en matière de gestion et de développement futur.

Le Retail Banking

En 2021, le métier Retail Banking de la BMCI maintient un développement commercial remarquable et ce malgré le contexte de crise Covid-19 et les difficultés de la transformation SI. En effet, la dynamique sur les crédits Habitat, le crédit Conso et le financement des professionnel-TPE a repris en 2021 grâce au déploiement d'une stratégie de service d'expertise en vue d'assurer le développement du fonds de commerce à valeur.

La performance réalisée en 2021 s'inscrit dans le cadre de la reprise d'une dynamique enclenchée depuis 2018 grâce aux actions entreprises basées sur les cinq piliers suivants :

- *La redynamisation du développement ciblé du fonds de commerce :*
 - (i) à travers l'orientation des démarches collectives sur des cibles à fort potentiel, le renforcement du pôle partenariat et la montée en charge des synergies avec les équipes Corporate ; (ii) la promotion de l'offre de produits et de services en vue de capter des clients à fort effet de levier en termes de flux, d'avoirs et de niveau de crédit ; (iii) des allègements supplémentaires en termes de crédits professionnels et le renforcement des équipes « BMCI Medical » ; (iv) le déploiement d'un parcours prospect au sein des agences ; et (v) la mise en place d'une politique de recommandation partant du principe que les clients de la Banque prescrivent naturellement des profils issus de leurs segments.
- *L'intensification de la relation client*
 - (i) à travers un renforcement de l'équipement des clients et l'utilisation des moyens de paiement à travers une offre complète et un système de gestion plus efficace, (ii) le développement des flux confiés par ses clients professionnels en assurant la détection des opportunités de financement et la montée en compétence des équipes.
- *Le renforcement de l'équipement en crédits :*

L'objectif étant d'amorcer une démarche de fidélisation à long terme des clients et de garantir l'élargissement de la relation bancaire.
- *La sécurisation de l'activité à travers :*
 - (i) une collecte massive de données clients, (ii) un plan de révision tenu et des échus maîtrisés.
- *L'accompagnement du changement en vue de porter la transformation :*
 - (i) à travers une nouvelle organisation de la ligne de métier ; (ii) la digitalisation d'une partie de l'activité ; et (iii) la préparation des premières livraisons relatives au nouveau système d'information de la Banque.

L'année 2021 a été marquée par la mise en place d'une série d'actions pour s'adapter au contexte sanitaire, de soutien et d'accompagnement des clients de la Banque et le lancement des travaux sur le nouveau plan stratégique.

Afin de garantir aux clients une continuité des services, plusieurs leviers actionnés en 2020 sont maintenus en 2021, notamment :

- (i) La poursuite du Plan de Continuité d'Activités, à travers l'ensemble du réseau d'agences et dans les meilleures conditions tant pour les collaborateurs que pour les clients ;
- (ii) Le développement de l'activité des différents canaux de banque à distance notamment le Centre de Relation Clients, l'application BMCI Mobile et le site internet BMCI.ma, afin de limiter les déplacements des clients et privilégier les solutions de la banque à distance ;

Par ailleurs, en lien avec les recommandations du Comité de Veille Économique, le Retail a également continué à proposer des solutions de financement adaptées pour l'accompagnement de ses clients, notamment avec les offres « Damane Relance » et « Relance TPE ».

En parallèle, la BMCI a poursuivi le déploiement de son nouveau modèle de distribution. Ce dernier est constitué de formats d'agences offrant une nouvelle expérience tant au niveau des parcours clients qu'au niveau de l'identité visuelle. Ceci permet d'adresser différemment les clients selon leurs attentes et leurs besoins tout en disposant de présences alternatives pour une meilleure couverture territoriale.

L'année 2021 a vu également le lancement de la première Maison du Pro mettant à disposition des Professionnels & SE une équipe d'experts pour répondre à leurs besoins de manière plus experte et à la hauteur de leurs attentes.

Le digital a continué de monter en force en 2021 pour offrir un réel service digitalisé aligné aux attentes de nos clients et à l'évolution du marché. Ceci à travers le développement d'un catalogue des services self-care, un parcours client amélioré avec une forte omnicanalité et une meilleure offre mobile. Des services ont été lancés dont l'enrichissement des fonctionnalités de l'application Bmci Connect qui continue d'évoluer pour devenir la pierre d'édifice dans le service digital des clients BMCI.

Le Crédit à la Consommation

Capitalisant sur les prémices de la reprise économique et multipliant les efforts techniques et organisationnels, le métier Crédit à la Consommation affiche une performance commerciale solide et résiliente, atteignant un niveau historique de la nouvelle production de 3.5 Milliards de Dirhams, soit une croissance de +39.5% par rapport à 2020 et + 8 % vs 2019 et ce, en dépit de la prolongation de la crise sanitaire.

Ces accomplissements découlent de plusieurs actions entreprises par la force commerciale, focalisée sur l'intérêt client notamment :

- L'accélération du développement des canaux distants afin de répondre aux nouveaux besoins des clients dans un contexte sanitaire incertain, que ce soit en matière de nouvelle production Digitale ou du renforcement de la relation clientèle à distance grâce au Business Center, ce dernier est désormais un incontournable canal de développement de l'activité
- Renforcer la synergie avec Retail s'appuyant sur l'expertise de BNP PARIBAS Personal Finance
- La large réorganisation des équipes commerciales et la montée en compétence des équipes support autour d'une vision 360° des produits
- Le lancement du partenariat avec DIGIFI / DIGISERV, visant à maximiser les synergies entre les entités et à optimiser la réponse aux besoins du client final
- La signature des partenariats Distrib avec certains des principaux acteurs de la place : Ketia, UNO afin d'étoffer l'offre et d'accompagner le client quel que soit son parcours

Ces accomplissements commerciaux se sont traduits par une part de marché en constante croissance à 5.92%, soit + 4 pbs vs 2020.

Toujours dans un objectif de faire honneur à ses engagements envers les clients, le métier de Crédit à la Consommation a su être présent et à l'écoute à travers son Service Après-Vente, assurant un accompagnement actif et proposant des solutions rapides et concrètes tout au long de la période de migration vers le nouveau système de Core Banking.

Enfin, en 2021, la ligne de métier Crédit Conso a également répondu aux exigences du Groupe en s'assurant de l'implémentation des nouvelles règles de définition du défaut par le déploiement de NDOD « New Definition Of Default » et qui, malgré le fort impact sur la charge de risque, ne l'a pas empêchée d'afficher un résultat en ligne avec la trajectoire Budgétaire.

Les règles NDOD sont appliquées au Portefeuille crédit Conso afin d'optimiser l'identification des clients présentant des fragilités. Ces derniers sont provisionnés à un niveau plus élevés tout en étant dans le portefeuille sain, car ils ne répondent pas aux critères de déclassement de la Circulaire 19G.

Les critères de déclassement de la BMCI sont parfaitement conformes à ladite circulaire.

Les règles NDOD sont relatives à différentes notions : le seuil de matérialité d'un impayé crédit conso, un traitement spécifique des crédits de restructuration/consolidation...

3.5.2 Autres métiers du commerce

La Banque Privée

Dans un contexte de crise sanitaire et de transformation digitale, la Banque Privée a su tirer son épingle du jeu durant l'année 2021. Au-delà de la sécurisation de l'existant, la Banque Privée a réussi son développement commercial grâce aux synergies avec les différentes lignes de métier et partenaires. En chiffres, le parc client a augmenté de 3% et les actifs gérés ont progressé de 10% avec une hausse des actifs moyens par client de 7%.

Dans le respect des mesures sanitaires, la BMCI a organisé le premier événement en présentiel depuis la crise COVID 19. Il s'agit d'un événement en marge du lancement du livre « ABBES SALADI Histoires sans fin » soutenu par la Fondation BMCI. L'objectif était d'aller à la rencontre des clients, entre autres Banque Privée, et de mettre en avant les actions de la Fondation BMCI pour la Culture.

En fonction de leurs profils, la Banque Privée accompagne ses clients dans la diversification de leurs placements financiers. Dans un contexte de taux bas et pour profiter de la reprise du marché Actions en 2021, la Banque Privée a complété sa gamme OPCVM par un nouveau fonds diversifié (exposition max. à 35% sur le marché Actions). Elle a également procédé à l'ouverture exceptionnelle d'une fenêtre du fonds diversifié « Absolute Return ».

Afin de rester proche des clients et de recueillir leur retour par rapport aux produits & services, la Banque Privée a lancé une enquête relationnelle courant 2021. Celle-ci a mis en avant la qualité de l'accompagnement des clients par la Banque Privée.

Par ailleurs, les clients Banque Privée ont participé à un séminaire virtuel « NEXT GEN 2021 : A FAST TRACK TO WEALTH MANAGEMENT » de BNP Paribas Wealth Management. Ce dernier s'est étalé sur trois jours et le but était de permettre aux clients d'échanger avec des leaders d'opinion, des entrepreneurs de premier plan et des experts en Banque Privée sur des thématiques diverses du futur (investissement, digitalisation, durabilité...).

Sur le plan de la communication, plusieurs actions ont été entamées notamment l'insertion d'une rubrique dans BNCI Connect pour alimenter les clients Banque Privée des informations liées aux marchés financiers et aux produits/services Banque Privée.

Afin de promouvoir l'égalité Femmes-Hommes, les clients Banque Privée ont été conviés à un webinaire organisé par la BNCI en partenariat avec Women In Africa. Ce dernier a porté sur la thématique « Pourquoi la problématique de la représentation féminine dans les métiers de la Science constitue un pilier dans le combat pour la réduction des inégalités Femmes-Hommes ? ».

Finance participative (BNCI Najmah)

Depuis le lancement de la Finance Participative au Maroc en mai 2017, l'écosystème continue à s'étoffer conformément aux orientations stratégiques définies pour cette activité. Les faits marquants enregistrés à cet égard, se résument ainsi :

- Diffusion par Bank Al-Maghrib de diverses circulaires qui renforcent l'encadrement de l'activité FP au niveau des volets refinancements des banques et Fenêtres participatives, risques de crédit, risques marché, risques opérationnels, fonds propres, ratio de liquidité à court terme, comptabilisation des créances en souffrance et conditions et modalités de fonctionnement du fonds de garantie des dépôts des banques participatives.
- Arrêté ministériel fixant les conditions générales relatives aux contrats d'assurance Takaful, les modes de rémunération de l'entreprise Takaful et Re Takaful au titre de la gestion du Fonds d'assurance Takaful ainsi que les modalités de répartition des excédents techniques et financiers des comptes d'assurance Takaful entre les participants.
- Circulaire de l'ACAPS portant sur l'application de certaines dispositions de la loi sur le code des assurances concernant Takaful.
- Enrichissement de l'offre commerciale du marché FP, suite à l'émission par le Conseil Supérieur des Oulémas «CSO» de ses avis favorables sur des produits participatifs. Aujourd'hui les opérateurs du marché commercialisent Mourabaha avec ses variantes Mobilière et Immobilière, Ijara résidentielle et Salam sachant que d'autres produits sont en cours de validation. Par rapport à ce chapitre, le marché a poursuivi sa progression en affichant une hausse de 50% VS 2020, performance qui témoigne de l'attractivité de ce produit auprès de la clientèle.
- Signature par les Banques et Fenêtres participatives d'un code d'Ethique qui définit les règles et principes à observer par les acteurs du marché de la finance participative.

Concernant la BU Najmah, l'exercice 2021 a été marqué par les faits marquants repris ci-après :

- Bascule SAB lot 3 pour les opérations de la banque au quotidien. Ainsi, un client peut ouvrir un compte, avoir des moyens de paiement et effectuer des virements et des prélèvements. Il s'agit d'un environnement IT qui garantit l'étanchéité de la finance participative par rapport à l'activité du Conventionnel.

- Déploiement poste bascule SAB de solutions IT dédiées pour la gestion des financements Mourabaha et leur imputation comptable dans SAB.
- Intégration de l'offre commerciale de la BU Najmah dans les conventions de partenariat de la BMCI. Cette offre s'adresse aux Particuliers, aux Professionnels ainsi qu'aux Entreprises.
- Adaptation de l'organisation du Business Model Najmah suite à cette bascule dont le mode opératoire repose en grande partie sur la mutualisation des ressources humaines BMCI.
- Mise en place d'un dispositif de veille réglementaires pour décliner les dispositions en la matière sur le plan opérationnel.
- Renforcement des contrôles de la première ligne de défense afin de faire face aux risques opérationnels inhérents à l'activité FP.
- Renforcement du dispositif de Conformité qui s'intègre dans le dispositif global du Groupe BMCI.
- Encaissement de la 3ème échéance des Sukuk, soit MDhs 21.
- Envoi du rapport annuel au CSO qui traite de la conformité de l'activité par rapport aux avis émis par cet Organe.
- Accompagnement des équipes FP dans le cadre de la conduite du changement lié à la bascule SAB lot 3.

ALM (Assets Liabilities Management)

Dans le cadre des nouvelles lois bancaires internationales (French Banking Law et Volker Rule), les activités de marchés sont divisées depuis 2015 entre l'ALM/Trésorerie d'un côté et les marchés de capitaux de l'autre. Chaque entité respecte ses propres règles de gestion et génère des rapports d'activité distincts.

En 2019, pour répondre aux exigences du « Code of Conduct », une séparation physique entre les deux entités a été instaurée, avec désignation de managers dédiés. Chaque entité a une gouvernance propre et respecte les procédures et guidelines spécifiques et génère des rapports d'activité distincts.

La politique de financement de la banque est basée essentiellement sur les ressources clientèle qui permettent d'assurer une stabilité du financement. Celles-ci proviennent essentiellement des dépôts à vue, des comptes sur carnet et des dépôts à terme. La Banque a recours également aux émissions de certificats de dépôts sur les marchés.

Contrairement à l'année 2020 qui a été marquée par une crise sanitaire inédite ayant nécessité une gestion prudente de la liquidité et un suivi rapproché, la liquidité de la BMCI a évolué confortablement tout au long de 2021.

Par ailleurs, les équipes ALMT ont été mobilisées en 2021 à sécuriser la génération des données ALM dans le nouvel environnement SAB suite aux bascules informatiques Lot2 (en août 2020) et Lot3 (en août 2021).

L'indicateur « Banking Book MAD », qui représente le gap entre crédits et ressources clientèle a évolué au-dessus du seuil de vigilance : l'indicateur 2021 ressort en moyenne à -1,8BnMad contre un seuil de vigilance de -3BnMad.

Cette amélioration de la liquidité du book commercial est expliquée par une stabilité des dépôts à vue Retail et Corporate en 2021 face à un ralentissement de la production des crédits constatée depuis le 2ème semestre 2020, ainsi que des remboursements anticipés de quelques CMT enregistrés courant 2021.

La BMCI a assuré courant 2021 un ratio de liquidité LCR Banque Centrale Consolidé et Stand alone supérieur au seuil réglementaire (100%). Au 31/12/2021, le LCR stand alone s'élève à 140%, et le consolidé à 118%.

Marchés des capitaux

Activité de change

Le dirham marocain évolue dans une bande de fluctuations de 10% par rapport à un cours central fixé sur la base d'un panier de devises composé principalement de l'euro et le dollar américain à hauteur de 60% et 40% respectivement.

L'année 2021 a été marquée par une forte dépréciation du dirham marocain face aux principales devises. En effet, la prime de liquidité a enregistré une baisse très importante courant 2021 en évoluant près de la bande inférieure de la banque centrale.

Cette baisse s'est accentuée pendant la période estivale où la prime de liquidité avait atteint Mid basket -5% Vs une moyenne de Mid basket -4% sur le premier semestre de l'année 2021.

Ceci est due principalement à des conditions de liquidité favorables sur le marché des changes local avec la hausse des flux à l'exportation, particulièrement les transferts MRE et les cessions de billets de banques étrangères.

Par ailleurs, la position des changes des banques est passée Short en devises en fin d'année de 2021 Vs une position longue de 7.4 Miards de MAD en Janvier 2021 avec un pic enregistré pendant le mois d'août à +10 Miards de MAD.

Dans ce contexte, la salle des marchés de la BMCI a continué à accompagner ses clients tout au long de l'année 2021

Activité de Taux

Au cours de l'année 2021, le marché obligataire a connu une légère baisse des taux de 10 bp en moyenne sur toutes les maturités de la courbe.

Cette baisse a été alimentée par une situation confortable du trésor ainsi qu'une demande soutenue du marché sur les titres bons du trésor, en particulier de la part des clients OPCVM.

Sur le dernier mois de décembre 2021, nous avons remarqué une légère tension sur les taux avec la hausse des dépenses de compensation.

Dans ce contexte, la salle des marchés de la BMCI a étoffé le catalogue de ses produits avec l'addition des dérivés de taux (Swaps et Cross-Currency).

Enfin, la BMCI a honoré son statut d'intervenant en valeurs du Trésor sur le marché primaire et secondaire

3.5.3 Partenariat stratégique entre BMCI et Aradei Capital :

En mars 2021, la BMCI et Aradei Capital ont annoncé avoir scellé un partenariat stratégique qui porte sur une opération à deux volets.

La BMCI entre au capital d'Aradei Capital et Aradei Capital acquiert les actions de l'OPCI « CLEO PIERRE SPI-RFA » qui détient un portefeuille d'agences bancaires exploitées par la BMCI.

Aradei Capital acquiert l'intégralité des actions de l'OPCI « CLEO PIERRE SPI-RFA » créé par la BMCI et géré par la société de gestion REIM Partners. Cet OPCI détient un portefeuille d'une centaine d'agences bancaires exploitées par la BMCI et a été constitué suite à l'agrément du projet de règlement de gestion par l'AMMC obtenu en date du 24 décembre 2020 et sous la référence n° AG/SPI/005/2020.

Ce portefeuille d'agences a été valorisé à près de 620 MMAD¹⁷ par deux experts immobiliers indépendants agréés par le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration.

Les agences sont situées dans 17 villes à travers le Royaume et sont louées à la BMCI au titre de contrats de bail long terme.

En constituant l'OPCI « CLEO PIERRE SPI-RFA » en janvier 2021, la BMCI avait pour objectif de contribuer à l'émergence de cette nouvelle classe d'actif en apportant des agences stratégiques de ses métiers Retail et Corporate. Avec cette opération, la banque poursuit cet objectif tout en scellant un partenariat stratégique à long terme avec la foncière Aradei Capital se traduisant par l'entrée de la BMCI au capital d'Aradei Capital à hauteur d'un peu moins de 5%. La souscription par BMCI est réalisée à travers une opération d'acquisition de titres d'Aradei Capital sur le marché des blocs de la Bourse de Casablanca sur la base d'un prix de l'action de 400 MAD.

¹⁷ Sur la base des valeurs arrêtées par les experts immobiliers indépendants en date du 29 octobre 2020, ces valeurs étant valides pour une durée de 6 mois à compter de ladite date.

La souscription en numéraire par Aradei Capital des actions de « CLEO PIERRE SPI-RFA » est faite pour un montant de près de 557 millions de dirhams.

3.5.4 Principaux produits commercialisés par la BMCI

La BMCI se positionne sur les différents segments du marché et propose les différents produits suivants :

3.5.4.1 Les cartes

Carte Reflex Visa	Carte à puce de retrait et paiement domestique, à débit immédiat, qui offre au client une maîtrise totale de ses dépenses. Dotée de la technologie Contactless
Carte visa Classic	Carte à puce domestique qui permet une souplesse d'utilisation en paiement et en retrait grâce à des autorisations élevées. Dotée de la technologie Contactless.
Carte MasterCard Privilège Gold et Priority MasterCard Privilège Gold	Carte aux capacités de paiement et retrait étendues, assortie d'une multitude de services, possibilité de débit différé dans certains packages. Dotée de la technologie Contactless.
Carte Visa Gold International et Priority Gold International	Carte à puce haut de gamme qui offre aux clients qui se déplacent à l'étranger des possibilités de retrait et de paiement importantes ainsi que des services à forte valeur ajoutée (assurance perte & vol en inclusion, assistance en cas de perte ou de vol de la carte, etc.). Dotée de la technologie Contactless. Les cartes Priority sont commercialisées uniquement en formule Package.
Carte Visa Platinum et Priority Visa Platinum	Carte de paiement et de retrait à usage internationale destinée aux clients VIP. Dotée de la technologie Contactless Les cartes Priority sont commercialisées uniquement en formule Package.
Carte Visa Alizé International	Carte à puce de retrait et de paiement domestique et international, à débit immédiat, qui offre au client une maîtrise totale de ses dépenses. Dotée de la technologie Contactless.
Carte MasterCard Ladies First	Carte de retrait et de paiement dédiée exclusivement aux femmes avec un programme associé faisant bénéficier d'avantages exclusifs dans de nombreuses enseignes. Dotée de la technologie Contactless.
Carte Visa Pro	Carte de retrait et de paiement à usage local destinée aux clients Professionnels. Elle permet une grande souplesse d'utilisation grâce à des plafonds de retrait et de paiement adaptés aux dépenses professionnelles. Dotée de la technologie Contactless.
Carte Infinite	Carte très haut de gamme de retrait et de paiement à usage international, mise à la disposition des clients de la BMCI détenteurs du Package Banque Privée. Dotée de la technologie Contactless.
Carte Mastercard DirectEpargne	Carte associée au compte sur carnet, permettant d'effectuer des retraits d'épargnes sécurisés et gratuits depuis tous les Guichets Automatiques Bancaires BMCI.
Carte BFree	Carte associée au compte BFREE permettant d'effectuer des retraits. Le compte BFREE est un compte à vue rémunéré réservé aux mineurs

3.5.4.2 Les Packages

Contrat ZEN	Le Contrat ZEN est une offre globale de produits et services complémentaires regroupés autour du compte de chèques, destinée aux clients particuliers résidents au Maroc (y compris étrangers et clients conventionnés) âgés de plus de 35 ans.
Energy 35	Le Contrat Energy 35 est une offre globale de produits et services complémentaires regroupés autour du compte de chèques, destinée aux clients particuliers résidents au Maroc en activité salariée âgés de moins de 35 ans.
Energy 25	Le Contrat Energy 25 est une offre globale de produits et services complémentaires regroupés autour du compte de chèques et des avantages extra-bancaires, destinée aux étudiants résidents au Maroc âgés entre 18 et 25 ans.
Pack Ladies First	Le Contrat LADIES FIRST est une offre globale de produits et services complémentaires regroupés autour du compte de chèques, destinée aux femmes exclusivement, clientes particuliers résidents au Maroc (y compris étrangers et clients conventionnés).

Pack Horizons	Le Contrat HORIZONS est une offre globale de produits et services complémentaires regroupés autour du compte en Dirhams convertibles et destinés à faciliter les transferts de fonds de leurs pays de résidence vers le Maroc, destinée aux Marocains Résidents à l'Etranger « MRE » ou aux Etrangers non-résidents au Maroc « ERM »
Pack Expert Pro	Offre globale de banque au quotidien destinée à la clientèle des professionnels, qui englobe un ensemble de produits et services regroupés autour d'un compte courant, qui permet au client de mieux gérer sa trésorerie.
Pack Priority	Pack de BAQ enrichi pour la clientèle résidente particulière et professionnelle (vie privée). Il comprend également l'accès à certains services (fast-track crédit, conciergerie Axa, etc.).
Options (en supplément de l'Offre Package choisie)	Facilité de Caisse : Elle permet à l'adhérent du contrat d'effectuer des règlements (chèques, prélèvements, virements, retraits) dans la limite d'un montant convenu au moment de la souscription même si le solde sur son compte est temporairement insuffisant pour les couvrir. Le client bénéficiaire de la facilité de caisse doit obligatoirement domicilier son salaire auprès de la BMCI. Pass Imagine International : Offre pour les jeunes étudiants à l'étranger âgés de 18 à 25 ans (possibilité de proroger à 27 ans sous conditions). Le Pass est rattaché au compte des parents et comprend un ensemble de produits et services bancaires adaptés à leurs besoins. Assurprésence : Cette assurance garantit le versement d'un capital en cas de décès ou d'invalidité absolue et définitive de l'assuré, quelle qu'en soit la cause.

3.5.4.3 Assurance

Assur Plus-Vie	Cette offre garantit le versement d'un capital déterminé à l'avance par le souscripteur selon l'option choisie, en sa faveur s'il est atteint d'invalidité totale et définitive, ou en faveur des bénéficiaires désignés par lui ou à ses ayants droit, s'il décède.
Assur-PlusProtection Accidents	Ce produit d'assurance permet au client, ainsi qu'à sa famille, de bénéficier d'une couverture complète en cas d'accident de la vie quotidienne : une prise en charge des frais médicaux et d'hospitalisation, une garantie d'assistance 24h/24 et 7j/7, et le versement d'un capital en cas de décès ou d'invalidité totale ou partielle.
Assur-Plus Hospitalisation	Ce produit, dédié aux particuliers hors professionnels, garantit, en cas d'hospitalisation suite à une maladie ou un accident, le versement d'une indemnité journalière forfaitaire dont le montant varie selon l'option choisie.
Assur-Plus Santé International	Ce produit d'assurance, dédié aux particuliers ayant souscrit avant 65 ans, garantit, en cas d'hospitalisation à l'international la prise en charge ou le remboursement intégral des frais engagés dont le plafond varie selon l'option choisie.
Assur-Plus Indemnité Pro	Ce produit d'assurance, dédié aux professionnels, garantit, en cas d'hospitalisation suite à une maladie ou un accident, le versement d'une indemnité journalière forfaitaire dont le montant varie selon l'option choisie.
Assur-Plus Habitation	Ce produit d'assurance est une multirisque habitation, destinée à tout client particulier propriétaire, copropriétaire ou locataire d'un logement à usage d'habitation qu'il occupe à titre de résidence principale ou secondaire.
Assur-Plus Carte	C'est un contrat d'assurance qui permet au client de se faire rembourser les pertes pécuniaires subies, à concurrence des montants garantis, suite au vol ou à la perte de sa carte bancaire, ainsi que le retrait effectué par force et vol par agression des montants retirés.
Assur Plus Risques Pro	C'est un contrat d'assurance qui permet à l'assuré professionnel sous conditions, quel que soit son statut (propriétaire, copropriétaire, ou locataire) de disposer d'une protection complète pour ses biens. Ce contrat peut être souscrit lors de l'octroi des prêts professionnels ou immobiliers.
Assurance Santé Monde	Produit d'assurance couvrant l'hospitalisation au Maroc et à l'étranger

Assurance Homme-Clé	Produit d'assurance destiné aux clients corporate couvrant le risque de décès ou d'invalidité absolue définitive d'origines accidentelles d'un dirigeant considéré comme Homme-Clé.
Assurance Santé Maroc	Produit de couverture santé valable au Maroc incluant les soins hospitaliers, les soins ambulatoires, maternité, les soins dentaires et optique selon l'une des 3 formules choisies.

3.5.4.4 Assistance

Assur-Plus Assistance MRE	Contrat, destiné aux MRE, regroupe un ensemble de produits/services d'assistance complémentaire. Il intervient 24h/24 et 7j/7 en cas de sinistre survenu lors des déplacements des bénéficiaires vers le Maroc ou à partir du Maroc dans les cas de « Perte et vol de bagages », « Panne, accident ou vol de véhicule », et « Maladie, décès ».
Secours Plus	Contrat destiné aux Résidents au Maroc, est un ensemble de produits/services d'assistance complémentaire. Il intervient 24h/24 et 7j/7, dans les cas de, « Panne, accident ou vol de véhicule », et « décès et Maladie, avec un plafond de 3.000 euros pour la garantie hospitalisation à l'étranger, et « Perte et vol de documents ».
Secours Monde	Contrat destiné à toute personne résidant au Maroc, intervient, 24h/24 et 7j/7, dans les cas de, « Panne, accident ou vol de véhicule », et « décès et Maladie, avec un plafond de 30 000 euros pour la garantie hospitalisation à l'étranger, et « Perte et vol de documents ».
Visa Europe	Produit regroupant un ensemble de prestations d'assistance complémentaires en Europe. Il est destiné à toute personne résidant au Maroc et intervient, 24h/24 et 7j/7, dans les cas suivants : Maladie, hospitalisation décès, panne, accident ou vol de véhicule ou de document.

3.5.4.5 Télématique

BMCI Connect Particuliers	BMCI Connect permet au client Particuliers de gérer à distance ses comptes 24h/24 et 7j/7. Le site transactionnel BMCI CONNECT est accessible à partir du portail www.bmci.ma ou de l'application mobile.
BMCI Net Entreprises	BMCI Net permet aux clients Entreprises de gérer à distance les comptes 24h/24 et 7j/7.
MAIL PULSE	Service de banque à distance qui permet au client de recevoir à la fréquence souhaitée son solde et ses dernières opérations directement sur sa boîte mail.
BMCI SVI	Service de banque à distance qui permet au client de d'accéder à certains services par téléphone.

3.5.4.6 Crédits

Crédit Habitat BMCI	formule de crédit entièrement personnalisée, à taux fixe ou variable (classique, capé et dégressif), destinée à financer les investissements relatifs à des locaux exclusivement à usage habitation au titre d'une résidence principale ou secondaire.
FOGALEF	Fonds de Garantie Logement Education Formation mis en place par la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'éducation Formation au profit de ses adhérents pour leur permettre d'accéder à la propriété à des conditions avantageuses.
Financement Mourabaha particulier et professionnel	Contrat de vente au prix de revient majoré d'une marge connue et convenue entre l'acheteur et le vendeur. La banque achète le bien au comptant et le revend à son client moyennant une marge bénéficiaire convenue entre les parties.
Prêt Perso BMCI	Formule de crédit destinée à répondre aux besoins de financement des ménages sur une durée allant jusqu'à 84 mois et sans limitation de montant.

	Le crédit à la consommation avec prise de gage est destiné à répondre aux besoins de financement et d'investissement à titre privé d'un montant supérieur à 300 000 MAD.
Prêt Auto	L'offre prêt bancaire automobile se compose principalement : <ul style="list-style-type: none"> ▪ D'un crédit Auto automobile classique ; ▪ D'une offre de financement via une Location avec Option d'Achat (LOA).
Crédits distribution	Forme de financement établis à travers des partenariats en distribution (partenaires exclusifs ou non). Ces crédits servent à couvrir des dépenses d'équipement: électroménager blanc et brun, produits high Tech, mobiliers.
Cartes « revolving »	Le Crédit Revolving est un compte permanent établi sur une carte. Il permet au client de réaliser des achats ou retraits d'espèces à crédit grâce à une réserve d'argent accessible à tout moment.

3.5.4.7 Epargne

Compte sur carnet	Compte d'épargne à vue réglementé qui combine rémunération Connue à l'avance et liquidité. Le plafond maximal du compte sur carnet est de 400 000 MAD, avec une retenue à la source sur les intérêts perçus trimestriellement.
Compte B FREE	Compte d'épargne à vue réglementé, pour les moins de 18 ans, productif d'intérêts, fonctionnant dans les mêmes conditions qu'un compte sur carnet mais ne donnant pas lieu à la délivrance d'un livret.
Dépôt à Terme (DAT)	Compte d'épargne avec blocage de liquidité sur une durée déterminée 3, 6 ou 12 mois avec une rémunération connue à l'avance par le client.
Plan Epargne Logement (PEL)	Epargne réglementée, réservée à toute personne physique résidente au Maroc ou MRE, qui permet de se constituer un apport personnel totalement défiscalisé pour le financement ou la construction d'une résidence principale, sur une durée minimale de trois ans.
Plan Epargne Education (PEE)	Epargne réglementée, réservée à toute personne physique, résidente au Maroc ou MRE au profit d'enfants à charge âgés au maximum de 18 ans à la souscription.
Plan Epargne en Action (PEA)	Enveloppe fiscale qui permet de constituer un capital, par des versements libres ou programmés, jusqu'à 600 KMAD par contribuable.
Assur-Plus Retraite	Contrat permettant au client de constituer une retraite complémentaire par capitalisation, moyennant le versement de primes périodiques et/ou complémentaires, et qui prévoit en plus un capital en cas de décès ou d'invalidité absolue et définitive du client avant 65 ans (offerte gratuitement à l'assuré).
Assur-Plus Réussite	Contrat d'assurance permettant de constituer progressivement une épargne par capitalisation pour assurer le financement des études supérieures d'un enfant jusqu'à ses 25 ans maximums ou le doter d'un capital destiné à faciliter son entrée dans la vie active.
Plan Epargne Plus	Contrat permettant au client de constituer progressivement une épargne, moyennant le versement de primes périodiques et/ou complémentaires qui génèrent des produits financiers.
Assure Plus Patrimoine	Contrat permettant au client de constituer un fond d'épargne moyennant un versement unique au moment de la souscription au minimum de 10 000 MAD et par d'autres versements à cadence libre pour faire fructifier un capital à moyen et long terme.

Source : Groupe BMCI

3.5.4.8 Autres produits

Paiement de créances

Dans la continuité de l'offre de services liés au paiement de créances, BMCI a lancé en 2019 l'offre de paiement des droits d'enregistrement au profit de l'ANCFCC (Agence Nationale de la Conservation Foncière et de la Cartographie) et des droits d'immatriculation.

Services GAB

BMCI a enrichi l'offre de services GAB avec la mise en place de plusieurs services :

- Changement du code PIN ;
- Service de Visio avec le Business-center ;
- Extension pour certains GAB de la fonctionnalité de cash-in avec plus de possibilités sur les coupures acceptées ;
- Paiement de factures ;
- Paiement de la Vignette Automobile.

Services BMCI Connect – Particuliers

BMCI a mis en place en 2020 son application « BMCI Connect » et qui offre aux clients plusieurs services :

- Consultation des soldes des comptes (compte chèque en dirhams ou dirhams convertibles, en devises, compte sur carnet, crédit habitat...) ;
- Consultation des opérations avec possibilité de téléchargement ;
- Consultation des Mouvements à Comptabilisation Future (MCF) et des transactions par carte à venir ;
- Virements de compte à compte : BMCI ;
- Commande de chèquiers ;
- Personnalisation du code secret ;
- Edition du RIB ;
- Virements vers tiers ;
- Paiement de factures et recharges téléphoniques.

3.5.5 Evolution des indicateurs d'exploitation

3.5.5.1 Evolution des crédits

L'encours net des crédits de la BMCI a évolué sur la période étudiée comme suit :

En MMAD	2019	2020	Var. 20/19	2021	Var. 21/20	juin-22	Var. 06-22/12-21
Créances sur les établissements de crédit	6 908	5 023	-27,29%	4 888	-2,69%	4 568	-6,55%
Part	13,60%	10,20%	-3,4 pts	9,9%	-0,29 pts	8,86%	-0,10 pts
A vue	1 838	824	-55,17%	541	-34,35%	213	-60,69%
A terme	5 070	4 199	-17,18%	4 347	3,52%	4 355	0,19%
Créances sur la clientèle et financements participatifs	43 729	44 204	1,09%	44 416	0,48%	47 017	5,86%
Part	86,36%	89,80%	3,44 pts	90,10%	0,29 pts	91,14%	0,01 pts
Crédits de trésorerie	7 465	9 808	31,39%	9 914	1,08%	13 088	32,01%
Part	14,74%	19,90%	5,16 pts	20,11%	0,21 pts	27,84%	0,38 pts
Crédits à la consommation	4 926	4 728	-4,02%	4 997	5,70%	5 327	6,60%
Part	9,70%	9,60%	0,10 pts	10,14%	0,54 pts	11,33%	0,11 pts
Crédits à l'équipement	9 289	8 355	-10,05%	6 996	-16,26%	7 208	3,03%
Part	18,34%	17,00%	1,34 pts	14,19%	2,81 pts	15,33%	0,08 pts
Crédits immobiliers	15 637	15 611	-0,17%	15 942	2,12%	16 327	2,41%
Part	30,88%	31,70%	0,82 pts	32,33%	0,63 pts	34,72%	0,07 pts
Autres crédits	1 427	744	-47,86%	2 167	>100%	793	-63,42%
Part	2,80%	1,50%	1,30 pts	4,40%	2,90 pts	1,69%	-0,61 pts
Créances acquises par affacturage	3 540	3 502	-1,07%	3 037	-13,27%	2 916	-4,00%
Part	7,00%	7,10%	0,10 pts	6,16%	0,94 pts	6,20%	0,00 pts
Intérêts courus à recevoir	157	150	-4,46%	149	-0,60%	142	-4,38%
Part	0,30%	0,30%	0 pts	0,30%	0 pts	0,30%	0,01 pts
Créances en souffrance	1 289	1 306	1,32%	1 212	-7,16%	1 217	0,42%
Part	2,50%	2,70%	0,20 pts	2,46%	0,24 pts	2,59%	0,05 pts
- Dont créances pré-douteuses	0	154	>100%	180	17%	170	-6%
- Dont créances douteuses	458	284	-37,99%	334	17,67%	449	34,57%
- Dont créances compromises	831	868	4,45%	698	-19,53%	598	-14,32%
Total crédits	50 637	49 227	-2,78%	49 304	0,16%	51 585	4,63%

Revue analytique Juin 2022 – Décembre 2021

A fin juin 2022, l'encours net des crédits de la BMCI s'élève à 51 585 MMAD en hausse de 4,63% par rapport à 2021. Cette évolution s'explique par :

- La hausse de l'encours des créances sur la clientèle 2 601 MMAD pour s'établir à 47 017 MMAD à fin juin 2022. Cette évolution de 5,86% s'explique par l'effet combiné de l'augmentation des crédits de trésorerie de 3 174 MMAD, ainsi que la baisse des autres crédits de 1 374 MMAD ;
- La baisse des créances sur les établissements de crédit (hors créances souveraines/BAM) de 6,55% (soit -320 MMAD) qui s'affichent à 4 568 MMAD en juin 2022 contre 4 888 en 2021 portées par le recul des créances à vue de 60,69% et l'évolution à la hausse des créances à terme de 0,19%.

Les créances sur la clientèle représentent 91,1% du total de l'encours en juin 2022 contre 90,1% en 2021 en hausse de 0,01 pts. Les créances sur les établissements de crédit représentent 8,86% du total de l'encours en juin 2022 contre 9,9% en 2021 en baisse de 0,1 pts sur la période.

Revue analytique 2021 - 2020

A fin 2021, l'encours net des crédits de la BMCI s'élève à 49 304 MMAD en hausse de 0,16% par rapport à 2020. Cette évolution s'explique par :

- La hausse de l'encours des créances sur la clientèle +212 MMAD pour s'établir à 44 416 MMAD à fin décembre 2021. Cette évolution de 0,48% s'explique par l'effet combiné de :
 - ✓ L'augmentation des crédits de trésorerie de 1,08% (soit +106 MMAD) qui se sont établis à 9 914 MMAD en 2021 expliqué par le niveau d'évolution des refinancements en devises.
 - ✓ La baisse de 16,3% des crédits à l'équipement (soit -1 359 MMAD) dont l'encours s'élève à 6 996 MMAD en 2021 expliqué par le niveau des remboursements des crédits par rapport à la nouvelle production;
 - ✓ La hausse des crédits à la consommation de 5,7% (soit +269 MMAD) qui se chiffrent à 4 997 MMAD en 2021 corrélée par l'évolution du niveau d'activité en 2021 par rapport à 2020;
 - ✓ L'augmentation des crédits immobiliers de 2,2% (soit +331 MMAD) qui s'élèvent à 15 942 à fin 2021 ;
 - ✓ La baisse des créances acquises par affacturage de 465 MMAD qui s'affichent à 3 037 à fin 2021 expliquée principalement par les tombées liées aux remboursements des crédits de TVA
 - ✓ La baisse des créances en souffrance de 7,16% (soit -94 MMAD) qui s'élèvent à 1 212 en 2021.
- La baisse des créances sur les établissements de crédit (hors créances souveraines/BAM) de 2,7% (soit -135 MMAD) qui s'affichent à 4 888 MMAD en 2021 contre 5 023 en 2020 portées par le recul des créances à vue de 34,35% (soit -283 MMAD) et l'évolution à la hausse des créances à terme de 3,52% (soit +148 MMAD).

Les créances sur la clientèle représentent 90,1% du total de l'encours en 2021 contre 89,8% en 2020 en hausse de 0,3 pts. Les créances sur les établissements de crédit représentent 9,9% du total de l'encours en 2021 contre 10,2% en 2020 en baisse de 0,3 pts sur la période.

Revue analytique 2020 - 2019

A fin 2020, l'encours net des crédits de la BMCI s'élève à 49 227 MMAD en baisse de 2,8% par rapport à 2019. Cette évolution s'explique par :

- La hausse de l'encours des créances sur la clientèle +475 MMAD pour s'établir à 44 204 MMAD à fin décembre 2020. Cette évolution de 1,1% s'explique par l'effet combiné de :

- ✓ L'augmentation des crédits de trésorerie de 31,4% (soit +2 343 MMAD) qui se sont établis à 9 808 MMAD en 2020 ;
- ✓ La baisse de 10,1% des crédits à l'équipement (soit -934 MMAD) dont l'encours s'élève à 8 355 MMAD en 2020 ;
- ✓ La diminution des crédits à la consommation de 4% (soit -198 MMAD) qui se chiffrent à 4 728 MMAD en 2020 ;
- ✓ La régression des crédits immobiliers de 0,2% (soit -26 MMAD) qui s'élèvent à 15 611 à fin 2020 ;
- ✓ La baisse des créances acquises par affacturage de 38 MMAD qui s'affichent à 3 502 à fin 2020 ;
- ✓ La progression des créances en souffrance de 1,3% (soit +17 MMAD) qui s'élèvent à 1 306 en 2020.
- La baisse des créances sur les établissements de crédit (hors créances souveraines/BAM) de 27,3% (soit -1 885 MMAD) qui s'affichent à 5 023 MMAD en 2020 contre 6 908 en 2019 portées par le recul des créances à vue de 55,2% (soit -1 014 MMAD) et des créances à terme de 17,2% (soit -871 MMAD).

Les créances sur la clientèle représentent 89,8% du total de l'encours en 2020 contre 86,4% en 2019 en hausse de 3,4 pts. Les créances sur les établissements de crédit représentent 10,2% du total de l'encours en 2020 contre 13,6% en 2019 en baisse de 3,4 pts sur la période.

Par segment de clientèle, la structure des crédits de la BMCI se présente comme suit :

En MMAD	2019	2020	Var. 20/19	2021	Var. 21/20	juin-22	Var. 06-22/12-21	
Créances sur la clientèle	43 729	44 204	1,09%	44 416	0,48%	47 017	5,86%	
Secteur public	5 385	4 803	-10,81%	3 042	-36,66%	3 759	23,58%	
	<i>Part</i>	<i>12,30%</i>	<i>10,90%</i>	<i>-1,4 pts</i>	<i>6,85%</i>	<i>-4,05 pts</i>	<i>8,00%</i>	<i>0,16 pts</i>
Secteur Privé	38 344	39 401	2,76%	41 373	5,01%	43 258	4,56%	
	<i>Part</i>	<i>87,70%</i>	<i>89,10%</i>	<i>1,4 pts</i>	<i>93,15%</i>	<i>4,05 pts</i>	<i>92,00%</i>	<i>-0,01 pts</i>
Dont entreprises financières	971	764	-21,32%	2 168	>100%	808	-62,73%	
	<i>Part</i>	<i>2,20%</i>	<i>1,70%</i>	<i>-0,5 pts</i>	<i>4,88%</i>	<i>3,18 pts</i>	<i>1,87%</i>	<i>-0,61 pts</i>
Dont entreprises non financières	17 776	17 339	-2,46%	19 434	12,08%	21 985	13,12%	
	<i>Part</i>	<i>40,70%</i>	<i>39,20%</i>	<i>-1,5pts</i>	<i>43,76%</i>	<i>4,56 pts</i>	<i>50,82%</i>	<i>0,16 pts</i>
Dont autre clientèle	19 597	21 298	8,68%	19 771	-7,17%	20 465	3,51%	
	<i>Part</i>	<i>44,80%</i>	<i>48,20%</i>	<i>3,4 pts</i>	<i>44,50%</i>	<i>-3,69%</i>	<i>47,31%</i>	<i>6,31%</i>

Source : BMCI – Comptes sociaux

La ventilation des crédits par secteur d'activité laisse apparaître le fort engagement de la BMCI dans le secteur privé (soit 90% en moyenne des créances sur la clientèle entre 2019 et Juin 2022).

Pour sa part, la contribution du secteur public au total des crédits à la clientèle sur la période étudiée ressort à 10% en moyenne.

A fin Juin 2022, les créances envers le secteur public s'élèvent à 3 759 MMAD soit une hausse de 23,58% par rapport à fin 2021. Les créances envers le secteur privé ont, quant à eux, augmenté de 4,56 % à fin juin 2022 (soit + 1 885 MMAD vs 2021) pour s'établir à 43 258 MMAD.

En 2021, les créances envers le secteur public s'élèvent à 3 042 MMAD soit une baisse de 36,7 % (soit -1 761 MMAD) par rapport en 2020. Les créances envers le secteur privé ont, quant à eux, augmenté de 5 % en 2021 (soit +1 972 MMAD vs 2020) pour s'établir à 41 373 MMAD.

En 2020, les créances envers le secteur public ont marqué un recul de 11% (soit -582 MMAD vs 2019) pour s'établir à 4 803 MMAD. Sur la même période, les créances envers le secteur privé ont augmenté de 2,8% (soit +1 057 MMAD) pour se chiffrer à 39 401 MMAD.

3.5.5.2 Evolution des dépôts

L'encours des dettes de la BMCI a évolué comme suit, sur la période étudiée :

En MMAD	2019	2020	Var. 20/19	2021	Var. 21/20	juin-22	Var. 06-22/12-21
Dettes envers les établissements de crédit	1 584	3 084	94,70%	3 367	9,19%	6 475	92,31%
Part	3,50%	6,60%	3,10 pts	7,49%	0,89 pts	13,71%	0,83 pts
A vue	495	1814	266,46%	2 626	44,75%	1 606	-38,84%
A terme	1089	1270	16,62%	742	-41,60%	4 869	556,22%
Dettes envers la clientèle	44 267	43 670	-1,35%	41 617	-4,70%	40 753	-2,08%
Part	97%	93,40%	-3,2 pts	92,5%	-0,89 pts	86,29%	-0,06 pts
Comptes à vue créditeurs	30 191	31 371	3,91%	30 926	-1,42%	30 727	-0,64%
Part	65,80%	67,10%	1,30 pts	68,75%	1,65 pts	65,06%	-0,05 pts
Compte d'épargne	7 592	7 364	-3,00%	6 814	-7,46%	6 521	-4,30%
Part	16,60%	15,70%	-0,90 pts	15,15%	-0,55 pts	13,81%	-0,08 pts
Dépôts à terme	4 748	2 882	-39,30%	1 812	-37,14%	1 825	0,73%
Part	10,40%	6,20%	-4,20 pts	4,03%	-2,17 pts	3,86%	-0,04 pts
Autres comptes créditeurs	1 670	2 030	21,56%	2 054	1,19%	1 667	-18,86%
Part	3,60%	4,30%	0,70 pts	4,57%	0,27 pts	3,53%	-0,22 pts
Intérêts courus à payer	66,483	23,324	-64,92%	11	-54,10%	13	25,74%
Part	0,10%	0,00%	-0,10 pts	0,02%	0,02 pts	0,03%	0,42 pts
Total dettes	45 851	46 754	1,97%	44 985	-3,78%	47 228	4,99%

Source : BMCI – Comptes sociaux

Revue analytique Juin 2022 – Décembre 2021

Au 30 juin 2022, les dépôts envers la clientèle ont augmenté de 4,99% par rapport à 2021 (soit 2 243 MMAD) pour s'établir à 47 228 MMAD.

Par ailleurs, les dettes envers les établissements de crédits ont progressé de 3 108 MMAD pour s'établir à 6 475 MMAD en juin 2022, portées par l'effet compensé de l'augmentation des dettes à terme de 4 127 MMAD et la baisse des dettes à vue de 1 020 MMAD.

A fin juin 2022, les dettes envers les établissements de crédits représentent 13,71% du total des dettes contre 7,49% à fin 2021. Les dettes envers la clientèle représentent 86,29% % du total des dettes en baisse de 0,06 point par rapport à 2021.

Revue analytique 2021 – 2020

Au 31 décembre 2021, les dépôts envers la clientèle ont diminué de 4,7 % par rapport à 2020 (soit -2 053 MMAD) pour s'établir à 41 617 MMAD. Cette évolution résulte principalement des effets combinés suivants :

- La baisse des comptes à vue créditeurs de 1,4% (soit - 445 MMAD) qui s'élèvent à fin 2021 à 30 926 MMAD ;
- La baisse des dépôts à terme de 37,1% pour s'établir à 1 812 MMAD à fin 2021 (soit -1 070 MMAD) ;
- La diminution des comptes d'épargne de 7,5% (soit -550 MMAD) pour s'établir à 6 814 MMAD.

Par ailleurs, les dettes envers les établissements de crédits ont progressé de 283 MMAD pour s'établir à 3 367 MMAD en 2021, portées par l'effet compensé de l'augmentation des dettes à vue de 812 MMAD et la baisse des dettes à terme de 528 MMAD.

A fin 2021, les dettes envers les établissements de crédits représentent 7,5% du total des dettes contre 6,6% à fin 2020. Les dettes envers la clientèle représentent 92,5% du total des dettes en baisse de 1 point par rapport à 2020.

Revue analytique 2020 - 2019

A fin 2020, les dépôts envers la clientèle ont diminué de 1,3 % par rapport à 2019 (soit -597 MMAD) pour s'établir à 43 670 MMAD. Cette évolution résulte principalement des effets combinés suivants :

- La hausse des comptes à vue créditeurs de 3,9% (soit +1 180 MMAD) qui s'élèvent à fin 2020 à 31 371 MMAD ;
- La baisse des dépôts à terme de 39,3% pour s'établir à 2 882 MMAD à fin 2020 (soit -1 866 MMAD) ;
- La diminution des comptes d'épargne de 3% (soit -228 MMAD) pour s'établir à 7 364 MMAD.

Par ailleurs, les dettes envers les établissements de crédits ont progressé de 1 500 MMAD pour s'établir à 3 084 MMAD en 2020, portées par l'augmentation des dettes à vue de 1 319 MMAD et des dettes à terme de 181 MMAD.

A fin 2020, les dettes envers les établissements de crédits représentent 6,6% du total des dettes contre 3,5% à fin 2019. Les dettes envers la clientèle représentent 93,4% du total des dettes en baisse de 3,1 pts par rapport à 2019.

Par segment de clientèle, la structure des dépôts de la BMCI se présente comme suit :

En MMAD	2019	2020	Var. 20/19	2021	Var. 21/20	juin-22	Var. 06-22/12-21
Dettes envers la clientèle	44 267	43 670	-1,35%	41 617	-4,70%	40 753	-2,08%
Secteur public	1 653	466	-71,81%	626	34,36%	1 023	63,36%
Part	3,70%	1,10%	-2,6 pts	1,50%	0,4 pts	2,51%	0,67 pts
Secteur Privé	42 614	43 204	1,38%	40 991	-5,12%	39 731	-3,07%
Part	96,30%	98,90%	2,6 pts	98,50%	-0,4 pts	97,49%	-0,01 pts
Dont entreprises financières	1 857	1 476	-20,52%	996	-32,53%	1 062	6,58%
Part	4,20%	3,40%	0,80 pts	2,39%	-1,01 pts	2,67%	0,11 pts
Dont entreprises non financières	12 585	12 215	-2,94%	12 333	0,97%	11 790	-4,40%
Part	28,40%	28,00%	-0,4 pts	29,64%	1,64 pts	29,68%	0,00 pts
Dont autre clientèle	28 171	29 513	4,76%	27 662	-6,27%	26 879	-2,83%
Part	63,60%	67,60%	4 pts	66,47%	-1,13 pts	67,65%	0,01 pts

Source : Groupe BMCI

La ventilation des dépôts de la clientèle fait ressortir l'importance du secteur privé qui représente en moyenne 98% des dettes clientèle de la BMCI sur la période 2019-Juin 2022.

La part du secteur public dans le total des dettes envers la clientèle de la BMCI affiche une hausse de 0,6 pts par rapport à 2021 pour s'établir à 2,5% en juin 2022 soit 397 MMAD entre les deux années.

La part du segment « Autre clientèle », constitué de la clientèle des particuliers, représente 66,3% en moyenne des dépôts issus du secteur sur la période étudiée.

3.5.5.3 Parts de marché du secteur

Les parts de marché des principales banques commerciales, calculées sur la base des statistiques GPBM relatives aux données communiquées à fin 2021, sont reprises dans le tableau suivant ^[17]:

2021 - Parts de marché	BCP	AWB	Bank Of Africa	CAM	SGMA	CIH	BMCI	CDM
Ressources Clientèle	25,6%	24,8%	13,2%	8,5%	6,4%	5,4%	4,0%	4,3%
Dettes envers les Sociétés de Financement	41,0%	25,0%	4,6%	1,6%	5,7%	13,6%	2,9%	1,7%
Dépôts de la clientèle	25,5%	24,8%	13,2%	8,6%	6,5%	5,4%	4,0%	4,4%
Emprunts Financiers Extérieurs	18,2%	29,5%	17,9%	9,8%	1,8%	4,0%	0,0%	1,8%
Titres de créance émis	0,0%	16,7%	12,1%	11,9%	11,7%	11,3%	10,5%	0,9%
Crédits à l'économie	22,3%	25,2%	13,6%	9,3%	7,9%	6,5%	5,3%	4,7%
Créances sur les Sociétés de Financement	37,0%	29,0%	13,5%	1,6%	5,7%	2,6%	7,1%	3,6%
Créances sur la clientèle	21,5%	25,0%	13,6%	9,8%	8,1%	6,7%	5,2%	4,8%

Source : Statistiques GPBM au 31/12/2021

^[17] Le calcul de la part de marché de la BMCI est basé sur les données communiquées par le GPBM et non sur les chiffres du bilan de la Banque tels qu'ils ressortent à fin 2021.

La BMCI se positionne en 7ème place du secteur bancaire marocain en termes de emplois et de ressources à fin 2021. A ce titre, l'évolution des parts de marché BMCI entre fin 2020 et fin 2021 se présente comme suit :

- Evolution à la baisse de la part de marché sur les ressource clientèle de (-30 points de base) passant de 4,3% en 2020 à 4,0% à fin 2021 ;
- Progression de la part de marché des titres de créances émis de (+260 points de base) en passant de 7,9% en 2020 à 10,5% en 2021 ;
- Baisse de la part de marché des crédits à l'économie de (-10 points de base) passant de 5,4% en 2020 à 5,3% en 2021.

3.5.5.4 Taux de transformation

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du taux de transformation sur la période 2019- juin 2022 :

En MMAD	déc-19	déc-20	déc-21	Δ 19-20	Δ 20 - 21	TCAM 19-21	juin-22	Δ Déc 21 - Juin 22
Créances sur la clientèle	54 869	50 856	51 574	-7,30%	1,40%	-2,00%	54 423	5,52%
Dettes envers la clientèle	45 036	44 620	42 425	-0,90%	-4,90%	-2,00%	41 660	-1,80%
Taux de transformation*	121,83%	113,98%	121,57%	-7,9 pts	7,6 pts	-0,10%	130,64%	9,1 pts

* Taux de transformation = Prêts et créances sur la clientèle / Dettes envers la clientèle

Source : Groupe BMCI

A fin juin 2022, le taux de transformation s'élève à 130,64%, en hausse de +9,1 points par rapport à fin 2021 du fait de la baisse des dettes envers la clientèle de 1,8% combinée à une hausse des créances sur la clientèle de 5,52%.

En 2021, le taux de transformation s'est élevé à 121,57% soit un surcroit de +7,6 points par rapport à 2020 du fait de la baisse des dettes envers la clientèle de 4,9% combinée à une hausse des créances sur la clientèle de 1,4%.

En 2020, le taux de transformation s'est établi à 113,98% contre 121,83% en 2019 en raison d'une baisse des créances sur la clientèle de 7,3% combinée à une baisse des dettes envers la clientèle de 0,9%.

4. Informations environnementales et sociales

En 2021, la BMCI a nommé une Responsable de l'Engagement d'Entreprise, encadrant l'ensemble des activités de la Fondation et de la RSE, et rattachée au Directeur de l'Engagement et de la Communication.

4.1 Approche RSE de la BMCI

La BMCI est la première Banque au Maroc à recevoir le label de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE), délivré le 9 octobre 2014 et renouvelé le 7 mars 2018 par le comité d'attribution du Label CGEM.

La politique RSE mise en place par la BMCI, à l'instar du Groupe BNP Paribas, s'inscrit dans cette même volonté d'être un acteur économique responsable et engagé auprès de son environnement économique et social.

Consciente de sa responsabilité auprès de ses collaborateurs, de ses clients et de la société dans sa globalité, la BMCI a lancé sa démarche RSE, en s'appuyant sur quatre piliers : responsabilité économique, sociale, civique et environnementale. Cette démarche vient structurer des actions déjà mises en place depuis de nombreuses années au sein de la Banque, notamment la responsabilité civique avec la Fondation BMCI, mais aussi en développer d'autres, principalement dans le domaine du développement durable et de la responsabilité environnementale.

Le label RSE de la CGEM a pour vocation d'encourager l'engagement des entreprises marocaines pour l'adoption d'une démarche de responsabilité sociale dans leur stratégie managériale prenant en compte les attentes et les intérêts de leurs différents partenaires internes et externes : salariés, clients, fournisseurs, communauté, actionnaires etc.

A l'instar du Label CGEM, la BMCI a engagé différentes actions pour confirmer son engagement RSE. Parmi ses principales actions et événements :

- La réception en juin 2017 du certificat Top Performers 2017 de la part de Vigeo Eiris¹⁸. La Banque a été reconnue pionnière sur 10 critères parmi 21 définis par l'agence et qui se détaillent comme suit :
 - Information des clients
 - Orientation responsable des contrats
 - Respect des droits humains fondamentaux et prévention des atteintes à ces Droits
 - Non-discrimination
 - Offre de produits et de services verts
 - Prise en compte de l'impact sociétal des produits et services développés par l'entreprise
 - Contributions de l'entreprise à des causes d'intérêt général
 - Equilibre des pouvoirs et efficacité du Conseil d'Administration
 - Audit et mécanismes de contrôle
 - Promotion des choix individuels de carrière et de l'employabilité

En 2019, la BMCI a poursuivi sa démarche RSE en développant plusieurs actions et engagements et en organisant de nombreux événements :

- Distinction de la BMCI en 2019 comme étant l'entreprise pionnière sur les 11 critères du classement Top Performers 2019 de l'agence Vigeo-Eiris. La BMCI a également amélioré son score sur ces critères en 2019 (+11 points) ;
- Maintien de la BMCI dans le classement « Vigeo Eiris Best Emerging Market » et dans l'indice boursier ESG10¹⁹ en 2019 ;
- Réception de l'award du « Meilleur Partenaire Financier Socialement Responsable » au Maroc de la part du Groupe Avril Lesieur lors du 5ème Supplier Day du Groupe ;
- Signature par la BMCI de la charte de l'engagement portée par le Women's Forum intitulée « Women leading climate change » en juillet 2019. L'objectif de cette charte est d'inciter les gouvernements, les autorités locales, les institutions, les entreprises, les secteurs privé et public, les associations et les particuliers à œuvrer ensemble pour rendre les actions climatiques inclusives ;
- Signature par la BMCI de la convention « Partenaire Majeur » avec l'association Réseau Entreprendre.

La banque a réalisé en 2019 une étude de matérialité auprès de l'ensemble de ses parties prenantes avec pour objectif d'identifier et de prioriser ses enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance les plus pertinents afin de faire évoluer sa démarche RSE pour mieux répondre aux attentes des parties prenantes.

BMCI a également publié pour la première fois, son rapport RSE aux normes internationales de reporting extra-financier GRI (Global Reporting Initiative). Ce rapport expose en détail la contribution de la BMCI au développement durable du Maroc.

En 2020, la BMCI a poursuivi sa démarche RSE autour des 4 piliers qui la structurent (économique, social, civique et environnemental) dans un contexte sanitaire particulier de Covid-19. La BMCI a entamé en 2020 la construction de sa stratégie de Positive Banking sur les 4 prochaines années, dans le cadre du Twenty4Change, en ligne avec la raison d'être du Groupe BNPP d'être un leader en finance durable. Le Plan d'Action Positive Banking a pour objectif pour la BMCI d'avoir un impact positif sur l'environnement et/ou la société à travers l'ensemble de ses activités en privilégiant 3 thèmes majeurs : la transition énergétique, l'inclusion financière et l'Entrepreneuriat Social et Féminin.

En 2021, la BMCI a poursuivi sa démarche RSE dans un contexte sanitaire particulier de Covid-19. La BMCI a poursuivi en 2021 la construction de sa stratégie de Positive Banking, dans le cadre du Twenty4Change, en ligne avec la raison d'être du Groupe BNPP d'être un leader en finance durable. Le Plan d'Action Positive Banking a

¹⁸ Agence internationale d'analyse des entreprises sur des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

¹⁹ L'indice ESG10 regroupe les 10 sociétés cotées les mieux notées par Vigeo Eiris en termes de performances extra-financières

pour objectif pour la BMCI d'avoir un impact positif sur l'environnement et la société à travers l'ensemble de ses activités en privilégiant 3 thèmes majeurs : la transition énergétique, l'inclusion financière et l'Entrepreneuriat Social et Féminin.

Reporting Extra Financier :

Après avoir été la 1ère banque à publier, en Juillet 2020, un Rapport RSE 100% digital, interactif et aux normes internationales de reporting GRI, la BMCI publie son 1er Rapport Annuel Intégré et Digital, <https://rapport-integre.bmci.ma>.

Ce format en ligne, dynamique et accessible à tous, permet à la BMCI de faciliter l'accès à l'information pour l'ensemble de ses parties prenantes et met en avant :

- La démarche RSE de la banque qui vise à se positionner comme un acteur respectueux et responsable du monde qui l'entoure et à intégrer les attentes de ses parties prenantes dans la prise de décisions.
- Les engagements pris par la BMCI dans le cadre des 4 axes de sa feuille de route RSE : économique, social, civique et environnemental.
- La performance financière et extra-financière avec la publication d'un tableau de bord de près de 200 indicateurs de pilotage de la stratégie RSE avec un historique sur 5 ans.
- Les publications de politiques et de chartes formalisant les engagements RSE de la BMCI.

Reconnaisances :

Cette démarche a été distinguée et primée tout au long de l'année 2021 par plusieurs organismes et institutions de renom :

- La BMCI maintient sa présence dans le classement national Top Performers 2021 de l'agence de notation extra-financière V.E, de Moody's ESG Solutions, et se distingue notamment en matière de :
 - o Développement de produits et services verts ;
 - o Réduction des impacts environnementaux liés aux transports ;
 - o Formation, employabilité, déroulement des carrières ;
 - o Non-discrimination et promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes ;
 - o Amélioration de l'impact social des produits et services ;
 - o Information des consommateurs ;
 - o Relations responsables avec les consommateurs ;
 - o Equilibre des pouvoirs et efficacité du Conseil d'Administration ;
 - o Audits et contrôles internes
- Maintien de la présence dans le TOP 5 du classement international V.E, de Moody's ESG Solutions, Best Emerging Market Performers' parmi 843 émetteurs de 31 pays émergents ou en développement.
- Maintien dans l'indice boursier ESG10 en Septembre 2021. L'indice ESG10 regroupe les 10 sociétés cotées les mieux notées par Vigeo Eiris en termes de performance extra-financière.

La BMCI, à l'instar du Groupe BNP Paribas, renforce son engagement en faveur de la mixité et reçoit en Mars 2021 le Certificat d'Excellence pour l'Egalité Professionnelle Femme-Homme, organisé au niveau national par le Ministère du Travail et de l'insertion Professionnelle. Pour rappel, la BMCI a également reçu en 2018 le Trophée de l'Egalité Professionnelle.

4.1.1 Fondation BMCI

L'année 2021 a été riche pour la Fondation BMCI qui a poursuivi ses actions de Solidarité et de Culture dans un environnement marqué par les séquelles de la crise sanitaire.

La Fondation s'est évertuée à développer ses partenariats historiques tout en accompagnant de nouveaux projets qui s'inscrivent dans ses domaines d'intervention tout en étant en phase avec la politique d'Engagement du Groupe.

1- Volet Solidarité :

BANQUE ALIMENTAIRE : Soutien d'un pensionnat « Dar Taleba » à Tinzert dans la région de Taroudant

La Banque Alimentaire est une association à but non lucratif créée en 2002 et qui s'est assignée pour mission de lutter contre l'abandon scolaire à travers l'accompagnement des « Dar Taleb », établissements de protection sociale spécialisés dans le domaine de l'aide à la scolarisation des enfants en offrant hébergement, restauration et soutien aux jeunes élèves collégiens et lycéens venant du rural

A cet effet, la Fondation BMCI a décidé de prendre en charge pour l'année scolaire 2021-2022 le Dar Taleba de Tinzert qui comprend 64 pensionnaires pour leurs besoins en Produits d'hygiène, habillement, literie, linge et soutien scolaire

Le 7 octobre dernier, l'équipe Engagement s'est joint à la Banque Alimentaire dans leurs locaux afin d'assister au premier convoi de produits vers le pensionnat de Tinzert. Le 15 novembre, une opération de bénévolat avec les collaborateurs de la banque dans le cadre du programme 1MH2H a permis de rassembler et de trier plus de 500 paires de chaussures et 450 habits à destination des Dar Taliba.

SOS VILLAGE D'ENFANTS : Soutien de 2 maisons d'enfants à Ait Ourir

Crée en 1949 en Autriche, SOS Village d'enfants est présent dans plus de 136 pays avec 518 villages et 510 800 bénéficiaires.

Cette association, reconnue d'utilité publique, est présente au Maroc depuis 1985 et est placée sous le présidence d'Honneur de SAR la Princesse Lalla Hasnaa avec un total de 1106 Enfants pris en charge au sein des 5 villages d'Enfants SOS Maroc.

La Fondation BMCI soutient 2 maisons d'enfants à Ait Ourir dans la région de Marrakech soit 16 enfants avec leurs 2 mamans SOS.

L'objectif de ce soutien étant de permettre à des enfants ayant été privés de leur famille de s'épanouir dans un environnement familial en couvrant l'ensemble des dépenses de la maison liées à l'alimentation, l'hygiène, la santé et l'éducation.

Acquisition d'un bibliobus pour l'association Al Jisr

Depuis 2012, la Fondation BMCI Soutient à Al Jisr pour la mise en place de bibliothèques de classes au sein d'écoles primaires de quartiers défavorisés à travers tout le Maroc.

En 2021, la Fondation a soutenu l'acquisition et le fonctionnement d'un bibliobus équipé en livres et matériel pédagogique multi média avec un programme de visite de 26 écoles représentant un total de 7000 élèves à travers le royaume.

Acquisition d'un camion Fourgon pour l'association JOOD

Depuis 2020, la Fondation BMCI soutient l'Association Jood pour l'aide à la réintégration sociale des sans-abris et à leur prise en charge pour leurs repas et habillements.

En 2021, la Fondation a financé l'acquisition d'un camion fourgon pour Jood destiné au transport des denrées alimentaires pour ces personnes en situation de rue qui sera inauguré début 2022.

Par ailleurs, Des opérations de bénévolat consistant à préparer des repas pour les sans-abri sont menées régulièrement avec les collaborateurs de la banque dans le cadre du 1MH2H

DREAM UP : Projet d'une classe de danse classique au sein de la Fondation Oum Keltoum

Créé en 2015, Dream Up est un programme international d'éducation par l'art de la Fondation BNP Paribas. Présent dans 29 pays du Groupe, le but de ce programme est de donner accès à des enfants et adolescents défavorisés à la pratique d'une ou plusieurs activités artistiques.

Pour cette 3ème édition, La Fondation BNP Paribas a reconduit le programme Dream Up pour 3 années de 2021 à 2023 en faveur de l'inclusion des jeunes pour un budget par pays de 20.000 euros par an sur 3 ans. La Fondation Oum Keltoum a été sélectionnée pour son projet de classes de danse classique dans le cadre du programme Dream up.

L'aide du programme Dream Up consistera à soutenir, réorganiser et développer l'activité de danse classique pour filles de 5 à 18 ans et aura pour objectifs :

- D'augmenter le nombre de bénéficiaires et d'augmenter le nombre de cours dispensés.
- D'améliorer les infrastructures avec un environnement structuré, une logistique optimisée pour un apprentissage avec un niveau d'exigence supérieur
- De mettre en place un système d'évaluation académique avec des sessions diplômantes.

Nouveaux projets développés en 2021

ASSOCIATION MAROCAINE DE SOLIDARITE : soutien pour la lutte contre le froid dans le Toubkal

Fondée en 2014, l'Association Marocaine de Solidarité agit dans les domaines de l'assistance humanitaire et de l'aide au développement durable au Maroc. Elle soutient les populations défavorisées et en situation précaire en répondant à leurs besoins en matière d'éducation (parrainage), de santé (accès aux soins), d'accès aux services de base (accès à l'eau, vêtements grand froid, etc..) et de développement économique (accompagnement pour la mise en place d'Activités Génératrice de Revenus).

La Fondation BMCI soutient l'association AMS pour leur 14ème édition qui consiste à distribuer des packs froid, couvertures, vêtements, paniers alimentaires et produits d'hygiène à 400 familles soit 1200 personnes vivant dans 5 villages enclavés du Toubkal (Takataert, Tissguan, Iberwayen, Imhilen, Ait Igurane).

Un appel à collecte de fonds a été lancé aux collaborateurs de la banque pour faire dons de vêtements chauds et couvertures dans l'optique de les distribuer dans la région du Toubkal le week end du 8 janvier 2022.

PROJET NOUVELLE ÈRE POUR LA LUTTE CONTRE LA PRECARITE MENSTRUELLE

Nouvelle Ère est une action de solidarité visant à remédier à la précarité menstruelle chez les jeunes filles vivant dans des villages reculés du Maroc par une opération de distribution de culottes menstruelles. Ces jeunes filles ont un accès réduit, voire inexistant, aux protections hygiéniques, parfois accompagné de connaissances limitées sur la santé hygiénique et menstruelle.

Cette action réalisée avec le soutien de la Fondation BMCI et la Fondation Oum Keltoum suite à l'initiative de deux alumnis de l'université Al Akhawayn, a permis de mobiliser 20 collaborateurs de la BMCI dans le cadre du Programme 1Million Hours 2 Help. Ces bénévoles, en compagnie de l'équipe Engagement, se sont déplacés, le temps d'un week end, dans les montagnes du Haut Atlas à Ouanskra afin d'échanger et de distribuer 300 culottes menstruelles à ces jeunes filles.

PROJET DE TRICOT SOLIDAIRE AVEC L'ASSOCIATION INSAF ET UNE COLLABORATRICE DE LA BANQUE

Depuis 2006, la Fondation BMCI est engagée aux côtés de INSAF en contribuant à l'éradication du travail des petites filles domestiques par un parrainage annuel permettant à 50 petites filles de la région de Chichaoua de reprendre le chemin de l'école.

Le projet de tricot solidaire est une initiative portée par une collaboratrice de la BMCI, Rachida Yemmas, qui, avec le soutien de la Fondation BMCI, a permis la confection de 103 bonnets en laine tricotés par les pensionnaires de Insaf et les élèves bénévoles du Lycée Lyautey préalablement formés à cet effet.

L'équipe Engagement, INSAF et Rachida Yemmas se sont rendus dans les villages à proximité de Chichaoua lors de la journée du 15 décembre afin de distribuer ces bonnets aux 50 petites filles dans le cadre du programme de réinsertion des « petites bonnes », un moment riche en échanges et émotions qui s'est terminé par un goûter improvisé rassemblant grandes et petites.

Soutien de la conférence « La voie pour une économie au service de la vie » du CJD

Le CJD Maroc, Club des Jeunes Dirigeants, est une association de jeunes entrepreneurs qui œuvre pour l'entreprenariat au Maroc depuis 2001 et compte plus de 5000 jeunes entrepreneurs et une présence dans 8 villes à travers le Maroc. C'est aussi une émanation du CJD International.

A cet effet, la Fondation BMCI a soutenu une conférence qui s'est tenue le 26 Novembre à Tanger sous le thème « La voie pour une économie au service de la vie », et où ont intervenu plusieurs économistes et entrepreneurs dont Daniel Kohen ainsi que la participation de certains clients BMCI et collaborateurs du Nord.

2- Volet Culture :

EDITION

Lancement du beau livre : Abbes Saladi- Histoires sans fin

La Fondation BMCI pour l'année 2021 a décidé de soutenir l'éditeur Senso Unico pour le lancement d'un Beau livre posthume sur les œuvres de feu Abbes Saladi, un artiste peintre marocain connu très tardivement mais dont le « style » a été vite repris et copié par de nombreux artistes. Ce livre lève, en quelque sorte, le mystère autour de cet artiste disparu jeune mais devenu célèbre et coté sur le marché de l'art.

Pour marquer ce soutien, une soirée de lancement du Beau Livre de Saladi a eu lieu le 8 Décembre 2021 au restaurant Dar Dada de Casablanca en présence des membres Du Directoire, des éditeurs, lignes de métiers et clients Banque Privée autour d'un cocktail dînatoire

Festival JAZZABLANCA

En raison des restrictions sanitaires, le festival Jazzablanca est reporté à juillet 2022, le porteur du projet, Moulay Ahmed Alami est en cours de préparation de cette 15ème édition

4.1.2 Charte RSE de la BMCI

La BMCI, à l'instar de BNP Paribas, a publié sa charte de responsabilité afin de rappeler ses engagements et préciser la façon dont le Groupe conçoit sa responsabilité économique, sociale, civique et environnementale.

La politique RSE de la BMCI et du groupe BNP Paribas se décline autour de 4 piliers et de douze engagements.

1- Responsabilité économique :

La BMCI a pour mission première de répondre aux besoins de ses clients, notamment en finançant de manière responsable et éthique les projets des particuliers, des professionnels et des entreprises, moteurs de la performance économique, de la création de richesse partagée et d'emplois directs et indirects. La BMCI intervient ainsi conformément à ses trois engagements : (i) des financements et investissements à impact positif ; (ii) les meilleurs standards d'éthique et (iii) une gestion rigoureuse des risques environnementaux sociaux et de gouvernance.

2- Responsabilité sociale :

La BMCI est engagée en faveur d'une gestion transparente et responsable des ressources humaines. Pour cela, elle apporte une attention particulière aux fondamentaux du développement du capital humain ainsi qu'à la promotion de la diversité. La Banque consolide ainsi ses trois engagements volontaristes suivants : (iv) la promotion de la diversité et de l'inclusion ; (v) « Good place to work » et gestion responsable de l'emploi et (vi) une entreprise apprenante offrant une gestion dynamique des carrières.

3- Responsabilité civique :

La BMCI, banque citoyenne, soutient la société civile du Maroc et apporte une dimension humaine dans ses relations. Elle veille à respecter les droits de l'Homme dans sa chaîne de valeur et la Fondation BMCI œuvre en faveur de la solidarité et de la culture. Les actions menées par la banque sont en cohérence avec les engagements suivants : (vii) des produits et services accessibles au plus grand nombre ; (viii) la lutte contre l'exclusion sociale et la promotion du respect des droits de l'homme ; et (ix) une politique de mécénat en faveur de la culture, de la solidarité et de l'environnement.

4- Responsabilité environnementale :

Elle se traduit par l'engagement de la banque à soutenir la stratégie nationale pour satisfaire une demande croissante d'électricité au moindre coût et dans le respect de l'environnement. La BMCI décline sa responsabilité environnementale en trois engagements : (x) l'accompagnement des clients dans la transition vers une économie bas carbone ; (xi) la diminution de l'empreinte environnementale liée au fonctionnement propre et (xii) le développement de la connaissance et le partage des meilleures pratiques environnementales.

La BMCI poursuit sa démarche RSE en développant plusieurs actions autour de ses 4 piliers :

- Les actions de Responsabilité économique

- L'enveloppe de financement de l'économie verte GEF Morocco de 20 millions d'euros, signée en Janvier 2019 en partenariat avec la BERD, a été placée en entier et renouvelée en Décembre 2021 à hauteur de 25 millions d'euros
- Suite à la signature du partenariat Women in Business avec la BERD en Septembre 2018, la banque a lancé le programme officiel en 2019, alliant une offre de financement adaptée et un accompagnement technique sur mesure. Le montant de la ligne, dédiée aux femmes entrepreneures, est de 15 millions d'euros.
- La BMCI a signé, le 12 Juin 2019, une convention « Partenaire Majeur » avec l'Association Réseau Entreprendre Maroc qui permet à la BMCI de contribuer au financement et à l'accompagnement d'entrepreneurs. La BMCI a dédié un prêt de 1 Million de DH pour contribuer au fonds de prêt d'honneur de l'Association Réseau Entreprendre Maroc, exclusivement dédié à l'entrepreneuriat féminin et/ou à impact positif sur la société ou l'environnement. La BMCI a également prévu une subvention sur 3 ans d'un montant total de 300 000 dirhams qui permettra de contribuer au financement du plan de développement de l'association. Cette subvention a notamment contribué au lancement du programme d'accompagnement de l'entrepreneuriat féminin Wom'Energy lancé par Réseau Entreprendre Maroc en 2020. Sur le plan de l'accompagnement, la BMCI fera profiter les jeunes porteurs de projets d'un programme de suivi et de mise en relation avec ses managers et ses experts au sein de la Banque.

- Les actions de Responsabilité civique

- La 9ème édition de la Semaine de l'éducation financière a été reportée pour cause de Covid. Cette action civique et éducative du programme RSE de la banque a pour objectif de familiariser les jeunes aux fondamentaux de la finance et de lutter contre le surendettement. Dans ce cadre, la BMCI a vu ses collaborateurs d'agences à travers tout le Maroc se mobiliser en proposant des visites en agences au cours

desquelles les directeurs d'agences ont présenté aux jeunes les concepts financiers dans un langage vulgarisé, ainsi que des conférences animées par les collaborateurs BMCI pour présenter les fondamentaux de la finance dans les lycées et collèges. Plus de 43 agences se sont mobilisées et ont accompagné plus de 2400 jeunes lors de la dernière édition de 2019.

- La BMCI œuvre à promouvoir l'inclusion financière et à faciliter l'accès aux produits/services financiers au plus grand nombre à travers ses partenariats avec les acteurs de la microfinance, notamment «Al Amana» et «Al Baraka». En 2021, la BMCI affiche des encours de prêt de plus de 81 Millions de DH en faveur de Al Baraka et Al Amana. Le groupe BNPP a versé en 2020 un don de 280 000 DH, en faveur d'Attadamoune Microfinance.
- La BMCI renouvelle son soutien en faveur de l'Economie Sociale et Solidaire à travers l'association MATYN. Cette association crée des ponts entre les grandes entreprises et les coopératives du terroir marocain. Après avoir accueilli un souk solidaire MATYN lors de l'édition 2019 de la semaine du développement durable, la BMCI s'est engagé à accompagner MATYN dans la digitalisation des coopératives en finançant le développement en cours d'une plateforme digitale de ventes de produits.
- La BMCI a lancé en 2021 le programme 1 Million Hours 2 Help (1MH2H). Initié par le Groupe BNP Paribas, ce programme de mécénat de compétences a comme objectif de permettre aux collaborateurs de contribuer à l'effort des associations sur leur temps de travail pour un monde plus inclusif et écologique. Dans le cadre de ce programme, la BMCI offre à ces collaborateurs une journée de congés spécial Mécénat par an, pour venir en aide à l'association de leur choix. La BMCI s'engage à être un acteur responsable de la société à travers une politique de mécénat en faveur de la culture, de la solidarité et de l'environnement. Les actions de la Fondation BMCI sont détaillées plus bas.

- Les actions de Responsabilité Environnementale

- Semaine du Développement Durable :

La BMCI a organisé en 2021 la 7ème édition de la Semaine du Développement Durable. A cette occasion, de nombreuses actions sociales et environnementales ont été mises en place, dans toutes les régions, pour sensibiliser les collaborateurs aux enjeux du développement durable. Parmi les initiatives lancées : célébration de la journée internationale de la biodiversité via des ateliers ludiques de sensibilisation des collaborateurs et leurs enfants, challenge écotourisme #coupdecoeurcovoyageur_BMCI, challenge « Dessines la planète de demain » destiné aux enfants des collaborateurs, témoignage des contributeurs RSE de la banque, rencontre et témoignages des acteurs de l'entrepreneuriat social au Maroc, atelier Fresque du Climat, diffusion des Eco-gestes au quotidien, donation de cartables fabriqués à partir des bâches de la banque ainsi que des fournitures scolaires à une école rurale, diffusion de Mag TV lié à la finance verte et au programme de mécénat de compétences 1 Million Hours 2 Help. La BMCI a signé en 2021 une convention de partenariat avec Easyrun SARL, autour de son programme d'upcycling et d'économie solidaire MUPO (Moroccan Upcycling Program). Ce partenariat consiste en la collecte de bâches publicitaires de la BMCI et leur transformation en objets utiles tels que des sacs scolaires, des trousseaux, etc.... Cette collaboration a permis de récupérer et allonger la durée de vie de 622 m2 de PVC qui se seraient retrouvés sous terre ou brûlés.

- Reporting environnemental :

Comme chaque année, la BMCI a participé à la campagne environnementale du Groupe BNP Paribas. Cette campagne a eu pour objectif de calculer les indicateurs liés à la consommation d'énergie, de papier, de déplacements professionnelles et de déchets de la banque. Les émissions Carbone propre à la banque, qui sont mesurées actuellement, sont compensées par le Groupe BNPP à l'échelle mondiale.

4.1.3 Tableau de pilotage de la stratégie RSE

La BMCI a mis en place un tableau de bord composé de 7 indicateurs RSE afin de piloter sa stratégie. Ces indicateurs sont consolidés au niveau du Groupe BNP Paribas qui a établi des objectifs de progrès transverses. Les indicateurs sont progressivement complétés par la BMCI.

Les indicateurs clés de pilotage de la stratégie RSE BMCI se présentent comme suit :

Piliers	Indicateurs	2018	2019	2020	2021
Responsabilité économique	Collaborateurs ayant suivi une formation sur un sujet d'éthique	99%	99%	99%	99%
Responsabilité sociale	Taux de femmes au sein de la population SMP (Senior Management Position)	35%	45%	32%	26%
	Collaborateurs ayant suivi une formation au cours des 12 derniers mois	99%	99%	99%	99%
Responsabilité civique	Collaborateurs contribuant directement à la promotion des Droits de l'Homme ayant suivi une formation dédiée	66%	80%	93%	100%
	Budget annuel de la fondation (millions MAD)	7	7	8	8
Responsabilité environnementale	Bilan d'émissions de gaz à effet de serre TeqCO2 / ETP	2,34	2,36	2,06	2,69
Gouvernance	Collaborateurs ayant une opinion favorable de la façon dont le Groupe exerce sa responsabilité sociale et environnementale, et ses engagements de banque responsable	67%	73%	-	65%

Source : Groupe BMCI

4.2 Capital humain

L'engagement social de la BMCI auprès de ses collaborateurs continue d'être l'une des préoccupations majeures du management. Cette dynamique est renforcée par une stratégie de développement du Capital Humain dans le cadre du projet global de transformation de la Banque : Twenty 4 Change.

4.2.1 Effectifs de la BMCI

L'évolution récente des effectifs²⁰ de la banque se présente comme suit :

	2018	2019	2020	2021	Var 19-18	Var 20-19	Var 21-20	30/06/2022
Effectif permanent	3 022	2 926	2 836	2 750	-3,2%	-3,1%	-3,0%	2 738
ANAPEC	43	59	50	47	37,2%	-15,3%	-6,0%	69
Effectif Global	3 065	2 985	2 886	2 797	-2,6%	-3,3%	-3,1%	2 807
Dont Hommes	48,1%	47,5%	47,2%	46,3%	-0,6 pts	-0,3 pts	-0,9 pts	46,6%
Dont Femmes	51,9%	52,5%	52,8%	53,7%	0,6pts	0,3pts	0,9 pts	53,4%

Source : Groupe BMCI

Au 30 juin 2022 l'effectif global BMCI atteint 2807 en hausse par rapport à décembre 2021.

L'effectif global s'est établi à 2797 en 2021, en baisse de 3,08% par rapport à l'exercice précédent, principalement due aux départs, en hausse de 60% en 2021, par rapport à 2020.

L'effectif global est passé de 2 985 à fin 2019 à 2 886 à fin 2020, soit une baisse de 3,3% en raison principalement d'une diminution des embauches (176 recrutements en 2019 contre 64 recrutements en 2020) plus importante que celle des départs (256 départs en 2019 contre 163 départs en 2020).

4.2.1 Evolution de la structure des effectifs de la BMCI

	2018	2019	2020	2021	Var 19-18	Var 20-19	Var 21-20	30/06/2022
Gradés	54,1%	52,8%	50,2%	48,0%	-1,3 pts	-2,6 pts	-2,2 pts	45,3%
Cadres[2]	40,4%	43,8%	47,9%	47,7%	3,4 pts	4,1 pts	-0,2 pts	49,6%
ANAPEC	1,4%	2,0%	1,7%	1,7%	0,6 pts	-0,3 pts	0,0 pts	2,5%
Collaborateurs en période d'essai	4,1%	1,4%	0,2%	2,6%	-2,7 pts	-1,2 pts	2,4 pts	2,7%

Source : Groupe BMCI

²⁰ Effectifs de la BMCI

Au 30 juin 2022, l'effectif de la BMCI est principalement composé de cadres (49,6%) et de gradés (45,3%).

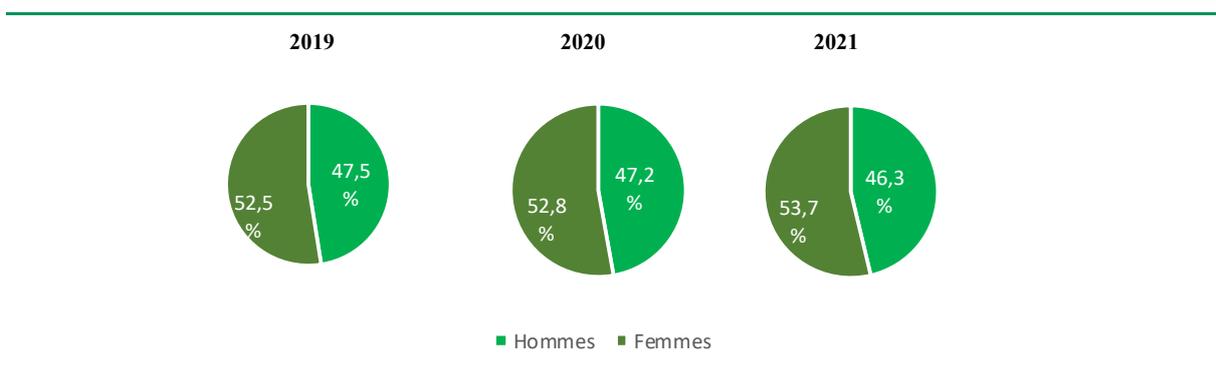
4.2.2 Evolution de la structure des effectifs de la BMCI

L'évolution de la structure des effectifs de la BMCI entre 2019 et 2021 se présente comme suit :

Effectifs	2019	2020	2021
Effectif année précédente	3 065	2 985	2 886
Recrutement externe	131	54	163
<i>Dont ANAPEC</i>	32	31	47
Autres arrivées	45	10	8
Total recrutement	176	64	171
Démission	153	106	143
Retraite	35	25	30
Fin de contrat	24	8	20
Licenciements	14	11	2
Autres	30	13	65
Total Départs	256	163	260
Effectif année en cours	2 985	2 886	2 797

Source : Groupe BMCI

La répartition de l'effectif de la BMCI par genre a évolué entre 2019 et 2021 comme suit :



Source : Groupe BMCI

4.2.3 Répartition des effectifs par tranche d'âge

La répartition de l'effectif de la BMCI par tranche d'âge a évolué entre 2019 et 2021 comme suit :

Tranches	2019		2020		2021	
	H	F	H	F	H	F
< 25 ans	48	98	19	69	25	71
25 - 29 ans	214	349	183	301	153	271
30 - 34 ans	396	474	350	458	304	430
35 - 39 ans	326	302	334	319	329	345
40 - 44 ans	167	135	205	165	237	177
45 - 49 ans	66	71	75	71	83	78
50 - 54 ans	87	74	75	73	60	59
55 - 60 ans	114	64	120	69	105	70
Total	1418	1567	1361	1525	1296	1501

Source : Groupe BMCI

4.2.4 Répartition par genre et par ancienneté des effectifs

La répartition de l'effectif de la BMCI par genre et par ancienneté des effectifs BMCI a évolué entre 2019 et 2021 comme suit :

Tranches	2019		2020		2021	
	H	F	H	F	H	F
Moins de 5 ans	297	426	233	342	209	309
De 5 à 9 ans	486	573	404	548	305	454
De 10 à 14 ans	339	285	393	330	421	420
De 15 à 19 ans	106	117	145	138	201	156
De 20 à 24 ans	43	34	41	44	43	56
De 25 à 29 ans	85	82	75	73	61	52
De 30 à 34 ans	45	37	55	43	46	49
De 35 ans et plus	17	13	15	7	10	5
Total	1 418	1 567	1 361	1 525	1 296	1 501

Source : Groupe BMCI

4.2.5 Indicateurs RH

Les indicateurs des ressources humaines de la BMCI sur les trois dernières années se présentent comme suit :

Eléments	2019	2020	Var 20-19	2021	Var 21-20
Fréquence des accidents de travail par 200 000 heures travaillées	3,03	2,17	-28,4%	2,2	2,8%
Nombre de représentants du personnel	56	48	-14,3%	56	16,7%

Source : Groupe BMCI

4.3 Stratégie RH de la BMCI

Le Capital humain et son développement constituent une priorité dans le plan de transformation de la Banque à horizon 2025. En effet, l'ambition est de devenir la Banque de référence au Maroc pour les clients recherchant des prestations à forte valeur ajoutée, qui met à leur service l'expertise et l'exigence de qualité du Groupe. Dans ce cadre, et pour atteindre cette ambition, le Capital Humain, à travers la Direction des Ressources Humaines (DRH) constitue l'un des 7 piliers du programme de transformation Twenty 4 Change.

L'ambition RH 2025 est déclinée en cinq axes parmi lesquels le développement des talents, le renforcement des programmes de formation, l'optimisation de la gestion et la valorisation de la performance, l'intégration de nouvelles méthodes de travail et d'une nouvelle culture de collaboration ainsi que la sensibilisation au *positive banking*.

Tout au long de l'année, plusieurs actions ont été menées par la DRH en termes d'accompagnement des métiers dans la réalisation de leurs plans stratégiques en les dotant des ressources appropriées et en anticipant leurs besoins à travers :

- L'organisation de rencontres 100% digitalisées entre Métiers et Collaborateurs de Casablanca et des Régions dans le cadre des Mobility Days ;
- L'organisation de sessions d'échange avec différents pays du Groupe Bnp Paribas pour améliorer l'identification des talents ;
- La promotion de la diversité des genres (auprès des collaborateurs et à travers le développement des partenariats) ;
- Le déploiement d'actions de communication concernant les outils digitaux RH pour personnaliser l'offre RH (Taleo, My Mobility, About Me) ;
- La mise en place d'une gouvernance de la Data RH afin d'assurer la qualité, la sécurisation et la protection des données RH ;
- Le déploiement d'une nouvelle culture de management positif introduisant de nouvelles pratiques (transversalité et définition objectifs collectifs, culture du partage, responsabilisation et autonomisation des équipes, feedback continu des managers ...) ;
- Un nouvel environnement et de nouveaux espaces de travail ;
- Une nouvelle stratégie d'écoute des collaborateurs (enquêtes Pulse) avec la mise en place d'enquêtes plus courtes et flexibles ;
- L'amélioration de « l'expérience collaborateur » tout au long de son parcours.

4.3.1 Politique sociale

La politique sociale menée par la BMCI concerne principalement les domaines suivants :

- Les prêts et avances au personnel (plus de la moitié du personnel de la banque bénéficie d'un encours de crédit immobilier) ;
- La couverture médicale (politique de couverture sociale diversifiée et étendue) ;
- Les activités sociales et ludiques (initiation à la programmation informatique en faveur des filles des collaborateurs, âgées de 8 à 15 ans, programme « Enfants méritants » qui offre une prime de mérite ainsi que l'ouverture d'un compte en banque pour les bacheliers ayant obtenu la mention très bien, prise en charge de vacances scolaires, tournois de sport) ;
- Le dialogue social (élections des délégués du personnel) ;

- Le service médico-social (médecine préventive, campagne de don du sang, sensibilisation et dépistage du diabète, campagne de vaccination antigrippe et anti covid-19, sensibilisation au cancer du sein et au cancer de la prostate) ;
- Les centres de vacances ;
- Le fonds de solidarité ;

En 2021, la BMCI a poursuivi sa démarche socialement responsable et a confirmé son engagement en tant que banque responsable. Cet engagement a été reconnu par :

- L'obtention du certificat d'excellence pour l'égalité professionnelle Femme – Homme, lors d'une cérémonie organisée par le Ministère de travail et de l'insertion professionnelle et présidée par le chef du gouvernement ;
- Réception du prix pour le concours CUBE, organisé par l'Institut Français pour la Performance du Bâtiment (IFPB). Le Concours Usages Bâtiment Efficace (CUBE) est une action d'intérêt général visant à aider les utilisateurs de bâtiments tertiaires ou d'habitations collectifs à diminuer efficacement leurs consommations d'énergie.

En 2021, la BMCI a maintenu sa présence dans le classement de l'agence de notation extra financière VIGEO EIRIS de Moody's Solutions ESG

- Au niveau national :
 - Top performers 2021 : la BMCI se distingue notamment en matière de développement de produits et services verts, de réduction des impacts environnementaux liés aux transports, de formation, d'employabilité, déroulement des carrières, non-discrimination et promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, amélioration de l'impact social des produits et services, information des consommateurs, relation responsable avec les consommateurs, équilibre des pouvoirs et efficacité du conseil d'administration et des audits et contrôles internes.
 - Maintien de la présence dans l'indice boursier ESG10 en Septembre 2021 : l'indice ESG 10 regroupe les 10 sociétés cotées les mieux notées par VIGEO EIRIS en termes de performances extra-financières
- Au niveau International : TOP 5 des Best Emerging Market Performers parmi 843 émetteurs de 31 pays émergents ou en développement. La BMCI a été classée 2ème parmi les banques.

4.3.2 Politique de rémunération

En application du Protocole d'accord entre le GPBM et l'USIP-UMT du 22 mai 2018, la structure de rémunération conventionnelle comprend désormais 4 rubriques :

- L'indice de base ;
- La Bonification Personnelle ;
- La prime d'ancienneté ;
- La gratification conventionnelle mensuelle.

La BMCI a par ailleurs constitué un pôle *Compensation & Benefits* au sein de la RH depuis 2019 afin d'assurer une meilleure gestion des rémunérations, d'aligner les processus internes BMCI sur les processus du Groupe, de mettre en place des outils d'analyse de rémunération au service de la stratégie du business et d'accompagner les équipes RH sur les sujets en lien avec la rémunération.

Les missions du pôle *Compensation & Benefits* sont les suivantes :

- Mettre en place une politique de rémunération et avantages sociaux qui supporte la stratégie de la BMCI et répondre aux attentes des collaborateurs ;
- Apporter conseil et accompagnement au top management dans la mise en œuvre de la politique de rémunération ;
- Piloter, suivre et contrôler le budget en termes de masse salariale, effectifs et avantages sociaux ;
- Assurer un rôle de veille réglementaire et anticiper les impacts sur les pratiques et activités ;
- Former et accompagner les conseillers RH sur la politique de rémunération ;
- Communiquer sur la politique de rémunération vis-à-vis du top management, des managers et des collaborateurs ;
- Apporter un appui sur les processus annuels de gestion des rémunérations.

4.3.3 Intéressement et participation du personnel

Le personnel de la BMCI est invité régulièrement à participer aux programmes d'augmentations de capital réservées aux salariés de la maison mère BNP PARIBAS. Ces programmes, constituent un véhicule financier, permettant de fidéliser et de récompenser l'ensemble des collaborateurs de la maison mère, y compris au Maroc.

Le dernier programme lancé par BNP Paribas date de 2012 et correspondant à une augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe BNP (Dont les salariés BMCI).

4.3.4 Développement des ressources humaines

Le développement des Ressources humaines de la banque passe principalement par la formation des salariés et la gestion des carrières.

La gestion des carrières des collaborateurs s'effectue à travers plusieurs projets notamment l'encouragement des mouvements internes via les mobilités (géographiques, fonctionnelles, horizontales) ou encore le programme « Leaders For Tomorrow » (les collaborateurs ayant été identifiés comme Talents participent à un programme de formation dédié).

Concernant la formation des collaborateurs, plusieurs thématiques ont été abordées en 2021, à savoir:

- Mise en place d'un dispositif de mentoring pour développer les compétences des Talents de la banque. Ce programme permet aux collaborateurs de monter en compétences sur des aspects de management et de leadership; de transmettre les différents types de savoirs et de préparer la relève ;
- Possibilité offerte à l'ensemble des collaborateurs de suivre l'Executive master en management bancaire dans le cadre des formations initiées par le GPBM afin de répondre à l'évolution permanente des métiers de la Banque ;
- Former les salariés aux nouvelles méthodologies de travail afin de leur permettre de s'approprier de nouvelles pratiques de travail agiles et innovantes ;
- Réalisation complète de la formation des collaborateurs au nouveau système d'information ;
- Dispense de formations diplômantes ;

- Lancement d'un programme de formation *Soft skills*, qui propose 3 parcours de formation à destination des Talents, des Managers et à l'ensemble des collaborateurs (l'un de ces parcours a été lancé en 2022) ;
- Lancement d'un projet de digitalisation d'une partie des modules de certains parcours de formation ;
- Dispense tout au long de l'année de formation à la conformité.

En 2021, la BMCI a organisé la 6^{ème} édition des Mobility Days. Cette édition, placée sous le signe de l'innovation et de la nouvelle culture RH, a connu l'organisation de plusieurs ateliers, sessions et conférences. Elle a par ailleurs offert deux nouveautés : le podcast « Et si nous parlions de votre carrière ? » ainsi qu'un e-stand virtuel présentant les activités « Corpo et Data office ».

4.3.5 Transformation digitale RH

En 2019, plusieurs projets ont été réalisés dans le cadre de la Transformation RH :

- Réalisation et déploiement prévu d'un Chatbot RH nommé « HR ADVISOR » dans le cadre du programme Open Innovation BMCI et en collaboration entre la DRH, MIDS et une Startup. HR ADVISOR sera un conseiller RH de proximité qui accompagnera les collaborateurs durant leur parcours professionnel. Cette application mobile a comme objectifs de faciliter l'accès à l'information RH en temps réel et 24h/7j, d'améliorer l'expérience et la satisfaction du collaborateur et de recueillir les besoins et feedbacks des collaborateurs via des enquêtes RH.
- Lancement du projet 'Digital Reverse Mentoring' dans le cadre du programme Digital Working afin de nouer une relation de soutien, d'échange et d'apprentissage intergénérationnel entre les collaborateurs et le top management dans le domaine du digital. Le programme vise à accompagner les membres du directoire autour des 12 thématiques digitales suivantes: Big Data, Intelligence Artificielle, Analysis et Data science, Digital Cash, Marketing Social et Viral, Publicité en ligne et Référencement des sites.
- Continuation en 2019 du projet de transformation de l'agence du personnel lancé en 2018 afin d'accompagner la transformation de l'agence du Personnel et prendre en charge des besoins de la ligne « Personnel de la banque » dans le cadre du programme SI 2020. Ce projet vise à restructurer l'agence du personnel, mettre à niveau et sécuriser ses processus et ses modes de fonctionnement et améliorer la satisfaction de ses clients collaborateurs.

L'année 2019 a également connu la mise en place de nouvelles procédures visant à renforcer le cadre procédural RH et à mieux sécuriser les processus de gestion RH à travers :

- Le traitement des signalements de harcèlement : Il s'agit d'un dispositif mis en oeuvre au sein de la BMCI pour traiter tout signalement de situation de harcèlement en milieu de travail.
- La mise en place d'un nouveau processus de gestion du système d'information des ressources humaines SIRH au niveau de la RH BMCI.
- Un nouveau Management des données RH grâce à l'optimisation de la gestion des données RH.
- La mise en place d'une politique de Screening des candidats et des employés : Il s'agit de l'ensemble des principes, règles, processus et contrôles appliqués aux candidats et collaborateurs de la BMCI dans le cadre de la Politique Générale du Groupe en matière de Sanctions financières.

En 2021, la Direction des Ressources Humaines de la BMCI a poursuivi la mise en oeuvre de son plan de transformation digitale à travers la concrétisation de plusieurs chantiers et projets tels que :

- Projets SIRH :
 - Réalisation et déploiement des nouveaux processus comptables RH dans le cadre de la refonte du système d'information ;
 - Lancement du processus de rapatriement d'une des plateformes de la Direction au Maroc ;
 - Formation et accompagnement des équipes Recrutement et HR BP pour leur montée en compétences sur TALEO et la digitalisation des processus Recrutement et Mobilité ;

- Lancement du projet BI RH à travers la rédaction d'un premier cahier des charges (projet toujours en cours) ;
- Management de la data RH :
 - Goldénisation de données critiques RH
 - Lancement d'un projet de Data Quality
 - Mise à niveau de l'interface Edgarh pour remédier aux anomalies de data quality (en cours)
 - Procédé au feeding journalier des données Edgarh au lieu d'un flux mensuel (en cours)
 - Lancement d'un interfaçage automatique entre HR Access et Refog pour éviter la double saisie et la désynchronisation entre les deux systèmes.
- Référentiels RH :
 - Lancement de la mise à jour des descriptifs de postes dans l'outil concerné après avoir procédé au recensement et l'état des lieux des besoins.
- Conformité RH :
 - Chantier des prestations externalisées :
 - Réalisation d'un état des lieux avec le recensement de l'ensemble des prestations et contrats avec la RH.
 - Réalisation de la saisie des contrats et évaluation des risques des prestations externes dans l'outil Groupe ORM360
 - Plan d'action de mise à jour des procédures RH : mis en œuvre sur l'ensemble des périmètres RH : obsolescence, déclinaison des procédures Groupe, impacts SAB, changements de processus, évolutions fonctionnelles ou réglementaires, etc.
- Conformité, risques RH et contrôle interne :
 - Une nouvelle cartographie des risques RH a été mise en place selon le nouveau référentiel des risques Groupe RCSA (Risks & Controls Self Assessments) pour l'ensemble des processus RH ;
 - Plan de contrôle PCG RH : Cette activité a été transférée vers une autre direction à partir de l'année 2021 (29 PSF dans le plan de contrôle 2021). Des modifications ont été apportées par le Groupe au plan de contrôle 2022.

5. Stratégie d'investissement et moyens techniques

5.1 Stratégie d'investissement de la BMCI

La BMCI a lancé en 2015 un programme de transformation à l'horizon 2020 sous le sponsorship des directions générales de la BMCI et d'IRB couvrant l'ensemble des activités de la banque.

Le plan stratégique BMCI 2020 avait pour objectif de faire de la BMCI, la banque de préférence de ces clients, et ce, à travers :

- Une vision résolument orientée client ;
- Une qualité de service réaffirmée ;
- Le développement du digital ;
- L'amélioration de l'efficacité opérationnelle.

La BMCI a poursuivi ses efforts de transformation à travers l'instauration du programme INTILAQ dont les travaux de cadrage ont commencé fin 2018. Ce programme, déployé début 2020, se base sur trois points fondamentaux :

- La nécessité de faire face aux nouveaux défis économiques et réglementaires ;
- L'évolution des usages et des attentes des clients ;
- L'importance d'accompagner les collaborateurs et de retenir les talents dans un marché de plus en plus concurrentiel.

Dans ce cadre, le programme s'est organisé autour de deux volets de transformation complémentaires. Le premier volet « Synergies par domaine » vise principalement à déterminer les gains attendus du programme INTILAQ à travers les leviers d'informatisation et de simplification rendus possibles par la refonte informatique. Le second volet « Thèmes de Transformation transverses » consiste à revoir l'organisation de la banque sur des filières transverses afin d'optimiser son fonctionnement, d'améliorer son efficacité et d'identifier ses nouveaux gains potentiels.

5.2 Principales Réalisations du plan d'investissement BMCI 2020

Les premiers résultats concrets du plan BMCI 2020 ont été perceptibles dès l'année 2016.

La banque a réalisé une croissance de ses encours, notamment des crédits, et a regagné des parts de marché sur les cibles choisies. Les indicateurs de risques sont également de bon niveau, notamment sur les échus ou les irréguliers.

BMCI a également atteint ses objectifs en termes de conformité, avec la poursuite des actions lancées en 2015, visant la mise en conformité du dispositif KYC (Know Your Customer – Connaissance client) et de la sécurité financière BMCI.

L'année 2018 a été conduite sous les signes de la transformation, de l'efficacité opérationnelle et de la performance commerciale.

A mi-parcours de son plan de transformation 2020, la banque a fait du développement des synergies inter-Métiers sa priorité et a opéré une évolution de son organisation dans l'optique d'améliorer son efficacité opérationnelle en créant la Banque Commerciale et la nouvelle entité Marketing, de l'innovation, du Digital et de la Stratégie baptisée « MIDS ».

Les enjeux majeurs de la Direction MIDS se déclinent comme suit :

- L'intégration dans la stratégie de la Banque des évolutions en lien avec les orientations de la Direction Générale et les mutations de l'environnement, du marché et de l'écosystème ;
- L'accompagnement de la stratégie de développement de la BMCI en étroite collaboration et synergie avec les métiers de la banque, à travers la connaissance approfondie du marché et de la concurrence, l'anticipation et la proposition d'offres, de parcours client et de modèles de distribution innovants et adaptés aux besoins des clients de la Banque et à l'évolution du marché ;
- La mise en place de solutions innovantes au service de nos clients et de nos collaborateurs ;

- La mise en place d'une stratégie digitale ayant pour vocation l'amélioration de l'expérience client, la digitalisation du parcours client, la mise en place de nouveaux canaux de vente et la promotion du « Self Care » ;
- Le déploiement des projets transverses de niveau Banque en ligne avec la stratégie de transformation digitale de la BMCI.

Par ailleurs, en lien avec le plan de refonte du système d'information de la Banque, l'année 2018 a été marquée par le lancement :

- De la « Data Factory » qui a pour première mission d'automatiser les tableaux de bords de pilotage interne de la banque ;
- Du programme Cyber-Sécurité du Groupe BNP Paribas au sein de la BMCI qui traite divers sujets de sécurité de systèmes d'information tant sur l'organisation des sujets de sécurité que sur les infrastructures informatiques à sécuriser.

En outre, La BMCI a créé en 2018 un pôle Innovation afin d'avoir une visibilité globale sur les avancées au niveau du Groupe BNP Paribas et d'étudier l'opportunité d'intégrer ces avancées au niveau de la BMCI. Ce pôle orchestre une veille technologique au niveau du marché bancaire et dans d'autres secteurs et s'occupe également de l'acculturation des collaborateurs et des partenaires à l'innovation.

L'année 2019 a connu l'aboutissement de plusieurs chantiers et la réalisation de plusieurs projets au niveau du pôle MID :

- La transformation des parcours clients à travers :
 - La réouverture de l'agence historique Mohamed V en 2019. Cette agence a été entièrement repensée et réinventée pour proposer une nouvelle expérience client plus qualitative et innovante afin de répondre au mieux aux exigences des clients. La nouvelle agence offre en effet une démarche digitalisée, un dispositif technologique conséquent et un parcours fluide organisé via des espaces dédiés pour chaque besoin. L'espace découverte de l'agence donne par ailleurs accès à des corners dédiés pour mieux répondre aux besoins des clients (Crédit conso, professionnels, finance participative).
 - Le lancement de l'application mobile Crédit F'Yidi qui donne la possibilité d'effectuer sa demande de crédit à la consommation en ligne depuis son mobile. Cette application permet de garantir un accord de principe en ligne immédiat en saisissant un minimum de données. Ce nouveau parcours traduit permet d'accompagner les clients dans la réalisation de leurs projets personnels en offrant un certain nombre de fonctionnalités comme un simulateur de capacité d'emprunt suivi de la demande de crédit et le téléchargement du contrat.
- Le lancement de nouveaux produits et services tels que l'Assurance Monde, l'assurance Homme-Clé, l'assurance Epargne, le paiement des créances et l'enrichissement des services GAB

Au cours de l'année 2019, le pôle Innovation créé en 2018 a entrepris un ensemble de chantiers novateurs :

- L'aboutissement du programme d'Open Innovation initié en 2018 et visant l'accompagnement de 3 startups finalistes du programme (Bsensei²¹, HR Advisor²², BiFree²³) ;
- La consolidation du partenariat avec la fédération des Nouvelles technologies de l'Information, des Télécommunications et de l'offshoring (APEBI) ;
- La consolidation du partenariat avec le Kluster de la Chambre Française de Commerce et d'Industrie au Maroc (CFCIM) ;

²¹ Application mobile de catégorisation et gestion des dépenses, planification des objectifs et recommandations d'épargne et conseil financier.

²² Application mobile dédiée aux collaborateurs de la BMCI incluant un Bot (chat & voice) afin de mieux répondre à leurs interrogations relatives aux sujets RH.

²³ Solution mobile de géolocalisation et d'indication de la disponibilité en temps réel des GABs, agences bancaires et autres services (établissement de paiement, pharmacie).

- Poursuite du programme d'intraprenariat du Groupe lancé en 2018²⁴ à travers le lancement de deux idées : Wikadoo (service bancaire innovant pour les femmes ayant des compétences et des revenus faibles) et Tadamoune (service bancaire personnalisé permettant aux clients de faire des dons aux ONG) ;
- Lancement du LAB BMCI afin d'identifier les besoins, les perspectives ainsi que les difficultés des clients pour proposer des idées innovantes, disruptives ou incrémentales en tirant profit des technologies les plus récentes et tout en capitalisant sur l'expertise du Groupe BNP Paribas à l'international. Plusieurs initiatives ont été lancées au sein de la BMCI dans le cadre des projets portés par le BAM BMCI notamment :
 - O2B (One Hour Budget) : industrialisation de la solution O2B pour les prédictions budgétaires ;
 - SEN : co-construction d'une solution digitale de gestion intelligente des voyages et des notes de frais ;
 - OCR : Digitalisation du processus d'entrée en relation des prospects clients ;
 - Open API : Mise en place d'une Sandbox avec une solution d'API Management dédiée aux startups et aux partenaires de BMCI.

En 2020, malgré un contexte sanitaire peu favorable, le pôle Innovation a continué à promouvoir la culture de l'innovation et ce malgré la nécessité de travailler à distance, en accompagnant les collaborateurs et partenaires à l'innovation via du coaching en ligne, l'organisation et l'animation de Webinars et l'accompagnement des idées issues de l'innovation participative.

Au cours de l'année 2020, le pôle Innovation a entrepris un ensemble de chantiers novateurs :

- Suite à la clôture de son 1^{er} programme d'Open Innovation BMCI visant à accompagner les 3 startups finalistes du Hackathon lancé en 2018, la BMCI a entamé la phase d'industrialisation dans le but de mettre au profit de ses collaborateurs et clients trois applications mobiles innovantes (HR Advisor²⁵ ; BSENSEI²⁶, BIFREE²⁷) ;
- Le pôle a tenu en décembre 2020 son webinar bimestriel « Innovation Coffee Break ». L'objectif de ces rendez-vous est de proposer des sessions d'acculturation à l'innovation dédiées à tous les collaborateurs de la Banque ;
- Le pôle Innovation continue à construire son écosystème de partenariats stratégiques et à développer ses programmes avec les différents acteurs marocains du numérique. Ces partenariats s'inscrivent dans une stratégie de la Banque visant à s'ouvrir au monde des startups accompagnées par le Kluster de la Chambre Française de Commerce et d'Industrie au Maroc (CFCIM) et un bénévolat de compétences par les cadres de la Banque au profit des jeunes entrepreneurs ;
- La tenue de la 2^{ème} édition au Maroc du programme d'intraprenariat du Groupe BNP Paribas « People's Lab 4 Good 2020 ». Le programme combine formation aux méthodologies innovantes de pilotage de projets (Agile, Lean Startup, MVP...) et un environnement mixant le Startup Mindset et l'acculturation à l'économie sociale et solidaire. Ainsi, WINWIN²⁸ a été l'idée marocaine, de la BMCI, lauréate de l'édition 2020 ;
- La BMCI se dotera d'un espace physique pour son Lab et d'une Open API Platform. Le Lab Innovation de Casablanca se verra d'être un catalyseur de l'innovation à portée africaine ;
- Le Lab Innovation a ouvert l'appel à idées du batch n°1 auprès de toutes les lignes de métiers et fonctions de la banque afin de recueillir leurs idées porteuses de valeur Business, orientées customer centric et axées sur la résolution des problématiques Business ayant un impact clients. Parmi les grandes réalisations :

²⁴ Intitulé People's Lab for Good, ce programme vise à aider les collaborateurs à créer des solutions aux problèmes qui touchent la BMCI et la société en lien avec les 17 objectifs de développement durable de l'organisation des nations unies. Ce programme combine formation aux méthodologies de start-up et acculturation à l'Economie Sociale et Solidaire.

²⁵ Application mobile dédiée aux collaborateurs de la BMCI incluant un Bot (chat & voice) afin de mieux répondre à leurs interrogations relatives aux sujets RH.

²⁶ Application mobile de catégorisation et gestion des dépenses, planification des objectifs et recommandations d'épargnes et des conseils financiers grâce au chatbot intelligent intégré dans l'App.

²⁷ Solution mobile de géolocalisation et d'indication de la disponibilité en temps réel des GABs, agences bancaires et autres services (établissement de paiement, pharmacie etc.).

²⁸ Il s'agit d'une Market place, plateforme web & mobile dédiée aux Entrepreneurs Marocains du Numérique en leur permettant de promouvoir leurs offres de services auprès des entrepreneurs et des petites et moyennes entreprises.

- QuickEER : Solution omnicanale dédiée à la digitalisation front to back du processus Entrée En Relation (EER) basée sur la technologie de Reconnaissance Optique de Caractères (OCR) et du contrôle intelligent des documents scannés et de la cohérence des données transmises ;
- SIATE : solution basée sur l'intelligence artificielle permettant de classer automatiquement, 24/7, les demandes des clients afin de permettre une réactivité de haut niveau en accélérant leurs traitements, et ainsi améliorer l'expérience et la satisfaction des clients ;
- Chatbot Messenger : 1^{er} chatbot bancaire certifié sur Messenger (facebook) au Maroc est déployé pour répondre aux demandes des clients concernant le programme de support et d'assistance clients déployé par la BMCI durant la crise sanitaire. Il permet également de donner des informations génériques sur les crédits, cartes, comptes, des horaires et adresses des agences ouvertes etc. et rediriger les clients pour interagir avec l'un des conseillers du Centre de Relation Clients au besoin grâce au module de LiveChat intégré ;
- SEN : Solution dédiée à la gestion intelligente des déplacements professionnels et des notes de frais des collaborateurs de la BMCI et des employés des clients Corporate.

Dans un monde toujours plus digital, les attentes des clients en matière d'expérience bancaire évoluent. Face à ces nouveaux besoins, la BMCI a créé en 2018 le pôle Digital avec comme objectifs principaux de simplifier la relation client, faciliter la banque au quotidien et accompagner le client de bout en bout.

Le pôle Digital a ainsi défini une stratégie digitale 2019-2022 qui met les clients au cœur de la réflexion et des nouveaux dispositifs à venir. La stratégie Digitale se concentrera sur 4 principaux chantiers à court terme :

- Les parcours clients digitalisés : en proposant aux clients du contenu conforme à leurs attentes et à leurs usages et leur permettre de consommer les produits de la banque plus facilement ;
- Le self-care en favorisant l'autonomie du client via l'accès à de nombreuses fonctionnalités peu importe l'endroit ;
- Mobile First avec le Multi-Devices pour répondre à l'usage grandissant du marché ;
- Phygital en assurant une continuité de l'Expérience Digital en agence pour un meilleur accompagnement.

Plusieurs chantiers et réalisations ont été lancés au niveau du pôle Digital, notamment la mise en place de la nouvelle application mobile « BMCI Connect ».

L'année 2020 a également constitué pour le pôle Stratégie une année de développement par excellence et de consolidation des acquis. L'équipe Stratégie a ainsi assuré, comme, l'accoutumée, un appui aux membres du Directoire dans le suivi de l'activité de la banque et la préparation des différentes instances de gouvernance (Conseil de Surveillance, Directoire, Comité de Direction, etc.) et a produit de nombreuses études économiques en lien avec la crise sanitaire mondiale et son impact tant sur l'économie marocaine que sur le secteur bancaire.

Fort de son expertise en termes de veille stratégique et économique, le pôle a soutenu l'élaboration du plan stratégique de la BMCI à horizon 2024, baptisé « Twenty4Change ». Ce plan a pour vocation de déterminer les objectifs de la BMCI sur les différentes lignes de métiers. Partant, dans le cadre de la réflexion stratégique engagée depuis le début d'année, la BMCI a pu bâtir une vision, des ambitions ainsi qu'un plan d'actions visant à atteindre les objectifs préalablement fixés tout en y intégrant les mutations de l'écosystème marocain et les orientations de la Direction Générale de la Banque.

5.3 Politique d'investissement

La stratégie de développement poursuivie par BMCI s'est matérialisée à travers les investissements ci-après :

Investissements en immobilisations réalisés entre 2019 et Juin 2022

En KMAD	2019	2020	2021	Juin 2022
Total Investissements (acquisitions au cours de l'exercice)	194 581	209 617	186 222	36 154
dont:				
Investissements Immobiliers	35 601	34 006	24 918	7 411
Investissements IT	150 345	173 049	155 068	27 921
Autres Investissements	8 635	2 562	6 236	822

Source : Groupe BMCI

En Juin 2022, les investissements réalisés par la BMCI se situent à 36 MMAD contre 24 MMAD en Juin 2021, l'année 2022 étant marquée par un effort d'accompagnement des projets refonte SI, les risques IT, les projets métiers ainsi que les projets d'obsolescence et les aménagements.

Les investissements IT ont représenté en moyenne 77% du total des investissements sur la période étudiée. Ils sont suivis des investissements immobiliers avec un poids de 20 % en moyenne entre 2019 et Juin 2022. Ces investissements correspondent principalement aux immeubles d'exploitation et aux agencements et aménagements d'exploitation

Investissements financiers réalisés entre 2019 et 2021 :

Les investissements financiers relatifs à la création de DIGIFI et DIGISERV détenues respectivement à 51% et 49% par la BMCI s'élèvent pour la banque à 23,4 MMAD au titre de l'exercice 2019.

En 2020, les investissements financiers réalisés par la BMCI s'élèvent à 51,8 MMAD dont 50 MMAD liés à la création de l'OPCI CLEO PIERRE.

En 2021, la BMCI a scellé un partenariat stratégique avec Aradei Capital. Cette opération couvre deux volets : la BMCI entre au capital d'Aradei Capital et Aradei Capital acquiert les actions de l'OPCI « CLEO PIERRE SPI-RFA » qui détient un portefeuille d'agences bancaires exploitées. L'acquisition par Aradei Capital des actions de « CLEO PIERRE SPI-RFA » s'inscrit dans la continuité stratégique d'Aradei Capital de se positionner en tant qu'investisseur d'OPCI. La souscription en numéraire par Aradei Capital des actions de CLEO PIERRE SPI-RFA s'est faite pour un montant de près de 557 millions de dirhams.

5.4 Moyens techniques et informatiques

5.4.1 Réseau d'agences

Dans le cadre de son programme de développement, et en vue d'améliorer son efficacité opérationnelle, BMCI a lancé en 2015 un plan d'optimisation de son réseau d'agences (Retail et Corporate).

Cette démarche a pour objectifs d'anticiper l'évolution digitale de l'activité, d'adapter le maillage physique à la mutation des zones où il est implanté et d'assurer le redéploiement des conseillers vers des clientèles ou des secteurs à forts enjeux.

En parallèle, la BMCI a équipé tout le réseau d'agences par un dispositif de sécurité physique et électronique conforme à la demande du ministère de l'intérieur. Ainsi, toutes les agences sont dotées d'un agent de sécurité, d'une téléalarme, d'une télévidéosurveillance et d'un moteur ferme porte avec télécommande. La supervision du dispositif se fait en central, au siège social de la BMCI, par un prestataire de service.

Face à la crise sanitaire liée au Covid-19, le groupe BMCI a pu relever le défi en assurant la continuité de ses services dans les meilleures conditions tout en garantissant la sécurité de ses collaborateurs, clients et autres parties prenantes. Au-delà d'une simple continuité de services, la Banque a répondu de manière innovante aux nouveaux besoins clients et aux nouveaux modes de consommation dans un mode de management agile.

Ainsi, dans la continuité du projet de transformation de son modèle de distribution, la BMCI a déployé à partir de décembre 2020 un nouveau modèle d'agences baptisé « Agence express / agence sans caisse ». Ce modèle vise à dédier des espaces au conseil et accompagnement des clients tout en leur donnant accès au reste du réseau BMCI, à développer l'autonomisation du client à travers la promotion des solutions de self care ainsi qu'à élargir la présence de la Banque et sa couverture du territoire.

Réseau (en nombre)	2019	2020	2021
Guichets permanents	376	354	345
Guichets périodiques	1	1	1
Distributeurs et GAB	377	355	344
Succursales et agences à l'étranger	-	-	-
Bureaux de représentation à l'étranger	-	-	-

Source : BMCI - Rapport Financier Annuel 2021

Le nombre de guichets permanents est passé de 376 à 345 entre 2019 et 2021.

5.4.2 Moyens techniques et informatiques

La BMCI dispose d'un système d'information mis en place pour une gestion quotidienne des relations entre d'une part ses agents et sa clientèle, et d'autre part entre son personnel en agences et celui des organismes centraux.

La BMCI a pour objectif de disposer d'un système d'informations à la pointe de la technologie et à la hauteur de ses ambitions pour une efficacité opérationnelle sans faille, étant consciente de l'importance d'un système d'information performant.

La maîtrise des référentiels et l'amélioration de la qualité des données permettront de répondre aux exigences croissantes des régulateurs et d'apporter, aux fonctions de la Banque, la confiance nécessaire dans la qualité des contrôles, du reporting et des remontées financières.

La stratégie de création de valeur dépend aussi de l'amélioration continue de son Système d'Information. Cette transformation a pour but de poursuivre la diminution du time to market des offres, d'améliorer continuellement la connaissance client, de mieux piloter la rentabilité des segments et produits, d'améliorer en permanence la productivité et de permettre une meilleure maîtrise du risque opérationnel.

Dans le cadre de la modernisation informatique, la BMCI a ainsi initié un large programme de refonte de son système d'information afin d'accompagner ses ambitions de développement à moyen et long terme parallèlement à la mise à niveau de son environnement d'infrastructures via l'intégration de nouvelles technologies, l'étendue de ce programme couvre tout l'écosystème informatique de la banque avec, d'un côté, le Core Banking System et les outils spécifiques à la gestion des métiers spécialisés et, d'un autre côté, la gestion de la comptabilité et la production des reportings réglementaires.

Ce projet intervient dans un contexte caractérisé par l'évolution constante des normes des régulateurs et des exigences du Groupe BNP Paribas (Normes comptables, KYC, Cyber-sécurité), ce qui nécessite une montée en charge soutenue. L'enjeu de ce programme est également une transformation des systèmes bancaires back-end qui pose le socle d'une banque digitale pour accélérer le développement dans les années à venir.

En effet, courant l'année 2020, les Crédits amortissables, les engagements par signature et les dépôts à terme ont été basculés vers le nouveau système d'information.

Le plan de transformation de la Banque à l'horizon 2020 vise notamment à accélérer le développement du digital pour élargir la base de la clientèle et améliorer la relation avec les clients. L'objectif étant de faire du digital un véritable levier de croissance et de création de valeur à long terme. Le plan de transformation de la Banque passe également par une exploitation optimisée de la Data afin de mieux répondre aux besoins des clients et être en phase avec leurs attentes. Le service et le fonctionnement de la BMCI seront par ailleurs plus efficace grâce à la modernisation des fonctions supports utilisés par les employés.

En 2018, la Direction des Systèmes d'Information a poursuivi son plan d'action pour accompagner la banque dans son plan de transformation BMCI 2020. Ainsi, la stratégie SI de la BMCI est établie et organisée autour des 5 axes suivants :

- Agilité ;
- Stabilité de la production ;
- Partenariats Métiers ;
- Refonte du SI ;
- Digitalisation.

Ainsi, l'année 2018 a été marquée par la continuité de la transformation et la refonte du programme de transformation du système d'information lancée en 2017, pour lequel la mobilisation a été générale.

Le premier lot (Lot 1) du nouveau système d'information a été mis en production suite à la bascule opérée au cours du mois de février 2019. Ce lot 1 porte sur les entrées en relation, la modification de tiers et la révision, la souscription ainsi que la modification des comptes et explicite les apports du nouveau système d'information sur chacun de ces périmètres.

La bascule du Lot 1 a été précédée par des travaux préparatoires :

- Fiabilisation de la Data ;
- Différentes actions de conduite du changement menées en matière de documentation, de formation, de plan de communication et de dispositif d'assistance poste-bascule qui ont mobilisé plusieurs acteurs du programme IT et de la BMCI et qui ont permis d'assurer la remontée et le suivi des incidents identifiés.

L'année 2018 a été également marquée par le lancement du programme Cyber-sécurité du Groupe BNP Paribas au sein de la BMCI. Ce programme traite divers sujets de sécurité de systèmes d'information tant sur l'organisation des sujets de sécurité que sur les infrastructures informatiques à sécuriser.

La Direction des Système d'information de la BMCI repose sur 3 principaux pôles :

- Projets et Support Applicatif (PSA) : Son rôle est d'apporter un support fonctionnel des applications en production et une expertise fonctionnelle sur les outils informatiques utilisés par les collaborateurs de la banque. Ceci inclut l'analyse des incidents fonctionnels, l'assistance aux utilisateurs, les mises à jour de paramétrage, la réalisation de reporting métier ;
- La structure « Opérations IT » veille à :
 - ✓ La poursuite du programme de fiabilisation de la production sur l'ensemble des applications hébergées en central ou en local ;
 - ✓ La mise en place de KPI pour les applications locales ;
 - ✓ Une meilleure disponibilité des applications locales ;
 - ✓ Une gestion proactive de l'obsolescence technique (postes de travail, serveurs, logiciels...) ;
 - ✓ La réduction des délais de résolution des incidents ;
 - ✓ L'aménagement technique des nouveaux locaux (Centres d'affaires, plateaux projets).
- La structure « Risques IT » pilote 6 programmes stratégiques, faisant partie du cadre global du programme de cyber sécurité de la Banque, notamment :
 - ✓ L'externalisation du Data Center ;
 - ✓ La Certification selon la norme de sécurité de l'industrie des cartes de paiement Payment Card Industry Data Security Standard (PCI DSS) ;
 - ✓ L'IT Risk management ;
 - ✓ Le Programme juridiction IT : Ce chantier vise à moderniser et industrialiser l'activité de la juridiction des accès de la banque. Après une réorganisation de l'activité et la mise en place des KPI de suivi, la prochaine étape consiste à doter la banque d'un outil spécialisé dans le suivi et la gouvernance des accès sur tout le périmètre applicatif de la BMCI ;
 - ✓ Le Programme DGSSI (Direction Générale de la Sécurité des Systèmes d'Information) ;
 - ✓ Le Programme de cyber sécurité.

L'année 2019 a été marquée par la bascule du premier lot du système SI (SAB) et par la réalisation de plusieurs projets :

- Préparation de la migration lot 2 portant sur les engagements et les produits d'épargne.

- Renforcement de la sécurité des opérations via la centralisation des opérations à risque opérationnel fort et le reengineering des processus fragiles.
- L'amélioration de l'efficacité opérationnelle via la simplification des processus, l'automatisation des processus manuels et l'amélioration des délais qualité et productivité à travers un meilleur pilotage des KPI, SLA et la promotion de la polyvalence.
- L'accompagnement de la transformation du Business à travers le renforcement de la communication vers le Réseau et les Lignes métiers ainsi que l'ouverture vers les clients internes.

La BMCI a également procédé en 2019 au lancement de la filiale DIGIFI spécialisée dans le paiement mobile et de la filiale DIGISERV centrée sur les services digitaux non financiers.

Enfin, l'exercice 2019 a connu une accélération de la robotisation des tâches à faible valeur ajoutée via la technologie RPA (Robotic Process Automation). Plusieurs assistants virtuels travaillent aujourd'hui en support des effectifs sur des opérations.

L'année 2020 a été marquée par la migration du périmètre du second lot (Lot 2) du nouveau système d'information. Ce lot a couvert les engagements (crédits, autorisations, engagements par signature), la souscription des produits et les dépôts à terme.

La bascule du Lot 2 s'est déroulée grâce à la concaténation des efforts des diverses parties prenantes du projet permettant la fiabilisation et la mise en adéquation des données avec le nouveau système d'information, l'accompagnement du changement via des plans de communication et de formation spécifiques, la stabilisation de la production à travers un dispositif post-bascule adéquat ainsi que le décommissionnement des applicatifs concernés. L'enjeu de cette transition pour la Banque résidait dans la nécessité d'assurer le fonctionnement dual des systèmes d'information actuel et cible, en garantissant la bonne tenue de l'activité de la banque au quotidien.

Par ailleurs, un protocole de conduite du changement holistique a été déployé afin d'assurer des apports complémentaires et une efficacité commerciale vis-à-vis de toutes les parties prenantes de la Banque, notamment les collaborateurs et les clients. Ce dispositif d'accompagnement a été composé de sessions de formation adaptées au contexte de la crise sanitaire du Covid-19, d'une documentation d'accompagnement étoffée, d'une assistance post-bascule avec appui de la plateforme d'assistance Helpdesk et de l'équipe Programme en plus d'un important plan de communication.

L'année 2021 a été une année de transformation majeure pour la BMCI, avec la finalisation du 3eme lot du programme de refonte du système d'information de la banque.

La banque a mis en production ce dernier lot à partir du lundi 23 aout 2021.

5.4.3 Qualité

L'année 2020 a été marquée par la fusion des activités Customer Expérience qui relevaient auparavant du pôle marketing et du Service de Traitement de Réclamations²⁹ (STR) au sein d'un nouveau pôle, le pôle « Expérience Client ».

Cette fusion répond à la volonté de la Banque de centraliser la voix du client provenant de divers canaux dans une même entité et l'analyser en vue de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue de l'expérience client. Un autre objectif est de donner à l'activité de traitement des réclamations une dimension plus orientée client, en plus de la dimension réglementaire qu'elle revêt.

En 2020, la BMCI a ainsi entrepris plusieurs actions et projets structurants dans le cadre de sa démarche qualité dont notamment :

- Le lancement de l'enquête NPS³⁰ Retail post Covid : Afin de mieux comprendre le comportement des clients particuliers pendant la crise sanitaire ainsi que leurs besoins/attentes post-crise, la Banque a lancé une enquête portant sur les axes suivants :
 - ✓ L'impact global du Covid ;

²⁹ Le STR faisait auparavant partie de la Direction Qualité et RSE qui a été dissoute en 2020.

³⁰ Indicateur de mesure de la satisfaction client.

- ✓ Les financements (crédit habitat et crédit consommation) ;
 - ✓ L'épargne ;
 - ✓ L'assurance ;
 - ✓ Le paiement (par carte & compte de paiement).
- Le lancement de l'enquête NPS Pro post Covid : Dans le but d'accompagner efficacement les clients professionnels pendant la crise sanitaire, une enquête permettant d'étudier l'évolution des usages et comportements avant, pendant et après la crise a été lancée. L'enquête a porté sur les volets suivants :
 - ✓ L'impact du Covid sur l'activité professionnelle ;
 - ✓ La gestion du compte professionnel (banque au quotidien & services en ligne) ;
 - ✓ Le financement de l'activité (gestion de trésorerie, leasing et crédit d'investissement) ;
 - ✓ L'épargne professionnelle ;
 - ✓ L'assurance.
 - Le lancement du nouveau processus de prise en charge des clients détracteurs en agence : Afin d'agir efficacement sur le score de recommandation (NPS) de la Banque, une initiative structurante a été lancée en agence nommée « La Hot Reactive Loop ». Elle consiste à mettre en place un dispositif continu et permanent d'entretiens de prise en charge de clients détracteurs par les agences. Les clients détracteurs sont les clients qui déclarent ne pas être disposés à recommander la BMCI dans le cadre des enquêtes NPS périodiques.
L'objectif est d'impliquer la force de vente dans la gestion de la satisfaction client et d'inscrire le dispositif dans leur quotidien. Cette initiative a été lancée auprès du tiers du réseau. Les agences centralisant 36% du portefeuille client ont été formées au dispositif et dotées des outils nécessaires pour effectuer des prises en charge et remonter les reportings adéquats.
 - Le lancement du NPS Roadshow : Sur la base des résultats des enquêtes NPS, des campagnes de prise en charge de détracteurs et des réclamations recueillies à travers le Service de Traitement des Réclamations, des séances d'écoute et de construction de plans d'actions sont tenues régulièrement avec la participation de la force de vente afin de :
 - ✓ Ancrer la compréhension du système NPS et son importance stratégique pour la BMCI ;
 - ✓ Présenter le diagnostic en matière de satisfaction et d'irritants clients, d'écouter la force de vente pour recueillir les contraintes rencontrées quotidiennement en agence ;
 - ✓ S'appuyer sur la connaissance terrain et régionale des commerciaux pour proposer des solutions cibles ;
 - ✓ Co-construire des plans d'actions décentralisés.

Au vu du contexte exceptionnel de l'année 2021, marqué par des transitions informatiques aux impacts multiples pour nos clients, notamment sur le deuxième semestre 2021, la politique Expérience Client fut marquée cette année par une plus grande proximité client.

Cette proximité s'est matérialisée par la personnalisation du dispositif d'écoute et de résolution des problématiques par le renforcement du dispositif de traitement des réclamations, au plus près des attentes clients.

Après une relative stabilisation de la situation en fin d'année, une vision stratégique consolidée à horizon 2025, a été définie avec, pour ambition, de rehausser le niveau d'expérience de nos clients sur l'ensemble des parcours.

Par ailleurs, 2021 restera l'année de la bascule du système d'information. Cette dernière bascule a fait suite à des travaux entamés depuis plus de 4 ans et a représenté la dernière étape permettant à la Banque de se doter d'un outil informatique capable de prendre en charge ses ambitions en matière de gestion et de développement futur.

5.4.3.1 Dispositif d'écoute et de mesure de satisfaction client / collaborateurs

Afin d'accompagner efficacement nos clients et collaborateurs, un dispositif d'enquêtes NPS récurrentes et Ad hoc a été défini et déployé pour mesurer le niveau de satisfaction et degré de recommandation de nos clients Particuliers, Professionnels, Banque privée, Corporate et Clients Internes. L'essentiel de ce dispositif a été déployé

sur la première moitié de l'année. La priorité a été donnée sur le deuxième semestre à la résolution des problématiques les plus importantes liées aux incidents informatiques.

Ce dispositif consiste à recueillir les avis et commentaires des clients sur différentes thématiques et de fournir un niveau de détail important sur les motifs d'insatisfaction ; Il se décline en 4 types d'enquêtes principales :

- 1- **Baromètre NPS** : à fréquence annuelle, ce type d'enquêtes évalue le score de recommandation (NPS) de la BMCI et le positionne par rapport aux 8 banques de la place marocaine (pour les clients Retail).
 - Enquête NPS Benchmark Retail
 - Enquête de satisfaction annuelle Corporate
- 2- **Enquête NPS Relationnelle** : vise à mesurer la perception globale de la banque par ses clients et à identifier leur disposition à nous recommander
 - Retail (semestrielle)
 - Banque privée (annuelle)
 - Etude qualitative auprès des clients Corporate
- 3- **Enquête NPS Transactionnel** : vise à fournir une appréciation de l'expérience des clients sur un parcours d'utilisation d'un produit ou service
 - Crédit à la consommation
 - Crédit Habitat
 - Monétique
 - Entrée en relation en agence
 - Entrée en relation à distance
- 4- **Enquête E-NPS** : mené auprès des collaborateurs de la Banque, ce type d'enquêtes permet d'évaluer leur expérience globale par rapport à un parcours en particulier
 - Utilisation de l'application mobile BMCI Connect
 - Expérience des collaborateurs en front office

5.4.3.2 Elargissement du processus de prise en charge des clients détracteurs en agence :

Afin d'agir sur le score de recommandation (NPS) de la Banque, le processus de prise en charge des clients non disposés à recommander la BMCI initié en 2020 a été déployé en 2021 auprès d'une plus large proportion du réseau.

L'initiative consiste à mettre en place un dispositif permanent d'entretiens de prise en charge des clients détracteurs dès réception de leurs feedbacks aux invitations de réponse aux questionnaires envoyés.

Ces entretiens permettent d'explicitier les causes racines d'insatisfaction, de proposer des solutions personnalisées à chaque problématique, et de suivre l'état d'avancement des actions correctives jusqu'à résolution.

En 2021, plus de 180 collaborateurs du réseau ont été formés au dispositif de prise en charge à chaud et dotés des outils nécessaires pour remonter les reportings adéquats au pôle Expérience Client.

5.4.3.3 Plan de reconquête client :

Compte tenu des difficultés vécues par les clients suite à la bascule informatique, et en vue d'en atténuer l'impact, un plan de reconquête global a été conçu par le pôle Expérience client conjointement avec les lignes de métiers et entités centrales de la Banque.

Le plan de reconquête, qui s'étend sur plusieurs mois, s'inscrit dans une démarche d'amélioration de la satisfaction client et repose sur plusieurs axes stratégiques dont le plus impactant consiste à regagner la confiance des clients à travers des entretiens de fidélisation et rétention menés par la force de vente, à son initiative. Il est à scope très large en terme de segments clients et ne se base pas sur des feedbacks clients remontés, contrairement au dispositif de prise en charge des détracteurs, mais plutôt sur une démarche proactive couvrant l'ensemble des clients susceptibles d'être impactés par la bascule.

Ces entretiens, physiques ou téléphoniques, ont permis d'expliciter les enjeux de la refonte informatique aux clients, de recueillir leurs feedbacks, d'identifier les préjudices subis et d'évaluer leur impact sur la situation du client.

Les entretiens ont également permis d'identifier des solutions à mettre en place pour chacun des clients contactés, de proposer des prises en charge personnalisées et d'assurer un suivi renforcé.

En quelques semaines, plusieurs milliers de clients particuliers, professionnels et entreprises ont été contactés, suivis et analysés à travers un dispositif de remontée dédié et des résultats pilotés par le pôle Expérience Client et suivis par la Direction Générale de la Banque.

5.4.3.4 **Traitement des réclamations clients :**

En prévision de l'augmentation du flux des réclamations liées aux incidents informatiques, une démarche proactive a été adoptée, caractérisée par la mise en place d'un dispositif dédié à la gestion des réclamations liées aux incidents, en amont de la bascule.

Le dispositif s'est matérialisé par le renforcement des effectifs en charge du traitement des réclamations et la création d'une cellule entièrement dédiée aux incidents. Ces collaborateurs spécialisés ont été formés et outillés pour assister les clients impactés de manière personnalisée et assurer un suivi de bout en bout jusqu'à résolution.

6. Situation financière du Groupe BMCI

Avertissement :

Les comptes annuels des exercices 2019, 2020 et 2021 ont été certifiés par les commissaires aux comptes.

Faits marquants relatifs à l'élaboration des comptes des exercices 2019-2021

Au 1^{er} janvier 2019 la norme IFRS 16 et l'interprétation IFRIC 23 sont entrées en application. La norme IFRS 16 qui porte sur contrats de locations, remplace la norme IAS 17, IFRIC 4, SIC 15 et 27.

L'interprétation IFRIC 23 clarifie la mise en œuvre de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » en matière de comptabilisation et d'évaluation, lorsque l'incertitude entoure le traitement de l'impôt sur le résultat.

6.1 Informations financières consolidées sélectionnées entre 2019 et 2021

- Evolution des principaux indicateurs d'exploitation consolidés entre 2019 et 2021

En KMAD	2019	2020	2021	TCAM 19-21
Produit Net Bancaire	3 059	3 052	3 044	-0,25%
Résultat d'Exploitation	973	427	338	-41,06%
Coût du risque	-440	-901	-575	14,32%
Résultat Net Part du Groupe	605	156	194	-43,37%

Source : Groupe BMCI

L'évolution des principaux indicateurs d'exploitation du Groupe BMCI sur la période 2019-2021 se présente comme suit :

- ✓ Une baisse annuelle de 0,25% en moyenne du PNB sur la période passant de 3 059 MMAD en 2019 à 3 044 MMAD en 2021 ;
- ✓ Une baisse de 41% par an en moyenne du résultat d'exploitation passant de 973 MMAD en 2019 à 338 MMAD en 2021 expliquée par la progression des charges générales d'exploitation combinée à la hausse du coût de risque.
- ✓ Une augmentation annuelle moyenne du coût du risque du Groupe BMCI de 14,3% sur la période 2019-2021 liée essentiellement aux impacts de la crise de la Covid-19.
- ✓ Et, un TCAM de -43,4% du RNPG, soit une baisse de 411 MMAD entre 2019 et 2021.

Evolution des principaux indicateurs bilanciaux consolidés entre 2019 et 2021

En KMAD	déc-19	déc-20	déc-21	TCAM 19-21
Crédits à la clientèle	54 869	50 856	51 574	-3,05%
Dettes envers la clientèle	45 036	44 620	42 425	-2,94%
Total Bilan	71 203	66 610	67 611	-2,56%

Source : Groupe BMCI

L'évolution des principaux indicateurs bilanciaux du Groupe BMCI sur la période entre fin 2019 et fin 2021 se présente comme suit :

- ✓ Une baisse des prêts et créances sur la clientèle de 3 294 MMAD soit un TCAM de -3% sur la période;
- ✓ En parallèle, les dettes envers la clientèle ont enregistré une baisse de 2 611 MMAD soit un TCAM de -3% sur la période ;
- ✓ Le total bilan affiche une baisse de 3 592 MMAD entre 2019 et 2021, soit TCAM de -2,6% sur la période.

6.2 Rapports des Commissaires aux Comptes

6.2.1 Rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes consolidés de la BMCI

▪ Exercice clos le 31 décembre 2021

OPINION

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie et ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 7 254 555 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 166 798. Ces états ont été arrêtés par le Directoire le 21 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

QUESTIONS CLES DE L'AUDIT

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque de crédit et dépréciations sur les portefeuilles de prêts à la clientèle	
<i>Question clé de l'audit</i>	<i>Réponse d'audit</i>
<p>Les prêts et créances à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose le groupe BMCI à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le groupe BMCI constitue des dépréciations destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Ces dépréciations sont estimées selon les dispositions de la norme IFRS 9 - Instruments financiers.</p> <p>L'évaluation des pertes de crédit attendues pour les portefeuilles de prêts à la clientèle requiert l'exercice du jugement de la part de la direction, notamment pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - déterminer les critères de classification des encours selon qu'ils sont sains (Bucket 1), dégradés (Bucket 2) ou en défaut (Bucket 3) ; - estimer le montant des pertes attendues en fonction des différents Buckets ; - établir des projections macroéconomiques dont les impacts sont intégrés dans la mesure des pertes attendues. <p>Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Principes et normes comptables appliqués par le Groupe » de l'annexe aux états financiers consolidés.</p> <p>Au 31 décembre 2021, le montant brut des prêts et créances à la clientèle s'élève à MMAD 59 006 ; le montant total des dépréciations y afférentes s'élève à MMAD 7 431.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations constituent un point clé de l'audit, ces éléments faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.</p>	<p>Nous avons concentré nos travaux sur les encours et portefeuilles de prêts à la clientèle les plus significatifs et notamment sur les financements accordés aux entreprises présentant des risques spécifiques.</p> <p>Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du groupe BMCI et des contrôles, que nous avons jugé clés pour notre audit, relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues.</p> <p>Sur les aspects de dépréciation, nos travaux d'audit ont consisté principalement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau du Groupe ; - analyser les principaux paramètres retenus par le groupe BMCI pour classer les encours et évaluer les dépréciations au sein des Buckets 1 et 2 au 31 décembre 2021 ; - tester le calcul des pertes attendues sur une sélection d'encours en Buckets 1 et 2 ; - tester les principales hypothèses retenues par la direction pour l'estimation des dépréciations des encours en Bucket 3 ; - examiner la méthodologie retenue par le Groupe pour tenir compte des effets liés à la crise sanitaire Covid-19 dans l'évaluation des pertes attendues. <p>Nous avons également examiné les informations présentées dans les notes de l'annexe aux états financiers consolidés relatives au risque de crédit.</p>

<i>Migration du système d'information bancaire</i>	
<i>Question clé de l'audit</i>	<i>Réponse d'audit</i>
<p>La banque a mis en œuvre un projet de migration de son système d'information bancaire comme mentionné au niveau de la note « Autres informations » des annexes aux états financiers consolidés.</p> <p>Au cours de l'exercice 2021, la banque a procédé à la mise en œuvre du troisième lot du programme de migration du système d'information bancaire. En raison de l'importance de cette opération et de ses impacts potentiels sur les états financiers de la banque, nous avons considéré que la migration du système d'information constitue un point clé de l'audit.</p>	<p>Les travaux que nous avons mis en œuvre avec l'appui de nos spécialistes informatiques ont particulièrement porté sur les aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prise de connaissance de l'approche retenue pour la migration vers le nouveau système d'information bancaire ; - réalisation de tests sur les contrôles clés mis en place dans le cadre de l'opération de migration informatique ; - examen des principales étapes de la réalisation des opérations de bascule informatique ; - examen du processus de correction des anomalies.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE A L'EGARD DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

RESPONSABILITES DE L'AUDITEUR A L'EGARD DE L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 28 avril 2022

Deloitte Audit
Hicham BELEMQADAM
Associé

PwC Maroc
Mohamed RQIBATE
Associé

▪ **Exercice clos le 31 décembre 2020**

OPINION

Nous avons effectué l’audit des états financiers consolidés de la Banque Marocaine pour le Commerce et l’Industrie et ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, ainsi que l’état consolidé du résultat global, l’état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l’exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 7 651 634 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 144 778. Ces états ont été établis par le Directoire le 10 février 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l’épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la Situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l’exercice clos cette date, conformément aux Normes Internationales d’Information Financière (IFRS).

FONDEMENT DE L’OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l’auditeur à l’égard de l’audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s’appliquent à l’audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d’audit.

QUESTIONS CLES DE L’AUDIT

Les questions clés de l’audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l’audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n’exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

<i>Risque de crédit et dépréciations sur les portefeuilles de prêts à la clientèle</i>	
<i>Risque identifié</i>	<i>Réponse d’audit</i>
<p>Les prêts et créances à la clientèle sont porteurs d’un risque de crédit qui expose le groupe BMCI à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s’avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le groupe BMCI constitue des dépréciations destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Ces dépréciations sont estimées selon les dispositions de la norme IFRS 9 – Instruments financiers.</p> <p>L’évaluation des pertes de crédit attendues pour les portefeuilles de prêts à la clientèle requiert l’exercice du jugement de la part de la direction, notamment pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - déterminer les critères de classification des encours selon qu’ils sont sains (Bucket 1), dégradés (Bucket 2) ou en défaut (Bucket 3) ; - estimer le montant des pertes attendues en fonction des différentes Buckets ; - établir des projections macro-économiques dont les impacts sont intégrés dans la mesure des pertes attendues. <p>Les informations qualitatives concernant les modalités d’évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Principes et normes comptables appliquées par le Groupe » de l’annexe aux états financiers consolidés.</p> <p>Au 31 décembre 2020, le montant brut des prêts et créances sur la clientèle exposée au risque de crédit</p>	<p>Nous avons concentré nos travaux sur les encours et portefeuilles de prêts à la clientèle les plus significatifs et notamment sur les financements accordés aux entreprises présentant des risques spécifiques.</p> <p>Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du groupe BMCI et des contrôles, que nous avons jugé clés pour notre audit, relatifs à l’appréciation du risque de crédit et à l’évaluation des pertes attendues.</p> <p>Sur les aspects de dépréciation, nos travaux d’audit ont consisté principalement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau du Groupe ; - analyser les principaux paramètres retenus par le groupe BMCI pour classer les encours et évaluer les dépréciations au sein des Buckets 1 et 2 au 31 décembre 2020 ; - tester le calcul des pertes attendues sur une sélection d’encours en Buckets 1 et 2 ; - tester les principales hypothèses retenues par la direction pour l’estimation des dépréciations des encours en Bucket 3 ; - examiner la méthodologie retenue par le Groupe pour tenir compte des effets liés à la crise sanitaire Covid-19 dans l’évaluation des pertes attendues.

<p>s'élève à MMAD 58 166 ; le montant total des dépréciations y afférentes s'élève à MMAD 7 310. Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations constituent un point clé de l'audit, ces éléments faisant appel au jugement et aux estimations de la direction, en particulier dans le contexte d'incertitude lié à la crise sanitaire Covid-19.</p>	<p>Nous avons également examiné les informations publiées dans les notes de l'annexe aux états financiers consolidés relatives au risque de crédit.</p>
<i>Migration du système d'information bancaire</i>	
<p>La banque a mis en œuvre un projet de migration de son système d'information bancaire comme mentionné au niveau de la note « Autres informations » des annexes aux états financiers consolidés. Au cours de l'exercice 2020, la banque a procédé notamment à la migration des domaines relatifs aux engagements clients et aux dépôts à terme. En raison de l'importance de cette opération et de ses impacts potentiels sur les états financiers de la banque, nous avons considéré que la migration du système d'information constitue un point clé de l'audit.</p>	<p>Les travaux que nous avons mis en œuvre avec l'appui de nos spécialistes informatiques ont particulièrement porté sur les aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prise de connaissance de l'approche retenue pour la migration vers le nouveau système d'information bancaire ; - réalisation de tests sur les contrôles clés mis en place dans le cadre de l'opération de migration informatique ; - examen des principales étapes de la réalisation des opérations de bascule informatique ; - examen du processus de correction des anomalies.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE A L'EGARD DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

RESPONSABILITES DE L'AUDITEUR A L'EGARD DE L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre de l'audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui de d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité des du contrôle interne du groupe ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de la continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations contenues dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières consolidées. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 6 avril 2021

Deloitte Audit
Hicham BELEMQADAM
 Associé

PwC Maroc
Mohamed RQIBATE
 Associé

▪ Exercice clos le 31 décembre 2019

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés, ci-joints, de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI) et ses filiales (Groupe BMCI), comprenant le bilan au 31 décembre 2019, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 7 497 734 KMAD, dont un bénéfice net consolidé de 599 987 KMAD.

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

RESPONSABILITE DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2019, ainsi que la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financières (IFRS).

Casablanca, le 27 février 2020

Deloitte Audit
Sakina BENSOUA-KORACHI
Associé

PwC Maroc
Mohamed RQIBATE
Associé

6.2.2 Rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes sociaux de la BMCI

▪ Exercice clos le 31 décembre 2021

OPINION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie, comprenant le bilan au 31 décembre 2021, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 9 680 064 dont un bénéfice net de KMAD 521 260. Ces états ont été arrêtés par le directoire le 21 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie au 31 décembre 2021 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

QUESTIONS CLES DE L'AUDIT

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque de crédit et provisionnement des crédits à la clientèle	
<i>Question clé de l'audit</i>	<i>Réponse d'audit</i>
<p>Les crédits à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose la banque à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. La banque constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Ces provisions sont estimées et comptabilisées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC), des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions et des règles de Bank Al Maghrib relatives au provisionnement des créances sensibles (watchlist).</p> <p>L'évaluation des provisions en couverture des créances sur la clientèle requiert :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'identification des créances en souffrance et des créances sensibles ; - l'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances et des garanties dont dispose la banque. <p>Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « Principales méthodes comptables » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC).</p> <p>Au 31 décembre 2021, le montant des provisions pour dépréciation s'élève à MMAD 5 601 ; il ramène les créances à la clientèle (y compris opérations d'affacturage) à un montant net de MMAD 44 416.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et l'évaluation des provisions y afférentes constituent un point clé de l'audit, ces éléments étant de montants significatifs et faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.</p>	<p>Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de la banque et des contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.</p> <p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par la banque ; - examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau de la banque ; - tester par sondage la correcte classification des créances dans les catégories appropriées ; - tester l'évaluation des provisions sur une sélection de créances sensibles et en souffrance.

<i>Migration du système d'information bancaire</i>	
<i>Question clé de l'audit</i>	<i>Réponse d'audit</i>
<p>La banque a mis en œuvre un projet de migration de son système d'information bancaire comme présenté au niveau de l'état A1 « Principales méthodes d'évaluation appliquées » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC).</p> <p>Au cours de l'exercice 2021, la banque a procédé à la mise en œuvre du troisième lot du programme de migration du système d'information bancaire. En raison de l'importance de cette opération et de ses impacts potentiels sur les états de synthèse de la banque, nous avons considéré que la migration du système d'information constitue un point clé de l'audit.</p>	<p>Les travaux que nous avons mis en œuvre avec l'appui de nos spécialistes informatiques ont particulièrement porté sur les aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prise de connaissance de l'approche retenue pour la migration vers le nouveau système d'information bancaire ; - Réalisation de tests sur les contrôles clés mis en place dans le cadre de l'opération de migration informatique ; - Examen des principales étapes de la réalisation des opérations de bascule informatique ; - Examen du processus de correction des anomalies.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE A L'EGARD DES ETATS DE SYNTHESE

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la banque.

RESPONSABILITES DE L'AUDITEUR A L'EGARD DE L'AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la banque ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Casablanca, le 28 avril 2022

Deloitte Audit
Hicham BELEMQADAM
Associé

PwC Maroc
Mohamed RQIBATE
Associé

▪ Exercice clos le 31 décembre 2020

OPINION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie, comprenant le bilan au 31 décembre 2020, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 9 730 128 dont un bénéfice net de KMAD 276 026. Ces états ont été arrêtés par le directoire le 10 février 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date. Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie au 31 décembre 2020 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

QUESTIONS CLES DE L'AUDIT

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque de crédit et provisionnement des crédits à la clientèle	
Risque identifié	Réponse d'audit
<p>Les crédits à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose la banque à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. La banque constitue des provisions destinées à couvrir ce risque. Ces provisions sont estimées et comptabilisées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC), des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions et des règles de Bank Al Maghrib relatives au provisionnement des créances sensibles (watchlist)</p> <p>L'évaluation des provisions en couverture des créances sur la clientèle requiert :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'identification des créances en souffrance et des créances sensibles ; - l'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances et des garanties dont dispose la banque. <p>Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « Principales méthodes comptables » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC).</p> <p>Au 31 décembre 2020, le montant des provisions pour dépréciation s'élève à MMAD 5 426 ; il ramène les créances à la clientèle à un montant net de MMAD 40 684.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et l'évaluation des provisions y afférentes constituent un point clé de l'audit, ces éléments étant de montants significatifs et faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.</p>	<p>Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de la BMCI et des contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.</p> <p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en oeuvre par la banque ; - examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau de la banque ; - tester par sondage la correcte classification des créances dans les catégories appropriées ; - tester la provision déterminée sur une sélection de créances sensibles et en souffrance.
Migration du système d'information bancaire	
<p>La banque a mis en oeuvre un projet de migration de son système d'information bancaire comme présenté au niveau de l'état AI « Principales méthodes d'évaluation appliquées » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC).</p> <p>Au cours de l'exercice 2020, la banque a procédé notamment à la migration des domaines relatifs aux engagements clients et aux dépôts à terme.</p> <p>En raison de l'importance de cette opération et de ses impacts potentiels sur les états de synthèse de la banque, nous avons considéré que la migration du système d'information constitue un point clé de l'audit.</p>	<p>Les travaux que nous avons mis en oeuvre avec l'appui de nos spécialistes informatiques ont particulièrement porté sur les aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prise de connaissance de l'approche retenue pour la migration vers le nouveau système d'information bancaire ; - Réalisation de tests sur les contrôles clés mis en place dans le cadre de l'opération de migration informatique ; - Examen des principales étapes de la réalisation des opérations de bascule informatique ; - Examen du processus de correction des anomalies.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE A L'EGARD DES ETATS DE SYNTHESE

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la banque.

RESPONSABILITES DE L'AUDITEUR A L'EGARD DE L'AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la banque ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 6 avril 2021

Deloitte Audit
Hicham BELEMQADAM
Associé

PwC Maroc
Mohamed RQIBATE
Associé

▪ Exercice clos le 31 décembre 2019

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'industrie (BMCI), comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état de soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces états de synthèse font ressortir des capitaux propres et assimilés de 9 456 476 KMAD, dont un bénéfice net de 520 405 KMAD.

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

RESPONSABILITE DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SUR LES ETATS DE SYNTHESE

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'industrie au 31 décembre 2019 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Banque.

Casablanca, le 27 février 2020

Deloitte Audit
Sakina BENSOUA-KORACHI
Associé

PwC Maroc
Mohamed RQIBATE
Associé

6.3 Présentation des comptes consolidés IFRS

6.3.1 Périmètre de consolidation

6.3.1.1 Présentation du périmètre de consolidation 2019-2021

En vertu de la circulaire n°56/G/2007 de Bank Al-Maghrib du 8 octobre 2007, le Groupe BMCI a adopté à compter du 1er janvier 2008 des normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou influence notable) sur les différentes entités du Groupe BMCI. L'évolution du périmètre de consolidation du Groupe BMCI au 31 décembre 2019 se détaille comme suit :

Entité	Secteur d'activité	2019		
		% Contrôle	% Intérêt	Méthode consolidation
BMCI BANK	Banque	-	-	Top
BMCI Banque Offshore	Banque	100%	100%	IG
BMCI Leasing	Leasing	87%	87%	IG
ARVAL Maroc	Location longue durée	33%	33%	MEE
BMCI Finance	Banque d'affaires	100%	100%	IG
BMCI Asset Management	Gestion d'actif	100%	100%	IG
BMCI Bourse	Intermédiation boursière	100%	100%	IG
BMCI Assurance	Courtage d'assurance	100%	100%	IG
AKAR REAL ESTATE	Société immobilière	100%	100%	IG
DIGIFI	Etablissement de paiement	51%	51%	IG
DIGISERV	Developpement de services digitaux	49%	49%	IG

Source : Groupe BMCI

Le périmètre de consolidation du Groupe BMCI entre fin décembre 2020 et fin décembre 2021 se détaille comme suit :

Entité	Secteur d'activité	2020			2021		
		% Contrôle	% Intérêt	Méthode consolidation	% Contrôle	% Intérêt	Méthode consolidation
BMCI BANK	Banque	-	-	Top	-	-	Top
BMCI Banque Offshore	Banque	100%	100%	IG	100%	100%	IG
BMCI Leasing	Leasing	87%	87%	IG	87%	87%	IG
ARVAL Maroc	Location longue durée	33%	33%	MEE	33%	33%	MEE
BMCI Finance	Banque d'affaires	100%	100%	IG	100%	100%	IG
BMCI Asset Management	Gestion d'actif	100%	100%	IG	100%	100%	IG
BMCI Bourse	Intermédiation boursière	100%	100%	IG	100%	100%	IG
BMCI Assurance	Courtage d'assurance	100%	100%	IG	100%	100%	IG
AKAR REAL ESTATE	Société immobilière	100%	100%	IG	100%	100%	IG
DIGIFI	Etablissement de paiement	de 51%	de 51%	IG	51%	51%	IG
DIGISERV	Developpement services digitaux	de 49%	de 49%	IG	49%	49%	IG

Source : Groupe BMCI

6.3.1.2 Variations du périmètre de consolidation sur la période 2019-2021

L'année 2019 a été marquée par l'intégration de deux nouvelles filiales au périmètre de consolidation du Groupe BMCI, il s'agit de DIGIFI et DIGISERV, intégrées globalement³¹, et détenues à hauteur de 51% et 49% successivement.

6.3.2 Impact FTA de la norme IFRS 16

La norme IFRS 16 (contrats de location), publiée le 13 janvier 2016, remplace la norme IAS 17, IFRIC 4, SIC 15 et 27.

La date d'application de la norme IFRS 16 est effective pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019. Application anticipée autorisée pour s'aligner avec la date d'application de IFRS 15.

Méthode de transition

Le Groupe BMCI a choisi d'appliquer la méthode rétrospective modifiée pour laquelle le droit d'utilisation est la valeur comptable considérant comme si la norme avait été appliquée depuis la date de commencement et les paiements de location à l'ouverture étant actualisés en utilisant le taux d'endettement marginal du preneur à la date de la première application (1^{er} Janvier 2019).

Par conséquent, l'impact FTA de la norme IFRS 16 est comptabilisé en capitaux propres et s'élève à 1 700 KMAD au 31 décembre 2020.

La BMCI a opté pour les deux exemptions rendues possible par la norme :

- ✓ Contrat de location relatif à des biens de faible valeur ;
- ✓ Contrat de location ayant une durée inférieure à un an.

Variation des droits d'utilisation par actif sous-jacent

L'état de variation des droits d'utilisation par actif sous-jacent entre le 1er janvier 2019 et fin décembre 2020 se récapitule comme suit :

Eléments	01/01/2019	31/12/2019	Acq. / Cessions	Autres	31/12/2020
Valeur bute (bail commercial)	239 135	223 244	-31 451		191 792
Amortissements et dépréciations	-126 882	136 635	-3 641		132 994
Total Immobilier	112 253	86 609	-27 810	-	58 798
Valeur bute (Matériels informatiques)	26 228	26 228			26 228
Valeur bute (Automobiles LLD)	10 327	8 006	-5 345		2 660
Amortissements et dépréciations (Matériels informatiques)	-728	9 463	6 551		16 014
Amortissements et dépréciations (Automobiles LLD)	-6 111	5 852	-3 459		2 393
Total Immobilier	29 716	18 920	-8 437	-	10 482
Total droits d'utilisation	141 969	105 528	-36 248	-	69 281
Impôt différés actif (IDA)	52 610	40 044		-10 978	29 066
Total	194 579	145 572	-36 248	-10 978	98 346

Source : Groupe BMCI

Variation de la dette de location

L'état de variation de la dette de location entre le 1er janvier 2019 et fin décembre 2020 se récapitule comme suit :

³¹ L'intégration globale au périmètre de consolidation du groupe BMCI des filiales DIGIFI et DIGISERV est en lien avec la stratégie long terme de la BMCI.

Eléments	01/01/2019	31/12/2019	Intérêts courus	Paiements	Autres	31/12/2020
Passif de location						
Dettes de location - (Bail Commercial)	118 515	92 912	2 795	(30 866)		64 841
Dettes de location - (Matériel Informatique)	19 414	13 142	309			13 451
Dettes de location - (Automobiles LLD)	4 260	2 172	59	(1 966)		265
Total Dette de location	142 189	108 226	3 163	(32 832)	-	78 556
Impôt différés Passif (IDP)	52 529	39 045			(13 412)	25 634
Capitaux propres	(139)	(1 700)				(1 700)
Resultat	-				(4 144)	(4 144)
Total	194 578	145 572	3 163	(32 832)	(17 555)	98 346

Source : Groupe BMCI

Détail des charges de contrats de location

Le détail des charges de contrats de location à fin décembre 2021 se présente comme suit :

Eléments	31/12/2020	31/12/2021
Intérêts et charges assimilées	730 045	658 537
Dont : charges d'intérêts sur dettes locatives	3 163	12 997
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	210 744	245 120
Dont : Dotations aux amortissements sur droit d'utilisation	36 248	89 070

Source : Groupe BMCI

6.3.3 Entrée en vigueur de la norme IFRIC 23

Entrée en vigueur à compter du 1er janvier 2019³², l'interprétation IFRIC 23 clarifie la mise en œuvre de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » en matière de comptabilisation et d'évaluation, lorsque l'incertitude clôture le traitement de l'impôt sur le résultat.

Cette incertitude peut avoir une incidence sur la détermination du bénéfice imposable, des bases fiscales, des pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés et des taux d'imposition.

Plus spécifiquement, il est nécessaire de déterminer si les positions fiscales décidées par l'entité seront validées ou non par l'autorité fiscale compétente.

6.3.4 Analyse du compte de résultat consolidé IFRS

Le compte de résultat consolidé IFRS sur les trois dernières années se présente comme suit :

³² L'application de la norme IFRIC 23 a eu un impact sur le résultat net et les capitaux propres de la BMCI en 2019
BMCI – Document de référence relatif à l'exercice 2021 et au 1^{er} semestre 2022

En MMAD	2019	2020	2021	Δ 20-19	Δ 21-20	TCAM 19-21
Intérêts et produits assimilés	3 148	3 068	2 997	-2,54%	-2,31%	-2,43%
Intérêts et charges assimilés	-842	-730	-659	-13,30%	-9,73%	-11,53%
Marge d'intérêt	2 306	2 338	2 338	1,39%	0,04%	0,71%
Commissions perçues	555	504	520	-9,19%	3,17%	-3,20%
Commissions servies	-62	-52	-72	-16,13%	38,46%	<100%
Marge sur commissions	493	452	449	-8,32%	-0,66%	-4,57%
Gains / pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	21	2	3	-90,48%	50,00%	-62,20%
Gains / pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	306	348	338	13,73%	-2,87%	5,10%
Gains / pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	na	na	Na
Résultat des opérations de marché	327	350	341	7,03%	-2,57%	2,12%
Produits des autres activités	44	51	86	15,91%	68,63%	39,81%
Charges des autres activités	-111	-138	-171	24,32%	23,91%	24,12%
Produit net bancaire	3 059	3 052	3 044	-0,23%	-0,26%	-0,25%
Charges générales d'exploitation	-1 432	-1 513	-1 885	5,66%	24,59%	14,73%
Dotations aux amort/prov. / immob.	-215	-211	-245	-1,86%	16,11%	6,75%
Résultat brut d'exploitation	1 413	1 328	914	-6,02%	-31,17%	-19,57%
Coût du risque	-440	-901	-575	>100%	-36,18%	14,32%
Résultat d'exploitation	973	427	338	-56,12%	-20,84%	-41,06%
Q-P du résultat net des entreprises MEE	3	3	0,24	0,00%	-92,00%	-71,72%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	16	-69	12	<100%	<100%	-13,40%
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	-	-	-	na	na	na
Résultat avant impôt	991	360	351	-63,67%	-2,50%	-40,49%
Impôts sur les résultats	-391	-216	-184	-44,76%	-14,81%	-31,40%
Résultat net de l'exercice	600	145	167	-75,83%	15,17%	-47,24%
Résultat net part du groupe	605	156	194	-74,21%	24,36%	-43,37%
Résultat hors groupe	-5	-11	-27	>100%	>100%	132,38%
<i>Résultat par action (en dirham)</i>	<i>45,6</i>	<i>11,7</i>	<i>15</i>	<i>-74,34%</i>	<i>28,21%</i>	<i>-42,65%</i>

Source : Groupe BMCI

6.3.4.1 Produit net bancaire

Le produit net bancaire (PNB) du Groupe BMCI s'élève à 3 044 MMAD en 2021, en baisse annuelle moyenne de 0,25% entre 2019 et 2021. L'évolution du PNB entre 2019 et 2021 se détaille par nature comme suit :

En MMAD	2019	2020	2021	Δ 20-19	Δ 21-20	TCAM 19-21
Marge d'intérêt	2 306	2 338	2 338	1,39%	0,04%	0,71%
Marge sur commissions	493	452	449	-8,32%	-0,66%	-4,57%
Résultat des opérations de marché	327	350	341	7,03%	-2,57%	2,12%
Résultat des autres activités	-67	-88	-84	31,34%	-3,41%	12,63%
Produit net bancaire	3 059	3 052	3 044	-0,23%	-0,26%	-0,25%

Source : Groupe BMCI

Evolution des composantes du PNB entre 2019 et 2021

- Marge d'intérêt

Eléments	2019			2020			2021		
	Pdts	Chgs	Net	Pdts	Chgs	Net	Pdts	Chgs	Net
Opérations avec la clientèle	2 831	(483)	2 348	2 778	(419)	2 359	2 715	(422)	2 293
Comptes et prêts / emprunts	2 486	(358)	2 128	2 427	(286)	2 141	2 246	(172)	2 074
Opérations de pensions	9	(7)	1	6	(6)	0	4	(7)	(4)
Opérations de location-financement	336	(117)	219	344	(127)	218	465	(242)	222
Opérations interbancaires	76	(97)	(20)	53	(54)	(1)	45	(32)	13
Comptes et prêts / emprunts	75	(86)	(10)	53	(48)	5	45	(20)	25
Opérations de pensions	1	(11)	(10)	-	(6)	(6)	-	(11)	(11)
Emprunts émis par le groupe	-	(262)	(262)	-	(257)	(257)	-	(205)	(205)
Actifs disponibles à la vente	241	-	241	237	-	237	237	-	237
Marge d'intérêt	3 148	(842)	2 306	3 068	(730)	2 338	2 997	(659)	2 338

Source : Groupe BMCI

- Marge sur commissions

Eléments	2019			2020			2021		
	Pdts	Chgs	Net	Pdts	Chgs	Net	Pdts	Chgs	Net
Commissions nettes sur opérations	134	(53)	81	103	(31)	72	95	(49)	46
avec les établissements de crédit	-	(0)	(0)	-	(0)	(0)	-	-	-
avec la clientèle	104	(41)	63	74	(30)	44	69	(41)	28
sur titres	20	(0)	20	23	(0)	22	22	(7)	15
de change	9	(11)	(2)	6	-	6	4	-	4
sur inst. financ. à terme & opérat. HB	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prestation de services bancaires et financiers	421	(9)	412	401	(21)	379	426	(23)	403
Produits nets de gestion d'OPCVM	34	(0)	34	35	(0)	35	32	(0,194)	32
Produits nets sur moyen de paiement	132	-	132	111	-	111	96	-	96
Assurance	84	-	84	77	-	77	91	-	91
Autres	172	(9)	163	178	(21)	158	206	(23)	183
Produits nets de commissions	555	(62)	493	504	(52)	452	520	(72)	449

Source : Groupe BMCI

- Résultat des opérations de marché

En MMAD	2019	2020	2021	Δ 20-19	Δ 21-20	TCAM 19-21
G/P nets sur instruments financiers à la JV par résultat	306	348	338	13,73%	-2,87%	5,10%
Titres à revenus variables	0	0	0	na	na	na
Titres de transaction	31	35	31	12,90%	-11,43%	0,00%
Réévaluation des positions de change manuel	262	313	332	19,47%	6,07%	12,57%
Autres	13	0	0	-100,00%	0,00%	100,00%
Gains/Pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en KP recyclables	21	2	3	-90%	50,00%	-62,20%
Résultat des opérations de marché	327	350	341	7,03%	-2,57%	2,12%

Source : Groupe BMCI

Revue analytique 2021-2020

A fin 2021, le PNB du Groupe BMCI affiche une baisse de 8 MMAD (soit -0,26%), pour s'établir à 3 044 MMAD. Cette évolution résulte de l'effet combiné de :

- La hausse de 1 MMAD de la marge d'intérêt passant de 2 338 MMAD en 2020 à 2 338 en 2021. Cette augmentation résulte des effets conjugués ci-dessous :

- La baisse de 66 MMAD de la marge nette sur opérations avec la clientèle passant de 2 359 MMAD en 2020 à 2 239 MMAD en 2021 (soit -2,80%). Cette diminution s'explique principalement par i) la baisse de 67 MMAD de la marge sur les comptes de prêts/emprunts envers la clientèle, combinée à ii) la hausse de la marge sur les opérations de locations financement 4 MMAD (soit +1,83%) ;
- La baisse de 52 MMAD des charges d'intérêts sur les emprunts émis par le Groupe, passant de 257 MMAD en 2020 à 205 MMAD en 2021 ;
- Une marge nette sur les opérations interbancaires à 13 MMAD en 2021 contre une marge négative de -1 MMAD en 2020. Cette évolution s'explique par la hausse de la marge nette d'intérêt sur les comptes et prêts / emprunts de 20 MMAD et de la baisse de la marge nette sur les opérations de pensions de 5 MMAD ;
- La baisse de 9 MMAD (-2,57%) du résultat des opérations de marché qui s'explique principalement par :
 - La baisse de 10 MMAD des gains nets sur instruments financiers expliquée par les effets conjugués de : (i) la baisse des pertes nets sur les titres de transaction de 4 MMAD combiné par (ii) l'augmentation de 19 MMAD des gains sur réévaluation de la position de change.
 - La hausse de 1 MMAD des gains sur les instruments de dettes comptabilisés en KP recyclables.
- La baisse de 3 MMAD (soit -0,7%) des commissions nettes liée aux effets de la crise sur la volumétrie des opérations qui s'explique principalement par :
 - L'augmentation des produits sur prestations de services bancaires et financiers du Groupe qui se sont élevées à 403 MMAD en 2021 contre 379 MMAD en 2020, qui résulte des effets conjugués suivants : (i) le recul de 3 MMAD des produits nets de gestion des OPCVM, (ii) la baisse de 15 MMAD des produits nets sur moyen de paiement, liée notamment à la hausse des charges sur commissions sur les cartes Visa et Mastercard ; et (iii) la hausse de commissions assurances et des autres prestations de services bancaires et financiers de 14 MMAD et 25 MMAD respectivement.
 - La baisse de 26 MMAD (soit 36,11%) des commissions nettes sur les opérations de la banque, portées par (i) la baisse de 16 MMAD des commissions nettes sur opération avec la clientèle, et (ii) la baisse de 7 MMAD des commissions nettes sur les opérations sur titres, et (iii) la baisse de 2 MMAD des commissions nettes sur les opérations de change.

Revue analytique 2020-2019

A fin 2020, le PNB du Groupe BMCI affiche un léger recul de 7,7 MMAD (soit -0,2%), pour s'établir à 3 052 MMAD. Cette évolution résulte de l'effet combiné de :

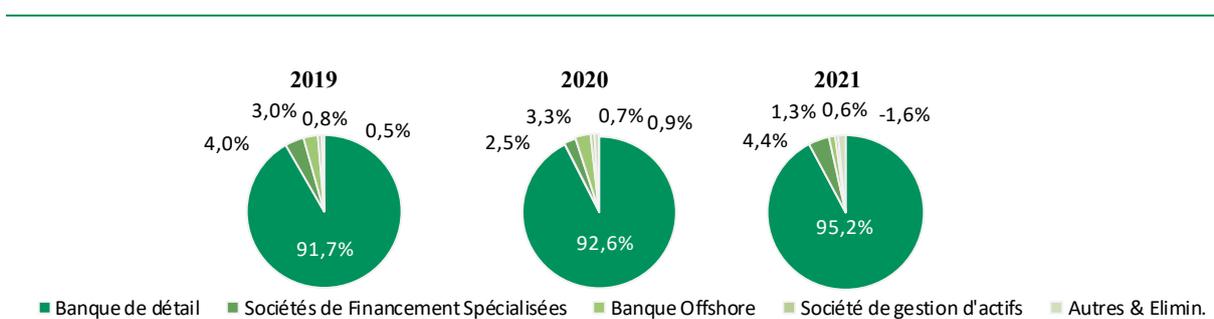
- La hausse de 31,8 MMAD de la marge d'intérêt passant de 2 306 MMAD en 2019 à 2 338 en 2020. Cette augmentation résulte des effets conjugués ci-dessous :
 - L'augmentation de 10,4 MMAD de la marge nette sur opérations avec la clientèle passant de 2 348 MMAD en 2019 à 2 359 MMAD en 2020 (soit +0,47%). Cette progression s'explique principalement par i) la hausse de 12,7 MMAD de la marge sur les comptes de prêts/emprunts envers la clientèle, combinée à ii) la baisse de la marge sur les opérations de locations financement 1,3 MMAD (soit -0,46%) ;
 - La baisse de 5,7 MMAD des charges d'intérêts sur les emprunts émis par le Groupe, passant de 262 MMAD en 2019 à 257 MMAD en 2020 ;
 - Une marge nette négative sur les opérations interbancaires à -1 MMAD en 2020 contre -20 MMAD en 2019 en hausse de 19,4 MMAD. Cette évolution s'explique par la hausse de la marge nette d'intérêt sur les comptes et prêts / emprunts de 15,3 MMAD et de la marge nette sur les opérations de pensions de 4,1 MMAD ;
- La hausse de 23 MMAD (+7%) du résultat des opérations de marché qui s'explique principalement par :
 - La hausse de 41 MMAD des gains nets sur instruments financiers expliquée par les effets conjugués de : (i) la progression des gains nets sur les titres de transaction de 4 MMAD ; (ii) l'augmentation de 51

MMAD des gains sur réévaluation de la position de change, et (iii) la régression du compte « autres » de 13 MMAD, et ;

- La régression de 19 MMAD des gains sur les instruments financiers.
- La baisse de 41,5 MMAD (soit -8,4%) des commissions nettes liée aux effets de la crise sur la volumétrie des opérations qui s'explique principalement par :
 - La diminution des produits sur prestations de services bancaires et financiers du Groupe qui se sont élevées à 401 MMAD en 2020 contre 421 MMAD en 2019, qui résulte des effets conjugués suivants : (i) la progression de 1 MMAD des produits nets de gestion des OPCVM, (ii) la régression de 21 MMAD des produits nets sur moyen de paiement ; et (iii) la baisse de commissions assurances et des autres prestations de services bancaires et financiers de 7,2 MMAD et 5,7 MMAD respectivement.
 - La baisse de 8,6 MMAD (soit 10,7%) des commissions nettes sur les opérations de la banque, portées par (i) la baisse de 19,2 MMAD des commissions nettes sur opération avec la clientèle contrebalancée par (ii) la hausse de 2,7 MMAD des commissions nettes sur les opérations sur titres, et (iii) l'augmentation de 8 MMAD des commissions nettes sur les opérations de change.

Contribution en pourcentage par secteur opérationnel au PNB entre 2019 et 2021

La contribution par activité au produit net bancaire du Groupe BMCI sur la période 2019- 2021 se détaille comme suit :



Source : Groupe BMCI

Le PNB du Groupe BMCI est généré principalement par les trois entités (BMCI Bank, BMCI Leasing et BMCI Offshore) pour respectivement 95,2%, 4,4% et 1,3% (soit près de 100,9%³³ du total PNB généré par le Groupe) en moyenne entre 2019 et 2021.

Ventilation du PNB par secteur opérationnel entre 2019 et 2021

La ventilation du PNB par secteur opérationnel du Groupe BMCI à fin décembre 2021 se présente comme suit :

(En MMAD)	Banque de détail	Sociétés de Financement Spécialisées	Banque Offshore	Société de gestion d'actifs	Autres & Elimin.	TOTAL
Marge d'intérêt	2 202	134	31	0	-29	2 338
<i>En % du</i>	<i>94%</i>	<i>6%</i>	<i>1%</i>	<i>0%</i>	<i>-1%</i>	<i>100%</i>
Marge sur commissions	387	0	9	21	32	449
<i>En % du</i>	<i>86%</i>	<i>0%</i>	<i>2%</i>	<i>5%</i>	<i>7%</i>	<i>100%</i>
Produit net bancaire	2 897	135	40	19	-48	3 044
<i>En % du</i>	<i>95,2%</i>	<i>4,4%</i>	<i>1,3%</i>	<i>0,6%</i>	<i>-1,6%</i>	<i>100%</i>

Source : Groupe BMCI

³³ Contribution ne tenant pas en considération des éliminations entre les filiales du Groupe, en 2021 les éliminations représentaient 104,4 MMAD.

A fin décembre 2021, le produit net bancaire est généré principalement par la Banque de détail, soit 95,2% du PNB généré par le Groupe et provient majoritairement de la marge d'intérêt de la Banque de détail en 2021.

La ventilation du PNB par secteur opérationnel du Groupe BMCI à fin décembre 2020 se présente comme suit :

(En MMAD)	Banque de détail	Sociétés de Financement Spécialisées	Banque Offshore	Société de gestion d'actifs	Autres & Elimin.	TOTAL
Marge d'intérêt	2 077	89	92	0	80	2 338
<i>En %</i>	<i>89%</i>	<i>4%</i>	<i>4%</i>	<i>0%</i>	<i>3%</i>	<i>100%</i>
Marge sur commissions	388	0	9	22	33	452
<i>En %</i>	<i>86%</i>	<i>0%</i>	<i>2%</i>	<i>5%</i>	<i>7%</i>	<i>100%</i>
Produit net bancaire	2 825	76	99	23	29	3 052
<i>En %</i>	<i>93%</i>	<i>2%</i>	<i>3%</i>	<i>1%</i>	<i>1%</i>	<i>100%</i>

Source : Groupe BMCI

A fin décembre 2020, le produit net bancaire est généré principalement par la Banque de détail, soit 93% du PNB généré par le Groupe et provient majoritairement de la marge d'intérêt de la Banque de détail en 2020.

La ventilation du PNB par secteur opérationnel du Groupe BMCI à fin décembre 2019 se présente comme suit :

(En MMAD)	Banque de détail	Sociétés de Financement Spécialisées	Banque Offshore	Société de gestion d'actifs	Autres & Elimin.	TOTAL
Marge d'intérêt	2 038	115	75	0	78	2 306
<i>En %</i>	<i>88%</i>	<i>5%</i>	<i>3%</i>	<i>0%</i>	<i>3%</i>	<i>100%</i>
Marge sur commissions	422	0	10	22	40	493
<i>En %</i>	<i>86%</i>	<i>0%</i>	<i>2%</i>	<i>4%</i>	<i>8%</i>	<i>100%</i>
Produit net bancaire	2 806	121	92	24	15	3 059
<i>En %</i>	<i>92%</i>	<i>4%</i>	<i>3%</i>	<i>1%</i>	<i>0,5%</i>	<i>100%</i>

Source : Groupe BMCI

A fin décembre 2019, le produit net bancaire est généré principalement par la Banque de détail, soit 92% du PNB généré par le Groupe et provient majoritairement de la marge d'intérêt de la Banque de détail en 2019.

6.3.4.2 Frais de gestion

Les frais de gestion du Groupe BMCI s'élèvent à 2 130 MMAD en 2021 contre 1 646 en 2019, soit une hausse annuelle moyenne de (13,76%) sur la période. L'évolution de ces frais de gestion entre 2019 et 2021 se présente comme suit :

En MMAD	2019	2020	2021	Δ 20-19	Δ 21-20	TCAM 19-21
Charges générales d'exploitation	-1 432	-1 513	-1 885	5,66%	24,59%	14,73%
Dotations aux amort/prov. / immob.	-215	-211	-245	-1,86%	16,11%	6,75%
Frais de gestion	-1 646	-1 723	-2 130	4,68%	23,62%	13,76%

Source : Groupe BMCI

Revue analytique 2021-2020

A fin décembre 2021, les frais de gestion du Groupe BMCI s'élèvent à 2 130 MMAD en hausse de 23,62% par rapport à fin décembre 2020, principalement portés par la progression des charges générales d'exploitation en lien avec les frais informatiques et au projet CLEO PIERRE³⁴. Ces charges comprennent principalement les charges de personnel, les charges externes et les dotations aux amortissements.

Revue analytique 2020-2019

A fin décembre 2020, les frais de gestion du Groupe BMCI s'élèvent à 1 723 MMAD en hausse de 4,68% par rapport à fin décembre 2019, principalement portés par la progression des charges générales d'exploitation. Ces

³⁴ Projet de création de l'OPCI « CLEO PIERRE SPI-RFA et cession

charges comprennent principalement les charges de personnel, les charges externes et les dotations aux amortissements.

Les frais de gestion incluent également le don de la Banque au Fonds Spécial pour la gestion de la pandémie du Covid-19, créé sur Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohamed VI à hauteur de 85 MMAD. Le montant total du don au fonds Covid-19 a été comptabilisé au niveau des charges générales d'exploitation. Hors impact du don au fonds Covid-19, les frais de gestion auraient baissé de 8 MMAD par rapport à 2019 (soit -0,49%) pour s'établir à 1 638 MMAD en 2020

Contribution par secteur opérationnel aux frais de gestion du Groupe BMCI en 2021

En MMAD	Banque de détail	Sociétés de Financement Spécialisées	BANQUE Offshore	société de gestion d'actifs	Autres & Elimin.	TOTAL
Frais de gestion	1 946	42	8	16	117	2130
<i>En % du</i>	<i>91%</i>	<i>2%</i>	<i>0%</i>	<i>1%</i>	<i>5%</i>	<i>100%</i>

Source : Groupe BMCI

Contribution par secteur opérationnel aux frais de gestion du Groupe BMCI en 2020

En MMAD	Banque de détail	Sociétés de Financement Spécialisées	BANQUE Offshore	Société de gestion d'actifs	Autres & Elimin.	TOTAL
Frais de gestion	1 645	43	8	16	11	1 723
<i>En % du</i>	<i>95,4%</i>	<i>2,5%</i>	<i>0,5%</i>	<i>0,9%</i>	<i>0,6%</i>	<i>100,0%</i>

Source : Groupe BMCI

Contribution par secteur opérationnel aux frais de gestion du Groupe BMCI en 2019

En MMAD	Banque de détail	Sociétés de Financement Spécialisées	BANQUE Offshore	Société de gestion d'actifs	Autres & Elimin.	TOTAL
Frais de gestion	1 576	45	8	17	0	1 646
<i>En %</i>	<i>96%</i>	<i>3%</i>	<i>0%</i>	<i>1%</i>	<i>0%</i>	<i>100%</i>

Source : Groupe BMCI

A fin décembre 2021, les charges de fonctionnement émanent principalement de la Banque de détail, qui représente 91% des charges de fonctionnement du Groupe.

Sur la période étudiée, les charges de fonctionnement de la banque de détail représentent en moyenne 95,3% des charges de fonctionnement consolidées du Groupe.

6.3.4.3 Résultat brut d'exploitation

L'évolution du résultat brut d'exploitation sur la période 2019-2021 se détaille comme suit :

En MMAD	2019	2020	2020(*)	2021	Δ 20-19	Δ 20*-19	Δ 21-20	Δ 21-20(*)	TCAM 19-21
Produit net bancaire (PNB)	3 059	3 052	3 052	3 044	-0,23%	-0,23%	-0,26%	-0,26%	-0,25%
Charges générales d'exploitation	-1 432	-1 513	-1 428	-1885	5,66%	-0,28%	24,59%	32,00%	14,73%
Dotations aux amort/prov. / immob.	-215	-211	-211	-245	-1,86%	-1,86%	16,11%	16,11%	6,75%
Frais de gestion	-1 646	-1 723	-1 638	-2130	4,68%	-0,49%	23,62%	30,04%	13,76%
Résultat brut d'exploitation	1 413	1 328	1 413	914	-6,02%	0,00%	-31,17%	-35,31%	-19,57%

Source : Groupe BMCI

(*) Hors impact du don au fonds Covid-19.

Revue analytique 2021-2020

Le résultat brut d'exploitation s'élève à 914 MMAD en 2021 contre 1 328 MMAD en 2020 en baisse de 414 MMAD (soit -31,2%). Cette évolution résulte de l'effets combiné de (i) la hausse de 372 MMAD des charges générales d'exploitation (soit 24,6%) et (ii) la baisse de 8 MMAD du produit net bancaire (soit -0,3%).

Revue analytique 2020-2019

Le résultat brut d'exploitation s'élève à 1 328 MMAD en 2020 contre 1 413 MMAD en 2019 en baisse de 85 MMAD (soit -6%). Cette évolution résulte de l'effets combiné de (i) la hausse de 81 MMAD des charges générales d'exploitation (soit -5,7%) et (ii) la baisse de 8 MMAD du produit net bancaire (soit -0,2%).

Hors impact du don au fonds Covid-19, le résultat brut d'exploitation se stabiliserait à 1 413 MMAD à fin 2020

Contribution par secteur opérationnel au résultat brut d'exploitation du Groupe BMCI en 2021

En MMAD	Banque de détail	Sociétés de Financement Spécialisées	BANQUE Offshore	société de gestion d'actifs	Autres & Elimin.	TOTAL
Résultat brut d'exploitation	870	93	31	3	-84	914
En % du	95,2%	10,2%	3,4%	0,4%	-9,1%	100,0%

Source : Groupe BMCI

Contribution par secteur opérationnel au résultat brut d'exploitation du Groupe BMCI en 2020

En MMAD	Banque de détail	Sociétés de Financement Spécialisées	Banque Offshore	société de gestion d'actifs	Autres & Elimin.	TOTAL
Résultat brut d'exploitation	1 181	33	91	6	17	1 328
En %	88,9%	2,5%	6,9%	0,5%	1,3%	100%

Source : Groupe BMCI

Contribution par secteur opérationnel au résultat brut d'exploitation du Groupe BMCI en 2019

En MMAD	Banque de détail	Sociétés de Financement Spécialisées	Banque Offshore	Société de gestion d'actifs	Autres & Elimin.	TOTAL
Résultat brut d'exploitation	1 230	76	84	8	15	1 413
En %	87,1%	5,4%	5,9%	0,5%	1,1%	100%

Source : Groupe BMCI

A fin décembre 2021, la Banque de détail contribue à 95,2% au Résultat Brut d'Exploitation du Groupe.

Sur la période étudiée, la banque de détail représente en moyenne 90,4 % du Résultat Brut d'Exploitation du Groupe suivie des sociétés de financement spécialisées et de la banque offshore qui génèrent respectivement 6% et 5,4% du Résultat Brut d'Exploitation du Groupe.

6.3.4.4 Coefficient d'exploitation

L'évolution du coefficient d'exploitation sur la période 2019-2021 se détaille comme suit :

En MMAD	2019	2020	2020(*)	2021	Δ 20-19	Δ 20*-19	Δ 21-20	TCAM 19-21
Produit net bancaire (1)	3 059	3 052	3 052	3 044	-0,23%	-0,23%	-0,26%	-0,25%
Frais de gestion (2)	1 646	1 723	1 638	2130	4,68%	-0,49%	23,62%	13,76%
Coefficient d'exploitation (2)/(1)	53,80%	56,50%	53,70%	69,97%	266 pbs	10 pbs	1347 pbs	

Source : Groupe BMCI

(*) Hors impact du don au fonds Covid-19.

A fin décembre 2021, le coefficient d'exploitation s'est établi à 69,97% en hausse de 1347 pbs par rapport à 2020.

A fin 2020, le coefficient d'exploitation s'élève à 56,5% en hausse de 266 pbs par rapport à 2019.

Hors impact du don au fonds Covid-19, le coefficient d'exploitation s'affiche à 53,7% en baisse de 10 points par rapport à fin 2019.

6.3.4.5 Coût du risque

Le coût du risque du groupe BMCI s'affiche à 575 MMAD à fin 2021 contre 440 MMAD en 2019, soit une hausse de 135 MMAD (+57%) sur la période analysée. La banque adopte une approche double dans le calcul de son coût du risque ; une approche globale « Forward Looking » basée sur les hypothèses macroéconomiques et une approche spécifique basée sur une analyse sectorielle du risque.

L'évolution du coût du risque entre 2019 et 2021 se détaille comme suit :

En MMAD	2019	2020	2021	Δ 20-19	Δ 21-20
Dépréciations sur actifs sains (Bucket 1 et Bucket 2)	164	-248	149	<-100%	>100%
Bucket 1 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	-9	-57	158	>100%	>100%
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	0	0	0	n/a	n/a
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-11	-55	125	>100%	>100%
Engagements par signature	1	-2	33	<-100%	>100%
Bucket 2 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie	174	-192	-9	<-100%	-95,31%
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	0	0	0	n/a	n/a
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	158	-185	38	<-100%	>100%
Engagements par signature	15	-7	-47	<-100%	>100%
Dépréciations sur actifs dépréciés (Bucket 3)				n/a	n/a
Bucket 3 : Actifs dépréciés	-491	-360	-556	-26,68%	54,44%
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-	-	n/a	n/a
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-491	-360	-475	-26,68%	31,94%
Engagements par signature	-	-	-82	n/a	n/a
Autres actifs	-	-	-	n/a	n/a
Risques et charges	-38	-116	-35	>100%	-69,83%
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	-364	-724	-443	98,90%	-38,95%
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables dépréciés	-	-	-	n/a	n/a
Gains ou pertes réalisés sur instruments de dettes comptabilisés au coût amorti dépréciés	-	-	-	n/a	n/a
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	-94	-186	-140	97,87%	-24,73%
Récupérations sur prêts et créances	19	9	8	-52,63%	-11,11%
> Comptabilisés au coût amorti	19	9	8	-52,63%	-11,11%
> Comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-	-	n/a	n/a
Décotes sur crédits restructurés	-	-	-	n/a	n/a
Pertes sur engagements par signature	-	-	-	n/a	n/a
Autres pertes	-	-	-	n/a	n/a
Autres produits	-	-	-	n/a	n/a
Coût du risque	-440	-901	-575	>100%	-36,18%

Source : Groupe BMCI

Revue analytique 2021-2020

Au 31 décembre 2021, le coût du risque du groupe BMCI s'élève à 575 MMAD contre 901 MMAD à fin 2020, en baisse de 326 MMAD essentiellement due à la hausse du coût du risque de stages 1 et 2 reflétant la démarche anticipative de la politique de provisionnement. Cette évolution est ainsi le résultat des effets combinés ci-dessous :

- La hausse de 69 MMAD des pertes attendues des instruments de dettes comptabilisés au coût amorti (Bucket 1) qui s'explique par une dotation nette de 124 MMAD en 2021 contre une dotation nette de 55 MMAD en 2020.
- La baisse de 147 MMAD des pertes attendues sur les instruments de dettes comptabilisées au coût amorti (Bucket 2).
- La baisse des provisions pour risques et charges de 81 MMAD expliquée corrélée à l'effet de la reprise de la provision constituée en 202 pour couvrir les suspens liés à la bascule lot 2 du système d'information devenue sans objet.
- La hausse de la charge nette de 115 MMAD sur les instruments de dettes comptabilisées au coût amorti (Bucket 3) ;
- La diminution de 46 MMAD des pertes sur prêts et créances irrécouvrables.

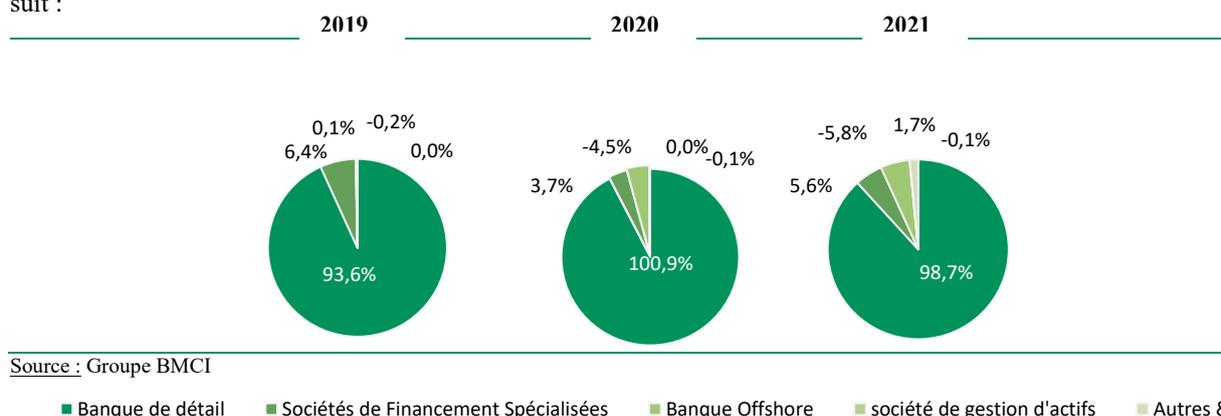
Revue analytique 2020-2019

Au 31 décembre 2020, le coût du risque du groupe BMCI s'élève à 901 MMAD contre 440 MMAD à fin 2019, en hausse de 461 MMAD essentiellement due à la hausse du coût du risque de stages 1 et 2 reflétant la démarche anticipative de la politique de provisionnement. Cette évolution est ainsi le résultat des effets combinés ci-dessous :

- La hausse de 44 MMAD des pertes attendues des instruments de dettes comptabilisés au coût amorti (Bucket 1) qui s'explique par une dotation nette de 55 MMAD en 2020 contre une dotation nette de 11 MMAD en 2019.
- La hausse de 344 MMAD des pertes attendues sur les instruments de dettes comptabilisées au coût amorti (Bucket 2).
- La hausse des provisions pour risques et charges de 78 MMAD expliquée essentiellement par (i) la provision de 69 MMAD constatée pour couvrir les suspens liées à la bascule du système d'information (ii) la comptabilisation d'une provision de 20 MMAD pour litige³⁵ client au niveau d'une filiale du groupe BMCI.
- La baisse de 131 MMAD des instruments de dettes comptabilisées au coût amorti (Bucket 3) ;

Contribution au coût du risque par secteur opérationnel entre 2019 et 2021

La contribution par secteur opérationnel au coût du risque du Groupe BMCI entre 2019 et 2021 se présente comme suit :



6.3.4.6 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation du Groupe BMCI s'élève à 338 MMAD à fin 2021 contre 973 MMAD à fin 2019. L'évolution du résultat d'exploitation se détaille comme suit :

³⁵ En 2021, un arrangement à l'amiable a permis de clore définitivement ce litige. Un montant transactionnel de 20 MMAD a été réglé au client concomitamment à la signature du protocole d'accord.

En MMAD	2019	2020	2021	Δ 20-19	Δ 21-20	TCAM 19-21
Résultat brut d'exploitation	1 413	1 328	914	-6,02%	-31,17%	-19,57%
Coût du risque	-440	-901	-575	>100%	-36,18%	14,32%
Résultat d'exploitation	973	427	338	-56,12%	-20,84%	-41,06%

Source : Groupe BMCI

Revue analytique 2021-2020

Le résultat d'exploitation a enregistré une diminution de 89 MMAD entre 2020 et 2021. Cette baisse s'explique principalement par la baisse de 326 MMAD du coût du risque (cf. coût du risque) et la baisse de 414 MMAD du résultat brut d'exploitation (cf. résultat brut d'exploitation).

Revue analytique 2020-2019

Le résultat d'exploitation a enregistré une baisse de 546 MMAD entre 2020 et 2019 expliquée principalement par les effets combinés suivants : i) la hausse de 461 MMAD du coût du risque (cf. coût du risque), et (ii) la régression du résultat brut d'exploitation de 85 MMAD (cf. résultat brut d'exploitation).

6.3.4.7 Résultat net

L'évolution du résultat net part du groupe se détaille comme suit :

En MMAD	2019	2020	2021	Δ 20-19	Δ 21-20	TCAM 19-21
Résultat d'exploitation	973	427	338	-56,12%	-20,84%	-41,06%
Q-P du résultat net des entreprises MEE	3	3	0	0,00%	-100,00%	-100,00%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	16	-69	12	>-100%	>-100%	-13,40%
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	-	-	-	n/a	n/a	Na
Résultat avant impôt	991	360	351	-63,67%	-2,50%	-40,49%
Impôts sur les résultats	-391	-216	-184	-44,76%	-14,81%	-31,40%
Résultat net de l'exercice	600	145	167	-75,83%	15,17%	-47,24%
Résultat net part du groupe	605	156	194	-74,21%	24,36%	-43,37%
Résultat hors groupe	-5	-11	-27	>100%	>100%	>100%

Source : Groupe BMCI

Revue analytique 2021-2020

Le résultat net du Groupe BMCI s'est apprécié de 15,2% pour s'établir à 167 MMAD en 2021 contre 145 MMAD en 2020.

Le résultat net part du groupe s'élève à 194 MMAD en 2021, en progression de 24,36% par rapport à 2020.

Revue analytique 2020-2019

A fin 2020, le résultat net du Groupe BMCI a enregistré une baisse 455 MMAD sous l'effet de la régression du résultat d'exploitation de 546 MMAD par rapport à 2019.

Pour sa part, le résultat net part du groupe s'élève à 156 MMAD en 2020, en baisse de 450 MMAD par rapport à l'exercice 2019.

Contribution au résultat net par pôle d'activité entre 2019 et 2021

Le tableau suivant présente la contribution par pôle d'activité au résultat net du Groupe BMCI sur les trois derniers exercices :

En MMAD	2019	2020	2021	Δ 20-19	Δ 21-20	TCAM 19-21
Banque de détail	541	112	199	-79,30%	77,68%	-39,35%
Sociétés de financement spécialisées	26	-18	40	>-100%	>-100%	24,03%
Banque offshore	49	77	37	57,14%	-51,95%	-13,10%
Société de gestion d'actifs	5	5	2	0,00%	-60,00%	-36,75%
Elimination et autres	-21	-30	-112	42,86%	273,33%	>100%
Résultat net de l'exercice	600	145	167	-75,83%	15,17%	-47,24%

Source : Groupe BMCI

Revue analytique 2021-2020

Le résultat net affiche une hausse de 22 MMAD entre 2020 et 2021, à 167 MMAD en 2021 contre 145 en 2020, soit +15%. Cette augmentation est due aux éléments combinés suivants :

- La hausse de 87 MMAD du résultat net de la banque de détail qui est passé de 112 MMAD en 2020 à 199 MMAD en 2021 (soit +78%) ;
- La progression de 22 MMAD du résultat net des sociétés de financement spécialisées, passant de 18 MMAD à 40 MMAD ;
- La hausse des éliminations intra-groupe de 82 MMAD qui s'affichent à 30 MMAD en 2020 contre 112 MMAD en 2021 ;

Revue analytique 2020-2019

Le résultat net affiche une baisse de 455 MMAD entre 2019 et 2020, à 145 MMAD en 2020 contre 600 MMAD en 2019. Cette évolution est due aux éléments combinés suivants :

- La baisse de 429 MMAD du résultat net de la banque de détail qui est passé de 541 MMAD en 2019 à 112 MMAD en 2020 ;
- Le recul de 44 MMAD du résultat net des sociétés de financement spécialisées, passant de 26 MMAD en 2019 à un résultat négatif de 18 MMAD en 2020 ;
- L'augmentation de 28 MMAD du résultat net de la Banque offshore, qui s'affiche à 77 MMAD en 2020 contre 49 MMAD en 2019 ;
- La hausse des éliminations intra-groupe de 9 MMAD qui s'élèvent à 30 MMAD en 2020 contre 21 MMAD en 2019 ;

6.3.5 Analyse du bilan consolidé IFRS

Avertissement

Les comptes annuels des exercices 2019, 2020 et 2021 ont été certifiés par les commissaires aux comptes.

Le bilan actif consolidé en normes IFRS du Groupe BMCI entre fin décembre 2019 et fin décembre 2021 se présente comme suit :

En MMAD	(IFRS 9)	(IFRS 9)	(IFRS 9)	Δ 19-20	Δ 21 - 20	TCAM 19-21
	déc-19	déc-20	déc-21			
Valeurs en caisse, BC, TP, SCP	1 240	1 172	1 582	-5,48%	34,98%	12,95%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	983	1 429	1 400	45,37%	-2,03%	19,34%
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	n/a	n/a	n/a
Actifs financiers à la juste valeur par KP	5 059	5 352	3 896	5,79%	-27,20%	-12,24%
Titres au coût amorti	3 096	3 052	4 003	-1,42%	31,16%	13,71%
Prêts et créances sur les EC et assimilés, au coût amorti	2 564	1 546	1 534	-39,70%	-0,78%	-22,65%
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	54 869	50 856	51 574	-7,31%	1,41%	-3,05%
Ecart de réévaluation. Actif des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	NA	NA	NA
Placements des activités d'assurance	-	-	-	NA	NA	NA
Actifs d'impôt exigible	4	3	202	-25,00%	6633,33%	610,63%
Actifs d'impôt différé	113	137	357	21,24%	160,58%	77,74%
Comptes de régularisation et autres actifs	1 095	961	1 136	-12,24%	18,11%	1,81%
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-	-	NA	NA	NA
Participations dans des entreprises MEE	13	14	12	7,69%	-14,29%	-3,92%
Immeubles de placement	30	29	28	-3,33%	-6,90%	-5,13%
Immobilisations corporelles	1 639	1 531	1 266	-6,59%	-17,31%	-12,11%
Immobilisations incorporelles	411	440	532	7,06%	20,91%	13,77%
Ecarts d'acquisition	88	88	88	0,00%	0,00%	0,00%
TOTAL ACTIF	71 203	66 610	67 611	-6,45%	1,50%	-2,56%

Source : Groupe BMCI

Le bilan passif consolidé en normes IFRS du Groupe BMCI entre fin décembre 2019 et fin décembre 2021 se présente comme suit :

En MMAD	(IFRS 9)	(IFRS 9)	(IFRS 9)			
	déc-19	déc-20	déc-21	Δ 19-20	Δ 21 - 20	TCAM 19-21
Banques centrales, TP, SCP	0	0	0	NA	NA	NA
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	55	47	12	-14,55%	-74,47%	-53,29%
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	NA	NA	NA
Dettes envers les EC et assimilés	5 875	4 029	5 153	-31,42%	27,90%	-6,35%
Dettes envers la clientèle	45 036	44 620	42 425	-0,92%	-4,92%	-2,94%
Titres de créance émis	6 665	4 347	5 972	-34,78%	37,36%	-5,35%
Ecart de rééval. passif des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	NA	NA	NA
Passifs d'impôt courant	59	36	31	-38,98%	-13,89%	-27,51%
Passifs d'impôt différé	214	98	218	-54,21%	122,45%	0,93%
Comptes de régularisation et autres passifs	3 112	2 927	3 529	-5,94%	20,57%	6,49%
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-	-	NA	NA	NA
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-	-	NA	NA	NA
Provisions pour risques et charges	425	591	755	39,06%	27,75%	33,28%
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-	-	NA	NA	NA
Dettes subordonnées	2 264	2 262	2 262	-0,09%	0,00%	-0,04%
Capitaux propres	7 498	7 652	7 255	2,05%	-5,20%	-1,64%
Capital et réserves liées	6 542	6 542	6 542	0,00%	0,00%	0,00%
Réserves consolidées	307	900	487	193,16%	-45,89%	25,95%
- Part du groupe	260	859	445	230,38%	-48,20%	30,83%
- Part des minoritaires	46	41	43	-10,87%	2,44%	-4,45%
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	49	65	58	32,65%	-10,77%	8,80%
Résultat net de l'exercice	600	145	167	75,84%	15,17%	-47,24%
- Part du groupe	605	156	194	74,22%	24,36%	-43,37%
- Part des minoritaires	-5	-11	-27	120,00%	145,45%	132%
TOTAL PASSIF	71 203	66 610	67 611	-6,45%	1,50%	-2,56%

Source : Groupe BMCI

Revue analytique 2021 - 2020

A fin décembre 2021, le total bilan consolidé du Groupe BMCI s'élève à 67 611 MMAD en progression de 1,5% par rapport à fin 2020.

L'augmentation de 1 001 MMAD de l'actif consolidé du Groupe BMCI, s'explique par les effets combinés ci-dessous :

- La hausse de 718 MMAD (soit +1,41%) des prêts et créances sur la clientèle qui se sont élevées à 51 574 MMAD à fin 2021 ;
- La diminution de 1 456 MMAD (soit -27,2%) des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres, pour s'établir à 3 896 MMAD à fin 2021 ;
- La hausse de 410 MMAD (soit +34,98%) des valeurs en caisse, banque centrale et trésor public qui s'élèvent à 1 582 MMAD à fin décembre 2021 ;
- La diminution de 12 MMAD (soit 0,78%) des prêts et créances sur les EC et assimilés au coût amorti, qui s'affichent à 1 534 MMAD à fin 2021 ;
- La progression de 174 MMAD (soit +18,11%) des comptes de régularisation et autres actifs qui atteignent 1 136 MMAD à fin 2021.

L'augmentation de 1 001 MMAD du passif consolidé du Groupe BMCI, s'explique par les effets combinés ci-dessous :

- La hausse de 1624 MMAD (soit +37,36%) des titres de créances émis qui se sont élevées à 5 972 MMAD à fin 2021 ;
- L'augmentation de 1 124 MMAD (soit +27,9%) des dettes envers les EC et assimilés pour atteindre 5 153 MMAD à fin 2021 ;
- La hausse de 602 MMAD (soit +20,57%) des comptes de régularisation et autres passifs pour s'établir à 3 529 MMAD à fin 2021 ;
- La baisse de 2 195 MMAD (soit -4,92%) des dettes envers la clientèle qui s'élèvent à 42 425 MMAD à fin 2021 ;
- Les dettes subordonnées ont enregistré la même valeur de 2020 qui s'élève à 2 262 MMAD ;
- La diminution des capitaux propres du Groupe BMCI de 398 MMAD (soit -5,20%) à 7 254 MMAD à fin 2021.

Revue analytique 2020 - 2019

Au 31 décembre 2020, le total bilan consolidé du Groupe BMCI s'est établi à 66 610 MMAD en baisse de 6,45% par rapport au 31 décembre 2019. La régression de l'actif consolidé de 4 593 MMAD est due essentiellement à :

- La baisse de 5 031 MMAD (soit -8,76%) des prêts et créances du Groupe BMCI relatifs à la régression des créances envers la clientèle et établissements de crédit pour respectivement 4 013 MMAD (soit -7,31%) et 1 018 MMAD (soit -39,7%) ;
- La hausse de 446 MMAD (soit + 45,37%) des actifs financiers à la juste valeur par résultat pour s'établir à 1 429 MMAD à fin décembre 2020 ;
- La hausse de 293 MMAD (soit +5,79%) des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres ;
- La régression de 68 MMAD (soit -5,48%) des valeurs en caisse, banque centrale et trésor public pour s'établir à 1 172 MMAD à fin décembre 2020 ;
- La baisse de 134 MMAD (soit -12,24%) des comptes de régularisation et autres actifs pour s'établir à 961 MMAD à fin décembre 2020 ;
- La baisse de 108 MMAD (soit -6,59%) des immobilisations corporelles pour s'établir à 1 531 MMAD à fin décembre 2020 ;
- La hausse de 29 MMAD (soit +7,06%) des immobilisations incorporelles pour s'établir à 440 MMAD à fin décembre 2020 ;

La baisse du passif consolidé de 4 593 MMAD est due essentiellement à :

- La diminution des dettes envers la clientèle de 416 MMAD (soit -0,92%) pour s'établir à 44 620 MMAD à fin décembre 2020 ;
- La baisse des titres de créances émis de 2 318 MMAD (soit -34,78%) et qui s'établissent à 4 347 MMAD à fin décembre 2020 ;
- La régression des dettes envers les établissements de crédit de 1 846 MMAD (soit -31,42%), pour s'établir à 4 029 MMAD à fin décembre 2020 ;
- La diminution de 185 MMAD des comptes de régularisation et autres passifs (soit -5,94%) pour s'établir à 2 927 MMAD à fin décembre 2020 ;
- La hausse de 154 MMAD des capitaux propres du Groupe (soit +2,05%) pour s'établir à 7 652 MMAD à fin décembre 2020.

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Les actifs financiers à la juste valeur s'établissent à 1 400 MMAD à fin décembre 2021. L'évolution de ces actifs se détaille comme suit :

En MMAD	déc-19	déc-20	déc-21	Δ 19-20	Δ 21 - 20	TCAM 19-21
Obligations et autres titres à revenu fixe	796	1 187	1 087	49,12%	-8,42%	16,86%
<i>Dont Titres cotés</i>	0	0	0	NA	NA	NA
<i>Dont Titres non cotés</i>	796	1 187	1 087	49,12%	-8,42%	16,86%
Actions et autres titres à revenu variable	133	186	306	39,85%	64,52%	51,68%
<i>Dont Titres cotés</i>	0	0	0	NA	NA	NA
<i>Dont Titres non cotés</i>	133	186	306	39,85%	64,52%	51,68%
Instruments dérivés	54	56	7	3,70%	-87,50%	-64,00%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	983	1 429	1 400	45,37%	-2,03%	19,34%

Source : Groupe BMCI

Revue analytique 2021 – 2020

A fin 2021, les actifs financiers à la juste valeur par résultat s'élèvent à 1 400 MMAD en baisse de 29 MMAD (soit -2,03%) par rapport à fin 2020. Cette évolution s'explique par les effets combinés ci-dessous :

- La baisse de 100 MMAD (soit -8,42%) des obligations et autres titres à revenu fixe non cotés pour s'établir à 1 087 MMAD à fin 2021 contre 1 187 MMAD à fin 2020 ;
- La baisse de 49 MMAD (soit -87,5%) des instruments dérivés, passant ainsi de 56 MMAD à fin décembre 2020 à 7 MMAD à fin 2021 ;
- La hausse de 120 MMAD (soit +64,52%) des actions et autres titres à revenu variable non cotés à 186 MMAD contre 0 MMAD à fin 2020

Revue analytique 2020 - 2019

Entre fin décembre 2020 et 2019, les actifs financiers à la juste valeur par résultat ont enregistré une hausse de 446 MMAD (soit +45,37%) qui s'explique par les principaux éléments suivants :

- La hausse de 391 MMAD (soit + 49,12%) des obligations et autres titres à revenu fixe non cotés pour s'établir à 1 187 MMAD à fin 2020 contre 796 MMAD à fin 2019. Cette évolution s'explique par l'acquisition des bons du Trésor en vue de renforcer les actifs liquides de haute qualité pour les besoins du ratio LCR.
- La hausse de 2 MMAD (soit +3,70%) des instruments dérivés, passant ainsi de 54 MMAD à fin décembre 2019 à 56 MMAD à fin 2020 ;
- La hausse de 53 MMAD (soit + 39,85%) des actions et autres titres à revenu variable à 186 MMAD contre 133 MMAD à fin 2019, dont 50 MMAD relatifs à la création de CLEO PIERRE en 2020.

6.3.6.1 Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

Ces actifs se détaillent par nature à sur la période analysée comme suit :

En MMAD	déc-19	déc-20	déc-21	Δ 19-20	Δ 21 - 20	TCAM 19-21
Effets publics	4 520	5 270	3 829	16,59%	-27,34%	-7,96%
Obligations et autres titres à revenu fixe	461	0	0	-100%	NA	-100,00%
Valeurs assimilés	78	82	67	5,13%	-18,29%	-7,32%
Actifs financiers à la juste valeur par KP	5 059	5 352	3 896	5,79%	-27,20%	-12,24%

Source : Groupe BMCI

Les actifs financiers à la juste valeur (JV) par capitaux propres ont enregistré une baisse de 1 456 MMAD passant de 5 352 MMAD à fin décembre 2020 à 3 896 MMAD à fin décembre 2021.

Les effets publics s'élèvent à 3 829 MMAD en 2021 contre 5 270 MMAD en 2020 en raison principalement de l'accroissement de la part des bons du trésor.

Les obligations et autres titres à revenu fixe s'élèvent à 461 MMAD en 2019 contre une valeur nulle en 2020 et 2021.

6.3.6.2 Prêts et créances

Les prêts et créances du Groupe BMCI s'établissent à 53 108 MMAD à fin décembre 2021. L'évolution des prêts et créances du Groupe BMCI entre fin décembre 2019 et fin décembre 2021 se détaille comme suit :

En MMAD	déc-19	déc-20	déc-21	Δ 19-20	Δ 21 - 20	TCAM 19-21
Comptes et prêts	1 518	607	138	-60,01%	-77,43%	-69,96%
Autres prêts et créances	1 016	926	1 291	-8,86%	39,42%	12,72%
Créances rattachées	33	15	111	-54,55%	640,00%	83,40%
Provisions	-3	-2	-6	-33,33%	200,00%	41,42%
Prêts et créances envers les EC	2 564	1 546	1 534	-39,70%	-0,78%	-22,65%
Créances commerciales	7 868	6 272	5 202	-20,28%	-17,06%	-18,69%
Autres concours à la clientèle	42 991	41 760	43 089	-2,86%	3,18%	0,11%
Valeurs reçues en pension	1 379	718	2 167	-47,93%	201,81%	25,36%
Comptes ordinaires débiteurs	3 209	3 464	2 698	7,95%	-22,11%	-8,31%
Créances rattachées	134	127	117	-5,22%	-7,87%	-6,56%
Provisions	-6 204	-6 782	-7 050	9,32%	3,95%	6,60%
Opérations avec la clientèle	49 378	45 560	46 224	-7,73%	1,46%	-3,25%
Crédit-bail immobilier	1 329	1 245	1 261	-6,32%	1,29%	-2,59%
Crédit-bail mobilier, LOA et opérations assimilées	3 898	3 735	3 803	-4,18%	1,82%	-1,23%
Créances rattachées	768	844	669	9,90%	-20,73%	-6,67%
Provisions	-505	-528	-382	4,55%	-27,65%	-13,03%
Opérations de crédit-bail	5 491	5 297	5 350	-3,53%	1,00%	-1,29%
Prêts et créances envers la clientèle	54 869	50 856	51 574	-7,31%	1,41%	-3,05%
TOTAL	57 433	52 402	53 109	-8,76%	1,35%	-3,84%

Source : Groupe BMCI

Revue analytique 2021 - 2020

A fin décembre 2021, les prêts et créances du Groupe BMCI affichent une hausse de 706 MMAD par rapport à fin décembre 2020. Cette évolution s'explique par les effets combinés ci-dessous :

- La baisse de 12 MMAD (soit -0,78%) des prêts et créances envers les établissements de crédit due principalement au recul des comptes et prêts de 470 MMAD et à l'augmentation des autres prêts et créances de 365 MMAD (soit +39,42%) ;
- La hausse des prêts et créances envers la clientèle de 718 MMAD (soit +1,41%) portée par :
 - ✓ L'augmentation des opérations de crédit-bail de 53 MMAD (soit +1%), sous l'effet conjugué de : (i) l'augmentation du crédit-bail immobilier de 16 MMAD (soit +1,29%) par rapport à fin 2020 ; (ii) la hausse du crédit-bail mobilier, LOA et opérations assimilées de 68 MMAD (soit +1,82%) et (iii) la baisse des créances rattachées de 175 MMAD (soit -20,73%) ;
 - ✓ La hausse des opérations avec la clientèle de 664 MMAD (soit +1,46%) grâce à : (i) l'augmentation des autres concours à la clientèle de 1 329 MMAD (soit +3,18%) ; (ii) la hausse des valeurs reçues en pension de 1 449 MMAD ; (iii) la baisse des créances commerciales de 1070 MMAD (soit -17,06%) ; (iv) la régression des comptes ordinaires débiteurs de 766 MMAD

(soit -22,11%) et (v) la hausse des provisions sur les prêts et créances envers la clientèle de 268 MMAD (soit + 3,95%).

Revue analytique 2020 - 2019

Entre fin décembre 2020 et 2019, les prêts et créances du Groupe ont enregistré une baisse de 5 031 MMAD qui s'explique par les effets combinés ci-dessous :

- La baisse de 1 018 MMAD (soit -39,7%) des prêts et créances envers les établissements de crédit due principalement au recul des comptes et prêts de 911 MMAD (soit -60%) et à la diminution des autres prêts et créances de 90 MMAD (soit -8,86%) ;
- La baisse des prêts et créances envers la clientèle de 4 013 MMAD (soit -7,31%) portée par :
 - ✓ La diminution des opérations de crédit-bail de 194 MMAD (soit -3,53%), sous l'effet conjugué de: (i) la baisse du crédit-bail immobilier de 84 MMAD (soit -6,32%) par rapport à fin 2019 ; (ii) la baisse du crédit-bail mobilier, LOA et opérations assimilées de 163 MMAD (soit -4,18%) et (iii) la hausse des créances rattachées de 76 MMAD (soit +9,9%) ;
 - ✓ La baisse des opérations avec la clientèle de 3 818 MMAD (soit -7,73%) due à l'effet combiné de: (i) la baisse des créances commerciales de 1 596 MMAD (soit -20,28%) ; (ii) la baisse des autres concours à la clientèle de 1 231 MMAD (soit +2,86 %) ; (iii) la baisse des valeurs reçues en pension de 661 MMAD (soit -47,93%); (iv) la diminution des créances commerciales de 1 596 MMAD (soit -20,28%); (v) l'augmentation des comptes ordinaires débiteurs de 255 MMAD (soit +7,95%) ; et (vi) la hausse des provisions sur les prêts et créances envers la clientèle de 578 MMAD (soit +9,32%).

Contribution aux prêts et créances envers les établissements de crédit par pôle d'activité entre fin décembre 2019 et fin décembre 2021

La contribution aux prêts et créances envers les établissements de crédit par pôle d'activité entre fin décembre 2019 et fin décembre 2021 se présente comme suit :

En MMAD	déc-19	déc-20	déc-21
Banque de détail	2 414	1 133	1 533
Banque Offshore	35	410	0
Sociétés de financement spécialisées	28	0	0
Société de gestion d'actifs	51	0	0
Autres	36	4	1
Total Prêts et Créances sur les EC	2 564	1 546	1 534

Source : Groupe BMCI

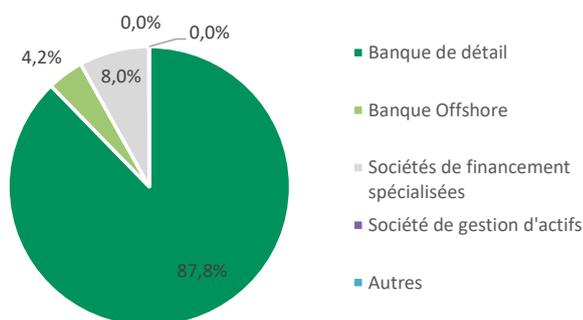
Contribution aux prêts et créances envers la clientèle par pôle d'activité entre fin décembre 2019 et fin décembre 2021

La contribution aux prêts et créances envers la clientèle par pôle d'activité entre fin décembre 2019 et fin décembre 2021 se présente comme suit :

En MMAD	déc-19	déc-20	déc-21
Banque de détail	44 539	44 635	44 787
Banque Offshore	5 993	2 126	2 715
Sociétés de financement spécialisées	4 319	4 080	4 057
Société de gestion d'actifs	4,72	3,808	4
Autres	12,672	10,916	12
Total Prêts et Créances sur la clientèle	54 869	50 856	51 574

Source : Groupe BMCI

Ventilation des prêts et créances envers la clientèle par pôle d'activité à fin décembre 2021



Source : Groupe BMCI

6.3.6.3 Répartition des actifs financiers par Bucket sous IFRS 9 entre fin décembre 2019 et fin décembre 2021

La décomposition des actifs du Groupe BMCI par « Bucket » à fin décembre 2021, se présente comme suit :

En MMAD	Déc-2021								
	B1			B2			B3		
	Enc.	Dép	Tx	Enc.	Dép	Tx	Enc.	Dép.	Tx *
Titres de dettes	3 896	-	0,0%	-	-	0,0%	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par KP	3 896	-	0,0%	-	-	0,0%	-	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 540	5	0,32%	-	-	0,0%	-	-	0,0%
Prêts et créances sur la clientèle	39 960	304	0,76%	10 640	925	8,69%	8 406	6 202	73,78%
Titres de dettes	4 003	1	0,02%	-	-	0,0%	-	-	-
Actifs financiers au coût amorti	45 504	311	0,68%	10 640	925	8,69%	8 406	6 202	73,78%

* Taux de couverture : Dépréciation / Encours au 31.12.N

Source : Groupe BMCI

Le total des engagements et actifs financiers couverts sous la norme IFRS 9 s'élève à 64 550 MMAD (dont un encours de 45 504 MMAD relatif au « Bucket 1 », 10 640 MMAD relatif au « Bucket 2 » et 6 202 MMAD relatif au « Bucket 3 ») à fin décembre 2021.

La baisse du taux de couverture des « prêts et créances dur la clientèle » classés en bucket 2 s'explique par :

- Un effet de base expliquant l'augmentation des montants de créances affectées au stage 2: cela est fait suite au durcissement des règles d'affectation en Backstop. Ces règles concernent les clients inscrits en Watch list et les clients ayant des impayés de 30 jours ou plus.
- Un effet probabilité de défaut :
 - o Avec le durcissement des règles, l'affectation en stage 2 n'est pas forcément associée à une dégradation du rating avérée par rapport au rating à l'origine, ce qui en limite l'impact sur les dépréciations.
 - o En 2021, les perspectives de croissance économique post Covid ont été optimistes et avaient un effet Forward Looking favorable sur les dépréciations.

La couverture des 3 Buckets s'établit respectivement à 0,68% pour le B1 et 8,69% pour le B2 et 73,78% pour le B3.

L'évolution des taux de répartition par Bucket :

	STAGE 1	STAGE 2	STAGE 3
2019	77,12%	9,75%	13,13%
2021	67,70%	18,03%	14,27%

L'évolution des taux de répartition par bucket s'explique par les éléments suivants :

- Une migration des encours du bucket 1 vers le bucket 2 suite au durcissement des règles d'affectation au bucket 2.
- Une baisse des encours en plus du ralentissement de la production en raison de la crise sanitaire qui impacte essentiellement le bucket 1.
- Un ralentissement des récupérations sur les créances affectées au bucket 3 en plus des nouveaux déclassés de la période.

La décomposition des actifs du Groupe BMCI par « Bucket » à fin décembre 2020, se présente comme suit :

En MMAD	Déc-2020								
	B1			B2			B3		
	Enc.	Dép.	Tx *	Enc.	Dép.	Tx *	Enc.	Dép.	Tx *
Titres de dettes	5 352	0	0,0%	-	-	0,0%	-	-	0,0%
Actifs financiers à la juste valeur par KP	5 352	0	0,0%	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 541	2	0,1%	7	0	0,0%	-	-	0,0%
Prêts et créances sur la clientèle	42 209	432	1,0%	7 548	964	12,8%	8 409	5 914	70,3%
Titres de dettes	3 053	1	0,0%	-	-	0,0%	-	-	
Actifs financiers au coût amorti	46 803	435	0,9%	7 555	964	12,8%	8 409	5 914	70,3%

* Taux de contentieux (1) : Dépréciation / Encours au 31.12.N

Source : Groupe BMCI

Le total des engagements et actifs financiers couverts sous la norme IFRS 9 à fin 2020 s'élève à 68 120 MMAD (dont un encours de 52 155 MMAD relatif au « Bucket 1 », 7 555 MMAD relatif au « Bucket 2 » et 8 409 MMAD relatif au « Bucket 3 ») à fin décembre 2020.

La couverture des 3 Buckets s'établit respectivement à 0,8% pour le B1, 12,8% pour le B2 et 70,3% pour le B3.

La décomposition des actifs du Groupe BMCI par « Bucket » à fin décembre 2019, se présente comme suit :

En MMAD	Déc-2019								
	B1			B2			B3		
	Enc.	Dép.	Tx *	Enc.	Dép.	Tx *	Enc.	Dép.	Tx *
Titres de dettes	4 656	(0)	0,0%	403	(0)	0,0%	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par KP	4 656	0	0,0%	403	0	0,0%	-	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	2 567	3	0,1%	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	47 494	376	0,8%	6 006	778	13,0%	8 077	5 554	68,8%
Titres de dettes	3 097	1	0,0%			0,0%			
Actifs financiers au coût amorti	53 159	380	0,7%	6 006	778	13,0%	8 077	5 554	68,8%

* Taux de couverture : Dépréciation / Encours au 31.12.N

Source : Groupe BMCI

Le total des engagements et actifs financiers couverts sous la norme IFRS 9 à fin 2019 s'élève à 72 301 MMAD (dont un encours de 57 814 MMAD relatif au « Bucket 1 », 6 409 MMAD relatif au « Bucket 2 » et 8 077 MMAD relatif au « Bucket 3 ») couverts à hauteur de 9,3% à fin décembre 2019.

La couverture des 3 Buckets s'établit respectivement à 0,7% pour le B1, 12,1% pour le B2 et 68,8% pour le B3

6.3.6.4 Compte de régularisation et autres actifs et passifs

Les comptes de régularisation et autres actifs et passifs du Groupe BMCI entre fin décembre 2019 et fin décembre 2021 se détaillent comme suit :

En MMAD	déc-19	déc-20	déc-21	Δ 19-20	Δ 21 - 20	TCAM 19-21
Débiteurs divers	345	344	252	-0,29%	-26,74%	-14,53%
Valeurs et emplois divers	164	202	131	23,17%	-35,15%	-10,63%
Autres actifs d'assurance	0	0	0	NA	NA	NA
Autres	205	16	45	-92,20%	181,25%	-53,15%
Autres actifs	715	562	428	-21,40%	-23,84%	-22,63%
Produits à recevoir	19	5	46	-73,68%	820,00%	55,60%
Charges constatées d'avance	13	92	70	607,69%	-23,91%	132,05%
Autres comptes de régularisation	348	301	591	-13,51%	96,35%	30,32%
Comptes de régularisation actif	380	399	707	5,00%	77,19%	36,40%
Compte de régularisation et autres actifs	1 095	961	1 136	-12,24%	18,11%	1,81%
Opérations diverses sur titres	3	7	131	133,33%	1771,43%	560,81%
Créditeurs divers	1 586	1 605	1 604	1,20%	-0,06%	0,57%
Autres Passifs d'assurance	-	-	-	NA	NA	NA
Autres passifs	1 589	1 612	1 734	1,45%	7,57%	4,46%
Charges à payer	204	250	506	22,55%	102,40%	57,49%
Produits constatés d'avance	66	125	141	89,39%	12,80%	46,16%
Autres comptes de régularisation	1 252	941	1 148	-24,84%	22,00%	-4,24%
Comptes de régularisation passif	1 523	1 316	1 795	-13,59%	36,40%	8,56%
Compte de régularisation et autres passifs	3 112	2 927	3 529	-5,94%	20,57%	6,49%

Source : Groupe BMCI

Revue analytique 2021- 2020

Les comptes de régularisation actif et autres actifs s'élèvent à 1 136 MMAD à fin décembre 2021 contre 961 MMAD à fin décembre 2020, en hausse de 174 MMAD (soit +18,11%). Cette évolution s'explique par les effets cumulés ci-après :

- La baisse de 134 MMAD (soit -23,84%) des autres actifs en lien avec : (i) la croissance du poste « autres » de 29 MMAD ; (ii) la diminution de 92 MMAD des débiteurs divers et (iii) le recul des valeurs et emplois divers de 71 MMAD ;
- La hausse de 308 MMAD (soit +77,19%) des comptes de régularisation actif,

Les comptes de régularisation passif et autres passifs ont enregistré une hausse de 602 MMAD (soit +20,57%) expliquée par les effets combinés ci-après : (i) la baisse de 1 MMAD des créditeurs divers, (ii) la hausse de 207 MMAD des autres comptes de régularisation ; et, (iii) l'augmentation de 124 MMAD des opérations diverses sur titres.

Suite à la bascule vers le 3eme lot du SI, la Task Force mise en place a régularisé les suspens apparus au 31/12/21.

Revue analytique 2020 - 2019

Au 31 décembre 2020, les comptes de régularisation actif et autres actifs s'élevaient à 961 MMAD contre 1 095 MMAD à fin décembre 2019, en baisse de 134 MMAD (soit -12,24%). Cette évolution s'explique par les effets combinés ci-après :

- La baisse de 153 MMAD (soit -21,4%) des autres actifs en lien avec : (i) la diminution du poste « autres » de 189 MMAD expliquée par la baisse du montant des opérations de règlement sur titres ; (ii) le recul de 1 MMAD des débiteurs divers et (iii) la progression des valeurs et emplois divers de 38 MMAD ;
- La hausse de 19 MMAD (soit +5%) des comptes de régularisation actif, en raison principalement de la régression des autres comptes de régularisation de 47 MMAD (soit -13,51%) et l'augmentation des charges constatées d'avance de 79 MMAD ;

Les comptes de régularisation passif et autres passifs ont enregistré une baisse de 185 MMAD (soit -5,94%) expliquée par les effets combinés ci-après : (i) la hausse de 19 MMAD des créditeurs divers, (ii) la baisse de 311 MMAD des autres comptes de régularisation expliquée par le dénouement des opérations relatives à la chambre de compensation ; et, (iii) la progression de 4 MMAD des opérations diverses sur titres.

6.3.6.5 Immobilisations

Les immobilisations du Groupe BMCI s'élevaient à 1 798 MMAD à fin décembre 2021 et se détaillent comme suit entre fin décembre 2019 et fin décembre 2021 :

En MMAD	déc-19			déc-20			déc-21		
	VB	Σ Amort	VN	VB	Σ Amort	VN	VB	Σ Amort	VN
Terrains et constructions	1 775	(480)	1 295	1 794	(564)	1 231	1 228	(224)	1 004
Equip. Mobilier, installation	602	(466)	136	654	(499)	155	684	(541)	144
Autres immobilisations	795	(588)	207	766	(621)	146	653	(534)	119
Total Immobilisations corporelles	3 172	(1 534)	1 639	3 214	(1 683)	1 531	2 565	(1 299)	1 266
Logiciels informatiques acquis	791	(505)	287	804	(483)	321	972	(550)	422
Autres immobilisation incorporelles	127	(3)	125	119	-	119	111	(0)	111
Total Immobilisations incorporelles	919	(507)	411	923	(483)	440	1 082	(550)	532
TOTAL	4 091	(2 041)	2 050	4 137	(2 166)	1 971	3 647	(1 849)	1 798

Source : Groupe BMCI

Les immobilisations du Groupe BMCI sont majoritairement constituées des immobilisations corporelles qui représentent sur les trois derniers exercices en moyenne de 76%, de la valeur totale des immobilisations. La valeur nette des immobilisations incorporelles a enregistré une baisse annuelle moyenne de 6% sur la période entre fin décembre 2019 et fin décembre 2021.

Revue analytique 2021- 2020

Les immobilisations (brutes) du Groupe BMCI ont enregistré une baisse de 490 MMAD entre fin décembre 2020 et fin décembre 2021. Cette diminution s'explique par les effets cumulés ci-dessous :

- La baisse de 649 MMAD des immobilisations corporelles par la combinaison des éléments suivants :
 - ✓ (i) La baisse de 341 MMAD des amortissements sur les constructions et 87 MMAD sur les autres immobilisations contrebalancées par la hausse des amortissements sur les équipements mobiliers. Cette hausse est en phase avec l'évolution de l'actif immobilisé du Groupe,
 - ✓ (ii) La baisse de 341 MMAD des terrains et constructions et de 87 MMAD des autres immobilisations
- La hausse de 159 MMAD des immobilisations incorporelles expliquée par :

- ✓ La constatation de 67 MMAD de dotations aux amortissements sur les logiciels informatiques ;
- ✓ Des acquisitions de logiciels informatiques de l'ordre de 168 MMAD

Revue analytique 2020 - 2019

Les immobilisations brutes du Groupe BMCI ont enregistré une hausse de 46 MMAD entre fin décembre 2019 et fin décembre 2020. Cette diminution s'explique par les effets cumulés ci-dessous :

- La baisse de 107 MMAD des immobilisations corporelles (valeur nette) par la combinaison des éléments suivants :
 - ✓ (i) l'augmentation de 84 MMAD des amortissements sur les constructions, la hausse des amortissements sur les équipements mobiliers de 33 MMAD et sur les autres immobilisations pour de 33 MMAD ;
 - ✓ (ii) La hausse de 51 MMAD des équipements mobiliers et la baisse de 29 MMAD des autres immobilisations
- La hausse de 29 MMAD des immobilisations incorporelles expliquée par:
 - ✓ La diminution de 22 MMAD des dotations aux amortissements sur les logiciels informatiques ; et,
 - ✓ Des acquisitions de logiciels informatiques de l'ordre de 12 MMAD ;

6.3.6.6 Dettes envers les établissements de crédit

Les dettes envers les établissements de crédit représentent en moyenne 7,3% du total bilan sur la période analysée. Les dettes envers les établissements de crédit se détaillent par nature entre fin décembre 2019 et fin décembre 2021 comme suit :

En MMAD	déc-19	déc-20	déc-21	Δ 20-19	Δ 21 - 20	TCAM 19-21
Comptes et emprunts	5 655	3 439	4 928	-39,19%	43,30%	-6,65%
Valeurs données en pension	170	551	193	224,12%	-64,97%	6,55%
Total en principal	5 825	3 990	5 122	-31,50%	28,37%	-6,23%
Dettes rattachées	49	39	31	-20,41%	-20,51%	-20,46%
Valeur au bilan	5 875	4 029	5 153	-31,42%	27,90%	-6,35%
Opérations interne au Groupe	4 663	3 984	3 479	-14,56%	-12,68%	-13,62%
<i>Comptes ordinaires créditeurs</i>	903	551	143	-38,98%	-74,05%	-60,21%
<i>Comptes et avances à terme</i>	3 746	3 423	3 332	-8,62%	-2,66%	-5,69%
<i>Dettes rattachées</i>	15	9	5	-40,00%	-44,44%	-42,26%
Total Dettes envers les EC	5 875	4 029	5 153	-31,42%	27,90%	-6,35%

Source : Groupe BMCI

Revue analytique 2021 - 2020

Les dettes envers les établissements de crédit s'élèvent à 5 153 MMAD à fin décembre 2021, en hausse de 1 124 MMAD par rapport à fin décembre 2020. Cette progression résulte des effets combinés ci-dessous :

- La hausse de 1 489 MMAD des emprunts envers les établissements de crédits qui passent de 3 439 MMAD à fin décembre 2020 à 4 928 MMAD à fin décembre 2021 ;
- La baisse de 358 MMAD des valeurs données en pension qui passent de 551 MMAD à fin décembre 2020 à 193 MMAD à fin décembre 2021 ;
- La baisse de 8 MMAD des dettes rattachées qui passent de 39 MMAD à fin décembre 2020 à 31 MMAD à fin décembre 2021.

Revue analytique 2020 - 2019

A fin décembre 2020, les dettes envers les établissements de crédit s'établissent à 4 029 MMAD en baisse de 1 845 MMAD par rapport à fin décembre 2019, expliquée par les effets combinés ci-dessous :

- La baisse de 2 216 MMAD des emprunts envers les établissements de crédits qui passent de 5 655 MMAD à fin décembre 2019 à 3 439 MMAD à fin décembre 2020 ;
- La hausse de 381 MMAD des valeurs données en pension qui passent de 170 MMAD à fin décembre 2019 à 551 MMAD à fin décembre 2020 ;
- La diminution de 10 MMAD des dettes rattachées qui passent de 49 MMAD à fin décembre 2019 à 39 MMAD à fin décembre 2020.

6.3.6.7 Dettes envers la clientèle

Au 31 décembre 2021, les dettes envers la clientèle s'établissent à 42 525 MMAD contre 44 620 MMAD à fin décembre 2020, en baisse de 2 195 MMAD. L'évolution des dettes envers la clientèle sur la période analysée se détaille comme suit :

En MMAD	2019	2020	2021	Δ 20-19	Δ 21-20	TCAM 19-21
Comptes ordinaires créditeurs	30 894	32 144	31 581	4,04%	-1,75%	1,10%
Comptes d'épargne	7 592	7 364	6 814	-3,01%	-7,46%	-5,26%
Autres dettes envers la clientèle	6 481	4 938	4 017	-23,81%	-18,64%	-21,27%
Valeurs données en pension	0	150	0	na	-100,00%	na
Dettes rattachées	68	25	13	-63,04%	-49,88%	-56,96%
Dettes envers la clientèle	45 036	44 620	42 425	-0,92%	-4,92%	-2,94%

Source : Groupe BMCI

Revue analytique 2021 - 2020

Les dettes envers la clientèle enregistrent une baisse de 2 195 MMAD entre fin décembre 2020 et fin décembre 2021. Cette régression des encours s'explique par les effets combinés ci-dessous :

- La baisse de 921 MMAD (soit -23,81%) des autres dettes envers la clientèle qui passent de 4 938 MMAD à fin décembre 2020 à 4 017 MMAD à fin décembre 2021 ;
- La baisse de 563 MMAD (soit -1,75%) des comptes ordinaires créditeurs pour s'établir à 31 581 MMAD à fin décembre 2021 contre 32 144 MMAD à fin décembre 2020 ;
- La diminution de 550 MMAD (soit -7,47%) des comptes d'épargne qui s'élèvent à 6 814 MMAD à fin décembre 2021 contre 7 364 MMAD à fin décembre 2020.

Revue analytique 2020 - 2019

Les dettes envers la clientèle enregistrent une baisse de 415 MMAD entre fin décembre 2019 et fin décembre 2020. Cette régression s'explique par les effets combinés ci-dessous :

- La baisse de 1 543 MMAD (soit -23,8%) des autres dettes envers la clientèle qui passent de 6 481 MMAD à fin décembre 2019 à 4 938 MMAD à fin décembre 2020 ;
- La hausse de 1 249 MMAD (soit +4%) des comptes ordinaires créditeurs pour s'établir à 32 144 MMAD à fin décembre 2020 contre 30 894 MMAD à fin décembre 2019 ;

La diminution de 229 MMAD (soit -3%) des comptes d'épargne qui s'élèvent à 7 364 MMAD à fin décembre 2020 contre 7 592 MMAD à fin décembre 2019.

Taux de transformation

Le taux de transformation des créances sur la clientèle du Groupe BMCI entre fin décembre 2019 et fin décembre 2021 se détaille comme suit :

En MMAD	déc-19	déc-20	déc-21	Δ 19-20	Δ 20 - 21	TCAM 19-21
Prêts et créances sur la clientèle	54 869	50 856	51 574	-7,3%	1,4%	-3,05%
Dettes envers la clientèle	45 036	44 620	42 425	-0,9%	-4,9%	-2,94%
Taux de transformation*	121,8%	114,0%	121,6%	-7,9 pts	7,6 pts	-0,1%

* Taux de transformation = Prêts et créances sur la clientèle / Dettes envers la clientèle

Source : Groupe BMCI

Le taux de transformation est passé de 121,8% à fin décembre 2019 à 121,6% à fin décembre 2021 en quasi-stagnation, cette évolution est due à une baisse des prêts et créances de 3 294 MMAD (soit -6%) équivalente à la baisse des dettes envers la clientèle qui ont marqué une diminution 2 611 MMAD (soit -6%).

Le taux de transformation a enregistré une tendance baissière entre fin décembre 2019 et fin décembre 2020, passant de 121,8% à fin décembre 2019 à 114% à fin décembre 2020, soit une baisse de 7,9 points entre les deux années. Cette tendance s'explique par la baisse des prêts et créances sur la clientèle de 4 012 MMAD (soit -7,3%) combinée à une baisse de 415 MMAD des dettes envers la clientèles (soit -0,9%).

6.3.6.8 Titre de créance émis

L'évolution des titres de créance émis par la BMCI entre fin décembre 2019 et fin décembre 2021 s'affiche comme suit :

Eléments	déc-19	déc-20	déc-21	Δ 19-20	Δ 21 - 20	TCAM 19-21
Titres de créances émis	6 665	4 347	5 972	-34,78%	37,38%	-5,34%

Source : Groupe BMCI

Revue analytique 2021 - 2020

A fin décembre 2021, les titres de créance émis s'établissent à 5 972 MMAD, en hausse de 1 625 MMAD (soit +37,38%) par rapport à fin décembre 2020. Cette hausse est en lien avec la politique de financement de la banque et des conditions favorables du marché des capitaux.

Revue analytique 2020 - 2019

A fin décembre 2020, les titres de créance émis s'établissent à 4 347 MMAD, en baisse de 2 319 MMAD (soit -34,78%) par rapport à fin décembre 2019. Cette baisse se traduit par les remboursements sur les titres de créances négociables émis par la Banque.

6.3.6.9 Dettes subordonnées

L'évolution des dettes subordonnées de la BMCI entre fin décembre 2019 et fin décembre 2021 s'affiche comme suit :

Eléments	déc-19	déc-20	déc-21	Δ 19-20	Δ 21 - 20	TCAM 19-21
Dettes subordonnées	2 264	2 262	2 262	-0,09%	0,00%	-0,04%

Source : Groupe BMCI

Revue analytique 2021 - 2020

Les dettes subordonnées s'affichent en 2021 en stabilité par rapport à 2020 avec un montant de 2 262 MMAD.

Revue analytique 2020 - 2019

A fin décembre 2020, les dettes subordonnées du Groupe s'affichent à 2 262 MMAD en quasi-stabilité par rapport à fin décembre 2019.

6.3.6.10 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 755 MMAD à fin décembre 2021.

Entre fin décembre 2019 et fin décembre 2021, les provisions pour risques et charges se détaillent comme suit :

En MMAD	déc-19	déc-20	déc-21	Δ 19-20	Δ 21 - 20	TCAM 19-21
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature	130	138	234	6,15%	69,57%	34,16%
Provision pour engagements sociaux	111	131	127	18,02%	-3,05%	6,96%
Provision pour litige et garanties de passif	46	47	80	2,17%	70,21%	31,88%
Provisions pour risques fiscaux	-	0	0	NA	NA	NA
Provisions pour impôts	-	0	0	NA	NA	NA
Autres provisions pour risques et charges	139	275	314	97,84%	14,18%	50,30%
Total Provisions pour risques et charges	425	591	755	39,06%	27,75%	33,28%

Source : Groupe BMCI

Revue analytique 2021 - 2020

A fin décembre 2021, les provisions pour risques et charges s'affichent à 755 MMAD contre 591 MMAD à fin décembre 2020, en hausse de 164 MMAD (soit +27,75%). Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des provisions pour risques d'exécution des engagements par signature de 96 MMAD (soit +69,57%) que la baisse de 4 MMAD des provisions pour engagements sociaux ne permet pas de compenser.

Revue analytique 2020 - 2019

Les provisions pour risques et charges s'affichent à 591 MMAD à fin décembre 2020 contre 425 MMAD à fin décembre 2019, en hausse de 166 MMAD (soit +39,1%). Cette augmentation s'explique principalement par la hausse: (i) des provisions pour risques d'exécution des engagements par signature de 8 MMAD (soit +6,15%), (ii) des provisions pour engagement sociaux de 21 MMAD (soit + 18,02%) et (iii) des autres provisions pour risques et charges de 136 MMAD (soit +97,84%) liées principalement à la bascule du nouveau système d'information³⁶ et aux suspens comptable.

6.3.6.11 Capitaux propres

Les capitaux propres consolidés du Groupe BMCI s'établissent à 7 254 MMAD à fin décembre 2021, en baisse de 388 MMAD par rapport à fin décembre 2019. L'évolution des capitaux propres entre fin décembre 2019 et fin décembre 2021 se détaille comme suit :

En MMAD	déc-19	déc-20	déc-21	Δ 19-20	Δ 21 - 20	TCAM 19-21
Capital et réserves liées	6 542	6 542	6 542	0,00%	0,00%	0,00%
Réserves consolidées	307	900	487	193,16%	-45,89%	25,95%
- Part du groupe	260	859	445	230,38%	-48,20%	30,83%
- Part des minoritaires	46	41	43	-10,87%	2,44%	-4,45%
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	49	65	58	32,65%	-10,77%	8,80%
Résultat net de l'exercice	600	145	167	-75,83%	15,17%	-47,24%
- Part du groupe	605	156	194	-74,21%	24,36%	-43,37%
- Part des minoritaires	-5	-11	-27	120,00%	145,45%	132,38%
Capitaux propres	7 498	7 652	7 255	2,05%	-5,20%	-1,64%

Source : Groupe BMCI

Revue analytique 2021- 2020

A fin décembre 2021, les capitaux propres consolidés de la BMCI se sont élevés à 7 255 MMAD (soit -5,20% par rapport à 2020), portés par (i) la baisse des réserves consolidées de 413 MMAD à 487 MMAD à fin décembre 2021 contre 900 MMAD à fin décembre 2020 et (ii) l'augmentation du résultat net part du groupe de 38 MMAD (soit +24,36%) à 194 MMAD à fin décembre 2021 contre 156 MMAD à fin décembre 2020.

³⁶ La provision liée à la bascule du système d'information représente environ 25% du total des autres provisions pour risques et charges à fin 2020.

Revue analytique 2020 - 2019

Au 31 décembre 2020, les capitaux propres du Groupe BMCI s'établissent à 7 652 MMAD en hausse de 154 MMAD (soit +2,1%) par rapport au à fin décembre 2019. Cette évolution est due principalement à la hausse de 594 MMAD des réserves consolidées due à l'annulation de la distribution des dividendes en 2020 de 571 MMAD, combinée à la baisse du résultat net part du Groupe de 450 MMAD.

Contribution par secteur opérationnel aux capitaux propres du Groupe BMCI

La contribution par secteur opérationnel aux capitaux propres du Groupe BMCI entre fin décembre 2019 et fin décembre 2021 se détaille comme suit :

En MMAD	déc-18	déc-19	déc-20	Δ 18-19	Δ 20 - 19	TCAM 18-20
Banque de détail	7 226	7 412	7 108	2,57%	-4,10%	-0,82%
Sociétés de financement spécialisées	191	172	177	-9,95%	2,91%	-3,73%
Banque Offshore	39	56	10	43,59%	-82,14%	-49,36%
Société de gestion d'actifs	15	17	13	13,33%	-23,53%	-6,91%
Autres	28	-5	-53	-	960,00%	NA
Total Capitaux propres	7 498	7 652	7 255	2,05%	-5,20%	-1,64%

Source : Groupe BMCI

A fin 2021, les capitaux propres du Groupe BMCI sont essentiellement constitués des capitaux propres de la banque de détail. Ces derniers représentent 98% des capitaux propres du Groupe à fin 2021.

6.3.6.12 Engagements de financements

Entre fin décembre 2019 et fin décembre 2021, les engagements de financements du Groupe BMCI se détaillent comme suit :

En MMAD	déc-19	déc-20	déc-21	Δ 19-20	Δ 21 - 20	TCAM 19-21
Engagements de financements donnés	6 805	7 473	8 065	9,82%	7,92%	8,86%
Aux établissements de crédit	0	34	50	NA	47,06%	NA
QP en %	0,00%	0,50%	1%	NA	23,99%	NA
A la clientèle	6 744	7 383	8 015	9,48%	8,56%	9,02%
QP en %	99,10%	98,80%	99%	-0,30%	0,20%	-0,05%
Autre engagements en faveur de la clientèle	61	56	0	-8,20%	-100,00%	-100,00%
QP en %	0,90%	0,70%	0%	-22,22%	-100,00%	-100,00%
Engagements de financements reçus	0	0	0	NA	NA	NA
Des établissements de crédit	0	0	0	NA	NA	NA
De la clientèle	0	0	0	NA	NA	NA
Engagements hors bilan	6 805	7 473	8 065	9,82%	7,92%	8,86%

Source : Groupe BMCI

Revue analytique 2021- 2020

A fin décembre 2021, les engagements de financements donnés se sont établis à 8 065 MMAD, en hausse de 592 MMAD (soit 7,34%). Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des engagements de financements donnés à la clientèle de 632 MMAD (soit +8,56%) entre fin décembre 2020 et fin décembre 2021.

Revue analytique 2020 - 2019

A fin décembre 2020, les engagements de financements donnés se sont établis à 7 473 MMAD, en hausse de 6 805 MMAD (soit +9,8%). Cette augmentation s'explique principalement par la progression des engagements de financements donnés à la clientèle de 639 MMAD (soit +9,5%) entre fin décembre 2019 et fin décembre 2020. Les engagements de financements donnés à la clientèle ont représenté 98,8% du total des engagements donnés en 2020.

6.3.6.13 Tableaux de variation des capitaux propres consolidés

Eléments	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2019	1 328	5 214	-	865	49	7 457	41	7 498
Résultat au 31 Déc 2020				156		156	-	145
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat					16	16		16
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat			-	6	-	6	-	6
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	6	16	9	-	9
Capitaux propres clôture au 31 Déc 2020	1 328	5 214	-	1 015	65	7 622	30	7 652
Dividendes				-	571	-	571	0
Autres				0		0	12	13
Résultat au 31 Décembre 2021				194		194	-	167
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat					-	7	-	7
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat				1		1		1
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	1	-	7	-	6
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2021	1 328	5 214	-	639	58	7 239	15	7 255

Source : Groupe BMCI

Revue analytique 2021 - 2020

Au 31 décembre 2021, les capitaux propres du Groupe BMCI s'établissent à 7 255 MMAD, en baisse de 397 MMAD (soit -5,2%) par rapport à fin décembre 2020. Cette évolution s'explique principalement par la baisse des réserves consolidée du groupe de 48,2%, passant de 859 MMAD à 445 MMAD à fin décembre 2021, le résultat net du groupe est en hausse de 24,36% et s'élève à 194 MMAD à fin décembre 2021.

Revue analytique 2020 - 2019

Au 31 décembre 2020, les capitaux propres du Groupe BMCI s'établissent à 7 652 MMAD, en hausse de 154 MMAD (soit +2,1%) par rapport à fin décembre 2019. Cette évolution s'explique principalement par le résultat net positif du groupe qui s'élève à 156 MMAD à fin décembre 2020.

6.3.7 Tableau de flux trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie du Groupe BMCI entre 2019 et 2021 se présente comme suit :

En MMAD	2019	2020	2021	Δ 20-19	Δ 21-20	TCAM 19-21
Résultat avant impôts	991	360	351	-63,70%	-2,50%	-40,49%
+/- Dot. nettes aux amort. des immob. corp. et incorp.	215	211	245	-1,90%	16,10%	6,75%
+/- Dot. nettes pour dépréciation des actifs financiers	440	895	589	>100%	-34,20%	15,70%
+/- Dot. nettes aux provisions	-8	166	163	>-100%	-1,80%	>-100%
+/- Q-P de résultat liée aux sociétés MEE	3	3	0	0,00%	-100,00%	-100,00%
+/- Autres mouvements	43	-45	-29	>-100%	-35,60%	>-100%
Total des éléments non mon. inclus dans le RNAI	692	1 230	968	77,70%	-21,30%	18,27%
+/- Flux liés aux opérations avec les EC	981	-1 780	-358	>-100%	-79,90%	>-100%
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-3 870	2 720	-3 496	>-100%	>-100%	-4,95%
+/- Flux liés aux autres opérat. affect. des actifs/passifs finan.	210	-2 997	2 113	>-100%	>-100%	>100%
+/- Flux liés aux autres opérat. affect. des actifs/passifs non finan.	104	-51	428	>-100%	>-100%	>100%
- Impôts versés	-340	-387	-484	13,80%	25,1%	19,31%
Dim./(aug.) nette des actifs/passifs proven. des activités opérat.	-2	-2	-1	-14,40%	-27,90%	-21,46%
Flux net de trésorerie généré par l'activité opération.	-1	-905	-479	-26,50%	-47,10%	-37,62%
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux particip.	8	-3	1	>-100%	>-100%	-64,64%
+/- Flux liés aux immeubles de placement	2	2	1	0,00%	-50,00%	-29,29%
+/- Flux liés aux immobilisations corp. et incorp.	-378	-132	-72	-65,10%	-45,50%	-56,36%
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'invest.	-367	-134	-70	-63,50%	-47,80%	-56,33%
+/- Flux de trésor. provenant/à destinat. des actionnaires	-398	0	-571	-100,00%	n/a	19,78%
+/- Autres flux de trésor. nets provenant des activités de finan.	502	-2	0	>-100%	-100,00%	-100,00%
Flux net de trésor. lié aux opérations de finan.	103	-2	-571	>-100%	>100%	>-100%
Aug./(dimin.) nette de la trésor. et des équivalents de trésor.	-1 495	-1 041	-1 120	-30,40%	7,60%	-13,45%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	1 805	310	-730	-82,80%	>-100%	>-100%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 236	1 240	1 172	-44,50%	-5,50%	-27,60%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des EC	-431	-930	-1 903	>100%	>100%	110,13%
Trésorerie et équivalents de trésor. à la clôture	310	-731	-1 851	>-100%	>100%	>-100%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 240	1 172	1 582	-5,50%	35,00%	12,95%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des EC	-930	-1 903	-3 433	>100%	80,40%	92,13%
Variation de la trésorerie nette	-1	-1	-1	-30,40%	7,60%	-13,45%
	495	041	120			

Source : Groupe BMCI

Revue analytique 2021 - 2020

- Activités opérationnelles :

Les flux générés par l'activité opérationnelle s'élèvent à -479 MMAD à fin 2021 en baisse de 426 MMAD par rapport à fin 2021. Cette régression s'explique par les effets combinés ci-dessous :

- La baisse de 6 216 MMAD des flux liés aux opérations avec la clientèle, passant d'un flux positif de 1 2720 MMAD à un flux négatif de 3 496 MMAD en 2021 ;
- La hausse de 1 422 MMAD des flux liés aux opérations avec les établissements de crédit, passant de -1 780 MMAD à fin décembre 2020 à -358 MMAD à fin décembre 2021 ;
- La hausse de 479 MMAD des flux liés aux opérations affectant les actifs et passifs financiers et non financiers du Groupe BMCI passant d'un flux négatif de -51 MMAD à fin 2020 à 428 MMAD à fin 2022 ;
- La baisse du Résultat avant impôt de 9 MMAD.

- **Activités d'investissement :**

Les flux liés à l'activité d'investissement s'établissent à - 70 MMAD à fin décembre 2021, en hausse de 64 MMAD par rapport à fin décembre 2020. Cette évolution est due principalement l'augmentation des flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles du Groupe BMCI de 60 MMAD.

- **Opérations de financement :**

Les flux liés aux opérations de financement s'affichent à -571 MMAD à fin décembre 2021, affichant ainsi une baisse de 569 MMAD par rapport à fin décembre 2020. Cette amélioration s'explique par les deux effets suivants :

- La hausse de 2 MMAD des autres flux de trésoreries nets provenant des activités financières ;
- La baisse de 571 MMAD des flux de trésorerie provenant des activités de financement.

Ainsi, la variation de la trésorerie nette a enregistré une baisse de 79 MMAD entre fin décembre 2021 et fin décembre 2020.

Revue analytique 2020 - 2019

- **Activités opérationnelles :**

Les flux générés par l'activité opérationnelle s'élèvent à -905 MMAD à fin 2020 en hausse de 326 MMAD par rapport à fin 2019. Cette évolution s'explique par les effets combinés ci-dessous :

- La hausse de 6 589 MMAD des flux liés aux opérations avec la clientèle, passant d'un flux négatif de 3 870 MMAD à un flux positif de 2 720 MMAD en 2020 ;
- La baisse de 2 762 MMAD des flux liés aux opérations avec les établissements de crédit, passant d'un flux positif de 981 MMAD à fin 2019 à un flux négatif de 1 780 MMAD à fin 2020 ;
- La baisse de 155 MMAD des flux liés aux opérations affectant les actifs et passifs financiers et non financiers du Groupe BMCI passant d'un flux positif de 104 MMAD à fin 2019 à un flux négatif de 51 MMAD à fin 2020 ;
- La baisse du résultat avant impôt de de 631 MMAD.

- **Activités d'investissement :**

Les flux liés à l'activité d'investissement s'établissent à - 134 MMAD à fin décembre 2020, en hausse de 234 MMAD par rapport à fin décembre 2019. Cette évolution est due principalement l'augmentation des flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles du Groupe BMCI de 245 MMAD.

- **Opérations de financement :**

Les flux liés aux opérations de financement s'affichent à -2 MMAD à fin décembre 2020, affichant ainsi une baisse de 106 MMAD par rapport à fin décembre 2019. Cette régression s'explique par les deux effets suivants :

- La baisse de 504 MMAD des autres flux de trésoreries nets provenant des activités financières ;
- La hausse de 398 MMAD des flux de trésorerie provenant des activités de financement.

Ainsi, la variation de la trésorerie nette a enregistré une progression de 454 MMAD entre fin décembre 2019 et fin décembre 2020 passant d'une position de trésorerie de 310 MMAD en 2019 à une position de trésorerie de -731 MMAD en 2020.

6.3.8 Rentabilité des actifs et capitaux propres

La rentabilité des capitaux propres et des actifs du Groupe BMCI entre fin décembre 2019 et fin décembre 2021 se récapitule comme suit :

En MMAD	déc-19	déc-20	déc-21	Δ 19-20	Δ 21 - 20
Résultat net (1)	600	145	167	-75,83%	15,17%
Total actif (2)	71 203	66 610	67 611	-6,45%	1,50%
Fonds propres	7 498	7 652	7 255	2,05%	-5,19%
Capitaux propres - Résultat net (3)	6 898	7 507	7 078	8,83%	-5,71%
ROA (Return on Assets) (1/2)	0,84%	0,22%	0,25%	-0,62%	0,03%
ROE (Return On Equity) (1/3)	8,70%	1,93%	2,36%	-6,77%	0,43%

Source : Groupe BMCI

Revue analytique 2021 - 2020

Entre fin décembre 2020 et fin décembre 2021, le ROE du Groupe BMCI s'est amélioré de +0,43 point pour s'établir à 2,36% à fin décembre 2021. Cette amélioration s'explique principalement par la hausse plus importante du résultat net par rapport à celle des capitaux propres retraités du résultat net.

Le ROA marque une hausse de 0,03 point entre fin décembre 2020 et fin décembre 2021.

Revue analytique 2020 - 2019

Sur la période 2019-2020, le ROE du Groupe BMCI marque une décélération de 6,7 points pour s'établir à 1,93% à fin décembre 2020. Cette régression s'explique principalement par la baisse plus importante du résultat net par rapport à la hausse des capitaux propres retraités du résultat net.

Le ROA affiche un recul de 0,6 point entre fin décembre 2019 et fin décembre 2020 et s'établit à 0,2%.

6.3.9 Solvabilité et adéquation des fonds propres

6.3.9.1 Solvabilité et adéquation des fonds propres

Le Groupe BMCI dispose d'une assise financière lui permettant de faire face à l'ensemble de ses engagements, comme en atteste les ratios de solvabilité dégagés sur la période 2019-2021.

Evolution des principaux ratios réglementaires sur la période 2019-2021

- Sur base sociale

Eléments	déc-19*	déc-20	déc-21
Fonds propres de base de catégorie 1 (CET 1)	6 161 806	6 237 023	6 657 583
Fonds propres de catégorie 1	6 161 806	6 237 023	6 657 583
Total Fonds Propres	8 222 108	8 205 764	8 466 840
Actifs pondérés	54 805 308	52 374 476	54 863 442
<i>Ratio de fonds propres CET1</i>	<i>11,24%</i>	<i>11,91%</i>	<i>12,13%</i>
<i>Ratio de fonds propres TI</i>	<i>11,24%</i>	<i>11,91%</i>	<i>12,13%</i>
<i>Ratio de fonds propres Total</i>	<i>15,00%</i>	<i>15,67%</i>	<i>15,43%</i>

Source : Groupe BMCI

(*) Ratios communiqués à BAM avant la décision de suspension de distribution des dividendes au titre de l'exercice 2019

Le ratio de solvabilité de la Banque, traduisant sa capacité à faire face à l'ensemble de ses engagements par le biais de ses fonds propres, demeure supérieur à la norme réglementaire fixée à 12%. Il ressort à 15,4% au 31 décembre 2021.

Pour sa part, le Tier 1 ressort à 12,1% en 2021 contre 11,9% en 2020 et 11,2% en 2019 (vs. une exigence réglementaire de 9%³⁷).

A noter que (i) le montant des fonds propres de base doit, à tout moment, être au moins égal à 8% des risques pondérés; (ii) le montant des fonds propres de catégorie 1 doit, à tout moment, être au moins égal à 9% des risques pondérés et (iii) que le montant des fonds propres de catégorie 1 et 2 doit, à tout moment être au moins égal à 12%³⁸ des risques pondérés.

- **Sur base consolidée**

Eléments	déc-19*	déc-20	déc-21
Fonds propres de base de catégorie 1 (CET 1)	6 783 888	6 584 450	6 479 988
Fonds propres de catégorie 1	6 783 888	6 584 450	6 479 988
Total Fonds Propres	8 628 406	8 286 375	8 021 426
Actifs pondérés	58 113 167	56 210 737	58 668 181
<i>Ratio de fonds propres CET1</i>	<i>11,67%</i>	<i>11,71%</i>	<i>11,05%</i>
<i>Ratio de fonds propres TI</i>	<i>11,67%</i>	<i>11,71%</i>	<i>11,05%</i>
<i>Ratio de fonds propres Total</i>	<i>14,85%</i>	<i>14,74%</i>	<i>13,67%</i>

Source : Groupe BMCI

(*) Ratios communiqués à BAM avant la décision de suspension de distribution des dividendes au titre de l'exercice 2019

Le ratio de solvabilité sur base consolidé affiche un niveau de solvabilité traduisant une capacité plus importante à faire face aux engagements via les fonds propres du Groupe. Le ratio CET 1, le ratio Tier1 et le ratio des fonds propres s'établissent respectivement à 11% pour les deux premiers ratios et 13,7% à fin décembre 2021.

La circulaire 1/W/2021, entrée en vigueur en mars 2021, modifie et complète les dispositions de la circulaire n°26/G/2006 de Bank Al Maghrib du 5 décembre 2006, telle que modifiée, relative aux exigences en fonds propres portant sur les risques de crédit, de marché et opérationnels des établissements de crédit, selon l'approche standard.

Les impacts pour la BMCI de l'entrée en vigueur de la circulaire 1/W/2021 concernent essentiellement :

- Le changement de la pondération des expositions sur les petites et moyennes entreprises de 100% à 85% engendrant une diminution du montant des actifs pondérés au titre du risque de crédit et donc une amélioration du ratio de solvabilité à niveau de fonds de propres inchangé.
- Le renforcement des exigences en fonds propres au titre du risque de marché relatif aux positions sur les certificats sukuk détenus par la fenêtre participative BMCI Najmah augmentant légèrement le ratio de solvabilité.

Par rapport au traitement prudentiel des actifs immobiliers acquis par voie de dation en paiement, le changement de pondération prévu dans la circulaire 1/W/2021 n'aura pas d'impact significatif sur les actifs pondérés au risque au titre du risque de crédit de la Banque compte tenu du stock réduit des immobilisations acquises par voie de dation en paiement de la BMCI.

6.3.9.2 Liquidity Cover Ratio (LCR)

A partir de juillet 2015, les banques sont tenues de respecter un ratio minimum de liquidité de 60%, qui devrait augmenter progressivement de 10 points par an pour atteindre 100% en juillet 2019. Depuis son entrée en vigueur, le ratio LCR est respecté sur une base de calcul sociale et consolidée par le Groupe BMCI.

Le ratio de liquidité à court terme (LCR) de la BMCI (en base consolidée et sociale) sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

³⁷ Le minimum requis par Bank Al-Maghrib pour ce ratio est ramené exceptionnellement à 8.5% jusqu'en juin 2022.

³⁸ Le minimum requis par Bank Al-Maghrib pour ce ratio est ramené exceptionnellement à 11.5% jusqu'en juin 2022.

Année	LCR base consolidée	LCR base sociale
déc-19	119%	256%
déc-20	114%	143%
déc-21	118%	140%

Source : Groupe BMCI

6.4 Analyse de la situation intermédiaire consolidée à fin juin 2022

6.4.1 Présentation des indicateurs semestriels sélectionnés

L'analyse des principaux indicateurs d'exploitation du Groupe BMCI entre fin juin 2021 et fin juin 2022 se présente comme suit :

- Evolution des principaux indicateurs d'exploitation consolidés

En MMAD	juin-21	juin-22	Var
Produit net bancaire	1 514	1 520	0,4%
Résultat brut d'exploitation	544	471	-13,4%
Coût du risque	225	319	42,0%
Résultat net - part du Groupe	254	79	- 68,8%

Source : Groupe BMCI

L'évolution des principaux indicateurs d'exploitation du Groupe BMCI entre fin juin 2021 et fin juin 2022 se présente comme suit :

- ✓ Une légère hausse du PNB (+0,4%) sur la période étudiée en passant de 1 514 MMAD à fin juin 2021 à 1 520 MMAD à fin juin 2022;
- ✓ Une baisse de 13,4% du résultat brut d'exploitation qui passe de 544 MMAD au premier semestre 2021 à 471 MMAD au premier semestre 2022 ;
- ✓ Une augmentation du coût du risque de 42%;
- ✓ Une baisse de 69% du RNPG pour s'établir à 79 MMAD à fin juin 2022.

- Evolution des principaux indicateurs bilanciels consolidés entre fin décembre 2021 et fin juin 2022

En MMAD	déc-21	juin-22	Var
Prêts et créances sur la clientèle	51 574	54 423	5,5%
Dettes envers la clientèle	42 425	41 660	-1,8%
Total Bilan	67 611	71 112	5,2%

Source : Groupe BMCI

L'évolution des principaux indicateurs bilanciels du Groupe BMCI entre fin décembre 2021 et fin juin 2022 se présente comme suit :

- ✓ Une amélioration des crédits à la clientèle de +5,5% ;
- ✓ En parallèle, les dettes envers la clientèle ont enregistré une baisse de 1,8% ;
- ✓ Le total bilan est passé de 67 611 MMAD à fin décembre 2021 à 71 112 MMAD à fin juin 2022 soit une hausse de +5,2% ;

6.4.2 Impact de la norme IFRS 16

La norme IFRS 16 (contrats de location), publiée le 13 janvier 2016, remplace la norme IAS 17, IFRIC 4, SIC 15 et 27.

Méthode de transition

Le Groupe BMCI a choisi d'appliquer la méthode rétrospective modifiée pour laquelle le droit d'utilisation est la valeur comptable considérant comme si la norme avait été appliquée depuis la date de commencement et les paiements de location à l'ouverture étant actualisés en utilisant le taux d'endettement marginal du preneur à la date de la première application (1^{er} Janvier 2019).

Par conséquent, l'impact FTA de la norme IFRS 16 est comptabilisé en capitaux propres et s'élève à 139 KMAD au 1^{er} janvier 2019.

La BMCI a opté pour les deux exemptions rendues possible par la norme :

- ✓ Contrat de location relatif à des biens de faible valeur ;
- ✓ Contrat de location ayant une durée inférieure à un an.

Variation des droits d'utilisation par actif sous-jacent

L'état de variation des droits d'utilisation par actif sous-jacent entre le 1er janvier 2022 et fin juin 2022 se récapitule comme suit :

Immobilier / MMAD	31/12/2021	Acq. / Cessions	Autres	30/06/2022
Valeur bute (Bail commercial)	547	-18	0	529
Amortissements et dépréciations	124	13	0	137
Total Immobilier	422	-31	0	391
Mobilier				
Valeur bute (Matériels informatiques)	46	0	0	46
Valeur bute (Automobiles LLD)	12	0	0	13
Amortissements et dépréciations (Matériels informatiques)	38	8	0	46
Amortissements et dépréciations (Automobiles LLD)	12,06	0,47	0	12,53
Total Immobilier	8	-8	0	0
Total droits d'utilisation	431	-39	0	391
Impôt différés actif (IDA)	163	0	-14	149
Total	593	-39	-14	540

Source : Groupe BMCI

Variation de la dette de location

L'état de variation de la dette de location entre le 1er janvier 2022 et fin juin 2022 se récapitule comme suit :

Passif de location / MMAD	31/12/2021	Intérêts courus	Paiements	Autres	30/06/2022
Dettes de location - (Bail Commercial)	423	6	39	-66	402
Dettes de location - (Matériel Informatique)	17	0	0	-17	0
Dettes de location - (Automobiles LLD)	0	0	0	0	0
Total droits d'utilisation	440	6	39	-83	402
Impôt différés Passif (IDP)	159	0	0	-14	145
Capitaux propres	-6	0	0	0	-6
Résultat	0	0	0	-1	-1
Total	593	6	39	-98	540

Source : Groupe BMCI

6.4.3 Attestation d'examen limité sur la situation intermédiaire au 30 juin 2022 et au 30 juin 2021

▪ Situation intermédiaire des comptes sociaux au 30 juin 2022

En application des dispositions du Dahir n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI) comprenant le bilan et le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie et une sélection d'états de l'État des Informations Complémentaires (ETIC), relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2022. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 9 789 608, dont un bénéfice net de KMAD 206 748, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Cette situation a été arrêtée par le Directoire le 23 août 2022, dans un contexte évolutif de crise sanitaire de l'épidémie de Covid19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI) arrêtés au 30 juin 2022, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 28 septembre 2022

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit

PwC Maroc

Hicham Belemqadem

Mohamed Rqibate

Associé

Associé

▪ Situation intermédiaire des comptes consolidés au 30 juin 2022

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie et ses filiales (Groupe BMCI) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2022. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 7 191 860, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 63 921.

Cette situation a été arrêtée par le Directoire le 23 août 2022, dans un contexte évolutif de crise sanitaire de l'épidémie de Covid19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe BMCI arrêtés au 30 juin 2022, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 29 septembre 2022

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit

PwC Maroc

Hicham Belemqadem

Mohamed Rqibate

Associé

Associé

▪ Situation intermédiaire des comptes sociaux au 30 juin 2021

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI) comprenant le bilan et le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie et une sélection d'états de l'État des Informations Complémentaires (ETIC), relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2021. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 9.831.755, dont un bénéfice net de KMAD 636.379, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur. Elle a été arrêtée par le directoire le 24 août 2021, dans un contexte évolutif de crise sanitaire de l'épidémie de Covid19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI) arrêtés au 30 juin 2021, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 20 septembre 2021

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit

PwC Maroc

Hicham Belemqadem

Mohamed Rqibate

Associé

Associé

▪ Situation intermédiaire des comptes consolidés au 30 juin 2021

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie et ses filiales (Groupe BMCI) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2021. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 7.328.228, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 245.815. Cette situation a été arrêtée par le directoire le 24 août 2021, dans un contexte évolutif de crise sanitaire de l'épidémie de Covid19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe BMCI arrêtés au 30 juin 2021, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 20 septembre 2021

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit

PwC Maroc

Hicham Belemqadem

Mohamed Rqibate

Associé

Associé

6.4.4 Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du Groupe BMCI entre fin décembre 2021 et à fin juin 2022 se détaille comme suit :

Entité	juin-21			déc-21			juin-22		
	% K	% I	Méthode	% K	% I	Méthode	% K	% I	Méthode
BMCI BANK	-	-	Top	-	-	Top	-	-	Top
BMCI Banque Offshore	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG
BMCI Leasing	87%	87%	IG	87%	87%	IG	87%	87%	IG
ARVAL Maroc	33%	33%	MEE	33%	33%	MEE	33%	33%	MEE
BMCI Finance	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG
BMCI Asset Management (EX BMCI Gestion)	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG
BMCI Bourse	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG
BMCI Assurance	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG
AKAR REAL ESTATE (EX IMMOBILIÈRE Sidi Maârouf)	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG
DIGIFI	51%	51%	IG	51%	51%	IG	51%	51%	IG
DIGISERV	49%	49%	IG	49%	49%	IG	49%	49%	IG

Source : Groupe BMCI

Variations du périmètre de consolidation entre juin 2021 et juin 2022

Le périmètre de consolidation n'a pas enregistré de variations entre fin juin 2021 et fin juin 2022.

6.4.5 Analyse du compte de résultat consolidé du Groupe BMCI

Le compte de résultat consolidé du Groupe BMCI à fin juin 2022 se présente comme suit :

En MMAD	juin-21	juin-22	Var
Intérêts et produits assimilés	1 526	1 498	-1,8%
Intérêts et charges assimilés	352	356	1,0%
Marge d'intérêt	1 174	1 143	-2,7%
Commissions perçues	264	262	-0,7%
Commissions servies	39	33	-15,2%
Marge sur commissions	225	229	1,8%
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette	-	-	na
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	-	-	na
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	139	193	39,0%
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	166	173	4,6%
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	-	20	> 100%
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	3	4	<-100%
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	3	4	<-100%
Résultat des opérations de marché	142	190	33,9%
Produits des autres activités	35	24	-30,8%
Charges des autres activités	62	66	6,3%
Produit net bancaire	1 514	1 520	0,4%
Charges générales d'exploitation	850	935	10,1%
Dotations aux amort/prov. / immob.	120	113	-5,7%
Résultat brut d'exploitation	544	471	-13,4%
Coût du risque	225	319	42,0%
Résultat d'exploitation	319	152	-52,4%
Q-P du résultat net des entreprises MEE	4	2	-61,5%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	55	1	<-100%
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	-	-	na
Résultat avant impôt	378	153	-59,5%
Impôts sur les résultats	132	89	-32,7%
Résultat net de l'exercice	246	64	-74,0%
Résultat hors groupe	-	15	90,6%
Résultat net part du groupe	254	79	-68,8%
<i>Résultat par action (en dirham)</i>	<i>19</i>	<i>6</i>	<i>-68,8%</i>

Source : Groupe BMCI

Le résultat net consolidé du Groupe s'est établi à 64 MMAD à fin juin 2022, en baisse de 74% (et de 72% hors impact de la cession de L'OPCI « CLEO PIERRE SPI-RFA ») par rapport à fin juin 2021. Cette baisse s'explique par les principaux effets ci-dessous :

- La baisse de 2,7% de la marge d'intérêt, en passant de 1 174 MMAD à fin juin 2021 à 1 143 MMAD à fin juin 2022 ;
- La hausse de 54 MMAD des gains sur instruments financiers à la juste valeur par résultat, soit +39% sur la période étudiée. Cette hausse s'explique par les effets cumulés suivants : i) la hausse des gains nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat de 47 MMAD, ii) et, la hausse de 8 MMAD (soit +4,6%) des gains nets sur actifs/passifs de transaction.
- La baisse des dotations aux amortissements sur immobilisations de 5,7% en passant de 120 MMAD à fin juin 2021 à 113 MMAD à fin juin 2022 ;
- La hausse du coût du risque de 94 MMAD (soit 42%) sur la période étudiée.
- La baisse de 56 MMAD des gains et pertes sur autres actifs en passant de 55 MMAD à fin juin 2021 à -1 MMAD à fin juin 2022 ;
- La baisse de 32,7% de l'impôt sur les résultats, qui est en phase avec la baisse du résultat avant impôt entre fin juin 2021 et fin juin 2022.

6.4.5.1 Produit net bancaire

Le produit net bancaire du Groupe BMCI a enregistré une légère hausse de 0,4% en passant de 1 514 à fin juin 2021 à 1 520 MMAD à fin juin 2022. L'évolution du produit net bancaire du Groupe BMCI entre fin juin 2021 et fin juin 2022 se détaille comme suit :

En MMAD	juin-21	juin-22	Var
Marge d'intérêt	1 174	1 143	-2,7%
Marge sur commissions	225	229	1,8%
Résultat des opérations de marché	142	190	33,9%
Résultat des autres activités	-27	-41	55,6%
Produit net bancaire	1 514	1 520	0,4%

Source : Groupe BMCI

Evolution des composantes du PNB entre 2021 et 2022

L'évolution des principales composantes du PNB entre 2021 et 2022 se présente comme suit :

- Marge d'intérêt

Eléments	juin-21			juin-22		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	1 368	219	1 149	1 358	234	1 124
Comptes et prêts / emprunts	1 139	98	1 042	1 133	99	1 035
Opérations de pensions	1	4	-3	5	2	3
Opérations de location-financement	227	118	110	220	133	87
Opérations interbancaires	37	19	19	28	19	9
Comptes et prêts / emprunts	37	11	27	28	17	11
Opérations de pensions	0	8	-8	0	2	-2
Emprunts émis par le groupe	0	114	-114	0	103	-103
Actifs disponibles à la vente	121	0	121	112	0	112
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	1 526	352	1 174	1 498	356	1 143

Source : Groupe BMCI

- Marge sur commissions

Eléments	juin-21			juin-22		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	52	28	24	55	23	33
avec les établissements de crédit	0	0	0	0	0	0
avec la clientèle	38	21	17	44	22	22
sur titres	11	7	4	9	0	9
de change	3	0	3	2	0	2
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	0	0	0	0	0	0
Prestation de services bancaires et financiers	212	11	201	206	10	196
Produits nets de gestion d'OPCVM	16	0	16	15	0	15
Produits nets sur moyen de paiement	58	0	58	74	0	74
Assurance	41	0	41	36	0	36
Autres	97	11	86	81	10	71
Produits nets de commissions	264	39	225	262	33	229

Source : Groupe BMCI

- **Résultat des opérations de marché**

En MMAD	juin-21	juin-22	Var
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	139	193	39,0%
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	166	173	4,6%
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	-27	20	>-100%
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	3	-4	>-100%
Résultat des opérations de marché	142	190	33,9%

Source : Groupe BMCI

Cette hausse du PNB s'explique par les effets combinés ci-dessous :

- La baisse de 2,7% de la marge d'intérêt sur la période étudiée ; Cette baisse s'explique par les effets combinés suivants : i) la baisse de 10 MMAD des intérêts générés sur les opérations interbancaires ; ii) la baisse des opérations avec la clientèle de 24 MMAD.
- La hausse de 4 MMAD (soit +1,8%) de la marge sur commissions en passant de 225 MMAD à fin juin 2021 à 229 MMAD à fin juin 2022. Cette hausse s'explique autant par la croissance des commissions sur prestations de banque au quotidien que par l'augmentation des commissions sur les activités de conseil et d'assistance.
- La hausse de 48 MMAD (soit + 33,9%) du résultat des opérations de marché en passant de 142 MMAD à fin juin 2021 à 190 MMAD à fin juin 2022, tirés par la bonne performance sur les activités de change clientèle. Ainsi, les gains nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ont enregistré une hausse de +39% (soit + 54 MMAD) sur la même période.

Ventilation du PNB par secteur opérationnel

La ventilation du PNB par secteur opérationnel du Groupe BMCI à fin juin 2022 se présente comme suit :

En MMAD	Banque de Détail	Sociétés de Financement Spécialisées	Banque Offshore	Société de gestion d'actifs	Autres & Elimin.	Total
Marge d'intérêt	1 105	69	16	0	-47	1 143
<i>En % du</i>	<i>97%</i>	<i>6%</i>	<i>1%</i>	<i>0%</i>	<i>-4%</i>	<i>100%</i>
Marge sur commissions	202	0	5	10	12	229
<i>En % du</i>	<i>88%</i>	<i>0%</i>	<i>2%</i>	<i>4%</i>	<i>5%</i>	<i>100%</i>
Produit net bancaire	1 513	69	20	10	-92	1 520
<i>En % du</i>	<i>99,5%</i>	<i>5%</i>	<i>1%</i>	<i>1%</i>	<i>-6%</i>	<i>100%</i>

Source : Groupe BMCI

A fin juin 2022, le produit net bancaire est généré principalement par la banque de détail, soit 99,5% du PNB généré par le groupe et provient majoritairement de la marge d'intérêt de la banque de détail.

La ventilation du PNB par secteur opérationnel du Groupe BMCI à fin juin 2021 se présente comme suit :

En MMAD	Banque de détail	Sociétés de Financement Spécialisées	BANQUE Offshore	société de gestion d'actifs	Autres & Elimin.	TOTAL
Marge d'intérêt	1 112	73	16	0	-28	1 174
<i>En % du</i>	<i>95%</i>	<i>6%</i>	<i>1%</i>	<i>0%</i>	<i>-2%</i>	<i>100%</i>
Marge sur commissions	190	0	5	10	19	225
<i>En % du</i>	<i>84%</i>	<i>0%</i>	<i>2%</i>	<i>5%</i>	<i>9%</i>	<i>100%</i>
Produit net bancaire	1 480	74	21	10	-71	1 514
<i>En % du</i>	<i>98%</i>	<i>5%</i>	<i>1%</i>	<i>1%</i>	<i>-5%</i>	<i>100%</i>

Source : Groupe BMCI

A fin juin 2021, le produit net bancaire est généré principalement par la banque de détail, soit 98% du PNB généré par le groupe et provient majoritairement de la marge d'intérêt de la banque de détail.

6.4.5.2 Frais de gestion

Les frais de gestion du Groupe BMCI s'élèvent à 1 049 MMAD à fin juin 2022 contre 970 MMAD à fin juin 2021, soit une hausse de 79 MMAD sur la période. L'évolution de ces frais de gestion entre fin juin 2021 et fin juin 2022 se présente comme suit :

En MMAD	juin-21	juin-22	Var
Charges générales d'exploitation	850	935	10,1%
Dotations aux amort/prov. / immob.	120	113	-5,7%
Frais de gestion	970	1 049	8,1%
<i>Coefficient d'exploitation³⁹</i>	<i>64,1%</i>	<i>69,0%</i>	<i>+4,9 pt</i>

Source : Groupe BMCI

La hausse des frais de gestion à fin juin 2022 s'explique principalement par :

- La baisse des dotations aux amortissements liée à la sortie d'immobilisations inhérente à la fusion d'agences et cession d'actifs immobiliers ;
- La hausse des charges générales d'exploitation de 10,1% (soit +85 MMAD) correspondant à la hausse des coûts de fonctionnement IT suite à la bascule du nouveau système d'information, aux coûts de remédiation IT et assistance technique aux projets Métiers.

³⁹ Frais de gestion / Produit net bancaire.

Dans ce sillage, le coefficient d'exploitation s'est établi à 69% à fin juin 2022, en hausse de 4,9 point par rapport à fin juin 2021.

Contribution par secteur opérationnel aux frais de gestion du Groupe BMCI à fin juin 2022

En MMAD	Banque de détail	Sociétés de Financement Spécialisées	BANQUE Offshore	Société de gestion d'actifs	Autres & Elimin.	TOTAL
Frais de Gestion	997	21	4	8	18	1 049
<i>En % du</i>	95,03%	2,02%	0,43%	0,76%	1,76%	100,00%

Source : Groupe BMCI

Contribution par secteur opérationnel aux frais de gestion du Groupe BMCI à fin juin 2021

En MMAD	Banque de détail	Sociétés de Financement Spécialisées	BANQUE Offshore	Société de gestion d'actifs	Autres & Elimin.	TOTAL
Frais de gestion	920	21	4	7	18	970
<i>En % du</i>	94,87%	2,15%	0,42%	0,75%	1,80%	100,00%

Source : Groupe BMCI

A fin juin 2022, les frais de gestion émanent principalement de la banque de détail, qui représente 95,9% des frais de gestion du Groupe.

Sur la période étudiée, les frais de gestion de la banque de détail représentent en moyenne 96% des frais de gestion du Groupe.

6.4.5.3 Résultat Brut d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation s'élève à 471 MMAD à fin juin 2022 contre 544 MMAD à fin juin 2021, soit une baisse de 73 MMAD. L'évolution du résultat brut d'exploitation sur cette période se détaille comme suit :

En MMAD	juin-21	juin-22	Var
Produit net bancaire (PNB)	1 514	1 520	0,4%
Charges générales d'exploitation	850	935	10,1%
Dotations aux amort/prov. / immob.	120	113	-5,7%
Frais de gestion	970	1 049	8,1%
Résultat brut d'exploitation	544	471	-13,4%

Source : Groupe BMCI

Revue analytique 2022-2021

La baisse du Résultat Brut d'Exploitation se traduit par les effets combinés : d'un côté, la hausse de 85 MMAD des charges générales d'exploitation et d'un autre côté, la hausse de 6 MMAD du produit net bancaire.

Contribution par secteur opérationnel au résultat brut d'exploitation du Groupe BMCI à fin juin 2022

En MMAD	Banque de détail	Sociétés de Financement Spécialisées	BANQUE Offshore	Société de gestion d'actifs	Autres & Elimin.	TOTAL
Résultat brut d'exploitation	517	48	15	2	-110	471
<i>En % du</i>	109,58%	10,23%	3,24%	0,33%	-23,38%	100,00%

Source : Groupe BMCI

Contribution par secteur opérationnel au résultat brut d'exploitation du Groupe BMCI à fin juin 2021

En MMAD	Banque de détail	Sociétés de Financement Spécialisées	BANQUE Offshore	Société de gestion d'actifs	Autres & Elimin.	TOTAL
Résultat brut d'exploitation	560	53	17	3	-89	544
En % du	102,90%	9,71%	3,20%	0,54%	-16,35%	100,00%

Source : Groupe BMCI

A fin juin 2022, la Banque de détail contribue à 70,6% au Résultat Brut d'Exploitation du Groupe.

Sur la période étudiée, la banque de détail représente en moyenne 72,4% du Résultat Brut d'Exploitation du Groupe suivie des sociétés de financement spécialisées et de la banque offshore qui génèrent respectivement 14,1% et 8,1% du Résultat Brut d'Exploitation du Groupe.

6.4.5.4 Coût du risque

L'évolution du coût du risque du Groupe BMCI entre fin juin 2021 et fin juin 2022 se détaille comme suit :

En MMAD	juin-21	juin-22	Var
Dépréciations sur actifs sains (Bucket 1 et Bucket 2)	34	-75	<-100%
Bucket 1 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	39	-102	<-100%
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	0	0	-67,8%
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	22	-94	<-100%
Engagements par signature	17	-8	<-100%
Bucket 2 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie	-5	28	>100%
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	0	0	na
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	2	18	<100%
Engagements par signature	-7	9	>100%
Dépréciations sur actifs dépréciés (Bucket 3)	0	0	na
Bucket 3 : Actifs dépréciés	-192	-103	-46,1%
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	0	0	na
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-192	-93	-51,6%
Engagements par signature	0	-10	na
Autres actifs	0	0	na
Risques et charges	22	-46	<-100%
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	-136	-224	64,2%
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables dépréciés	0	0	na
Gains ou pertes réalisés sur instruments de dettes comptabilisés au coût amorti dépréciés	0	0	na
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	-91	-100	10,2%
Récupérations sur prêts et créances	2	4	113,7%
- Comptabilisés au coût amorti	2	4	113,7%
- Comptabilisés en capitaux propres recyclables	0	0	na
Décotes sur crédits restructurés	0	0	na
Pertes sur engagements par signature	0	0	na
Autres pertes	0	0	na
Autres produits	0	0	na
Coût du risque	-225	-319	42,0%

Source : Groupe BMCI

Le coût du risque du Groupe BMCI a enregistré une hausse de 94 MMAD entre fin juin 2021 et fin juin 2022. Cette hausse s'explique par les effets combinés ci-dessous :

- Baisse du coût du risque avéré de -81,9 MMAD qui s'explique essentiellement par la baisse de la charge nette de - 99 MMAD sur les instruments de dettes comptabilisées au coût amorti (Bucket 3) liée à un ralentissement des déclassements Corporate et la maîtrise des déclassements Retail.
- Hausse du coût du risque Bucket 1 et 2 de +109 MMAD suite à:
 - La hausse des pertes attendues des instruments de dettes comptabilisés au coût amorti (Bucket 1) avec une dotation nette de 94 MMAD en juin 2022 contre une reprise nette de +21 MMAD en juin 2021. Cette évolution à la hausse des provisions est liée essentiellement à la progression du volume d'activité.
 - La baisse des pertes attendues sur les instruments de dettes comptabilisées au coût amorti (Bucket 2) qui s'explique par l'amélioration de la qualité de risque de certaines contreparties qui a engendré des transferts de créances du Bucket2 vers le bucket1.
- Hausse de la provision pour risques et charges de +67,3 MMAD passant de +21,6 MMAD en 2021 à - 45,7 MMAD en 2022.

Evolution du taux de couverture et contentieux entre fin juin 2021 et fin juin 2022

L'évolution du taux de couverture et contentieux du Groupe BMCI entre fin juin 2021 et fin juin 2022 se présente comme suit :

En MMAD	juin-21	juin-22	Var
Encours brut des créances sur la clientèle	60 235	62 026	2,97%
Encours net des créances sur la clientèle*	52 757	54 423	3,16%
Créances en souffrance brutes (S3)**	8 499	8 502	0,04%
Cumul des provisions sur créances en souffrance (S3)	6 106	6 295	3,09%
Coût du risque lié au crédit	-257	-277	7,97%
Taux de contentieux (1)	14,1%	13,7%	-0,4 pts
Taux de couverture (2)	71,9%	74,0%	2,2 pts
Coût du risque en % (3)	0,5%	0,5%	0 pts

Source : Groupe BMCI

* Montant net à la fin de l'exercice

** S3 (Stage3) : Pertes de crédit attendues à maturité pour les actifs financiers dépréciés ou en défaut

(1) : Créances en souffrance / Encours brut des créances sur la clientèle

(2) : Cumul de provisions sur créances en souffrance / créances en souffrance

(3) : -Coût du risque / Encours net des créances sur la clientèle

Revue analytique juin 2021 – juin 2022

En juin 2022, le taux de contentieux s'élève à 13,7%, en baisse de 0,4 pts par rapport à fin juin 2021.

Le coût du risque lié au crédit du Groupe BMCI en quasi-stagnation affiche 277 MMAD en juin 2022.

Le taux de couverture a augmenté de 2,2 points pour s'établir à 74%, impacté par une hausse des créances en souffrance inférieure à celle du cumul des provisions sur créances en souffrance (+0,04% Vs +3,09%).

6.4.5.5 Résultat d'exploitation

L'évolution du Résultat Brut d'exploitation entre juin 2021 et juin 2022 se détaille comme suit :

En MMAD	juin-21	juin-22	Var
Résultat brut d'exploitation	544	471	-13,4%
Coût du Risque	-225	-319	42,0%
Résultat d'exploitation	319	152	-52,4%

Source : Groupe BMCI

Le résultat d'exploitation semestriel se déprécie de 52,4% à cause d'une hausse du coût du risque de 42% combiné à une baisse du Résultat Brut d'exploitation de 13,4%.

6.4.5.6 Résultat net

L'évolution du résultat net – Part du Groupe entre fin juin 2021 et fin juin 2022 se détaille comme suit :

En MMAD	juin-21	juin-22	Var
Résultat d'exploitation	319	152	-52,4%
Q-P du résultat net des entreprises MEE	4	2	-61,5%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	55	-1	-101,0%
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	0	0	na
Résultat avant impôt	378	153	-59,5%
Impôts sur les résultats	132	89	-32,7%
Résultat net de l'exercice	246	64	-74,0%
Résultat hors groupe	-8	-15	90,6%
Résultat net part du groupe	254	79	-68,8%

Source : Groupe BMCI

Le résultat net s'élève à 64 MMAD au premier semestre 2022, en baisse de 182 MMAD (soit -74%) par rapport à fin juin 2021. Cette baisse se traduit par la baisse du résultat avant impôt de 59,5% en passant de 378 MMAD à fin juin 2021 à 153 MMAD à fin juin 2022, sous les effets :

- Hausse du Produit Net Bancaire de +0,4%
- Hausse des frais de gestion de +78,7 MMAD soit 8,1 %, impactés notamment par les dépenses consenties par la banque sur le plan informatique (Impact facture IT & les frais de maintenance SAB).
- Hausse du coût du risque de +94,4 MMAD soit 42 %, portée essentiellement par un effet "Forward Looking" en dotation en raison d'un contexte économique inflationniste et incertain. En effet, les hypothèses de croissance économiques ont été revues à la baisse depuis le début de l'année 2022 avec la déclaration de la guerre en Ukraine induisant une dégradation globale des probabilités de défaut projetées dans ce scénario et générant une dotation importante.
- Baisse des Gains ou pertes nets sur autres actifs au 30 Juin 2022 -56 MMAD expliquée par la constatation en 2021 de L'opération de création et de cession de l'OPCI "CLEO PIERRE.

Contribution au résultat net par pôle d'activité à fin juin 2021 et à fin juin 2022

Le tableau suivant présente la contribution par pôle d'activité au résultat net du Groupe BMCI entre le 1^{er} semestre 2021 et le 1^{er} semestre 2022 :

En MMAD	juin-21	juin-22	Var
Banque de détail	278	171	-38,4%
Sociétés de financement spécialisées	39	0	-99,2%
Banque offshore	22	3	-85,4%
Société de gestion d'actifs	2	1	-50,9%
Elimination et autres	-96	-112	16,9%
Résultat net	246	64	-74,0%

Source : Groupe BMCI

Revue analytique fin juin 2021 – fin juin 2022

Le résultat net semestriel s'élève à 64 MMAD à fin juin 2022 et affiche une régression de 74% par rapport au premier semestre 2021. Cette baisse est portée principalement par les contributions suivantes :

- La baisse de 107 MMAD du résultat net de la Banque de détail ;
- La baisse de 39 MMAD du résultat net des sociétés de financement spécialisées ;
- La baisse de 19 MMAD du résultat net de la Banque offshore.

6.4.6 Analyse du bilan consolidé du Groupe BMCI

Le bilan actif consolidé en normes IFRS du Groupe BMCI à fin juin 2022 se présente comme suit :

En MMAD	déc-21	juin-22	Var
Valeurs en caisse, BC, TP, SCP	1 582	2 077	31,3%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 400	1 963	40,2%
Instruments dérivés de couverture	-	-	na
Actifs financiers à la juste valeur par KP	3 896	3 253	-16,5%
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-	na
Titres au coût amorti	4 003	4 748	18,6%
Prêts et créances sur les EC et assimilés, au coût amorti	1 534	1 181	-23,0%
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	51 574	54 423	5,5%
Actifs d'impôt exigible	202	31	-84,4%
Actifs d'impôt différé	357	334	-6,6%
Comptes de régularisation et autres actifs	1 136	1 264	11,3%
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-	na
Participations dans des entreprises MEE	12	12	-2,8%
Immeubles de placement	28	27	-3,1%
Immobilisations corporelles	1 266	1 186	-6,3%
Immobilisations incorporelles	532	524	-1,5%
Ecarts d'acquisition	88	88	0,0%
TOTAL ACTIF	67 611	71 112	5,2%

Source : Groupe BMCI

A fin juin 2022, le total bilan consolidé s'est élevé à 71 112 MMAD, en progression de 5,2% par rapport à fin décembre 2021. Cette augmentation est attribuable essentiellement à :

- La hausse de 495 MMAD (soit 31,3%) des valeurs en caisse, Banque centrale et Trésor public en passant de 1 582 MMAD à fin décembre 2021 à 2 077 MMAD à fin juin 2022 ;
- La hausse de 563 MMAD (soit 40,2%) des actifs financiers à la juste valeur par résultat pour s'établir à 1 963 MMAD à fin juin 2022. Ces actifs financiers correspondent principalement à des actifs financiers détenus à des fins de transaction ;
- La hausse de 18,6% des titres au coût amorti pour s'établir à 4 748 MMAD à fin juin 2022 ;
- La hausse de 2 849 MMAD des prêts et créances sur la clientèle en passant de 51 574 MMAD à fin décembre 2021 à 54 423 MMAD à fin juin 2022 ;
- La hausse de 128 MMAD (soit 11,3%) des comptes de régularisation et autres actifs entre fin décembre 2021 et fin juin 2022.

Le bilan passif consolidé en normes IFRS du Groupe BMCI à fin juin 2022 se présente comme suit :

En MMAD	déc-21	juin-22	Var
Banques centrales, TP, SCP	0	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	12	5	-54,0%
Instruments dérivés de couverture	-	-	na
Dettes envers les EC et assimilés	5 153	8 503	65,0%
Dettes envers la clientèle	42 425	41 660	-1,8%
Titres de créance émis	5 972	6 835	14,4%
Ecart de rééval. passif des portefeuilles couverts en taux	-	-	na
Passifs d'impôt courant	31	64	105,6%
Passifs d'impôt différé	218	157	-28,1%
Comptes de régularisation et autres passifs	3 529	3 622	2,6%
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-	na
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-	na
Provisions pour risques et charges	755	777	2,9%
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-	na
Dettes subordonnées	2 262	2 297	1,6%
Capitaux propres	7 255	7 192	-0,9%
Capital et réserves liées	6 542	6 542	0,0%
Réserves consolidées	487	551	13,0%
- Part du groupe	445	509	14,4%
- Part des minoritaires	43	42	-1,7%
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	58	35	-39,4%
Résultat net de l'exercice	167	64	-61,7%
- Part du groupe	194	79	-59,1%
- Part des minoritaires	-	15	-43,7%
TOTAL PASSIF	67 611	71 112	5,2%

Source : Groupe BMCI

La hausse du total bilan de 3.501 MMAD entre fin décembre 2021 et fin juin 2022 s'explique par les principaux effets combinés ci-dessous :

- La hausse de 3 351 MMAD (soit 65%) des dettes envers les établissements de crédit, en passant de 5 153 MMAD à fin décembre 2021 à 8 503 MMAD à fin juin 2022 ;
- La croissance de 14,4% des titres de créance émis pour s'établir à 6 835 MMAD à fin juin 2022 ;
- La baisse de 92 MMAD des comptes de régularisation et autres passifs en passant de 3 529 MMAD à fin décembre 2021 à 3 622 MMAD à fin juin 2022 ;
- Les capitaux propres consolidés du Groupe BMCI s'établissent à 7 192 MMAD à fin juin 2022, en légère baisse de 0,9% par rapport à fin décembre 2021.

6.4.6.1 Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Les actifs financiers à la juste valeur s'établissent à 1 963 MMAD à fin juin 2022. L'évolution de ces actifs se détaille comme suit :

En MMAD	déc-21	juin-22	Var
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 087	1 608	47,9%
<i>Dont Titres cotés</i>	0	0	na
<i>Dont Titres non cotés</i>	1 087	1 608	47,9%
Actions et autres titres à revenu variable	306	344	12,2%
<i>Dont Titres cotés</i>	0	0	na
<i>Dont Titres non cotés</i>	306	344	12,2%
Instrumentés dérivés	7	11	65,4%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 400	1 963	40,2%

Source : Groupe BMCI

Entre fin décembre 2021 et fin juin 2022, les actifs financiers à la juste valeur par résultat ont enregistré une hausse de 40,2% qui s'explique principalement par la hausse de 521 MMAD (soit 47,9%) des obligations et autres titres à revenu fixe.

La hausse de l'encours du portefeuille est due à une augmentation de 50% de la limite accordée par le Groupe BNPP au portefeuille de transaction.

6.4.6.2 Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

Les actifs financiers à la juste valeur (JV) par capitaux propres s'établissent à 3 253 MMAD à fin juin 2022 en baisse de 16,5% par rapport à fin décembre 2021. Ces actifs se détaillent par nature entre fin décembre 2021 et fin juin 2022 comme suit :

En MMAD	déc-21	juin-22	Var
Effets publics et valeurs assimilés	3 896	3 253	-16,5%
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0	na
<i>Dont Titres cotés</i>	0	0	na
<i>Dont Titres non cotés</i>	0	0	na
Actifs financiers à la juste valeur par KP	3 896	3 253	-16,5%

Source : Groupe BMCI

La baisse de 643 MMAD des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres s'explique par la baisse des effets publics et valeurs assimilés du même montant.

6.4.6.3 Titres au coût amorti

Les titres au coût amorti s'élèvent à 4 748 MMAD à fin juin 2022 et se détaillent par nature comme suit :

En MMAD	déc-21	juin-22	Var
États	3 995	4 744	18,7%
Établissements de crédit	9	5	-44,9%
Dépréciations	-1	-1	-48,7%
Titres au coût amorti	4 003	4 748	18,6%

Source : Groupe BMCI

Les titres au coût amorti ont enregistré une hausse de 745 MMAD entre fin décembre 2021 et fin juin 2022. Cette hausse s'explique principalement par la hausse de 18,7% des effets publics et valeurs assimilés.

6.4.6.4 Prêts et créances

Les prêts et créances du Groupe BMCI s'élevaient à 53 109 MMAD à fin décembre 2021 et ont enregistré une hausse de 4,7% pour s'établir à 55 605 MMAD à fin juin 2022. Le détail par nature de ces prêts et créances se présente comme suit :

En MMAD	déc-21	juin-22	Var
Comptes et prêts	138	99	-28,5%
Autres prêts et créances	1 291	975	-24,5%
Créances rattachées	111	112	0,7%
Provisions	- 6	- 4	-25,6%
Prêts et créances envers les EC	1 534	1 181	-23,0%
Créances commerciales	5 202	8 545	64,3%
Autres concours à la clientèle	43 089	43 450	0,8%
Valeurs reçues en pension	2 167	793	-63,4%
Comptes ordinaires débiteurs	2 698	3 388	25,5%
Créances rattachées	117	116	-0,4%
Provisions	- 7 050	- 7 211	2,3%
Opérations avec la clientèle	46 224	49 081	6,2%
Crédit-bail immobilier	1 261	1 204	-4,5%
Crédit-bail mobilier, LOA et opérations assimilées	3 803	3 815	0,3%
Créances rattachées	669	714	6,8%
Provisions	- 382	- 392	2,6%
Opérations de crédit-bail	5 350	5 342	-0,2%
Prêts et créances envers la clientèle	51 574	54 423	5,5%
TOTAL	53 109	55 605	4,7%

Source : Groupe BMCI

La hausse de 4,7% des prêts et créances du Groupe BMCI s'explique par les effets combinés ci-dessous :

- La hausse de 6,2% des opérations avec la clientèle en passant de 46 224 MMAD à fin décembre 2021 à 49 081 MMAD à fin juin 2022. Cette hausse s'explique principalement par : i) la hausse de 64,3% des créances commerciales impactée par la baisse des Valeurs reçues en pension -63,4 % ii) et, la hausse de 689 MMAD des comptes ordinaires débiteurs ;
- Une baisse de 353 MMAD des prêts et créances envers les établissements de crédit entre fin décembre 2021 et fin juin 2022 ;
- La baisse de 0,2% (soit -8 MMAD) des opérations de crédit-bail.

Contribution aux prêts et créances envers les établissements de crédit par pôle d'activité entre fin décembre 2021 et juin 2022

La contribution aux prêts et créances envers les établissements de crédit par pôle d'activité entre fin décembre 2021 et fin juin 2022 se présente comme suit :

En MMAD	déc-21	juin-22
Banque de détail	1 533	1 148
Sociétés de Financement Spécialisées	0	9
Banque offshore	0	22
société de gestion d'actifs	0	2
Autres	1	0
Total Prêts et Créances sur les EC	1 534	1 181

Source : Groupe BMCI

Contribution aux prêts et créances envers la clientèle par pôle d'activité entre fin décembre 2021 et fin juin 2022

La contribution aux prêts et créances envers la clientèle par pôle d'activité entre fin décembre 2021 et fin juin 2022 se présente comme suit :

En MMAD	déc-21	juin-22
Banque de détail	44 787	47 299
Sociétés de Financement Spécialisées	4 057	4 081
Banque offshore	2 715	3 028
société de gestion d'actifs	4	3
Autres	12	12
Total Prêts et Créances sur la clientèle	51 574	54 423

Source : Groupe BMCI

6.4.6.5 Immobilisations

Les immobilisations du Groupe BMCI s'élèvent à 1 710 MMAD à fin juin 2022 et se détaillent comme suit :

En MMAD	déc-21			juin-22		
	VB	∑ Amort	VN	VB	∑ Amort	VN
Terrains et Constructions	1 228	224	1 004	1 212	272	940
Equip. mobiliers et installations	684	541	144	686	554	133
Autres immobilisations	653	534	119	652	539	113
Total immobilisations corporelles	2 565	1 299	1 266	2 550	1 364	1 186
Logiciels informatiques acquis	972	550	422	999	577	422
Autres immobilisation incorporelles	111	0	111	102	0	102
Total immobilisations incorporelles	1 082	550	532	1 102	577	524
TOTAL	3 647	1 849	1 798	3 652	1 941	1 710

Source : Groupe BMCI

Les immobilisations nettes s'établissent à 1 710 MMAD à fin juin 2022, en baisse de 88 MMAD par rapport à fin décembre 2021. Cette baisse s'explique par les effets cumulés suivants :

- La hausse de 92 MMAD du cumul des amortissements sur immobilisations ;
- La hausse de 4 MMAD des immobilisations incorporelles et corporelles brutes.

6.4.6.6 Dettes envers les établissements de crédit et assimilés

Le détail des dettes envers les établissements de crédit se détaillent par nature entre fin décembre 2021 et fin juin 2022 comme suit :

En MMAD	déc-21	juin-22	Var
Comptes et emprunts	4 928	8 025	62,8%
Valeurs données en pension	193	441	127,9%
Total en principal	5 122	8 466	65,3%
Dettes rattachées	31	37	21,1%
Total Dettes envers les EC	5 153	8 503	65,0%

Source : Groupe BMCI

Les dettes envers les établissements de crédit ont enregistré une hausse de 3 351 MMAD qui s'explique principalement par les effets combinés suivants :

- La hausse de 62,8% des comptes et emprunts en passant de 4 928 MMAD à fin décembre 2021 à 8 025 à fin juin 2022 ;
- La hausse de 247 MMAD des valeurs données en pension sur la même période ;

6.4.6.7 Dettes envers la clientèle

Au 30 juin 2022, les dettes envers la clientèle s'établissent à 41 660 MMAD, en baisse de 1,8% par rapport à fin décembre 2021. L'évolution des dettes envers la clientèle se détaille comme suit :

En MMAD	déc-21	juin-22	Var
Comptes ordinaires créditeurs	31 581	31 562	-0,1%
Comptes d'épargne	6 814	6 521	-4,3%
Autres dettes envers la clientèle	4 017	3 563	-11,3%
Valeurs données en pension	-	-	na
Dettes rattachées	13	15	19,6%
Dettes envers la clientèle	42 425	41 660	-1,8%

Source : Groupe BMCI

La baisse de 1,8% des dettes envers la clientèle s'explique par les principaux effets suivants :

- La baisse de 4,3% des comptes d'épargne sur la même période ;
- La baisse de 11,3% des autres dettes envers la clientèle en passant de 4 017 MMAD à fin décembre 2021 à 3 563 MMAD à fin juin 2022 ;

Cette baisse s'explique Principalement par les effets cumulés suivants :

- La baisse des Dépôts réglementés -133 MMAD entre Décembre 2021 et juin 2022
- La baisse des dettes diverses en instance (notamment les virements des clients à la DGI dans l'attente de paiement et les chèques de banque en instance de dénouement) de -389 MMAD entre Décembre 2021 et juin 2022
- La Hausse des Comptes d'affacturage de +117 MMAD à fin juin 2022

6.4.6.8 Titres de créance émis

Les titres de créance émis s'élèvent à 5 972 MMAD à fin décembre 2021 contre 6 835 MMAD à fin juin 2022, soit une hausse de 14,4% entre les deux périodes.

Cette hausse est expliquée par le recourt important vers les émissions de CD BMCI courant l'année afin de couvrir le besoin en liquidité ainsi que le besoin pour le pilotage du Ratio LCR (Liquidity Coverage Ratio).

6.4.6.9 Dettes subordonnées

Les dettes subordonnées s'élèvent à 2 297 MMAD à fin juin 2022, en légère hausse de 1,6% par rapport à fin décembre 2021.

6.4.6.10 Capitaux propres consolidés

Les capitaux propres consolidés du Groupe BMCI s'établissent à 7 192 MMAD à fin juin 2022, en légère baisse de 0,9% par rapport à fin décembre 2021, impactés par (i) la Hausse des réserves consolidées de 63 MMAD à 550 MMAD à fin juin 2022 contre 487 MMAD à fin décembre 2021 et (ii) la baisse du résultat net part du groupe de 115 MMAD (soit -59,1%) à 79 MMAD à fin juin 2022 contre 194 MMAD à fin décembre 2021.

L'évolution des capitaux propres entre fin décembre 2021 et fin juin 2022 se détaille comme suit :

En MMAD	déc-21	juin-22	Var
Capital et réserves liées	6 542	6 542	0,0%
Réserves consolidées	487	551	13,0%
- Part du groupe	445	509	14,4%
- Part des minoritaires	43	42	-1,7%
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	58	35	-39,4%
Résultat net de l'exercice	167	64	-61,7%
- Part du groupe	194	79	-59,1%
- Part des minoritaires	27	15	-43,7%
Capitaux propres consolidés	7 255	7 192	-0,9%

Source : Groupe BMCI

Contribution par secteur opérationnel aux capitaux propres du Groupe BMCI

La contribution par secteur opérationnel aux capitaux propres du Groupe BMCI entre fin décembre 2021 et fin juin 2022 se détaille comme suit :

En MMAD	déc-21	juin-22	Var
Banque de détail	7 108	7 215	1,51%
Sociétés de financement spécialisées	177	42	-76,42%
Banque Offshore	10	4	-140,93%
Société de gestion d'actifs	13	5	-60,78%
Autres	53	66	24,52%
Total Capitaux propres	7 255	7 192	-0,86%

Source : Groupe BMCI

A fin juin 2022, les capitaux propres du Groupe BMCI sont essentiellement constitués des capitaux propres de la banque de détail.

6.4.7 Tableau de variation des capitaux propres au 30 juin 2022

En MMAD	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains/ pertes latents ou différés	KP part Groupe	Intérêts mino.	Total
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2020	1 328	5 214	-	1 015	65	7 622	30	7 652
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Paievements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	571	-	571	0	571
Autres	-	-	-	0	-	0	12	13
Résultat au 31 Déc 2021	-	-	-	194	-	194	27	167
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	7	7	-	7
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	1	-	1	-	1
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	1	7	6	-	6
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 Déc 2021	1 328	5 214	-	639	58	7 239	15	7 255
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
Elimination des Réévaluations sur titres AFS reclassés en Titres au coût amorti	-	-	-	-	-	-	-	-
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2021 corrigés	1 328	5 214	-	639	58	7 239	15	7 255
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Paievements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	133	-	133	6	139
Autres	-	-	-	0	-	0	32	32
Résultat au 30 Juin 2022	-	-	-	79	-	79	15	64
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	23	23	-	23
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	2	-	2	-	2
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	2	23	21	-	21
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 30 Juin 2022	1 328	5 214	-	588	35	7 165	26	7 192

Les capitaux propres consolidés du Groupe BMCI ont enregistré une baisse de 63 MMAD entre fin décembre 2021 et le 30 juin 2022 pour s'établir à 7 192 MMAD. Cette baisse est expliquée principalement par la hausse des réserves consolidée du groupe de 14,4%, passant de 445 MMAD à 509 MMAD à fin juin 2022, le résultat net du groupe est en baisse de 59 % et s'élève à 79 MMAD à fin Juin 2022 contre 194 à fin Décembre 2021.

6.4.8 Tableau des flux de trésorerie semestriels

Le tableau de flux de trésorerie du Groupe BMCI entre fin juin 2021 et fin juin 2022 se présente comme suit :

En MMAD	30-juin-21	30-juin-22	Var
Résultat avant impôts	378	153	-59,5%
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	120	113	-5,7%
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	225	348	54,8%
+/- Dotations nettes aux provisions	-75	22	>100%
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	4	2	-61,5%
+/- Autres mouvements	-5	-24	>100%
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	269	461	71,5%
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-465	4 642	>100%
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-2 566	-3 916	52,6%
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	2 605	154	-94,1%
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	608	-36	<-100%
- Impôts versés	-227	90	>100%
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-46	935	<-100%
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	601	1 548	>100%
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-6	-1	-80,7%
+/- Flux liés aux immeubles de placement	1	1	1,0%
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	101	-25	<-100%
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	95	-25	<-100%
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-571	-133	-76,7%
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	36	36	-1,8%
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-535	-97	-81,8%
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	162	1 426	>100%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	-731	-1 851	>100%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 172	1 582	35,0%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-1 903	-3 433	80,4%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	-569	-425	-25,3%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 218	2 077	70,6%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-1 787	-2 502	40,1%
Variation de la trésorerie nette	162	1 426	>100%

Source : Groupe BMCI

Revue analytique juin 2021 - juin2022

- Activités opérationnelles

Les flux générés par l'activité opérationnelle s'élèvent à 1 548 MMAD à fin juin 2022, en hausse de 947 MMAD par rapport au premier semestre 2021. Ceci s'explique par les effets combinés ci-dessous :

- La hausse de 5 107 MMAD des flux liés aux opérations avec les établissements de crédit ; passant de -464 MMAD à fin Juin 2021 à 4 642 MMAD à fin Juin 2022 en lien avec la hausse des emprunts de trésorerie à terme auprès des établissements de crédit et assimilés ;
- La baisse de 1 350 MMAD des flux liés aux opérations avec la clientèle ;
- La baisse de 2 450 MMAD des flux liés aux autres opérations affectant les actifs et passifs financiers du Groupe BMCI.
- La hausse de 980 MMAD des actifs /passifs provenant des activités opérationnelles.

- Activités d'investissement

Les flux liés à l'activité d'investissement s'établissent à - 25 MMAD à fin juin 2022, en baisse de 121 MMAD par rapport à la fin du 1er semestre 2021. Cette diminution est liée principalement à la baisse des flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles pour 126 MMAD, impactée par l'opération exceptionnelle de création et de cession de l'OPCI "CLEO PIERRE SPI-RFA" en 2021

- Opérations de financement

Les flux liés aux opérations de financement présentent un solde négatif de 97 MMAD à fin juin 2022, affichant ainsi une amélioration de 438 MMAD par rapport à fin juin 2021. Cette amélioration s'explique principalement par la hausse des flux de trésorerie provenant et à destination des actionnaires de 438 MMAD. En raison d'une baisse de la distribution des dividendes en 2022 en passant de 571 MMAD en 2021 à 133 MMAD.

Ainsi, la variation de la trésorerie nette a enregistré une hausse de 1 264 MMAD entre les premiers semestres 2021 et 2022 pour s'établir à 1 426 MMAD, permettant ainsi à la trésorerie et équivalents de trésorerie de progresser à 144 MMAD à la clôture du semestre en 2022.

6.4.9 Rentabilité semestrielle des actifs et capitaux propres

La rentabilité des capitaux propres et des actifs du Groupe BMCI entre fin juin 2021 et fin juin 2022 se récapitule comme suit :

En MMAD	juin-21	juin-22	Var
Résultat net semestriel (1)	246	64	2,03%
Total actif (2)	68 477	71 112	5,23%
Capitaux propres	7 328	7 192	2,34%
Capitaux propres - Résultat net (3)	7 082	7 113	2,36%
ROA (Return on Assets) (1) / (2) x 2⁴⁰	0,72%	0,18%	-0,54 pts
ROE (Return On Equity) (1) / (3) x 2	6,94%	1,80%	-5,14 pts

Source : Groupe BMCI

Revue analytique 30 juin 2021 – 30 juin 2022

Entre fin juin 2021 et fin juin 2022, le ROA semestriel annualisé a baissé de 0,54 points pour s'établir à 0,18%. Cette baisse s'explique par l'augmentation plus significative des capitaux propres retraités du résultat net par rapport à l'augmentation du résultat net entre les deux périodes.

Le ROE semestriel annualisé a suivi la même tendance que le ROA entre fin juin 2021 et fin juin 2022 et s'établit à 1,80%.

⁴⁰ Ratio annualisé

6.4.10 Solvabilité et adéquation des fonds propres

Le Groupe BMCI dispose d'une assise financière lui permettant de faire face à l'ensemble de ses engagements, comme en atteste les ratios de solvabilité dégagés aux premiers semestres 2021 et 2022.

Evolution des principaux ratios réglementaires sur la période juin 2021 – juin 2022

- Sur base sociale semestrielle

En MMAD (Base Individuelle)	juin-21	juin-22
Fonds propres de base de catégorie 1 (CET 1)	6 595	6 838
Fonds propres de catégorie 1	6 595	6 838
Total Fonds Propres ⁴¹	8 556	8 632
Actifs pondérés	55 613	59 296
<i>Ratio de fonds propres CET1</i>	<i>11,86%</i>	<i>11,53%</i>
<i>Ratio de fonds propres T1</i>	<i>11,86%</i>	<i>11,53%</i>
<i>Ratio de fonds propres Total</i>	<i>15,38%</i>	<i>14,56%</i>

Source : Groupe BMCI

Le ratio de solvabilité de la Banque, traduisant sa capacité à faire face à l'ensemble de ses engagements par le biais de ses fonds propres, demeure supérieur à la norme réglementaire fixée à 12%. Il ressort à 14,56% au 30 juin 2022.

Pour sa part, le Tier 1 ressort à 11,53% au 1^{er} semestre 2022 contre 11,86% au 1^{er} semestre 2021 (vs. une exigence réglementaire de 9%).

A noter que (i) le montant des fonds propres de base doit, à tout moment, être au moins égal à 8% des risques pondérés; (ii) le montant des fonds propres de catégorie 1 doit, à tout moment, être au moins égal à 9% des risques pondérés et (iii) que le montant des fonds propres de catégorie 1 et 2 doit, à tout moment être au moins égal à 12% des risques pondérés.

- Sur base consolidée semestrielle

En MMAD (Base Consolidée)	juin-21	juin-22
Fonds propres de base de catégorie 1 (CET 1)	6 370	6 423
Fonds propres de catégorie 1	6 370	6 423
Total Fonds Propres	8 068	7 952
Actifs pondérés	59 428	60 957
<i>Ratio de fonds propres CET1</i>	<i>10,72%</i>	<i>10,54%</i>
<i>Ratio de fonds propres T1</i>	<i>10,72%</i>	<i>10,54%</i>
<i>Ratio de fonds propres Total</i>	<i>13,58%</i>	<i>13,04%</i>

Source : Groupe BMCI

Le ratio de solvabilité semestriel sur base consolidé affiche un niveau de solvabilité traduisant une capacité plus importante à faire face aux engagements via les fonds propres du Groupe. Le ratio CET, le ratio Tier1 et le ratio des fonds propres s'établissent respectivement à 10,54% pour les deux premiers ratios et 13,04% à fin juin 2022.

⁴¹ Les fonds propres retenus dans le cadre du calcul des ratios réglementaires intègrent des retraitements, et ce conformément à la circulaire n°14/G/2013 de BAM.

Projections des indicateurs prudentiels au 31/12/2022 & 31/12/2023 :

Les projections du ratio de solvabilité sur base individuelle et consolidée tiennent compte d'une hypothèse d'un AT1 de 750 MMAD à partir de 2022 et une distribution de la totalité du résultat net pour 2022 et 2023 :

- Sur base sociale semestrielle

En MMAD (Base Individuelle)	déc-22	juin-23	déc-23
Fonds propres de base de catégorie 1 (CET 1)	6 661 562	6 667 850	6 646 541
Fonds propres de catégorie 1	7 411 562	7 417 850	7 396 541
Total Fonds Propres[1]	9 223 463	9 232 418	9 019 308
Actifs pondérés	57 588 125	57 869 847	58 123 499
<i>Ratio de fonds propres CET1</i>	<i>11,57%</i>	<i>11,52%</i>	<i>11,44%</i>
<i>Ratio de fonds propres T1</i>	<i>12,87%</i>	<i>12,82%</i>	<i>12,73%</i>
<i>Ratio de fonds propres Total</i>	<i>16,02%</i>	<i>15,95%</i>	<i>15,52%</i>

- Sur base consolidée semestrielle

En MMAD (Base Consolidée)	déc-22	juin-23	déc-23
Fonds propres de base de catégorie 1 (CET 1)	6 218 376	6 163 321	6 115 390
Fonds propres de catégorie 1	6 968 376	6 913 321	6 865 390
Total Fonds Propres	8 510 168	8 455 470	8 208 638
Actifs pondérés	61 572 996	61 863 777	62 086 374
<i>Ratio de fonds propres CET1</i>	<i>10,10%</i>	<i>9,96%</i>	<i>9,85%</i>
<i>Ratio de fonds propres T1</i>	<i>11,32%</i>	<i>11,18%</i>	<i>11,06%</i>
<i>Ratio de fonds propres Total</i>	<i>13,82%</i>	<i>13,67%</i>	<i>13,22%</i>

6.4.11 Analyse de la situation intermédiaire consolidée à fin Septembre 2022 (Chiffres non audités)

a. Compte de Résultat IFRS au 30 09 2022 (En milliers de DH)

Compte de résultat IFRS consolidé	30/09/2022	30/09/2021
Intérêts et produits assimilés	2 253 321	2 218 189
Intérêts et charges assimilés	530 611	484 583
MARGE D' INTERÊT	1 722 710	1 733 606
Commissions perçues	405 742	391 115
Commissions servies	49 179	57 537
MARGE SUR COMMISSIONS	356 563	333 578
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette		
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente		
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	248 656	231 474
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	246 641	257 388
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	2 015	25 914
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	- 3 521	2 529
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables - -	- 3 521	2 529
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Produits nets des activités d'assurance		
RESULTAT DES OPERATIONS S DE MARCHES	245 135	234 003
Produits des autres activités	34 412	73 078
Charges des autres activités	94 151	130 963
RESULTAT DES AUTRES ACTIVITES	- 59 739	- 57 885
PRODUIT NET BANCAIRE	2 264 670	2 243 303
Charges générales d'exploitation	1 404 615	1 350 967
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	180 720	179 894
Frais de gestion	1 585 335	1 530 861
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	679 335	712 441
Coût du risque	411 732	432 111
RESULTAT D'EXPLOITATION	267 603	280 330
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	5 260	5 452
Gains ou pertes nets sur autres actifs	- 4 906	55 053
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		
RESULTAT AVANT IMPÔTS	267 957	340 835
Impôts sur les bénéfices	167 519	152 359
RESULTAT NET	100 438	188 476
Résultat hors groupe	- 20 574	- 20 852
RESULTAT NET PART DU GROUPE	121 012	209 329
Résultat par action (en dirham)	9	16
Résultat dilué par action (en dirham)		

PRODUIT NET BANCAIRE (EN MMDH)

Le Groupe BMCI a réalisé un Produit Net Bancaire Consolidé de 2,26 milliards de dirhams à fin septembre 2022 en hausse de 1% par rapport à fin septembre 2021, essentiellement du fait de la hausse de la marge sur commissions et du résultat des opérations de marché respectivement de +6,9% et +4,8% avec une baisse de -0,6% au niveau de la marge d'intérêts.

FRAIS DE GESTION CONSOLIDÉS (EN MMDH)

À fin septembre 2022, les Frais de Gestion Consolidés s'élèvent à 1,59 milliard de dirhams. Par ailleurs, le Coefficient d'Exploitation Consolidé s'affiche à 70% à fin septembre 2022 suite aux dépenses consenties par la banque notamment sur le plan informatique.

RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION (EN MDH)

Le Résultat Brut d'Exploitation Consolidé s'établit à 679 millions de dirhams à fin septembre 2022, soit une baisse de 4,6% par rapport à fin septembre 2021.

COÛT DU RISQUE CONSOLIDÉ (EN MDH)

Le Coût du Risque Consolidé a enregistré une baisse de 4,7% à fin septembre 2022 par rapport à fin septembre 2021. Le taux de couverture des créances par les provisions des comptes sociaux s'établit à 82,5%.

RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (EN MDH)

Le Groupe BMCI affiche un Résultat Avant Impôts Consolidé de 268 millions de dirhams à fin septembre 2022, soit une baisse de 21,4% par rapport à fin septembre 2021.

RÉSULTAT NET (EN MDH)

Le Résultat Net Consolidé s'est établi à 100 millions de dirhams à fin septembre 2022, soit une baisse de 46,7% par rapport à fin septembre 2021.

b. Actif consolidé au 30 09 2022 (En milliers de DH)

ACTIF IFRS	30/09/2022	31/12/2021
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 247 864	1 582 393
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 928 256	1 400 473
Actifs financiers détenus à des fins de transactions	1 570 708	1 094 044
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	357 549	306 429
Instruments dérivés de couverture		
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3 253 507	3 896 112
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	3 253 507	3 896 112
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		
Actifs financiers disponibles à la vente		
Titres au coût amorti	4 979 710	4 002 675
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés, au coût amorti	1 214 240	1 534 478
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	55 688 707	51 574 143
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		
Placements des activités d'assurance		
Actifs d'impôt exigible	37 552	201 756
Actifs d'impôt différé	348 480	357 383
Comptes de régularisation et autres actifs	1 669 874	1 135 560
Actifs non courants destinés à être cédés		
Participations dans des entreprises mises en équivalence	15 477	12 132
Immeubles de placement	26 260	27 569
Immobilisations corporelles	1 201 480	1 266 200
Immobilisations incorporelles	517 853	532 157
Ecart d'acquisition	87 720	87 720
TOTAL ACTIF IFRS	72 216 981	67 610 751

c. Passif consolidé au 30 09 2022 (En milliers de DH)

PASSIF IFRS	30/09/2022	31/12/2021
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1	1
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	21 845	11 790
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	21 845	11 790
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	9 738 589	5 152 651
Dettes envers la clientèle	41 698 452	42 425 175
Titres de créance émis	6 514 418	5 971 770
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôt courant	76 584	31 083
Passifs d'impôt différé	177 542	217 601
Comptes de régularisation et autres passifs	3 706 494	3 529 424
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Provisions techniques des contrats d'assurance		
Provisions pour risques et charges	784 567	754 897
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	2 294 085	2 261 804
Capital et réserves liées	6 541 881	6 541 881
Réserves consolidées	551 731	487 487
- Part du groupe	509 903	444 942
- Part des minoritaires	41 829	42 545
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	10 352	58 388
Résultat net de l'exercice	100 438	166 798
- Part du groupe	121 012	194 109
- Part des minoritaires	- 20 574	- 27 311
TOTAL PASSIF IFRS	72 216 981	67 610 751
Capitaux propres	7 204 403	7 254 555
. Part du groupe	7 183 148	7 239 321
. Part des intérêts minoritaires	21 255	15 234

CRÉDITS PAR CAISSE À LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

Les Crédits par Caisse à la Clientèle Consolidés ont atteint 55,7 milliards de dirhams à fin septembre 2022 contre 51,6 milliards de dirhams au 31 décembre 2021, soit une hausse de 8%.

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

Les Dépôts de la Clientèle Consolidés ont enregistré une baisse de 1,7%, pour atteindre 41,7 milliards de dirhams à fin septembre 2022 contre 42,4 milliards de dirhams au 31 décembre 2021. Les ressources non rémunérées représentent 78% à fin septembre 2022.

7. Perspectives du Groupe BMCI

Orientations stratégiques du Groupe BMCI

Dans un marché bancaire en pleine mutation, la BMCI place, aujourd'hui plus que jamais, le client au cœur de ses préoccupations en se mobilisant pour la mise en œuvre d'un vaste chantier de transformation de la banque, qui couvre tous les aspects (Stratégie, efficacité opérationnelle, refonte IT et capital humain).

Ainsi et dans la continuité des chantiers lancés pour atteindre sa vision stratégique, BMCI a lancé en 2021 son programme stratégique Twenty4Change couvrant la période 2021 à 2024 dans l'objectif de redynamiser son activité commerciale, revoir son positionnement et adapter son modèle opérationnel.

Dans ce contexte, la vision de la banque est de devenir la référence au Maroc pour les clients recherchant des prestations à forte valeur ajoutée, qui met à leur service, l'expertise, l'exigence de qualité et de l'Engagement du Groupe BNP Paribas. Dans cette optique, la BMCI s'est fixée des objectifs visant, entre autres, à faire progresser son PNB à un rythme plus important que celui du marché, à faire progresser son NPS^[26] en vue de faire partie des trois premières banques de la place en terme de satisfaction clients et à améliorer son mode de fonctionnement.

Ainsi, le Plan Stratégique Twenty4Change couvre plusieurs dimensions :

7.1.1 Le développement commercial

Le développement commercial se concentre sur les segments à fort potentiel, la valorisation du savoir-faire, l'expertise et l'Engagement du groupe pour générer un produit net bancaire additionnel que ce soit sur le Retail ou sur le Corporate.

1.1. Retail Banking

Sur l'activité du Retail Banking, le Groupe BMCI actionne 3 grands leviers en l'occurrence :

1. Recentrage de sa démarche vers la clientèle à fort potentiel et favoriser le *Self-Care* pour les autres segments de clientèle ;
2. Appui sur les expertises du Groupe BNP Paribas pour proposer une offre plus adaptée aux besoins des clients et les accompagner ;
3. Adaptation du modèle de distribution afin d'offrir une véritable expertise et une nouvelle expérience tant sur leurs parcours que sur l'identité visuelle de nos agences.

1.2. Corporate Banking

Sur l'activité du Corporate Banking, le Groupe BMCI structure son action autour de 4 grands leviers:

1. Exploitation du modèle One Bank, en mettant à profit l'expertise et le support d'International Retail Banking, au service de la franchise Maroc (coordination avec les pilotes, harmonisation des processus, principe de reliance, lien avec les risques, etc.) ;
2. Exploitation des synergies Corporate & Investment Banking (CIB) et Capital Markets, en favorisant de nouveaux modes de collaboration et de gouvernance ;
3. Une vision commune avec RISK dans l'approche des clients stratégiques, notamment les multinationales ;
4. Le développement d'une offre innovante, participant à l'amélioration du Net Promoter Score (NPS) et des commissions.

Chaque plan commercial, aussi bien Retail que Corporate, comporte un volet Positive Banking afin de construire le leadership de la banque sur l'Engagement en accompagnant les clients dans l'intégration des enjeux de développement durable dans leur quotidien.

^[26] Indicateur de mesure de la satisfaction client.

7.1.2 Optimisation des processus de bout en bout

Le Plan Stratégique Twenty4Change est également l'occasion d'engager un vaste chantier d'optimisation des processus de bout en bout. Ceci débutera par les processus identifiés comme les moins performants ou et les plus critiques pour une expérience client de qualité.

7.1.3 Optimisation des coûts de fonctionnement

Le Plan Stratégique Twenty4Change nourrit l'ambition d'améliorer la maîtrise des coûts et risques en reposant sur plusieurs grands chantiers :

1. La conduite d'un programme de robotisation (RPA) en déployant de nouvelles initiatives d'automatisation permettant des gains de productivité et une fiabilisation des processus ;
2. La promotion du Smart-Working et mise en place d'un environnement Flex-Office ;
3. La refonte du modèle relationnel en établissant le meilleur mix entre la présence physique via le réseau d'agences et la digitalisation des parcours clients.

Par ailleurs, certaines initiatives instruites en parallèle à cette phase devraient également conduire à des synergies de coûts et seront pilotées dans le cadre de la gouvernance du Plan Stratégique Twenty4Change à l'instar de la revue de la gouvernance de la Direction des Systèmes d'Information de la Région Afrique (DSI RA) qui devrait conduire à une meilleure optimisation des coûts informatiques.

7.1.4 Maîtrise des risques

La revue des processus de bout en bout permise par la refonte du système d'information, accompagnée de la revue des procédures, permettra de réduire le risque opérationnel. Parallèlement le contrôle du risque de crédit sera amélioré par la mise en place et/ou la revue des indicateurs dans toutes les lignes de métiers. La revue de la stratégie de recouvrement permettra également d'optimiser le coût du risque.

7.1.5 Le déploiement d'un dispositif plus intégré IT, Data, Digital

Partant de la bascule définitive vers SAB, son nouveau Core Banking System, le Groupe BMCI renforcera son dispositif IT, Data et Digital pour sécuriser sa capacité d'exécution. La banque activera 3 grands leviers pour pouvoir notamment atteindre 80% de projets livrés dans le respect des délais, qualité et coûts partagés, le niveau 3 NIST, un fort pourcentage de données référencées et fiabilisées à horizon 2024.

7.1.6 Une organisation plus agile

Une clarification de la gouvernance et une simplification de l'organigramme de la banque partout où elle sera possible devront accompagner l'optimisation des processus pour permettre d'accélérer les circuits de décision commerciaux et internes. Parallèlement, la banque prônera une adoption plus large du mode de travail agile.

7.1.7 L'engagement des collaborateurs

A travers son nouveau Plan Stratégique, le Groupe BMCI ajuste son dispositif de gestion du Capital Humain afin de susciter l'engagement et la mobilisation des collaborateurs pour accompagner la transformation ce qui devrait se traduire par une amélioration des résultats des enquêtes de satisfaction à destination des collaborateurs et une mise sous contrôle du taux de turnover particulièrement chez les Hauts Potentiels.

7.1.8 Amélioration du dispositif de pilotage de la BMCI

En vue de sécuriser l'exécution du Plan Stratégique, le Groupe BMCI a mis en place une entité dédiée au pilotage et à la bonne marche de l'exécution du plan.

Par ailleurs, le Groupe BMCI a engagé un chantier d'adaptation de sa gouvernance à ses enjeux stratégiques avec l'instauration de deux comités rattachés au Directoire (Comité de direction et Comité Commercial). Le plan stratégique vise à capitaliser sur ce premier acquis en révisant la comitologie globale afin de simplifier et de fluidifier le processus de prise de décision.

Enfin, le Groupe BMCI renforcera ses outils de pilotage d'activité via la mise en place d'une comptabilité analytique au service des lignes de métier, permettant le suivi de manière granulaire la performance commerciale.

8. Faits exceptionnels

Bascule du nouveau système d'information :

Le premier lot (Lot 1) du nouveau système d'information a été mis en production suite à la bascule opérée au cours du mois de février 2019. Ce lot 1 porte sur les entrées en relation, la modification de tiers et la révision, la souscription ainsi que la modification des comptes et explicite les apports du nouveau système d'information sur chacun de ces périmètres.

L'année 2020 a été marquée par la migration du périmètre du second lot (Lot 2) du nouveau système d'information. Ce lot a couvert les engagements (crédits, autorisations, engagements par signature), la souscription des produits et les dépôts à terme.

La banque a mis en production le lot 3 à partir du 23 août 2021.

La BMCI a constitué une provision de 69 MMAD, pour couvrir les suspens liés à la bascule du nouveau système d'information. Les suspens constatés concernent les décalages de traitement IT entre l'ancien et le nouveau système d'information au 31 décembre 2020.

À l'issue des travaux d'investigation et d'apurement, la provision a fait l'objet d'une reprise en 2021 (devenue sans objet).

La BMCI continuera à appliquer le principe de prudence. La provision pourrait être maintenue pour couvrir les suspens éventuels liés au basculement du lot 3 avant de procéder à leur reprise après la stabilisation du nouveau SI.

Epidémie du Covid-19 :

Au regard de la situation liée au COVID-19, le groupe BMCI s'est pleinement mobilisé pour ses clients et la société marocaine, dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène, afin d'assurer la continuité de ses activités et de garantir le meilleur accompagnement pour ses clients et l'ensemble des citoyens. Les actions du groupe BMCI se sont articulées autour des axes suivants:

Continuité des activités bancaires :

Malgré le contexte de crise sanitaire actuelle et afin de garantir à ses clients une continuité de service habituelle, la BMCI a mis en place un Plan de Continuité d'Activité :

- ✓ Mise en place d'une gouvernance de crise à tous les niveaux, intégrant les modalités des mesures de confinement ;
- ✓ Organisation rapide et agile ;
- ✓ Maintien de l'activité des différents canaux de banque à distance ;
- ✓ Continuité de la totalité de ses services, à travers la mobilisation de l'ensemble de son réseau et des diverses équipes ;
- ✓ Respect des conditions sanitaires pour l'accueil des clients et des collaborateurs.

Mesures d'accompagnement face à la crise

Le Groupe BMCI, en tant que Banque Citoyenne et Opérateur d'Importance Vitale (OIV), a également mis en place un ensemble de mesures commerciales :

- ✓ Possibilité de report des échéances de crédits (crédit à la consommation, crédit immobilier, CMT et Leasing) du mois de mars jusqu'au mois de juin 2020. La BMCI a accordé le report de plus de 39 000⁴² demandes.
- ✓ Mise à disposition du paiement des charges (salaires, fournisseurs, etc.) de façon dématérialisée et sécurisée via E-Banking pour les clients Entreprises (gratuité des nouveaux abonnements jusqu'au 30/06/2020).
- ✓ Possibilité de bénéficier d'un découvert de trésorerie exceptionnel à un taux préférentiel adossé à la garantie Damane Oxygène de la CCG, pour les clients TPE et PME.
- ✓ Distribution des aides versées par l'État Marocain pour percevoir l'indemnité CNSS ou pour les bénéficiaires du RAMED et non bénéficiaires du RAMED.

⁴² Au 15/05/2020

Engagement citoyen

Le Groupe BMCI se tient prêt à soutenir la vie économique et à faciliter la reprise de l'activité. Ainsi, plusieurs mesures citoyennes ont été mises en place :

- ✓ Don au Fonds Spécial pour la Gestion de la pandémie du Coronavirus, créé sur Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, à hauteur de 85 Millions de dirhams.
- ✓ Annulation du dividende ordinaire et exceptionnel au titre de l'exercice 2019 pour conserver les fonds propres de la banque et faciliter l'accès aux crédits dans ces circonstances exceptionnelles.

La Fondation BMCI a également soutenu plusieurs associations :

- ✓ Don de 250 000 MAD à l'association Jood pour soutenir 250 familles.
- ✓ Don de 250 000 MAD à la Banque Alimentaire pour soutenir 4086 centres sociaux de l'Entraide Nationale.
- ✓ Don de 100 000 MAD à l'association INSAF pour la distribution de 500 colis alimentaires.
- ✓ Don d'ordinateurs à l'association Bidawa+ pour faciliter l'enseignement à distance.
- ✓ Distribution de kits de protection d'une valeur de 200 000 MAD pour le personnel soignant du CHU IBN ROCHD de Casablanca.
- ✓ Soutien, à hauteur de 540 000 MAD, de projets de lutte contre le COVID-19, proposés par des collaborateurs bénévoles d'associations, dans le cadre du projet Help2Help.

Refonte du Système d'Information

La refonte du système d'information combinée au Nouveau Modèle Relationnel (NMR) a menée à une réflexion d'optimisation (fusions, regroupements) d'une centaine d'agences. Aussi et dans le cadre de la refonte précitée, un plan de restructuration est prévu et concernera, entre autres, la formation, la conduite du changement, le redéploiement dans de nouveaux métiers (Digital, Data, ...). Le coût de ce plan est estimé à près d'une centaine de millions de dirhams et sera étudié d'ici 2023.

9. Litiges et affaires contentieuses

A la date d'enregistrement du présent document de référence, la BMCI ne fait l'objet d'aucun litige ou affaires contentieuses susceptible d'affecter de façon significative les résultats, la situation financière ou l'activité de la BMCI.

10. Facteurs de risque

Le Groupe BMCI considère la maîtrise des risques auxquels il est exposé comme un corollaire indispensable afin d'assurer la pérennité de ses activités et le développement continu de sa rentabilité. Aussi, le Groupe BMCI est confronté à une multitude de risques induits par la diversité de ses activités aussi bien au niveau de la banque qu'au niveau de l'ensemble des filiales.

Ainsi, conformément à la réglementation de Bank Al-Maghrib et en s'inspirant des meilleures pratiques internationales (notamment celles de l'actionnaire de référence BNP Paribas), le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe BMCI répond à la réglementation en vigueur, mais permet aussi de se doter d'un dispositif adéquat en termes de suivi et de maîtrise des risques.

Ce dispositif a plus généralement pour objectif la maîtrise optimale des risques auxquels est exposé le Groupe BMCI. Il doit ainsi être compris comme un outil majeur de pilotage pour l'ensemble des acteurs et un instrument indispensable pour assurer la pérennité du Groupe BMCI.

Chaque évolution concernant le dispositif de contrôle interne est validée par le Directoire et par le Conseil de Surveillance. Dans le cadre de ce dispositif :

La Banque est organisée en unités responsables de leur système de contrôle interne. Les responsables définissent, en coordination avec les autres entités de la BMCI, leur dispositif de contrôle interne et veillent à son fonctionnement. Ils ont, chacun à son niveau, le devoir d'un contrôle complet et efficace des activités qui sont placées sous leur responsabilité.

La pratique de délégation est l'un des principes sur lesquels repose le système de contrôle interne. Elle constitue le système de fonctionnement et de décision fondamental de la Banque, en instituant des relais chargés de mettre en œuvre la politique de la Direction Générale. Ces relais doivent s'assurer de l'application stricte de leurs décisions, en contrôlant leurs délégations. Le dispositif de contrôle interne de la BMCI couvre les familles de risques suivantes :

- Le risque de crédit et de contrepartie ;
- Les risques de marché ;
- Le risque de taux et de liquidité ;
- Les risques opérationnels.

Par ailleurs, une fonction « conformité » a été mise en œuvre dans le cadre du pilier 2 de la réglementation Bâle II. Il s'agit d'une structure indépendante directement rattachée au Directoire, chargée du suivi du risque de non-conformité, lequel est défini comme étant le risque d'exposition à un risque de réputation, de perte financière ou de sanction en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires ou des normes et pratiques en vigueur.

Le risque de crédit ou de contrepartie

L'évaluation du risque de crédit résulte de la combinaison de deux paramètres : le risque de défaut de la contrepartie et le risque de perte en cas de défaut de cette contrepartie. Le dispositif de gestion du risque de crédit est fondé sur les deux données suivantes :

- La Note de Contrepartie, qui reflète le risque de défaut de la contrepartie : une Note de Contrepartie, et une seule, est ainsi attribuée à chaque client de la BMCI qui bénéficie d'un crédit, quel que soit la nature de la contrepartie.
- Le Taux de Récupération Global, qui reflète, pour chaque crédit accordé, la récupération espérée, en cas de défaut de la contrepartie. Ces deux données, utilisées à la BMCI depuis plus de cinq ans, sont fondamentales pour suivre, mesurer et gérer de manière fiable le risque de crédit. Elles constituent, en outre, les éléments essentiels à la mise en place de la réglementation Bâle II en méthode avancée.

10.1.1 Gestion du risque de crédit

La gestion du risque de crédit est appréhendée au niveau de la mise en place des autorisations puis au niveau du suivi et du contrôle des utilisations. La décision d'octroi ou le renouvellement des crédits obéit au principe du « double regard ». Ainsi, la prise de décision est réalisée conjointement par la ligne de clientèle et la Direction des

Risques. Le processus comprend une analyse complète du dossier réalisée par le site qui propose les concours puis une étude contradictoire réalisée par la filière risque avant présentation du dossier à un comité de crédit ad hoc.

Le contrôle des utilisations comprend plusieurs niveaux définis chacun par une procédure interne :

- Contrôles de 1^{er} niveau : Ces contrôles sont effectués par les lignes de clientèles et portent sur des Points de Surveillance Fondamentaux (PSF) qui font l'objet de procédures précises. Ainsi, doivent être effectués selon une périodicité et une méthodologie prédéfinie, des contrôles sur six domaines considérés comme sensibles par la Banque : note de contrepartie, garanties reçues et émises, comptes irréguliers, comptes avec incidents et tenue des dossiers engagements.
- Contrôles de 2^{ème} niveau : La Direction des Risques intervient dans le dispositif de contrôle interne en assurant un contrôle de 2^{ème} niveau sur le risque de crédit. La Direction des Risques veille au respect des procédures en matière de gestion du risque de crédit, exerce une surveillance rapprochée de l'utilisation des crédits et assure le suivi de l'évolution du profil de risque de la Banque. D'autres contrôles sont effectués à travers la réalisation d'analyses thématiques, de PSF dédiés et de divers comités de suivi des Risques.
- Contrôles de 3^{ème} niveau : Le contrôle périodique, réalisé par l'Inspection Générale, assure une revue régulière de l'ensemble du portefeuille. Ainsi tout, les Groupes d'exploitation sont périodiquement audités et la qualité du portefeuille analysée. Toutefois, en cas de détérioration de la qualité du risque, l'Inspection Générale assure une présence plus rapprochée.

10.1.2 Gestion du risque de concentration du crédit

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition excessive pouvant engendrer des pertes pour la Banque; les limites sectorielles sont revues périodiquement.

Une analyse trimestrielle est réalisée sur l'évolution de la concentration des engagements afin de prévenir une trop forte exposition sur un segment donné. La mesure et la gestion de ce risque permettent d'appréhender la forme et le niveau du risque de concentration du crédit encouru par type d'exposition (contreparties individuelles ; groupes d'intérêt ; contreparties appartenant au même secteur économique ; contreparties appartenant à la même région géographique ; garants) et de mettre en place des limites pour chaque type d'exposition. Ces limites sont validées et suivies par les instances dirigeantes.

Risques de marché

Le risque de marché se définit comme la vulnérabilité des positions d'un portefeuille de négociation à la variation des paramètres de marché, de la volatilité de ses paramètres et des corrélations entre ces paramètres, autrement dit c'est le niveau de perte pouvant être subi suite au retournement défavorable du marché. Il se subdivise en cinq grandes familles : Risque de taux d'intérêt, Risque de change, Risque sur titre de propriété, Risque sur produit de base, Risque sur produit dérivé.

L'importance et la complexité relative de ces risques nécessitent la mise en place d'un dispositif de pilotage des risques encourus afin de les maintenir à des niveaux tolérables par rapport aux positions de la Banque et se conformer en même temps aux exigences des normes Bâloises.

10.1.3 Principes fondamentaux

Dans l'objectif d'encadrement et de maîtrise des risques de marché, la BMCI a mis en place un dispositif de gestion des risques conforme aux normes Bâloises et aux standards du Groupe BNP Paribas.

Ce dispositif est basé sur plusieurs principes parmi lesquels : Maîtrise et suivi des risques sur les expositions, Développement des activités de marché dans le cadre de comités nouveaux produits avec analyse approfondie des risques engendrés par ces activités, Respect de la réglementation bancaire en matière de gestion prudentielle des risques

Adoption des standards du groupe et des meilleures pratiques en matière de gestion des risques de marché. La gestion du risque de marché au niveau de la BMCI repose sur des axes fondamentaux, permettant d'assurer un contrôle de qualité et une vision globale du risque sur toutes les activités liées au portefeuille de négociation de la Banque. Ces axes sont de l'ordre de trois :

- **Un contrôle de 1er niveau** assuré par les opérateurs du Front qui sont tenus au respect des normes internes du Groupe en matière de trading et de prise de position sur les marchés et aussi en termes de déontologie.
- **Un contrôle de 2^{ème} niveau** matérialisé par le suivi quotidien assuré par la Direction des Risques de Marchés qui veille au respect du dispositif de risque en matière de limites Δ et volume sur les positions de taux, change et liquidité. Des reportings journaliers retraçant les principaux indicateurs de risque sont adressés aux membres du Directoire de la Banque afin de les tenir informés des niveaux de risques et PnL dégagés par l'activité du trading. En plus d'un suivi fonctionnel par l'entité GRM « Group Risk Management » du Groupe BNP Paribas.
- **Un suivi fonctionnel de 3^{ème} niveau** assuré par l'Audit Interne/Inspection Générale. Un monitoring du top management est aussi assuré à travers la fixation de limites de trading pour bien suivre et cadrer l'activité ;
- **Position de change** : Limite en VaR, en volume et par sens ;
- **Position de taux** : Limite en position moyenne par bande d'échéance ;
- **Position obligataire** : Limites-en Δ et en sensibilité par bande d'échéance ;
- **Position sur option** : Limite sur Grecs (Delta – Gamma – Véga). Ces limites sont revues annuellement, soit à la hausse soit à la baisse, par la Direction Générale avec possibilité de révision tous les six mois ou à la demande.

La (Value at Risk) GEAR

La Δ peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements normaux des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un niveau de confiance donné. Le Groupe retient un niveau de confiance de 99% et un horizon de temps d'une journée. Les principaux groupes de facteurs simulés sont :

- Prix d'actions et leurs volatilités implicites ;
- Taux d'intérêts, Titres / Swaps de taux ;
- Matières premières ;
- Cours de change et leurs volatilités implicites...

Les simulations des facteurs de risque sont calculées en utilisant l'approche Monté Carlo qui capte la non-normalité des paramètres de marché aussi bien que l'interdépendance entre les facteurs de marché.

Gestion du risque de change

Le risque de change inhérent à l'activité de trading Book BMCI correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier suite à l'évolution des cours des devises. Il trouve ses principales sources dans la position de change classique de la Banque et dans les options de change. Le monitoring de ce risque est fait à travers deux principaux paramètres : Une limite en GeAR « Gross earning at Risk » (équivalent VaR), des limites en volumes de position de change (Short // Long) et des Limites sur Grecs (Delta – Gamma – Véga) pour les options de change.

Risque de taux et risque obligataire

Le risque de taux correspond au risque de variation de la valeur des positions ou au risque de variation des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêts sur le marché. Il trouve ses principales sources dans les positions de trésorerie et obligataires.

Le risque de taux à la BMCI est géré à travers des limites de positions moyennes par bande d'échéance et une limite globale en équivalent un an (One Year equivalent) pour la Trésorerie. Une limite en GeAR et des limites de sensibilité par bande d'échéance dites PV01 pour l'activité Trading Obligataire.

Système de contrôle et suivi des limites

Le suivi des Utilisations / Limites est réalisé quotidiennement à travers des reportings adressés au Top Management de la banque ainsi qu'à toutes les entités concernées. Ces reportings comprennent les positions de change, les positions sur titres et les positions de taux par devise. Contrôlés en premier lieu par le Directeur des Risques de Marché, ces reportings sont ensuite transmis au Responsable ALM Trésorerie et Capital Markets à la Direction Générale et à la Direction des Risques. Le dépassement d'une limite en volume nécessite l'accord préalable du Président du Directoire et de la Direction des Risques. En revanche, le dépassement d'une limite en terme de Δ sur une position individuelle, dû par exemple à la dépréciation d'une devise, est toléré.

Stress test

En parallèle au dispositif de suivi, des stress tests sur les positions de trésorerie sont réalisés mensuellement depuis 2005. Ils sont effectués selon deux approches :

- Une approche « Mark To Market » qui consiste à calculer l'impact d'un mouvement de taux d'intérêt sur le résultat du portefeuille.
- Une approche "Funding" qui consiste à calculer l'impact, sur le résultat de trésorerie, dû à une crise de liquidité. C'est une approche fondée sur le refinancement O/N du Liquidity Gap.

Risque de taux et de liquidité

La stratégie de gestion du risque global de taux d'intérêt et de liquidité s'articule autour des principaux axes suivants :

- Respecter les ratios réglementaires de liquidité : ratio court terme, ratio de ressources permanentes, réserves Banque Centrale,
- Respecter les ratios de liquidité internes au Groupe BNP Paribas (LCR, NSFR),
- Assurer la liquidité de la BMCI à court terme, et gérer le GAP de liquidité à long terme,
- Éviter les déséquilibres extrêmes en gardant à l'esprit la sauvegarde de la solvabilité, de la capacité d'emprunt de la Banque et de son rating,
- Refinancer la banque commerciale au meilleur coût,
- Maîtriser les risques financiers,
- Atténuer la variabilité des résultats,

Limiter le risque de taux au travers du choix de la maturité du portefeuille de Titres, au travers de la maturité des emprunts et en orientant la politique commerciale par la détermination de Taux de Cession Interne adéquat.

L'ALM suit les risques de taux d'intérêt et de liquidité sur 3 périmètres distincts :

- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés aux opérations clientèles regroupées dans les livres dénommés Book Commercial,
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurel liés au Book Fonds Propres,
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité résultant de la somme des sous composantes précédentes.

L'ALM suit et intègre par ailleurs ces risques au niveau du Groupe BMCI, intégrant ainsi les principales filiales de financement.

L'ALM suit ces risques de taux d'intérêt et de liquidité pouvant provenir d'une:

- Corrélation partielle ou nulle entre les conditions de rémunération clientèle et les conditions de marché (taux réglementés, taux de base...),
- Incertitude sur la durée des opérations clientèle (dépôts à vue, comptes d'épargne...),
- Existence d'options comportementales sur des produits clientèle longs à taux ou assimilés (remboursements anticipés sur les crédits immobiliers...).

Ces analyses reposent sur l'élaboration des échéanciers reflétant les flux relatifs à une opération à la date de révision de son taux. Si cette dernière opération est à taux fixe, les flux sont positionnés à leur date d'échéance.

Pour les opérations ne disposant pas d'échéances contractuelles (ex : dépôts à vue, fonds propres...), elles sont « écoulées » selon des conventions d'échéancement induites des résultats des études statistiques réalisées sur ces postes.

Des limites d'impasse de taux (ressources taux fixe - emplois taux fixe) et de liquidité sont définies par bande d'échéance pour chaque book.

Des analyses de sensibilité sont également effectuées afin de mesurer la stabilité du PNB (produit net bancaire) par rapport à un choc de taux de 100 à 200 bps. Par ailleurs, les impasses de liquidité à un an sont également encadrées par une limite fixée en interne. Un plan de gestion de crise selon plusieurs scénarios est établi afin de prévenir tout risque d'illiquidité. Ce plan est déclenché, soit par des indicateurs internes propres à la banque (liés à son niveau de liquidité et son accès au marché), soit par des indicateurs externes provenant de conditions de marché, des interventions des autorités monétaires (office des changes et BAM), des évolutions effectives ou probables de la loi ainsi que des anticipations sur les conditions de liquidité et de financement de la banque et de ses concurrents.

Périodiquement, un comité ALCO regroupant les membres du Directoire se tient afin de contrôler : Le niveau d'exposition du groupe en termes de risque de taux et de liquidité, Le respect des limites mises en place pour encadrer ces risques, La réorientation de la stratégie de la Banque en matière de gestion du bilan en fonction de son profil de risque ainsi que de l'évolution du marché, le respect des exigences réglementaires dans le cadre des recommandations du pilier II de Bâle II.

Risques opérationnels

Bank Al-Maghrib définit le risque opérationnel comme étant « un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation. Bénéficiant, depuis plusieurs années, des meilleures pratiques de l'actionnaire de référence le Groupe BNP Paribas, le dispositif de gestion des risques opérationnels du Groupe BMCI a atteint aujourd'hui un niveau de maturité significatif. Les choix et orientations adoptés par le Groupe BMCI depuis l'exercice 2004 pour la gestion des risques opérationnels répondent aux circulaires et directives de Bank Al-Maghrib en la matière.

Les comptes certifiés au 31 décembre 2021 intègrent une dotation aux provisions de 20 Millions de MAD pour couvrir les risques opérationnels résultant de la bascule vers le nouveau SI.

Application de la réglementation Bâle II

Le nouveau dispositif Bâle II est entré en vigueur au Maroc en janvier 2007 pour les approches standards de calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, de marché et opérationnels. Dès la publication de ces textes par le régulateur, la banque a engagé un large chantier induisant la mobilisation significative des équipes et ce afin d'être conforme à la réglementation Bâle II sur les méthodes standards.

Ces travaux ont amené à la mise en place d'un dispositif de calcul du ratio de solvabilité en méthode standard. Il permet d'aboutir aux exigences réglementaires au titre du risque de crédit, de marché et opérationnel. le régulateur a édicté les textes relatifs au pilier II « Dispositif de surveillance des risques et l'adéquation des fonds propres internes » ainsi que le Pilier III « Dispositif sur la discipline de marché ». Par ailleurs, l'analyse des textes réglementaires relatifs au Pilier II a permis à la BMCI de structurer des chantiers complémentaires avec pour objectif l'alignement à la réglementation et l'adoption des meilleures pratiques en matière de gestion des risques. Courant l'année 2013, la BMCI a mis en place un dispositif de maîtrise du risque portant sur le périmètre de la clientèle des particuliers et professionnels en déployant la notation Retail automatisée ; la particularité NeGCOM et le déclassement en défaut automatique. La notation automatique Retail/Déclassement concerne tous les clients particuliers et professionnels et se base sur les caractéristiques intrinsèques ainsi que sur l'historique de leur relation avec la BMCI (flux confiés, solde, ancienneté de la relation, irrégularités...etc.).

La note de contrepartie est mise à jour chaque huitième jour du mois via un traitement automatique. Il s'agit donc de mesurer à partir d'une approche multicritère standard et systématique le niveau de risque d'un client. La notation automatique est opérationnelle depuis le 08/10/2013.

Plan de continuité d'activité (PCA)

Une méthodologie PCA respectant les normes et les standards internationaux dans le domaine de la gestion de la continuité d'activité. Cette méthodologie permet d'offrir un cadre et un point de référence que peuvent adopter toutes les activités au sein du groupe, pour développer des plans et processus de continuité d'activité pour leurs activités propres.

La démarche PCA

La démarche PCA BMCI s'articule ainsi autour des phases suivantes :

La méthodologie Groupe a été développée afin d'aider l'ensemble des entités à mettre en œuvre, améliorer et maintenir la Continuité d'Activité (CA) de façon cohérente et selon les Normes & Standards du Groupe. Elle se résume par le schéma ci-dessous :

Phase 1 : Comprendre l'activité

- Analyse d'impact métier/ Business Impact Analysis BIA.
- Evaluation du risque.

Phase 2 : Développer la stratégie

- Plan de traitement du risque.

Phase 3 : Mettre en œuvre la stratégie

- Procédures fonctionnelles :
 - Plan de Continuité d'Opérations (PCO).
- Procédures organisationnelles :
 - Plan d'Hébergement (PHEB).
 - Plan de Gestion de Crise (PGC).
 - Plan de Communication (PCOM).
- Procédures techniques :
 - Plan de Secours Informatique (PSI).

Phase 4 : Intégrer la continuité d'activité

- Tests PCA.
- Organisation de veille.
- Sensibilisation et communication du personnel BMCI.

Phase 5 : Maintenance permanente

- Audit interne et contrôle.
- Formation du personnel impliqué.
- Tests périodiques.
- Mise à jour de la documentation.

Pilotage du dispositif PCA

Afin d'assurer le déploiement et la bonne gestion du PCA, le dispositif PCA fait l'objet d'un suivi périodique par le Directeur Général Adjoint lors du Comité de Pilotage PCA, aussi bien qu'un suivi permanent par le Comité de Contrôle Interne (CCI).

Scénarii de crise et analyses d'impact

Périmètre couvert :

Périmètre fonctionnel

-
- Des activités liées aux métiers du siège.
 - Des activités liées aux métiers du réseau.
 - Des activités liées aux métiers des filiales.
 - Des activités sous-traitées à des sociétés prestataires
-

Phase 2 : Développer la stratégie

Le PCA BMCI couvre tous les sites commerciaux, de production et annexes identifiées et rattachés à l'activité de la banque selon des scénarii bien identifiés.

Il concerne également l'ensemble des processus qui interviennent dans l'activité bancaire y compris les prestataires.

Scénarii développés :

Ces scénarios sont organisés autour de 4 domaines:

Le domaine de l'immobilier

- Indisponibilité du siège
 - Indisponibilité du réseau
 - Indisponibilité des sites BMCI
-

Le domaine des valeurs / prestataires

- Défaillance d'un prestataire
 - Grève générale chez un prestataire externe.
-

Le domaine des systèmes d'information

- Indisponibilité des liens télécoms avec BNP Paribas.
 - Indisponibilité du système d'information.
-

Risque sanitaire

Face à la crise sanitaire, le groupe BMCI a mis en place plusieurs mesures sanitaires pour préserver la santé des clients et collaborateurs et assurer pleinement les services essentiels à la continuité du fonctionnement de l'économie.

La crise sanitaire a eu en 2020, et pourrait continuer d'avoir au cours des prochains trimestres, un impact sur le coût du risque de la BMCI.

Le dispositif de risque de crédit mis en place s'est articulé autour de trois axes : l'identification des zones de risque, le renforcement de leur surveillance et le suivi rapproché des plus grandes expositions de la banque quel que soit le secteur d'activité concerné.

L'identification des zones de risque s'est appuyé sur une approche sectorielle menée d'abord au niveau global, à travers l'identification des secteurs les plus exposés à la crise, puis au niveau individualisé en isolant les contreparties les plus exposées parmi celles opérant dans les secteurs identifiés.

Le renforcement de la surveillance de risque se traduit par les actions suivantes :

1. Le placement sous surveillance en Watch-List interne des secteurs à exposition forte à la crise en raison de l'arrêt d'activité suite au confinement, à la fermeture des frontières et aux mesures de couvre-feu restreintes. Le but est d'en assurer un suivi régulier et rapproché. Ainsi, les secteurs de l'hôtellerie et de la Promotion Immobilière font l'objet d'une surveillance renforcée. D'autres secteurs à risque sont en cours de définition pour une revue approfondie.
2. Le placement sous surveillance en Watch-List interne, sur la base d'une décision au cas par cas, des affaires en arrêt d'activité pour un meilleur suivi de leurs reprises après le confinement.

3. Le maintien d'une surveillance approfondie des contreparties avec le Métier et en lien avec la crise en s'appuyant sur le dispositif déjà existant (revue régulière des dossiers sensibles avec le centre d'affaire, le comité Watch-List, le comité pré-douteux et le comité douteux).

L'impact de la crise sanitaire sur les comptes 2020 a été intégré dans le Coût de risque par anticipation. Il a été mesuré selon une approche combinant l'intégration d'un effet global, commun à tout le portefeuille et un effet spécifique, propre aux zones de risque identifiées. L'effet général est celui lié à la revue des hypothèses macroéconomiques prospectives (Forward Looking) en raison de la dégradation des perspectives économiques depuis le déclenchement de la crise sanitaire. L'effet spécifique a été déduit de l'application des scénarios de stress sur la dégradation de la qualité de risque de l'exposition sur les zones de risque identifiées. L'impact intégré tient compte informations disponibles et observées à fin décembre 2020. Il sera actualisé en fonction de l'évolution de l'environnement économique et des nouvelles informations qui seraient disponibles pour les prochains arrêts 2021.

Organisation et gestion des risques

10.1.4 Risque de crédit

La BMCI a mis en place en conformité avec les directives de Bank Al-Maghrib relatives au Pilier II de Bâle II, un dispositif de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques adapté à la nature, au volume et au degré de complexité de ses activités. Ce dispositif qui transpose par ailleurs les normes du Groupe BNP Paribas, lui permet notamment :

- D'évaluer et de maîtriser l'ensemble des risques auxquels elle est exposée ;
- De maintenir l'exposition aux différents risques dans les limites globales arrêtées par la réglementation en vigueur et / ou fixées par le Directoire et approuvées par le Conseil de Surveillance ;
- D'évaluer et conserver en permanence les niveaux et les catégories des fonds propres ainsi que leur allocation compte tenu de la nature et du niveau des risques auxquels la BMCI pourrait être exposée.

10.1.5 Risque de marché

Dans le cadre des dispositions Bâle 2 en matière de fonds propres et de répartition des risques, la BMCI applique la méthode standard pour le calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de marché. L'effet de l'exigence en fonds propres au titre des risques de marché n'est pas important puisqu'elle ne représente que 1% du total des exigences de tous les risques.

10.1.6 Risques opérationnels

Depuis plusieurs années, la BMCI a mis en place un dispositif en vue de se conformer aux exigences Bâle 2. La gouvernance de la gestion des risques opérationnels pour le Groupe BMCI s'appuie sur :

- Des comités réguliers où l'État-Major de la Banque traite des sujets de risques opérationnels et exploite les informations pour une meilleure maîtrise de ces risques (Comité de Coordination du Contrôle Interne, Comité de la Conformité, Comité d'Audit) ;
- Une structure dédiée à la gestion du Risque Opérationnel créée en 2004, et rattachée à la Direction de la Conformité depuis avril 2008 ;
- Une politique générale de gestion du Risque Opérationnel approuvée par le Conseil de Surveillance de la Banque et un référentiel de procédures complet et mis à jour ;
- Un outil de gestion du risque opérationnel dédié, commun à l'ensemble des filiales du Groupe BNP Paribas, avec une historisation des incidents historiques et des incidents potentiels de risque opérationnel.

Le Groupe BMCI a mis en place un système d'identification et d'évaluation des risques opérationnels, basé sur :

- L'élaboration de cartographies des processus et des risques couvrant l'ensemble des activités du Groupe BMCI ;
- Un dispositif de collecte des incidents historiques de risques opérationnels impliquant l'ensemble des entités opérationnelles, complété par un processus d'attestation périodique de la fiabilité et de l'exhaustivité des données ;
- L'identification et l'analyse qualitative et quantitative des incidents potentiels de risques opérationnels. Cette démarche permet de mettre à la disposition du management de la Banque et des entités

opérationnelles une quantification des risques majeurs, pour un pilotage optimal des expositions en terme de risques opérationnels.

Par ailleurs, la maîtrise et l'atténuation des risques opérationnels s'opère notamment à travers :

- La maîtrise des risques extrêmes basée sur le dispositif de continuité d'activité qui a atteint un niveau de maturité global satisfaisant ;
- Des actions préventives et correctives mises en place suite aux incidents historiques significatifs constatés ;
- A ce titre, le dispositif de contrôle permanent a atteint un niveau de maturité certain avec une couverture optimale du périmètre par la Direction du Contrôle Permanent Groupe, l'utilisation d'outils ayant permis l'industrialisation des contrôles et l'amélioration de leur qualité et la mise en place d'actions préventives et correctives permettant de couvrir les risques majeurs ;
- Un processus de validation des produits, activités et organisations nouvelles (PAON) et des Transactions exceptionnelles, mettant en exergue les risques associés et les conditions de mise en œuvre ainsi que les règles de contrôle appropriées ;
- Un dispositif de maîtrise des activités externalisées essentielles.
- Des critères retenus pour sécuriser la migration des données et systèmes lors de projets refonte informatique⁴³ ;
- Des actions de sensibilisation sur les sujets de Risque Opérationnel menées auprès des entités opérationnelles.

⁴³ Afin de sécuriser la migration vers le lot 1 du projet IT, trois critères ont été retenus, en l'occurrence :
- La sécurisation de la production et de la performance de l'expérience client/collaborateurs ;
- Le paramètre et le test des traitements fonctionnels afin de garantir la conformité de la pratique bancaire ;
- L'anticipation des implications organisationnelles majeures.

III. Annexes

1. Statuts

<https://www.bmci.ma/wp-content/blogs.dir/sites/2/2019/08/BMCI-Statuts-mis-%C3%A0-jour-2019.pdf>

2. Rapport Financier Annuel :

2021 : <https://www.bmci.ma/nous-connaitre/le-groupe-bmci/communication-financiere/>

2020 : <https://www.bmci.ma/nous-connaitre/le-groupe-bmci/communication-financiere/>

2019 : <https://www.bmci.ma/nous-connaitre/le-groupe-bmci/communication-financiere/>

3. Rapport Financier Semestriel :

Juin 2022 : <https://www.bmci.ma/nous-connaitre/le-groupe-bmci/communication-financiere/>

Juin 2021 : <https://www.bmci.ma/nous-connaitre/le-groupe-bmci/communication-financiere/>

4. Communiqués de presse

Communiqués financiers : <https://www.bmci.ma/nous-connaitre/le-groupe-bmci/communication-financiere/>

Autres communiqués de presse : <https://www.bmci.ma/nous-connaitre/actualites-et-presse/>

5. Rapport de notation

[Fitch Affirms Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie at 'AAA\(mar\)'; Outlook Stable \(fitchratings.com\)](https://www.fitchratings.com)